L'ACTION nationale

La pensée de Henri Bourassa

L'Action Nationale :
Introduction

André Laurendeau :
Le nationalisme de Bourassa

Patrick Allen :
Bourassa et l'impérialisme anglais

François-Albert Angers :
Problèmes de la paix selon Bourassa

Le rôle des Canadiens français

UN INEDIT DE BOURASSA

Richard Arès, s.j. :
Rôle du catholicisme dans la pensée de Bourassa

Joseph-P. Archambault, s.j. :
Un grand apôtre de la famille

Roland Parenteau :
Les idées économiques et sociales de Bourassa

François-Albert Angers :
Conclusions

LE BOURASSA DE RUMILLY
par Anne Bourassa et Patrick Allen

INDEX DES OEUVRES DE BOURASSA
par André Bergevin

VOL. XLIII NO 1 — JANVIER 1954 — MONTRÉAL

UN DOLLAR L'EXEMPLAIRE

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

Directeur: André LAURENDEAU

L'Action Nationale, publiée par la Ligue d'Action Nationale, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois sauf en juillet et en août.

Les directeurs de la Ligue sont: MM. Anatole Vanier, président; François-Albert Angers, vice-président; Jean-Marc Léger, secrétaire; Paul-Emile Gingras, trésorier; M. le chanoine Lionel Groulx; R.P. J.-P. Archambault, S.J.; Mgr Olivier Maurault, P.S.S.; Arthur Laurendeau, René Chaloult, André Laurendeau, Gérard Filion, L.-Athanase Fréchette, Jean Drapeau, Guy Frégault, Jacques Perrault, Dominique Beaudin, Clovis-Emile Couture, Jean Deschamps, R.P. Richard Arès, S.J., Wheeler Dupont, André Dagenais, Alphonse Lapointe, Luc Mercier, Pierre Lefebvre, Gaétan Legault, Roland Parenteau.

Administration :

986, est, rue RACHEL, MONTREAL
CHerrier 5253

L'abonnement est de $3.00 par année

L'abonnement de soutien : $5.00

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET

Une biographie impartiale
Une des plus belles publications du Canada français

HENRI BOURASSA

La vie publique d'un grand Canadien

Par

ROBERT RUMILLY

de l'académie canadienne-française

Un magnifique volume
de 800 pages (23 cm. x 16 cm.)

Une étude complète et magistrale, n'omettant aucun aspect de l'action et de l'influence de Bourassa.

Cet ouvrage est maintenant en vente par tout le Canada au prix de $6.75. Vous pouvez vous le procurer immédiatement en complétant le coupon de commande ci-dessous.

LES EDITIONS CHANTECLER LTEE
8125 St-Laurent, Montréal 14

Veuillez m'expédier ex. de HENRI BOURASSA de Robert Rumilly ($6.75 l'unité).

Nom .....

Adresse .....

Expédier contre remboursement (C.O.D.)
Ci-joint chèque ou mandat poste.

Ajouter .15 si le chèque n'est pas tiré au pair sur une banque à Montréal.

LES AMIS DE LA REVUE

RAYNAULT, Adhémar
Achat et vente de propriété
Prêts : 1e et 2e hypothèque
3573 est, Ontario — FA 1751

CHAUSSÉ, Fernand
AVOCAT
152 est, Notre-Dame
MA 1922

DENIS, Arcadius
AVOCAT
86, rue Wellington Nord
Sherbrooke, Qué. - Tél. 2-4793

DORAIS, Jean-Louis
AVOCAT
57 ouest, rue St-Jacques
HA 1336

THERRIEN, F.-E., avocat
Ch. 812, Edifice des Tramways,
159 ouest, rue Craig, Mtl.
HA 3797

VANIER, Anatole
AVOCAT
57 ouest, St-Jacques
HA 2841

FRÉCHETTE, L.-A.
NOTAIRE
159 ouest, Craig
LA 9607

ROBILLARD, Michel
NOTAIRE
934, Ste-Catherine est
LA 3138

POULIN, Albert
ARCHITECTE
1115, Prospect, Sherbrooke, P.Q.
TEL. : 2-4620

ALBERT ROUSSEAU Ltée
Charbon - Huile
10720, Millen
DU 4146

LAVIGNE, C.-E.
Courtier d'assurances
3750, rue Lacombe
AT 6433

PAQUIN, Philias
PHARMACIEN
Angle Boul. Rosemont et Chabot
CR 2358

SARRAZIN, Arthur
PHARMACIEN
Sarrzin-Choquette,
Montréal

PAQUETTE, P.-E.
FERRONNERIE
1115 est, rue Mont-Royal
GI 3337

CARON, Marcel
Assurances générales
5117, Boul. Rosemont, Mtl.
TU 3275

NADON et DE CARUFEL
Comptables agréés
10 ouest, rue St-Jacques
PL 2739

LAROCHE, Willie, C.C.S.
Assurances générales
477, St-François-Xavier, ch. 310
Bur. : HA 0422 - Rés. : HA 8064

EMILIEN ROCHETTE & FILS
Les spécialistes du tapis à Québec
Téléphone 2-5233
352, rue St-Valier, Québec

GALARDO, Armand
"Fruiterie St-Louis-de-France"
Epicerie, viandes cuites.
515, rue Roy — PL 1729

FOURNIER, Albert
Procureur de brevets d'invention
934 est, Ste-Catherine
HA 4548

ROY, Roméo
Spécialités pharmaceutiques
Longueuil, P.Q.
OR 5-0349

DESCHÊNES & Fils Ltée
Matériaux de plomberie et chauf.
5685, Iberville
FR 3176-7

MASSÉ, Paul
AVOCAT
152 est, rue Notre-Dame
BE 1971

LABELLE, Henri-S., F.R.A.I.C.
ARCHITECTE
3, avenue Kelvin, Outremont
AT 3434

ANGERS, Adrien, C. d'A.A.
Assureur agréé
Bureau : 4009, rue Hochelaga
CL 7797

INC.
J. BRASSARD, prés.
256 est, Ste-Catherine, Mtl.

MAXIME
Nettoyeurs & Teinturiers
4140, rue St-Denis
BE 1158

Salaison MAISONNEUVE
BACON marque "MORIN"
1430, De Lasalle
CL 4086-7

SANSOUCY, Arthur
BOUCHER-EPICIER
3995, Hochelaga
CL 2839

AUG. BRUNETTE Ltée
PLOMBERIE-CHAUFFAGE
4154, rue Hôtel de Ville
PL 1946

DUST-O-DUST
Poudre à balayer
7028, De Laroche, Mtl.
Rolland Trépanier — CA 9071

La Cie TULIPPE Ltée
Cravates, écharpes et robes de chambre
4630, rue Iberville, Mtl.
FA 2533

SÉGUIN, Paul-Émile
NOTAIRE
6726, St-Hubert
DO 8739

CAMBRON, M., B.Ph., L. Ph.
Propriétaire Pharmacie Cambron
Spécialité : Prescriptions
775 est, rue Roy — HA 9755

L'ACTION NATIONALE
REVUE MENSUELLE
Abonnement : $3.00 par année

Administration :
986, est, rue RACHEL, MONTREAL

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
par le Ministère des Postes, Ottawa.

Lucien Viau et associés

Comptables Agréés

CHAS. DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.

159 Ouest, rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

LA COMPAGNIE
F.-X. DROLET
Ingénieurs — Mécaniciens — Fondeurs

Spécialités :
Ascenseurs modernes de tous genres, soudures électriques et autogènes, etc.

206, rue du Port . . Québec

TOUS LES ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES
(strictement en gros)

Ben BÉLAND, président - Jean BÉLAND, Ing. P., sec.-trés.
7152, boul. ST.-LAURENT, Montréal — GRavelle 2465

Pour devenir propriétaire . . .
Epargnez avec :

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES
Limitée

1306 est, Ste-Catherine, Montréal

Tél. : CHerrier 5415-5515

Vertu trouve toujours sa récompense

...et l'assurance que les travaux sont bien faits est la récompense de celui qui s'adresse à une Maison d'expérience quand il s'agit de **chauffage-plomberie.** Rien de ce qui regarde leur métier n'est étranger aux experts de J.-W. Jetté : **plomberie sanitaire, ventillation, pouvoirs d'eau privés, système de combustion, etc.** Nos experts techniciens et nos ouvriers spécialisés unissent théorie et pratique, ils sont en mesure de **collaborer** avec nous et avec vos architectes dans **l'élaboration et la réalisation** de vos projets.

Pionniers du véritable chauffage par rayonnement au Canada.

MArquette 4107
360 est, rue Rachel
MONTREAL

GIROUX & DESLAURIERS

LIMITEE

Bottiers fashionables
Chaussures de qualité

★

6914 ST-HUBERT	—	**Tél.: CA. 5021**
1500 MONT-ROYAL	—	**Tél.: AM. 3164**
4029 ONTARIO E.	—	**Tél.: AM. 9414**

MONTREAL

SALAIRE HEBDOMADAIRE GARANTI

"Quand je cesserai de subvenir aux besoins de ma famille, si elle pouvait continuer à recevoir mon salaire, chaque semaine." C'est chose possible. Faites-vous expliquer, à titre gracieux, notre police de SALAIRE HEBDOMADAIRE GARANTI. C'est une exclusivité de notre compagnie mutuelle.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE

SIÈGE SOCIAL: 41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 1, HA 3291, ou SUCCURSALE DE MONTRÉAL, Lucien Ladouceur, gérant, 39 est, rue Notre-Dame, tél.: LA. 2380.

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

VOLUME XLIII

DIRECTEUR : ANDRÉ LAURENDEAU

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE
986 est, rue RACHEL
MONTRÉAL

Vingt deuxième année *premier semestre 1954*

L'ACTION
NATIONALE

VOL. XLIII, No 1 MONTREAL Janvier 195

Introduction

Bourassa, plus qu'un grand nom! L'un des noms prestigieux de notre histoire! Orateur de grande classe, tribun redouté, conférencier vivant, il a passé en laissant un souvenir inoubliable dans la mémoire de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Mais plus que cela encore: esprit indomptable, volonté incorruptible tellement elle était attachée aux principes qui l'animaient, intelligence tout entière soumise à la recherche et à l'exposition objective et documentée de la vérité, il a jeté la confusion dans les rangs de tous nos affairistes politiques (s'identifiant malheureusement avec l'État et les chefs officiels de la nation), tout occupés à la réussite de leurs grandes et petites combinaisons d'intérêts et à l'établissement de leur compromis d'alcôve. Servies par son verbe puissant, ses idées ont en effet soulevé tout notre monde, coalisé contre lui presque tous les intérêts des puissants comme des médiocres, réduit son action à une activité d'opposition en apparence isolée, donc destinée, selon les sages de salon, à rester sans effet. En fait, nul homme public de son époque n'a peut-être été aussi, non pas seulement détesté, mais

haï, vilipendé; et cela autant par une forte majorité des siens (partisans qui ne lui ont jamais pardonné "d'avoir fait battre Laurier") que par la presque totalité des Anglo-Canadiens, pour qui il était une sorte d'Antéchrist.

Pourtant, aujourd'hui, la plus grande partie du programme politique qu'il a soutenu, presque envers et contre tous, est devenu celui de la plupart des Canadiens et sert à assurer le prestige de nos grands partis. Sans doute, d'autres ouvriers — trop peu nombreux d'ailleurs — ont contribué avec lui à la formation d'une opinion par leur action dans d'autres domaines (histoire, économie, journalisme, etc...), mais il a dominé presque seul le monde politique et sans son intervention titanesque où en serions-nous de cette évolution? Une tradition contraire n'aurait-elle pas même triomphé et annihilé les efforts des autres?

Si peu de gens lui donnent le crédit qu'il mérite, c'est sans doute d'une part que les haines politiques sont tenaces et qu'aucun politicien du calibre des nôtres n'aime à admettre qu'un adversaire l'a en définitive forcé à prendre son programme. Il y a aussi que c'est encore dans les combinaisons d'intérêts et les compromissions que nos hommes publics servent aujourd'hui les idées qu'ils ont décriées hier; si bien que l'appui qu'ils pourraient rechercher chez Bourassa ne serait pas de tout repos. C'est enfin qu'ignorants de l'histoire, trop de gens s'imaginent que ce qui existe aujourd'hui a toujours été ainsi. Bourassa d'ailleurs ne vient que d'entrer dans l'histoire, puisqu'il ne nous a quitté que depuis un an. Et de son vivant — et du vivant de ses contradicteurs, — toutes les mesquineries que l'on peut imaginer faisaient que l'on n'aurait pas

osé lui rendre justice. Même dans nos institutions d'enseignement, on suppose assez facilement que les parents de certains élèves auraient été empressés d'enregistrer leurs véhémentes protestations si le rôle de Bourassa avait été convenablement mis en valeur.

Tout cela aidant, et aggravé par le fait que Bourassa a vécu avant sa mort de longues années de retraite, il se trouve que pour la jeunesse ce grand homme n'est souvent qu'un nom de légende. Or cela précisément est inadmissible et ne doit pas durer. Car Bourassa ne laisse pas seulement derrière lui des gestes héroïques et des déclarations à l'emporte-pièce dans des assemblées contradictoires ou non: il laisse une œuvre. Une des rares œuvres de cette importance et de cette envergure dans le domaine de la pensée politique au Canada; œuvre où fourmillent non seulement les idées, les principes, les leçons d'expérience, mais aussi où s'est accumulée une documentation historique fort précieuse pour l'éducation nationale, et enregistré au jour le jour le récit vivant d'un témoin cultivé et documenté relativement aux grands faits historiques qui se sont déroulés sous ses yeux et auxquels il a participé. Malheureusement, tout cela est épuisé ou enfoui dans la collection des journaux de l'époque, notamment du Devoir.

*Après l'*Hommage à Bourassa, *où la part est surtout faite grande aux événements de la vie de Bourassa, c'est à cette pensée écrite que nous avons voulu rendre ici, à notre tour, un hommage. Dans l'espoir d'ailleurs qu'il facilitera une première prise de contact plus intime avec cette pensée à tous nos contemporains et qu'il les incitera à s'inspirer davantage de son œuvre. Une des tâches indispensables à cette fin consistait*

sans aucun doute à dresser un index complet de l'œuvre de Bourassa, afin de permettre à tous ceux qui désireraient retrouver ses idées sur tels ou tels sujets, de savoir à quel de ses volumes ou brochures, ou de ses articles ou des comptes rendus du Devoir, se référer spécialement en allant aux bibliothèques publiques.

Un des collaborateurs du Service de Documentation économique de l'École des Hautes Études commerciales, Monsieur André Bergevin, a bien voulu consentir à entreprendre bénévolement ce travail de bénédictin. On en trouvera le résultat en fin de ce numéro spécial. Bien qu'il ait fallu le simplifier à l'extrême, à cause de l'espace trop considérable qu'aurait occupé une présentation complète avec les titres de tous les articles (la matière d'un volume), ce travail permettra en tout cas à tous ceux qui voudront se donner un minimum de peine de retrouver non seulement le titre et la matière des volumes et brochures, mais aussi bien la date précise de publication de tous les articles parus dans Le Devoir *pour chaque sujet. Si tous tant que nous en sommes nous voulons bien nous donner la peine de consulter une œuvre qu'il nous est maintenant possible de situer avec une facilité relative, il se révélera vite que le service ainsi rendu à la mémoire de Bourassa par M. Bergevin est proprement inappréciable.*

En fonction de ce travail et de ce qu'il met en valeur, notre numéro spécial ne peut guère viser qu'à stimuler l'intérêt autour de la pensée de Bourassa. C'est donc surtout en vue de remettre son existence au premier plan de notre activité nationale que nous avons essayé d'en retracer ici quelques aspects, ceux que nous avons estimés être les principaux, et que nous n'avons pu d'ailleurs que très généralement esquisser.

En consultant l'index, on se rendra compte de l'étendue des questions et problèmes que Bourassa a eu l'occasion d'embrasser. Sans doute tout n'est pas d'une égale valeur ou d'un égal intérêt dans cet ensemble de textes préparés souvent dans le feu des luttes d'actualité. Mais presque tout présente quelque intérêt et une forte proportion de l'ensemble est d'un grand intérêt. Car Bourassa parlait rarement d'un sujet sans s'y être en fait préparé de longue main; et la préparation qu'il se donnait était non seulement de l'ordre qui relève d'une vaste culture générale (ce qu'on a souvent signalé), mais aussi bien marquée du souci réaliste d'une documentation positive aussi précise que possible. Aussi ses écrits nous apportent-ils non seulement des opinions vigoureusement charpentées et solidement assises sur des principes rigoureux, mais aussi une masse de renseignements précieux sur les événements de l'époque et sur les documents qui les éclairent.

Ainsi aurions-nous pu avoir des articles dans ce numéro sur sa conception de l'organisation politique, sur sa position dans nos problèmes de minorités, sur son attitude en face des États-Unis et des relations canado-américaines, etc., etc. Il n'y a pas beaucoup de problèmes susceptibles d'être discutés aujourd'hui, qu'il s'agisse de politique provinciale, de politique municipale, d'éducation, de féminisme, etc., etc. auxquels il n'a pas touché. Mais il fallait bien nous limiter aux dimensions du cadre disponible, cadre d'ailleurs fort élargi déjà pour la circonstance.

Insistons enfin sur le fait que le thème de notre numéro spécial est La pensée de Bourassa. *Qu'on ne s'étonne donc pas de trouver peu de relations histo-*

riques des grandes campagnes de Bourassa. L'histoire n'est intervenue dans nos développements que dans la mesure où la pensée *de Bourassa elle-même avait une histoire. Pour l'histoire de sa vie, l'ouvrage récent et important de M. Robert Rumilly comble déjà la lacune que nous aurions pu déplorer.*

Nous espérons que nos lecteurs trouveront, à lire ces pages, le même intérêt que nous avons mis à les préparer. Et qu'elles les inciteront à rester fidèles à la mémoire de cet homme qui a été, sans jamais se résoudre à envisager de dissociation possible, et sans admettre non plus aucune compromission ni bassesse, à la fois un grand Canadien français et un grand Canadien.

L'ACTION NATIONALE.

Le nationalisme de Bourassa

Les questions auxquelles je vais tâcher de répondre dans cet article, je me les pose depuis plus de vingt ans — depuis l'époque où ma génération, celle qui eut vingt ans autour de 1930, commença de s'exprimer.

Le nationalisme canadien-français venait de s'affaisser avec l'après-guerre. Alors on avait connu une extraordinaire aventure économique, analogue à celle qui suivit le deuxième conflit mondial. Il n'y avait pas seulement la prospérité : c'était la fin du cadre idyllique où le Canada français avait jusque-là vécu ou cru vivre son histoire. Les échanges avec l'extérieur se multipliaient, le rythme de la vie s'accélérait, nous gardions les idées de la génération précédente, mais nous sentions déjà qu'il faudrait les rajeunir et les adapter.

Or une époque noire commença. Tous les contemporains en gardent le plus pénible souvenir. Presque sans transition la vie devint malaisée, plus douloureuse ici que ne furent les deux périodes de guerre. Des centaines de milliers d'hommes connurent le chômage prolongé, la vraie faim, toutes les détresses de la misère. La crise pourtant rendit aux gavés de la veille la faculté de réfléchir. Ils battaient la semelle à la recherche d'une situation, étonnés de n'en plus trouver et de ne plus vivre dans la facilité. Ils apprenaient à se contenter de peu, mais l'expérience avait un goût amer. Alors de vieilles questions redevinrent actuelles, on s'en posa qu'on n'avait pas

encore connues. Un régime politique qui dépassait le quart de siècle était sourdement remis en question. On aurait pu chercher du côté socialiste ; comment il se fait que la réaction s'engagea dans le nationalisme, ce n'est pas le moment de l'examiner aujourd'hui. D'ailleurs je n'ai pas la prétention d'écrire de l'histoire, je fais l'histoire de mes souvenirs.

Des jeunes furent parmi les premiers à ébranler les colonnes du temple. La peur et le respect avaient jusque-là fermé la bouche au plus grand nombre ; ou peut-être n'avaient-ils pas encore assez souffert. Des jeunes donc se mirent à parler, à protester, à remettre en question ; ils le faisaient naïvement, un peu au hasard, par goût de s'affirmer, peut-être pour se chercher, en tâtonnant, une mission propre. Ils furent bien étonnés du retentissement qu'obtinrent leurs propos.

Ils venaient, par leur famille ou leurs professeurs, de milieux influencés par le nationalisme. Ils eussent aimé se trouver des maîtres. Qui se présentait en dehors des milieux officiels et des vieux partis contre lesquels se dressait leur révolte, sinon les chefs du nationalisme, et quelques intellectuels isolés dont on n'éprouvait guère la présence ?

Ils avaient beaucoup entendu parler de la grande équipe, celle de Bourassa. Par eux-mêmes ils la connaissaient mal, mais on leur avait conté les luttes politiques menées par Bourassa, Asselin, Lavergne, Fournier, Lamarche et combien d'autres. Ils voulurent reprendre cette aventure et la mener jusqu'à ses ultimes conclusions.

De ces aînés, plusieurs vivaient encore : Lavergne, Asselin et Bourassa. En examinant leurs actes récents,

les jeunes de 1930 éprouvaient un malaise, car les personnages ne correspondaient pas à leur légende. Lavergne, gouailleur et indépendant, venait d'accepter la vice-présidence de la chambre des Communes sous la férule du premier ministre R.-B. Bennett, successeur de M. Arthur Meighen. Asselin, l'homme qui avait giflé L.-A. Taschereau, dirigeait à Montréal, le quotidien de M. Taschereau. Quant à Bourassa, il passait la dernière partie de sa vie à détruire ce qu'il avait construit durant sa jeunesse et sa maturité. C'était du moins ce qui se disait... Les jeunes cherchèrent ailleurs ; du côté du *Devoir*, qu'ils trouvaient cependant conservateur, et chez les hommes qui avaient pris figure de dissidents par rapport à Bourassa, l'ancienne équipe de l'*Action française* (de Montréal) ; à défaut d'hommes d'action, ils se replièrent sur des intellectuels ; au premier rang, ils trouvèrent l'abbé Groulx.

On ne pouvait cependant oublier les autres, qui ne cessaient d'agir. Un rapprochement s'opéra avec Armand Lavergne, d'ailleurs malade, et qui n'apportait que du panache. Devant Asselin, il y eut des moments d'hésitation, puis une hostilité farouche qui nous empêcha longtemps de comprendre ce que le directeur du *Canada*, puis de l'*Ordre*, apportait d'indiscutablement neuf et positif. Quant à Bourassa, les nationalistes respectaient et admiraient trop son rôle pour l'attaquer publiquement de front.

C'était pourtant le cas le plus pénible : d'abord parce qu'il avait été le chef prestigieux et à peu près incontesté du mouvement ; à cause de son immense talent et du dynamisme de sa personnalité ; enfin parce que son caractère personnel rendait irreceva-

bles toutes les explications basses ou mesquines de sa "volte-face".

Privément on lui reprochait bien des choses, et en particulier sa série d'articles contre le mouvement sentinelliste : était-ce à lui, créateur du nationalisme contemporain au Canada français, de frapper des malheureux que Rome venait de condamner et qui se préparaient à faire leur soumission ? Dans leur résistance aux évêques irlandais, ces Franco-Américains avaient commis de graves imprudences de langage, mais leur exaspération s'excusait ; ils avaient bien deviné le rôle assimilateur joué par la hiérarchie irlando-américaine, et n'obéissaient-ils pas au slogan de la langue gardienne de la foi, précisément lancé par Bourassa ? On rappelait là-dessus d'autres griefs : notamment les articles, les conférences, les conversations privées mais si souvent et si rapidement divulguées, où le directeur du *Devoir* ratait rarement l'occasion de dénoncer les excès du nationalisme canadien-français, en particulier celui de l'*Action française*, au nom d'un sentiment religieux aussi sincère et estimable que mal orienté. On opposait à ces incompréhensibles violences, toujours dirigées contre d'anciens amis ou d'anciens disciples, les directives que Bourassa n'avait cessé de donner avant 1920 : alors, malgré d'évidentes faiblesses pour le canadianisme, primait toujours chez lui l'impératif canadien-français.

•

Je résume ici ce qui courait à Montréal, de 1930 à 1940, dans les milieux nationalistes de Montréal et de Québec. Ces propos, je les ai entendus chez les

interlocuteurs les plus divers, dont la bonne foi était évidente. Ils expliquaient les "retournements" du chef par une crise de scrupule, une semonce du Pape, l'isolement, le goût de la contradiction.

Il en résultait que pour nous la vie de Bourassa se divisait en deux parties. Il y avait d'abord l'homme du discours de Notre-Dame, des luttes pour les minorités et contre l'impérialisme, l'initiateur d'un mouvement dont nous prenions la suite. Puis il y avait celui qui est revenu de Rome, qui est transformé, perdu pour nous, n'affirme que le devoir religieux et la patrie canadienne, et entreprend de raser la moisson qu'il avait semée.

J'ai donc parlé sans le moindre remords, dans une conférence sur Lavergne, en 1935, de "Bourassa mort à Rome en 1923". (1) A l'automne 1937, j'ai dénoncé son "jansénisme" et montré fort irrévérencieusement un aïeul qui occupe les loisirs de sa vieillesse à dévorer ses petits-enfants : c'était au Gésu, après une conférence du chanoine Groulx sur l'échauffourée de 1837, et je l'évoque comme un mauvais souvenir. Car au fond de moi-même, je commençais à me demander si nous avions raison de parler d'un revirement de Bourassa. Après tout, nous nous exprimions sur la foi de disciples très fervents, qui, avec le recul des années, pouvaient avoir inconsciemment déformé la pensée du maître. Le problème était-il aussi simple ? N'aurions-nous pas commis l'erreur de prendre rétrospectivement la pensée de Bourassa pour celle de l'abbé Groulx ? Quelle a été la vraie nature du nationalisme prêché par Bourassa ?

---

(1) Il aurait au moins fallu écrire "en 1926".

Pourtant, restaient les trois conférences de 1935 à la Palestre Nationale. Celles-là, je les ai entendues. Bourassa avait eu, à l'endroit des jeunes nationalistes, des duretés et des sarcasmes qui continuaient de nous faire mal. Il nous prêtait des idées que nous n'avons jamais eues ou les produisait dans un tel éclairage que nous ne nous reconnaissions pas. Il prononça une confession publique de ses erreurs et pratiqua lui-même, sur ses oeuvres, une sorte d'auto-dafé. Il paraissait s'accuser d'avoir fait passer la langue avant la foi et de s'être montré trop Canadien français. Il détectait, à l'origine de notre pensée, je ne sais combien de schismes et d'hérésies. Bref c'est nous qu'il traitait en adversaires. Et je ne pouvais douter de mes oreilles, j'étais là. Comment tout cela s'organisait-il ?

... Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Nous avons connu la déception de 1935-36, puis l'atonie des années d'avant-guerre. Bourassa se faisait entendre moins souvent, on avait peu à peu l'impression d'un demi-apaisement... Et ce fut la tourmente universelle, le silence des premiers mois de la guerre, l'atmosphère de ghetto moral que nous avons respirée tous ensemble — et l'imprévisible rapprochement avec Henri Bourassa. Il s'opéra sans explications. Nous fûmes ensemble parce que nous possédions des idées communes que nous sentions menacées. Jamais nous n'aurions risqué de compromettre cette unité nouvelle, si réconfortante, pour le plaisir de poser des questions qui ne cessaient de nous hanter. D'ailleurs l'action nous talonnait, il y avait mieux à faire que des rétrospectives. — Ce fut enfin la maladie de Bourassa, son long silence, sa mort.

C'est en préparant le numéro spécial du *Devoir* que mes soupçons se sont confirmés. En lisant pour la première fois de vieux textes, en interrogeant plus rigoureusement des témoins, en examinant de près des discours déjà connus, nous avons mieux compris l'unité de la vie de Bourassa.

Certes, chez un homme riche et spontané comme lui, le problème demeure complexe. Pour le résoudre il faudrait bien plus qu'une lecture, même attentive, de ses principales oeuvres. Seule une étude systématique de la pensée politique au Canada français permettrait de connaître ses origines intellectuelles, les influences qu'il a subies, les nuances d'une doctrine beaucoup moins simple que les formules oratoires ne laisseraient croire.

On n'enferme pas un être comme Bourassa dans une formule : il dépasse toujours par un côté ou par un autre. On peut toujours opposer les textes entre eux. Mais les lignes générales de sa pensée se dégagent avec assez de netteté.

Bourassa, si Canadien-français par ses racines et par la nature même de sa personnalité, a toujours prêché un nationalisme canadien. Mais il donnait à l'expression un sens qui lui faisait tout de suite rejoindre le nationalisme canadien-français. Il a certes évolué durant sa longue vie active ; pourtant la structure intellectuelle de son oeuvre n'a guère subi de modifications. Ses variations les plus sensibles sont d'ordre émotionnel et sentimental bien plus que d'ordre rationnel ; aux jours où il pourfendait les nationalistes canadiens-français, il ne trahissait pas son propre nationalisme, et sa confession publique revient à peu de chose. La pensée religieuse, chez

lui, a pris de plus en plus de place, et ce que gagnait le sentiment religieux à un certain moment, le sentiment national l'a perdu. Sa passion de l'équilibre — peut-être parce qu'il sentait que chez un être véhément et passionné comme lui l'équilibre est dur à conquérir et surtout à maintenir — l'a porté certains jours à écraser les exigences temporelles sous des exigences spirituelles qui nous paraissent un peu crispées et tendues : ce sont sans doute les moments de sa vie qui furent les plus durs, mais ils gardent une admirable noblesse.

Ce qui nous importe, ce n'est pas de chercher à confirmer nos propres idées, ni de baptiser erreurs les moments qui l'ont éloigné de nous : c'est d'essayer de le voir tel qu'il fut, et de déterminer la nature exacte de son nationalisme. Mais nous pouvons dès l'instant l'affirmer : cet homme n'a cessé de se chercher, de s'élargir, de s'approfondir ; il ne s'est jamais renié.

— I —

La première fois que Bourassa aborde avec une certaine ampleur le problème de ce qu'il appellera plus tard le nationalisme, c'est par le biais de la lutte à l'impérialisme. Cela paraît assez révélateur.

Dès 1901

Nous sommes en 1901. On a demandé au jeune député (il a trente-trois ans) de "définir rigoureusement, par *a* plus *b*, l'impérialisme et le contre-impérialisme". Il s'exécute le 20 octobre 1901 dans une conférence au Théâtre National français, et définit l'impérialisme du moment : "la contribution des co-

lonies aux guerres de l'Angleterre". Il en examine la genèse et le développement : en Grande-Bretagne et dans les colonies. La réaction australienne et néo-zélandaise lui paraît plus saine que la nôtre. Car ici :

> L'esprit de parti, poussé à un degré d'intensité inconnu en Angleterre, *et la question de races*, sont deux *faiblesses qui nous préparent mal à lutter contre les entreprises impérialiste.* [1]

Pour la question des races, voici comment il s'explique :

> Je ne verrais aucun danger, à peine un surcroît de difficultés, dans la présence de deux races au Canada, si nos hommes politiques apprenaient à faire appel aux meilleurs sentiments des deux éléments au lieu de flatter leurs préjugés particuliers. [2]

Bourassa établit tout de suite après sa position, et la primauté, évidente à ses yeux, de la patrie canadienne :

> Le seul terrain sur lequel il soit possible de placer la solution de nos problèmes nationaux, c'est celui du respect mutuel à nos sympathies de races et du devoir exclusif à la patrie commune. Il n'y a ici ni maîtres, ni valets, ni vainqueurs, ni vaincus : — il y a deux alliés dont l'association s'est conclue sur des bases équitables et bien définies. Nous ne demandons pas à nos voisins d'origine anglaise de nous aider à opérer un rapprochement politique vers la France; ils n'ont pas le droit de se servir de la force brutale du nombre, pour enfreindre les termes de l'alliance et nous faire assumer vis-à-vis de l'Angleterre des obligations nouvelles, fussent-elles toutes volontaires et spontanées.

---

(1) Page 39, *Grande-Bretagne et Canada*, imprimerie du Pionnier, Montréal, 1901. Les soulignés sont de nous.
(2) Pages 39-40, ibidem.

> Le sol canadien, son sang, ses richesses, son passé, son présent et son avenir — tout cela ne nous appartient que pour le transmettre intact à nos descendants. Je respecte et j'admire chez mon voisin l'amour qu'il porte à sa vieille et glorieuse patrie, et je le mépriserais si cet amour vibrait moins fort aux jours d'épreuve. J'attends en retour qu'il respecte la même fidélité du souvenir chez les enfants de la patrie française. Mais en dehors de ce domaine du coeur et de l'esprit, il n'y a qu'un moyen possible d'éviter des malentendus funestes, c'est que nous soyons et que nous restions tous deux exclusivement Canadiens sur le terrain constitutionnel et politique. [1]

Bourassa veut-il l'autonomie complète du pays? L'indépendance ne lui apparaît pas comme un "sujet d'actualité", parce que le Canada n'est pas assuré de la paix intérieure et extérieure. A l'extérieur, Bourassa craint le voisinage "immédiat et exclusif de la république américaine" et analyse longuement les dangers qu'il nous fait courir ; ce passage se termine par le paragraphe fameux : "Ce que je voudrais, c'est qu'entre la vieille frégate anglaise qui menace de sombrer et le corsaire américain qui se prépare à recueillir ses épaves, nous manoeuvrions notre barque avec prudence et fermeté afin qu'elle ne se laisse pas engloutir dans le gouffre de l'une ni entraîner dans le sillage de l'autre. Ne rompons pas la chaîne trop tôt, mais n'en rivons pas follement les anneaux". Ce paragraphe conclut une analyse fort serrée des risques que nous aurait fait courir une émancipation prématurée. [2]

---

(1) Page 40, ibidem.
(2) Pages 40-42, ibidem.

Pour la paix intérieure :

> Tant qu'une entente plus franche et plus nette n'existera pas entre les deux races — et ce but désirable ne sera atteint que le jour où le peuple canadien aura forcé ses hommes d'Etat à adopter une politique canadienne, je dis que nous ne sommes pas mûrs pour l'indépendance. [1]

On peut être assuré que cet amoureux passionné de l'autonomie canadienne ne soulèvera jamais à plaisir les deux "races" l'une contre l'autre.

"Le patriotisme canadien-français"

L'année suivante, Bourassa étudie au Monument National *Le patriotisme Canadien-Français, ce qu'il est, ce qu'il doit être.* Il y montre nos devoirs envers la Grande-Bretagne (fidélité à la couronne, affaire de raison), envers les Canadiens anglais (ni fusion ni isolement, "nous devons chercher tous les terrains communs où il nous est possible de donner la main à nos concitoyens anglais sans faillir à notre dignité et sans altérer notre individualité nationale"), envers le Canada (fédéralisme modéré), et envers nous-mêmes :

> Le premier problème qui se pose à notre esprit, c'est celui-ci : devons-nous être plus Français que Canadiens ou plus Canadiens que Français ? En d'autres termes, devons-nous être des Français au Canada ou des Canadiens d'origine française ?
>
> Je ne conçois pas qu'on puisse hésiter un instant à répondre que nous devons rester essentiellement Canadiens.
>
> Loin de moi la pensée de vouloir étouffer

(1) Page 40, *Grande-Bretagne et Canada*, ibidem.

chez mes compatriotes la voix du sang. Notre amour pour la France est légitime et naturel : il peut et doit être réel, profond et durable ; mais il doit rester platonique ; et surtout il ne doit jamais nous faire oublier nos devoirs envers nous-mêmes et ceux que les circonstances de notre histoire et de notre situation actuelle nous imposent.

Pour comprendre et déterminer la nature de nos sentiments à l'endroit de la France, il faut employer la même méthode que j'ai indiquée tantôt, lorsque j'ai parlé de nos obligations envers l'Angleterre : étudier notre histoire avec sang-froid et ne pas faire de légende. [1]

Bourassa analyse ce que nous devons à la France et conclut :

Soyons Français comme les Américains sont Anglais. Conservons et développons chez nous les instincts, les traditions et l'intellectualité que notre origine nous a légués ; et à ce point de vue, nous ne saurions trop faire pour maintenir et fortifier les liens de parenté qui nous unissent à la France. Mais nous devons concentrer notre allégeance politique et nos aspirations nationales sur le sol du Canada. [2]

Que penser, alors du séparatisme ? Bourassa écrit d'une plume à la fois sympathique et détachée :

Quelques-uns de nos compatriotes envisagent avec bonheur le jour où nous reconstituerons en Amérique, de droit comme de fait, une nouvelle France, un Etat libre où notre race dominera sans partage. C'est assurément là un rêve légitime et attrayant ; et le travail des siècles peut le réaliser plus rapidement que les apparences ne l'indiquent. Mais c'est

(1) Pages 10 et 11, *Le Patriotisme Canadien-Français*, la Cie de Publication de la Revue Canadienne. Montréal, 1902.

(2) Page 13, ibidem.

encore un rêve ; et ce qu'il faut faire, c'est le devoir du moment.

Le meilleur moyen de conserver nos traditions nationales et de préparer notre avenir, quel qu'il soit, ce n'est pas de vivre dans les souvenirs d'hier et les aspirations de demain, mais d'exécuter fidèlement le travail de la journée. [1]

Retenons que dès 1902, pour Bourassa, le séparatisme n'est qu'un rêve : à moitié souvenir d'hier, à moitié aspiration de demain... Mais le vrai devoir du moment, c'est de collaborer loyalement avec nos associés :

Nous sommes les voisins et les associés d'une majorité anglaise. Nous ne voulons pas que nos concitoyens resserrent les liens qui nous attachent à l'Angleterre, ni qu'ils rompent à leur avantage l'équilibre des deux races au Canada. En retour, nous ne devons pas blesser leur sentiment national et leurs justes susceptibilités en désirant un rapprochement politique vers la France ou une rupture de la Confédération canadienne. Restons solides sur le terrain où les circonstances de l'histoire nous ont placés. Résistons fermement à l'absorption politique du Canada dans l'Empire et à l'extinction de notre nationalité au Canada. Respectons la foi que nous avons jurée à l'Angleterre et à la majorité anglo-canadienne : c'est le meilleur moyen de leur faire respecter leur propre parole.

Il importe à notre sécurité de convaincre les Anglo-Canadiens d'un fait d'ailleurs indéniable : c'est que ce n'est pas à titre de Français mais à titre de Canadiens que nous ne voulons pas nous rapprocher de l'Angleterre et assumer des obligations nouvelles dans son Empire. [2]

---

(1) Page 13, ibidem.
(2) Pages 13 et 14, ibidem.

A remarquer cette notation, sur un thème qu'il orchestrera plus tard, mais qui exprime à la fois sa fierté et son goût de la mesure :

> C'est du reste, sur ce terrain de la nationalité que se manifestent les excès dangereux que j'ai signalés tantôt : l'avilissement en face des Anglais, la haine et l'injure dès qu'ils ont le dos tourné. L'instinct de race est, comme tous les instincts naturels, un puissant moyen d'action individuelle et sociale ; mais, comme les autres instincts, il doit être contrôlé et tempéré par la raison. Sinon, il peut conduire à des erreurs funestes et devenir l'agent le plus efficace de notre désagrégation nationale. [1]

Bourassa maintient son attitude

La Ligue Nationaliste est fondée en 1903. Henri Bourassa expose son programme à Québec le 8 décembre, puis à Montréal le 21 février 1904. Il commence par affirmer qu'il ne s'agit pas d'un "mouvement de race", mais avant toutes choses d'une protestation contre l'impérialisme britannique. Il a d'ailleurs défendu les mêmes idées dans les provinces anglaises, et trouvé des partisans jusqu'à Toronto. Le discours de Québec se termine par l'envolée suivante :

> Et soyons convaincus d'une chose, c'est que nous n'avons pas besoin d'avoir peur d'affirmer nos principes et nos idées, et que vous trouverez un nombre considérable de Canadiens d'origine étrangère à la nôtre, ne parlant pas la même langue que nous, ne pratiquant pas la même foi, mais qui sont unis avec nous dans un sentiment commun d'attachement à notre patrie commune, fiers de son

(1) Page 14, ibidem.

passé, prêts à garder sur cette terre libre du Canada les meilleures traditions des deux grandes races qui lui ont donné naissance, prêts à oublier dans un attachement commun, dans un commun dévouement à la gloire de notre pays, les querelles et les guerres du passé, prêts à s'unir dans une union pacifique non pas pour oublier nos différences intimes, non pas pour oublier ce qui fait le caractère distinctif de notre race, non pas pour perdre notre langue, non pas pour perdre l'homogénéité de notre race, mais pour nous unir dans une alliance fructueuse et féconde sans laquelle ce pays n'aura pas d'avenir, sans laquelle le Canada n'atteindra pas les destinées auxquelles la Providence l'a manifestement préparé.

En 1905, le Parlement canadien organise les Territoires du Nord-Ouest en provinces (Saskatchewan et Alberta). Après avoir voulu donner justice aux minorités, Laurier cède devant Sifton et l'opinion anglo-protestante. Bourassa, au Parlement et dans le Québec, défend la thèse catholique et canadienne-française. En résumé, dit-il aux députés anglo-canadiens, l'Ouest est promis à un immense avenir ; si vous voulez qu'il soit canadien, rendez-le attrayant aux Canadiens français. Bourassa voit "avec douleur" se développer dans le Québec "le sentiment que le Canada n'est pas le Canada de tous les Canadiens". On nous rend provincialistes malgré nous ; mais Bourassa résiste à cette tendance et donne toujours la primauté au sentiment canadien.

Remarquons que plusieurs adversaires de Bourassa le combattaient au nom de "l'autonomie provinciale", c'est-à-dire des droits exclusifs des provinces en matière d'enseignement — y compris, à leurs yeux, le droit de brimer les minorités. Il haussait

alors le ton, portait sur la Confédération des jugements sévères, mais refusait à la fois d'attaquer le principe de l'autonomie provinciale et de se replier sur la province de Québec. Ainsi en 1912, lors de la nouvelle affaire du Nord-Ouest, on trouvera sous sa plume ou dans ses discours des affirmations de ce genre :

> Français, nous avons le droit de l'être par la langue ; catholiques, nous avons le droit de l'être par la foi ; libres, nous avons le droit de l'être par la constitution ; *Canadiens, nous le sommes avant tout ;* britanniques, nous avons autant le droit de l'être que qui que ce soit. Et ces "droits", nous avons le droit d'en jouir dans toute l'étendue de la Confédération. [1]

Même plongé dans la plus vive indignation, Bourassa se proclame "Canadien avant tout". Et son amertume, qui s'exprime pendant des pages et des pages, ne l'accule jamais à la solution sécessionniste.

Durant la guerre

En pleine guerre, avec une insistance qu'on trouvera peut-être monotone, l'orateur réaffirme que "le Canada doit transmettre aux générations à venir de son peuple les avantages inappréciables de sa double origine..." Car

> Rien n'est plus stérile, rien n'est plus faible et grotesque à mes yeux que d'attiser les haines de races et de baser sur les erremements des individus, quelque nombreux et puissants

(1) Page 33. *Pour la Justice*, discours prononcé au Monument National le 9 mars 1912. — Imprimerie du *Devoir*, Montréal. Les soulignés sont de nous.

> qu'ils paraissent pour l'instant, le jugement qu'on doit porter sur toute une race.
>
> Le nationalisme canadien, tel que nous l'entendons, tel que nous le prêchons, tel que nous le pratiquons, est aussi opposé à l'exclusion d'une race au profit de l'autre qu'à la subordination des intérêts de la nation canadienne à ceux de la Grande-Bretagne, de la France, ou de tout autre pays britannique ou étranger. [1]

Ces affirmations sont à double tranchant: Bourassa y défend d'abord les droits des siens (et les "siens", il l'a déjà écrit, ce sont les Canadiens français) ; mais il choisit toujours de le faire en des termes qui valent pour tous.

Il s'inspire du même esprit, qu'il parle français ou anglais et ce serait facile à démontrer (2). Même quand son sujet l'amène à manifester les plus grandes duretés aux Anglo-Canadiens (3) il n'y a jamais un ton de rupture, il dénonce les "préjugés raciaux" où qu'il les trouve (y compris dans son auditoire qu'il lui arrive de rabrouer). Il porte des coups au prétendu *fair play* britannique, va presque jusqu'à identifier anglais et protestantisme, français et catholicisme ; ses résumés historiques tendent au réquisitoire contre les Britanniques, il prêche "la résistance

---

(1) *Le Devoir, son origine, son passé, son avenir.* — Discours au Monument National, le 14 janvier 1915.

(2) Cf. par exemple, *French and English*, recueil d'articles, et *Ireland and Canada*, conférence prononcée à Hamilton à l'occasion de la St-Patrice (deux plaquettes imprimées au *Devoir*, en 1914).

(3) Cf. *La langue française au Canada*, discours au Monument National le 19 mai 1915. Il y compare couramment, en pleine guerre contre l'Allemagne, les persécuteurs ontariens aux Prussiens, et reprend la question du sénateur Landry : de savoir "si la Confédération a été un pacte d'honneur ou un piège d'infamie". Il exalte la langue française avec lyrisme, etc.

à la domination anglo-canadienne", c'est l'exaspération du temps de guerre et du règlement XVII, mais Bourassa ne se laisse pas arracher sa conviction de base :

> Pour nous, Messieurs, vous savez à quelle enseigne nous logeons. Canadiens, avant d'être Français ou Britanniques, nous voulons la paix, la liberté, la grandeur du Canada, avant celles de toute autre nation. Nous aimons la France, nous admirons l'Angleterre ; mais nous croyons que notre premier devoir appartient à la patrie où Dieu nous a fait naître, où six générations nous attachent au sol.
>
> C'est sur ce terrain solide que nous avons livré nos premiers combats contre l'impérialisme britannique. C'est sur le même terrain que nous résistons à l'affolement du jour. C'est là que vous nous retrouverez demain et toujours. [1]

Sans doute il le proclame contre l'impérialisme, contre la "fureur tyrannique et tracassière" des persécuteurs ontariens. Mais il n'oublie pas de le réaffirmer. Ses sentiments de l'époque ne le font pas dévier de la route qu'il s'est tracée. Et quand éclate le drame de la conscription, n'est-il pas émouvant de l'entendre dire, en dépit de tout, comme sourd à ce qu'il perçoit par ailleurs, comme enfermé dans son idéalisme et son rêve de canadianisme :

> J'appartiens à l'école, moins nombreuse qu'on ne le pense, qui voit plus d'avantages que d'inconvénients dans la co-existence des deux races au Canada. Avec un nombre plus restreint encore, j'estime que le Canada tout entier bénéficiera de cette situation et recevra des deux races le maximum de leur apport au patrimoine politique, intellectuel et moral de

(1) Pages 39 et 40. *Le Devoir et la guerre.* Le conflit des races. — Discours au banquet des "Amis du Devoir", le 12 janvier 1916.

la nation, dans l'exacte mesure où chacune d'elles restera le plus complètement elle-même, avec ses facultés propres, son tempérament, ses attributs, son héritage intellectuel. La nation canadienne n'atteindra ses suprêmes destinées, elle n'existera même, qu'à la condition d'être bi-ethnique et bilingue, et de rester fidèle au concept des Pères de la Confédération: la libre et volontaire association de deux peuples, jouissant de droits égaux en toutes matières. [1]

"En dépit des désenchantements"...

Le jugement le plus dur sur la Confédération, c'est quatre ans plus tard qu'il le formulera. "L'oeuvre, dira-t-il alors, a lamentablement avorté", tant pour l'évolution extérieure (impérialisme) que pour la paix intérieure. Il détaille avec amertume les circonstances de l'échec. On croirait que, blessé par l'expérience, il va modifier son credo politique. Mais il se reprend en dernière page :

> En dépit des désenchantements du passé et des sombres perspectives d'avenir, il faut penser et agir comme s'il était encore possible de faire une patrie canadienne, de créer un patriotisme national. Quelle que soit la destinée prochaine ou lointaine du Canada et de la province de Québec, tout effort persévérant pour maintenir ou faire revivre les conditions de l'accord de 1865 aura sa pleine valeur. [2]

Il consent à aller jusqu'au doute, et alors il livre le fond de sa pensée, qui est, si je puis dire, la méthode des idéalistes lucides : "faire comme si", agir comme si, malgré la pression des faits, le rêve demeurait

---

(1) P. 20, *La Conscription*, Editions du Devoir, Montréal, 1917.
(2) Pages 78, *La presse catholique et nationale*, Imprimerie du *"Devoir"*, Montréal, 1921.

viable – et c'est du reste la seule façon de le faire vivre.

Nous ne reproduirons pas pour l'instant de textes postérieurs. Après 1923 ils surabondent, et sont d'ailleurs plus connus (1). Ce serait le moment de nous demander si Bourassa n'a pas subi l'influence de Laurier bien plus qu'on ne l'a reconnu. Nous sommes mal armés pour cette recherche et nous ne pouvons que déplorer une fois de plus l'absence d'études approfondies sur le mouvement des idées au Canada français.

— II —

Pourtant, avant de quitter cet aspect de la pensée bourassiste, nous devrons nous attarder un moment sur un incident qui nous paraît extrêmement révélateur. Il remonte à 1904, c'est-à-dire à l'époque de la Ligue Nationaliste.

Bourassa vient de tenir des assemblées pour expliquer les buts de la Ligue, dont il est le porte-parole et à l'oeuvre de laquelle il s'identifie. Là-dessus J.P. Tardivel, directeur de la *Vérité*, entreprend dans son journal de dissiper tout "malentendu". Il écrit :

> Nous ne nous faisons pas d'illusion : le nationalisme de la Ligue n'est pas notre nationalisme à nous. Nous l'avons déjà dit assez clairement en publiant le programme de la nouvelle organisation, au mois de janvier dernier.
>
> Notre nationalisme à nous est le nationa-

(1) Bourassa en a groupé plusieurs dans une brochure de 1930 : "Le *Devoir, ses origines, sa naissance, son esprit*". Aux éditions du *Devoir*, Montréal.

lisme *canadien-français*. Nous travaillons, depuis 23 ans, au développement du sentiment national *canadien-français* : ce que nous voulons voir fleurir, c'est le patriotisme *canadien-français* ; les *nôtres*, pour nous, sont les *Canadiens-français* ; la *patrie*, pour nous, nous ne disons pas que c'est précisément la province de Québec, mais c'est le *Canada français;* la nation que nous voulons voir se fonder, à l'heure marquée par la divine Providence, c'est la nation *canadienne-française*.

Ces messieurs de la Ligue paraissent se placer à un autre point de vue. On dirait qu'ils veulent travailler au développement d'un sentiment *canadien*, indépendamment de toute question d'origine, de langue, de religion.

Nous estimons que notre oeuvre à nous, Canadiens français, c'est de défendre et de développer notre propre nationalité. Les autres éléments qui composent la population du Canada sont bien en état de se défendre et de se développer sans notre concours. [1]

Ainsi donc, celui qui sera considéré plus tard comme le chef du nationalisme canadien-français se fait d'abord accuser de déviationisme ; celui qui l'attaque est un vieux patriote militant. Bourassa va-t-il encaisser le coup ?

Il rend hommage à Tardivel, défenseur courageux de la nationalité canadienne-française contre les "anglicisants" et les "gallicisants". Mais, ajoute-t-il, "cette lutte prolongée a développé chez lui une méfiance exagérée à l'endroit de ceux qui conçoivent autrement que lui le patriotisme et le sentiment national". Quelle est donc sa conception à lui, Bourassa ? Il écrit:

La Ligue Nationaliste et son organe veulent incontestablement "travailler au développement d'un sentiment canadien"; mais loin

(1) *La Vérité*, 1er avril 1904, page 5.

de vouloir développer ce sentiment "indépendamment de toute question d'origine, de langue, de religion", la Ligue Nationaliste proclame hautement que la dualité d'origine, de langue et de religion du peuple canadien doit être reconnue et conservée. Elle en fait même un des articles de son programme :

"Maintien absolu des droits garantis aux "provinces par la constitution de 1867 dans "l'intention de ses auteurs. Respect du princi- "pe de la dualité des langues et du droit des "minorités à des écoles séparées". [1]

Mais la Ligue Nationaliste — c'est-à-dire, dans le cas présent, Bourassa — entend couronner le patriotisme canadien-français par un patriotisme "plus général" :

Nous aussi, nous voulons "défendre et développer notre propre nationalité"; mais nous estimons que ce n'est là qu'une partie de notre oeuvre ; nous croyons que ce développement particulier peut et doit s'opérer concurremment avec le développement d'un patriotisme plus général qui nous unisse, sans fusion, "aux autres éléments qui composent la population du Canada". Nous ne pensons pas, comme M. Tardivel semble le dire, que les autres éléments aient besoin de nous pour se développer. Mais nous considérons que le Canada tout entier est notre patrie, qu'il nous appartient au même titre qu'aux autres races. Nous voulons y jouer notre rôle, apporter notre pierre à l'édifice national, nous y ménager la place qui nous revient de droit ; et nous croyons que pour atteindre ce but, nous devons chercher un terrain où "les autres éléments" trouvent place avec nous. [2]

Bourassa résume en termes fort nets la pensée de la Ligue, c'est-à-dire la sienne propre :

Notre nationalisme à nous est le nationa-

(1) *Le Nationaliste*, 3 avril 1904, page 2.
(2) Ibidem.

> lisme canadien, fondé sur la dualité des races et sur les traditions particulières que cette dualité comporte. Nous travaillons au développement du patriotisme canadien, qui est à nos yeux la meilleure garantie de l'existence des deux races et du respect mutuel qu'elles se doivent. Les *nôtres*, pour nous comme pour M. Tardivel, sont les Canadiens français; mais les Anglo-Canadiens ne sont pas des étrangers, et nous regardons comme des alliés tous ceux d'entre eux qui nous respectent et qui veulent comme nous le maintien intégral de l'autonomie canadienne. La patrie, pour nous, c'est le Canada tout entier, c'est-à-dire une fédération de races distinctes et de provinces autonomes. La nation que nous voulons voir se développer, c'est la nation canadienne, composée des Canadiens français et des Canadiens anglais, c'est-à-dire de deux éléments séparés par la langue et la religion, et par les dispositions légales nécessaires à la conservation de leurs traditions respectives, mais unies dans un attachement de confraternité, dans un commun attachement à la patrie commune. [1]

Laurier et M. Louis Saint-Laurent, à quelques expressions près, eussent pu signer cette page, et peut-être aussi Cartier. Mais la vie politique de Bourassa lui donne un contexte auquel il faut prendre garde.

Quand Bourassa se proclame d'abord Canadien, notons que son canadianisme ne flotte pas entre ciel et terre : il n'y a pour lui que deux façons de le pratiquer, l'une française, l'autre anglaise. Il n'est pas un "fusioniste"; il est d'ailleurs assez clairvoyant pour se rendre compte que le "fusionisme" jouerait au bénéfice du groupe le plus fort par le nombre et

---

(1) Ibidem. — Tardivel ne fut pas convaincu. Il apporta, dans la *Vérité* du 15 mai et du 1er juin 1904, des objections dont certaines n'ont pas cessé d'avoir du poids.

la richesse. Le nationalisme canadien prend donc appui, dans sa conception, sur deux nationalismes culturels solidement enracinés et encadrés. **La patrie,** pour lui, c'est le **Canada tout entier,** oui ; mais le Canada est **une fédération de races distinctes et de provinces autonomes.** Il croit à la nation canadienne, mais la voit composée de Canadiens français et de Canadiens anglais, **c'est-à-dire de deux éléments séparés** (le mot est fort) **par la langue et la religion, et par les dispositions légales nécessaires à la conservation de leurs traditions.** Le patriotisme canadien n'est donc pas un reniement mais un dépassement de l'amour qu'on porte aux siens ; le patriotisme canadien unit deux entités très différentes l'une de l'autre, qui se rejoignent **dans un commun attachement à la patrie commune.** Bref, Bourassa se proclame d'abord Canadien, mais pas Canadien tout court. Il croit au patriotisme "à trait d'union", il ne croit même qu'à cela. Canadien est le dénominateur commun d'êtres qui ne sont pas de simples dénominateurs. Canadien et canadien-français, canadien et canadien-anglais sont des réalités organiquement rattachées l'une à l'autre. Canadien c'est, avant toutes choses, l'acceptation d'un groupe par l'autre groupe, avec les sacrifices légitimes que tout mariage comporte nécessairement.

— III —

De sorte qu'en pratique, dans sa vie active, on verra Bourassa mener, et avec quelle ardeur, les luttes des nationalistes canadiens-français. Il le fera en toute logique : sa définition même du nationalisme canadien l'y contraint. Il s'intéressera donc à la poli-

tique provinciale. Dans la mesure où les questions économiques le retiennent (et cette mesure est faible ; en ce domaine il n'est pas un novateur, il accepte à peu près les idées très pauvres de son époque), dans cette mesure donc il voudra travailler à l'avancement économique des siens. Quand il parle d'autonomie provinciale, il n'a jamais l'accent d'un Mercier ou d'un Groulx, mais il n'accepte pas d'amoindrissements de l'Etat du Québec [1]. Il a donné le meilleur de lui-même, au moins jusqu'à 1923, à la défense de la langue ; et lorsqu'une lassitude l'envahit, il n'abjure ni sa défense des écoles françaises ni son amour passionné de la langue française. Il est habité par une fierté ombrageuse ; aucune force, sauf l'Eglise, et ses propres convictions, ne l'a jamais plié ; il prétend qu'on l'accepte comme il est, et il est Canadien français, et il se sent solidaire des siens. Quelques-uns de ses plus beaux mouvements oratoires expriment précisément son refus de plier l'échine devant la majorité : il est patriote canadien-français parce qu'il écarte de sa vie toute lâcheté, toute mesquinerie. C'est un sentiment noble : il n'y met ni âpreté ni mesquinerie. Mais que son groupe soit vilainement attaqué, il éprouve alors un frémissement de tout son être, on en perçoit l'écho dans la prose un peu refroidie de ses brochures.

Il est de son milieu, il l'accepte, il l'aime quoiqu'il le juge et le fustige. La petitesse de nos poli-

(1) A ce sujet, sa clairvoyance (d'ailleurs partagée par Laurier) lui fait repousser en principe l'idée de subsides fédéraux pour asseoir le budget provincial. Bourassa voyait plus loin que les autonomistes de son temps.

ticiens n'a jamais été flagellée aussi durement que par lui. Nos indigences intellectuelles, cette odeur de rance qu'exhalent tous les petits milieux provinciaux, il les flaire chez nous, et de toute évidence elles l'écoeurent. Les affaires du Canada français, il les aime, comme chacun aime sa famille, mais je crois qu'il les trouve assez étroites. Il donne toujours l'impression d'un gaillard qui voudrait s'élancer dans le vaste monde ; son domaine, ce sont les larges synthèses, et il ne se trouve jamais aussi à son aise que dans la politique internationale. Mais là il se heurte à la Grande-Bretagne. En un sens, si engagé qu'il soit, l'homme Bourassa garde toujours, devant les causes temporelles qu'il défend, une liberté de grand seigneur : il n'en est pas l'esclave, il consent à les défendre ; d'où cette désinvolture du ton, ce naturel irrespect des gloires usurpées même quand elles appartiennent à son groupe, et ce qu'il y a dans son oeuvre de perpétuellement inattendu. Oui, il a l'esprit universel, il se passionne pour les affaires du monde, mais ne peut les rejoindre qu'en passant par Londres, où notre voix de colonie est étouffée. Ici encore, la fierté me paraît, sentimentalement, à l'origine du refus que tout son être oppose à l'impérialisme (comme à l'annexion aux Etats-Unis).

La tradition canadienne-française était antiimpérialiste : c'est donc dans Québec que Bourassa trouve le gros de ses troupes. Il s'entend bien là-dessus avec les nationalistes canadiens-français. Mais la conquête de l'indépendance canadienne tend à devenir, sur le plan humain, son premier mobile, et cela l'invite à se rapprocher du Canada anglais. Il se rend compte que nous ne saurions conquérir l'indépendance si nous

passons notre temps à nous manger le nez entre Canadiens français et Canadiens anglais : l'émancipation implique un fort degré d'unité canadienne. Ici commence peut-être sa séparation d'avec les nationalistes canadiens-français qui ne sont que cela ou qui sont principalement cela.

Certes, la vie nous plonge dans les contradictions. Il voulait unifier tous les Canadiens et doit consacrer beaucoup de son énergie à des batailles entre Canadiens : par exemple sur l'impérialisme, les Anglo-Canadiens ne le suivent qu'avec un grand retard et sa franchise assez cavalière, son tempérament belliqueux, les blessent, sa lutte pour "l'égalité des races" lui vaut des adversaires farouches dans toutes les provinces. Mais nous avons vu qu'il garda inébranlablement son inspiration canadienne.

Citons à ce sujet un passage caractéristique, qui date de 1905. Bourassa défend le sort des minorités franco-catholiques de l'Ouest. Son exposé magnifique tombe sur une Chambre hostile. Après des interruptions, ces mots lui échappent : **"Je sais que mes paroles seront vaines..."** Il flaire l'échec. Il en connaîtra d'autres, sur le même sujet ; car si son éloquence intéresse vivement les Anglo-Canadiens, elle ne les convainc jamais. Est-ce que, chez un homme d'action, l'autonomisme à fond, et même le séparatisme, ne se présentent pas naturellement à l'esprit après des échecs pareils ? Quand les faits auront prouvé à ce grand nerveux que ni au Manitoba ni en Saskatchewan ni en Alberta ni en Ontario ni au Nouveau-Brunswick nos minorités ne peuvent obtenir pleine justice, n'éprouvera-t-il pas la tentation de rompre avec le régime fédératif? Or jamais Bourassa

ne semble avoir sérieusement envisagé cette hypothèse. Quelle que soit la force de son affirmation canadienne-française, il a choisi d'être canadien, il ne voit pas comment il pourrait ne plus l'être. Avec le même accent d'indicible fierté, comme une bête de race qui se cabre dès qu'on veut lui passer le mors, il réclame toujours un pays autonome, un pays vraiment bilingue où les religions seront vraiment libres, toujours on lui ferme la porte au nez, mais toujours il s'obstine dans sa double volonté. Il explique ses échecs et il recommence. On n'a jamais été canadien avec autant de conscience et d'obstination.

Même il se tournera farouchement contre ses disciples ou ses alliés du nationalisme exclusivement canadien-français, quand ceux-ci, tirant des conclusions de ses échecs répétés et de son peu d'action sur les Anglo-Canadiens, pencheront vers l'isolement ou le séparatisme.

— IV —

Avant d'aborder cette période de crise, il nous reste pourtant à examiner sommairement un autre aspect de la question.

Bourassa fut toujours un esprit très religieux, un libéral ultramontain, que Laurier qualifiait de "castor rouge". Les problèmes moraux l'ont intéressé dès sa jeunesse, mais plus il allait et plus il leur accordait la première place.

Nous disposons d'assez peu de documents pour analyser dans sa source un sentiment aussi intime et aussi profond. Nous ignorons dans quelle mesure des deuils familiaux, des malheurs individuels, la fatigue qui accompagne nécessairement une large activité pu-

blique et en fait ressortir la vanité, la conscience des responsabilités déjà encourues, sans compter d'autres facteurs encore plus personnels comme une tendance au scrupule, ont pu aviver son inquiétude religieuse et l'aiguiser peut-être jusqu'à l'angoisse. Ici, plutôt que d'échafauder des hypothèses, nous préférons avouer que nous savons peu de chose.

Mais nous trouvons dans ses écrits les traces de cette préoccupation sans cesse plus envahissante, d'une pensée morale et religieuse toujours plus affinée et nourrie de vie intérieure.

La langue et la foi

Dans un esprit comme celui de Bourassa, les questions de langue et de foi ne sont jamais séparées. D'abord la foi est partout chez elle. Puis les conditions mêmes de la vie française en Amérique impliquent entre les deux un lien à la fois accidentel et vigoureux.

Bourassa avait plusieurs fois rencontré le problème. On le trouve au centre de son fameux discours de Notre-Dame : il faut une vie intérieure déjà intense et une doctrine bien établie pour s'exprimer avec cette souveraine aisance, sans une seule fausse note et au cours d'une improvisation, sur un sujet aussi complexe. [1]

La thèse de Bourassa, exprimée en termes froids, revient à ceci : "L'Eglise catholique, précisément parce qu'elle est catholique, n'est et ne sera jamais l'Eglise d'une époque, d'un pays, d'une nation... Mais si l'Eglise ne peut être la chose d'une race ou d'une

(1) On peut le relire, avec les documents annexés, dans l'*Hommage à Henri Bourassa* publié par *Le Devoir* du 25 octobre, 1953.

nation, elle les reconnaît toutes, les respecte et les protège également — les victorieuses et les vaincues, les fortes et les faibles, les riches et les pauvres". Elle consent à s'y adapter mais "ne peut être ni française ni anglaise. Elle ne peut non plus asservir une race à l'autre".

"Lier la cause de l'Eglise à celle de la race et de la langue française au Canada serait une erreur. Faire de l'Eglise un instrument d'assimilation anglo-saxonne serait également absurde et odieux". [1]

Pourtant il se trouve que chez nous la langue est gardienne de la foi : Bourassa l'établit en 1918 dans une brochure dont les arguments nous sont devenus familiers [2], mais il les expose avec une grande prudence de langage et d'infinies précautions. Les limites de la thèse sont aussi fermement indiquées que la thèse elle-même. Il n'en reste pas moins que pour lui la langue francaise — "la vraie langue française" — est un "véhicule de la foi": il l'exalte dans des pages où éclate son amour de la clarté, de l'ordre, des valeurs rationelles et cérébrales ; sans doute, à côté de "la vraie" il y a l'autre qui, depuis deux siècles fut "la langue du mal et de l'Esprit du mal, la langue de l'enfer et de Satan. **Corruptio optimi pessima**" [3]. Mais nous avons échappé à cette contamination. Aussi, "notre tâche à nous, Canadiens français, c'est de pro-

(1) *Le Devoir*, 20 juillet, 1910.

(2) *La langue gardienne de la foi* : Bibliothèque de l'Action française, Montréal, 1918.

(3) Ibidem, pp. 41-45. Inutile de rappeler que cette façon de voir est traditionnelle chez nous ; nous l'avons empruntée aux catholiques français du 19e siècle ; Bourassa l'a trouvée chez Louis Veuillot, son auteur de chevet, qu'il cite abondamment, et dont l'enthousiasme parait ici assez défraîchi.

longer en Amérique l'effort de la France chrétienne ; c'est de défendre contre tout venant, le fallut-il contre la France elle-même, notre patrimoine religieux et national". Ce patrimoine demeure "le foyer inspirateur et rayonnant" de "toute l'Amérique catholique". Nous sommes "seuls à pouvoir remplir (cette tâche) en Amérique" [1]. Nous la remplirons à condition de garder la langue pure et, surtout, la foi vivante. — L'ensemble de ce texte est dans la ligne du discours de Notre-Dame ; pourtant il en pousse plus loin les conclusions, il tend à accorder plus de valeur propre à la langue et Bourassa sentira plus tard (1935) le besoin d'en désavouer quelques pages, quoique l'ensemble soit solidement pensé et empreint de charité pour les nationalités dont il lui arrive de parler. (A ce sujet d'ailleurs, quelles que soient ses violences de langage contre les impérialistes, les gouvernements persécuteurs ou les prélats assimilateurs, je ne me souviens pas avoir lu sous sa plume de jugements sans appel contre tel ou tel groupe ethnique. Il n'existe pas de "races" que Bourassa déteste, ni contre lesquelles il tente de soulever le préjugé).

L'évolution

Durant les années qui suivent immédiatement la guerre, (est-ce une illusion ?) il nous semble que la pensée de Bourassa s'inspire plus directement et plus littéralement de la parole des Papes. Le conflit universel l'a-t-il écoeuré de toutes les références temporelles, et aurait-il trouvé dans les appels à la paix de Benoit XV une inspiration particulièrement cha-

(1) *Ibidem*, pp. 49-50.

leureuse ? Ses divergences avec une partie de l'épiscopat sur les problèmes de guerre, c'est-à-dire sur un sujet où les catholiques sont libres, l'auraient-elles inquiété lui-même, et lui auraient-elles fait éprouver le besoin d'un appui plus immédiat chez le chef de la catholicité ? Il ne saurait s'agir, chez l'ultramontain de toujours, que d'une question d'accent, mais nous croyons reconnaître chez lui une méditation plus acharnée des textes pontificaux.

Son esprit n'a cessé de s'enrichir, il est plus inquiet de doctrines, sa connaissance de l'histoire lui fournit des précédents, des avertissements. Il s'isole davantage et poursuit sa route propre.

Et puis il s'est produit un fait, sur lequel Bourassa lui-même s'est expliqué à diverses reprises depuis et qui a comme polarisé toutes ses craintes : l'audience privée avec Pie XI durant son voyage à Rome en 1926. [1] Il ne faut ni en minimiser, ni en surfaire l'importance. Le fondateur du *Devoir*, le créateur d'un nouveau nationalisme, écoute durant une heure "une conférence sur ce qu'il y a de légitime et d'illégitime (dans) le nationalisme contemporain". Ce fut très certainement un choc ; mais Bourassa était prêt à entendre ce que le chef de la chrétienté lui a dit : nous le constaterons dans un instant par un texte de 1920, et c'est encore un domaine où il serait facile de multiplier les citations. Néanmoins, après cette longue et forte entrevue, Bourassa s'estimera chargé d'une mission précise.

---

(1) En 1935 : "la meilleure et la plus forte leçon de ma vie". En 1944 : "L'audience fut calme..." ; "je n'ai pas besoin de vous dire que je suis sorti de là raffermi, réconforté, éclairé pour le reste de mes jours."

— V —

Le premier signe de division avec ses disciples, nous le trouvons dans un article de 1920 :

> ... On ne saurait trop répéter que la lutte pour la langue et la culture française, légitimes en soi, n'est qu'*accessoire* et subordonnée à la lutte pour la foi et le droit paternel. On ne saurait trop redire que la langue française et les traditions canadiennes-françaises doivent être conservées surtout parce qu'elles constituent de précieux éléments de l'ordre social catholique. Certains défenseurs très ardents de la langue semblent l'oublier ; ou du moins leurs activités un peu étroites tendent à obscurcir ces notions dans l'esprit du peuple. [1]

Ce texte me semble révélateur. En somme, il ne contredit rien du Bourassa antérieur (sauf le mot accessoire, que j'ai souligné), mais il montre comme l'accent se déplace. La lutte pour la langue et la culture française sont "légitimes en soi"; retenons-le, car ces mots ne sont pas écrits par distraction ou par concession ; Bourassa croit à la légitimité des luttes qu'il a menées. Seulement, il leur accorde moins d'importance en vieillissant. Car il regarde leur objet comme subordonné à la lutte pour la foi et le droit paternel (allusion évidente aux campagnes contre le règlement XVII en Ontario). Il va jusqu'à la déclarer "accessoire", ce qui lui enlève toute valeur propre ; langue et traditions doivent être conservées, **"surtout"**, parce qu'elles aident à soutenir "l'ordre social catholique"; elles n'ont qu'une valeur d'étai, surtout. Il y a derrière ces mots une

(1) *Le Devoir*, 9 novembre, 1920.

conception religieuse que j'ai baptisée jadis d'un mot passe-partout, jansénisme, et qui consiste à diminuer la valeur propre de la créature, à ne lui reconnaître de richesse qu'en fonction directe du Créateur. Ici Bourassa se sépare non seulement des nationalistes canadiens-français, mais de tous les chrétiens qui reconnaissent une splendeur dans la créature elle-même, et sans nier la référence essentielle, ne ramènent pas la créature à une simple référence. Il ne s'agit bien entendu que de tendances. — Enfin, il y a du mépris dans l'allusion aux "activités un peu étroites"; distance de l'homme occupé à de vastes problèmes et qui trouve que les choses du Canada français ne sont pas le bout du monde.

Dans un autre article de la même époque, voici une formule également significative. Bourassa parle de l'Eglise, comme force internationale. Il cite alors Charles Maurras, mais fait précéder sa citation d'un jugement catégorique :

> Un incroyant, imbu de nationalisme amoral et outrancier... [1]

Ceci nous mènerait au problème de l'influence exercée par Maurras sur le nationalisme canadien-français en général et sur l'*Action française* (de Montréal) en particulier. Je la crois plus mince qu'on ne l'a pensé et que ne l'a cru Bourassa lui-même. Mais il est vrai que les intellectuels nationalistes passèrent alors par un engouement maurassien, qu'ils lurent l'*Action française* (de Paris) avec ferveur parce qu'ils

(1) Reproduit dans *La presse catholique et nationale* ; Imprimerie du *Devoir*, Montréal, 1921.

y trouvaient, dans une langue magnifique, des raisons de croire en la civilisation française, et que chez certains cela alla jusqu'à l'envoûtement. Il est remarquable que Bourassa ait flairé dès le début ce qu'il y a chez Maurras d'achrétien et d'excessif. Il a réagi avec une sorte de fureur sacrée contre ce qui lui apparaissait dès lors comme une déviation du sens religieux, contre un positivisme du catholicisme de droite.

On imagine ce que cela deviendra lorsqu'il croira reconnaître dans l'*Action française* (de Montréal) un appel au séparatisme (1). Alors d'anciens disciples non seulement s'émancipent — et malgré sa noblesse de caractère il se peut qu'il en ait souffert, — mais ils se dirigent vers une solution qu'il avait écartée dès 1904, contre Tardivel. Seulement le temps a passé. Un Bourassa vieilli, tendu, un peu crispé dans sa foi, se trouve en face d'hommes plus jeunes, dont il suspecte les sources d'inspiration. Les vagues intuitions de Tardivel sont devenues un système de pensée vaguement hérésiarque à ses yeux.

Rien d'étonnant dans la réaction de Bourassa. Le nationalisme canadien auquel il s'est consacré depuis le début, sa peur des révolutions (en d'autres termes, la peur de devenir un nouveau Papineau), la façon dont il entend l'exigence chrétienne, tout se conjugue chez lui pour repousser l'orientation nouvelle.

Oui, il a constaté "la banqueroute de la confédération", mais il n'a jamais voulu lâcher. Il se tient

(1) Qu'on relise l'enquête de 1922, sur *Notre avenir politique*. Elle n'est pas à proprement parler un appel à la sécession, mais elle contient, sans aucun doute, un ferment séparatiste.

par volonté, même aux heures du noir désenchantement, dans le sentiment d'une patrie canadienne. Il ne prend pas le séparatisme au sérieux. Il prend trop au sérieux le maurassisme de notre *Action française*. Alors, le 18 avril 1923, dans la deuxième de ses conférences sur *Le Pape, médecin social*, il passe à l'attaque. Il dénonce le "nationalisme immodéré" dont il trouve des traces jusqu'ici. Il poursuit en des termes que *Le Devoir* résume de la sorte :

> Pas d'antagonisme envers les autres groupes canadiens, pas de politique d'isolement pour le Québec, non, non. Trente ans d'études convainquent l'orateur qu'il n'y a rien de plus dangereux, de plus irréalisable que le séparatisme. Ce serait déchaîner la guerre civile, semer les divisions dans nos rangs, nuire aux autres groupes français d'Amérique, nous heurter à des forces qui nous écraseraient.
>
> Nous avons triomphé de l'assimilation en gardant à la lutte son caractère catholique, en maintenant le lien constant entre le droit de parler sa langue et de conserver sa foi. Pas de haine pour les autres catholiques, pas d'isolement de la tour d'ivoire, pas d'orgueil de race supérieure, pas de pharisianisme à la façon d'Israël qui a perdu ses droits pour avoir voulu accaparer Dieu. [1]

La nouvelle "poussée séparatiste" (nous avons vu que l'expression est trop vigoureuse) se produit *après* l'action bourassiste, après ses luttes en faveur des minorités, luttes dont il faut bien constater qu'aucune ne fut pleinement victorieuse, ou du moins ne l'était à ce moment car l'abrogation du Règlement XVII est postérieure. Les disciples, consciemment ou non, prennent acte des échecs et leur tendance au sépara-

(1) *Le Devoir*, 19 avril 1923, page 2.

tisme s'enracine dans le désespoir : je veux dire qu'ils ont, dans une large mesure, perdu foi dans la capacité de justice du régime confédératif, dans sa souplesse et finalement dans l'idée même du canadianisme, considéré comme une réalité exclusivement anglo-canadienne ; ils ne voient plus comment le Canada français pourrait vivre pleinement au sein du Canada ; et à la même époque ils sont convaincus que le Canada, absurdité géographique, et l'Empire britannique, tiraillé par des forces internes de désagrégation, ne sauraient survivre longtemps aux rajustements d'après-guerre. Mais Bourassa, lui, refuse toujours le désespoir. Il ne veut pas croire, profondément croire à la banqueroute de la Confédération, que pourtant il enregistre. Au surplus il estime la solution peu sérieuse, et en désaccord avec la réalité.

Il reprend l'exposé de sa pensée dans un discours plus large et plus mesuré, le 23 novembre 1923. Il note que peu de Canadiens sont vraiment canadiens et souligne le péril du provincialisme étroit et entêté. Sa dénonciation du séparatisme, "ni réalisable, ni souhaitable", est vive, précise et solide, mais sans rien de cavalier. Il réaffirme que nous sommes d'abord Canadiens, et définit une fois de plus les éléments de son nationalisme : l'un extérieur, la liberté, c'est-à-dire le refus de l'impérialisme britannique ; l'autre intérieur, un "juste équilibre entre les deux races". Et les deux questions demeurent liées : l'impérialisme ne sera vaincu que par "l'association des deux races-mères" — nous avons déjà vu que cela est capital dans la genèse sa pensée politique. En somme, son nationalisme demeure actif, vigilant et vigoureux, même sur le plan canadien-français ; mais

il en surveille davantage l'expression, et on le sent moins impliqué dans l'aventure. Il y a dans l'accent quelque chose de refroidi.

Pour des motifs religieux d'abord. Il me semble trouver à ce moment chez Bourassa un mélange d'intuition et d'illusion ; intuition du péril que représente le maurassisme, illusion sur l'influence que celui-ci exerce au Canada français : le maître s'enferme un peu dans sa tour d'ivoire, ses jugements deviendront plus absolus, un peu divorcés de la réalité, et en même temps il lui arrivera de détecter des dangers réels que ses contemporains, désormais plus engagés dans l'action, ne font qu'entrevoir.

Il faut reconnaître que par moments l'âpreté du ton, la mesquinerie réelle de certains nationalistes, des mouvements parallèles comme l'antisémitisme — pratiqué à fond par des hommes qui n'étaient d'ailleurs pas reliés au mouvement nationaliste —, et l'agressivité des plus jeunes semblaient justifier des condamnations rigoristes.

Mais on en arrivera à ce résultat en apparence paradoxal : d'un homme qui a fondé le nationalisme canadien (on sait en quels termes), qui ne cesse pas d'entretenir pour "les siens" un évident amour de préférence, et qui prend pour l'une de ses cibles favorites le mouvement nationaliste canadien-français. Dans cette perspective, l'attitude devant l'affaire de Providence ou les conférences de 1935 se trouve éclairée et expliquée.

— VI —

Car j'en arrive aux trois conférences de 1935 à la Palestre Nationale.

L'impression générale, à la lecture, [1] ne correspond pas exactement à celle que nous avions éprouvée comme auditeurs à l'époque. Nous vérifions une fois de plus que ce qui se communique dans un discours, ce ne sont pas tant les idées toutes nues que l'émotion de l'orateur.

L'accent a incontestablement changé, depuis l'époque où Bourassa défendait la cause du Canada français, et nous savons pourquoi ; n'y aurait-il pas chez lui, en outre, un goût pour les vérités impopulaires, une sorte de faiblesse pour les causes menacées ? L'homme que j'ai entendu à la Palestre ne se renie pas ; mais, effrayé par le bruit que font ses idées dans le milieu où il les a clamées, il se demande si ses attitudes passées ne contenaient pas des ferments dangereux, et il réexamine tout le dossier contre ses disciples.

Il fait d'abord le procès du nationalisme contemporain, de ce "nationalisme sauvage" qui, à l'époque, ne l'oublions pas, s'incarne dans Hitler et Mussolini. Dès le second paragraphe, il prononce le mot d'"hérésie", pour affirmer bientôt que le nationalisme n'en est pas une ; Bourassa le rangerait plutôt parmi les "vertus devenues folles" dont vient de parler Chesterton. Depuis le 16e siècle, écrit-il, "les doctrines qui s'écartent de la vérité catholique sont

(1) Nous avons en mains : (1) pour chacune des conférences, les résumés du *Devoir* (1er, 9 et 16 mai 1935; ils sont schématiques et anodins) et les notes manuscrites utilisées par Bourassa comme aide-mémoire; (2) Pour la conférence du 30 avril, sténographie inédite, revue et corrigée par l'auteur ; (3) pour la conférence du 15 mai, une sténographie inédite. — Les inédits cités dans cet article nous ont fort aimablement été prêtés par la famille de M. Bourassa.

plutôt d'aventureuses tendances d'esprit que la négation formelle d'une vérité dogmatique ou morale ou que l'affirmation positive d'une contre-vérité". Poussées à bout, elles aboutissent au rationalisme ou au naturalisme. Mais, écrit Bourassa avec une grande finesse psychologique :

> Elles suivent des voies tortueuses ; beaucoup de leurs adhérents s'attardent en route et cherchent un moyen terme entre l'erreur et la vérité. C'est ce qui les rend si difficiles à saisir ; c'est ce qui permet à beaucoup de catholiques qui en sont atteints de persister dans leur erreur ; n'acceptant pas les conséquences logiques de la doctrine, ils se croient ou se disent, souvent de bonne foi, à l'abri des censures et des condamnations. [1]

Puis, du haut de ce promontoire, il étudie le nationalisme canadien, sentiment naturel à son origine, et qui s'est peu à peu exaspéré. Bourassa analyse une fois de plus le développement de sa propre pensée, pour convaincre ses auditeurs sans doute, mais peut-être davantage pour se convaincre lui-même qu'il n'a pas erré gravement, et pour rassurer son angoisse intérieure.

La seconde conférence est consacrée au nationalisme religieux, si présent "en Canada ... qu'on ne le voit pas". Il en donne des exemples tirés des luttes pour les écoles minoritaires, des querelles entre Irlandais et Français au sein de l'Eglise canadienne, etc. Il raconte l'audience de 1926 avec Pie XI, d'où il a tiré que son "principal devoir" serait de "com-

(1) P. 2; *Le nationalisme est-il un péché ?*, conférence du 30 avril, compte rendu sténographique.

battre le nationalisme", [1] l'excessif, bien entendu, mais Bourassa ne s'embarrasse plus toujours de distinctions. Il est dommage que nous ne possédions pas un texte sténographique de cette conférence, la plus dure, si mes souvenirs sont exacts.

La dernière causerie s'intitule "conflit des nationalismes religieux". Elle traite, d'abord des rapports de l'Eglise et de l'Etat, en doctrine et dans l'histoire canadienne ; Bourassa met en relief le gallicanisme dont nous avons souffert. Mais tout cela n'est qu'une préface à son vrai sujet : l'antisémitisme. Ici nous lisons de nobles pages, percutantes et justes, sur les excès, l'incompréhension et les criminelles niaiseries de la lutte systématique menée contre les Juifs.

Ces pages ont fortement influencé les jeunes Canadiens français, elles ont peut-être, avec certains articles d'Olivar Asselin, empêché le "néo-nationalisme" de s'embarquer dans cette aventure de folie furieuse. L'indignation s'exprime par de légères moqueries, une ironie serrée et du sarcasme ; Bourassa est ici dans la vie réelle, il y plonge, il y nage à contre courant. A l'époque, aucune page de lui n'a cette vivacité, ce bonheur d'expression. Il termine par un beau plaidoyer en faveur du "sens de l'universalité, que le nationalisme [outrancier] est en train de détruire dans tous les pays chrétiens", le sens de l'unité et de l'autorité de l'Eglise, le sens, enfin, de la charité. Il force ainsi les jeunes qui se réclamaient de lui à réexaminer leurs positions, et contribue à purifier le nationalisme chez les siens.

---

(1) Cf. l'aide-mémoire inédit de Bourassa.

Il est très sévère pour eux. Il a cette phrase sur ses disciples: "pendant qu'ils volaient à tire d'aile dans une direction, je marquais un temps d'arrêt". Chez eux il croit reconnaître une "déviation du sens national et du sens religieux", il les peint en "fomenteurs de haines de race, de dissentions civiles et religieuses", il dénonce les "poussées ultérieures du nationalisme outré et les révoltes sacerdotales ou laïques contre certains évêques irlandais du Canada et des Etats-Unis".

Mais tout cela, moins l'agressivité tournée contre ses alliés de la veille, moins cet air de vieillard encore vert mais attelé à une tâche qu'il n'aime pas et dont il s'estime investi, cet air d'homme intérieurement déchiré et malheureux — tout cela est en lui depuis le début. Il n'a pas à se contredire pour proclamer la primauté de la foi, la nécessité d'une collaboration anglo-française au Canada, ou l'importance du rôle joué par les catholiques irlandais aux Etats-Unis. [1]

La confession publique

Et il prend soin de bien en témoigner car avant de procéder à l'examen de conscience des autres, il a fait une confession publique de ses péchés. Bourassa est alors au moment de sa plus vive opposition au nationalisme canadien-français. Qu'est-ce qu'il va condamner dans son oeuvre à lui? A peine quelques

(1) Voir par exemple, pp. 3 et 4. *La langue française et l'avenir de notre race*, discours prononcé devant le premier Congrès de la langue française au Canada, à Québec, le 28 juin, 1912. Québec, l'*Action Sociale Ltée*, 1913.

franges de sa pensée, deux ou trois excès de langage amplifiés et systématisés par ses amis.

S'étant relu, attentivement et dans l'esprit que l'on sait, il confessera cinq péchés. Examinons ces pages d'auto-critique.

1er péché — Dans son discours au Congrès de la langue française (1912), il a dit à peu près ceci : on nous reproche d'être plus français que catholiques. Point de vue superficiel ; ce qui paraît le justifier, c'est que nous estimons la langue une sauvegarde humaine de la foi. Comme d'autre part, elle n'a pas de promesses d'éternité, il faut donc la défendre virilement.

Là-dessus, Bourassa commente, en 1935 : "On en pourrait conclure que le premier devoir des Canadiens français laïques, c'est de défendre leur langue. C'est cela que je veux désavouer", car le devoir de religion, qui vaut pour tous, prime tous les autres. — En réalité Bourassa n'a jamais prétendu autre chose, et son interprétation le calomnie.

2e péché — Au congrès eucharistique de Lourdes, Bourassa a dit que chez nous "les hérésies n'ont pas pris racine". Or, réplique l'homme de 1935, nous avons subi l'influence du jansénisme, du libéralisme et surtout du gallicanisme.

3e péché — Durant la guerre, à plusieurs reprises, le directeur du *Devoir* a revendiqué "le droit des Canadiens à disposer d'eux-mêmes" (principe des nationalités), et à pratiquer le même égoïsme sacré qu'Anglais et Européens. Or, on ne combat pas le mal par le mal : c'était une erreur.

4e péché — Dans **La langue gardienne de la foi** (1918), après quelques principes justes, "je m'appli-

quais à démontrer que la langue française constitue, en Amérique, **le principal auxiliaire humain de la foi catholique, des traditions catholiques.** Voilà l'exagération, d'autres l'ont reprise et poussée à l'extrême". Cette tendance à une "religion nationalisée", "je l'ai toujours combattue et je désavoue tout ce qui, dans mes paroles et mes attitudes passées, a pu contribuer à l'entretenir". — C'était, je crois, la partie la plus utile de cette confession ; mais Bourassa n'avait pas à rompre avec le nationalisme religieux, ne l'ayant jamais pratiqué.

Enfin, **5e péché** — "En 1921, au cours d'une improvisation peu réfléchie, j'en avais parlé [d'un Etat français et catholique] comme de l'une des possibilités de l'avenir — 20 ans, 30 ans..." Ce fut un "péché accidentel", une "fugue", il s'en repent, car l'esprit séparatiste mène à l'antagonisme de race. — De toute évidence, cette faute-là ne porte guère à conséquence, toute la vie politique de Bourassa, avant comme après 1921, est en opposition au séparatisme.

Et c'est tout. Voilà des péchés qui tiennent dans le creux de la main. De songer que Bourassa, au plus fort de sa réaction antinationaliste, n'ait retranché de son oeuvre que quelques phrases — dont quelques-unes seulement avaient de la gravité —; qu'il ait choisi cet instant pour réaffirmer le discours de Notre-Dame, car il l'a fait en termes précis, ne rejetant que certaines interprétations abusives du texte fameux ; qu'il n'ait pas renié ses luttes si fréquentes et si acharnées pour l'école française, la culture française, les droits du français au Canada, sa défense sans enthousiasme mais sans défaillance de l'autonomie provinciale : cela montre à quel point, séparatisme et nationalisme

religieux mis à part, les différences avec ses amis et disciples étaient peu profondes, et comme le malentendu tenait largement à des mots et à des conflits de personnalités. Le contenu intellectuel de son oeuvre est allé s'élargissant ; il n'a pas changé profondément.

Aussi quand viendront, avec les dernières années, un grand apaissement, et avec la guerre, un renouvellement de ses idées anticolonialistes, le rapprochement avec ses amis d'hier se fera sans drame. Au midi de sa carrière, peut-être étaient-ils moins proches les uns des autres qu'ils n'avaient cru, mais vers la fin, beaucoup moins éloignés que tous, lui compris, ne l'ont pensé et dit.

●

Alors comment, en conclusion, Bourassa va-t-il nous apparaître ?

Il était d'abord Canadien-français — français jusqu'à la moëlle, nerveux, raisonneur, impressionnable, savoureux à la française, ironique ou âpre ou violent à la française ; même devenu par admiration et application parlementaire britannique, il a des saillies, des drôleries, des coups d'éloquence qui rompent le cadre traditionnel et révèlent ce qui donnait de force, de volonté, de saveur personnelle et parfois d'insolence chez cette espèce d'aristocrate français.

Il était d'abord canadien-français, ayant bu tous les sucs du terroir, frayé avec les petites gens et acquis quelque chose de leur langage, inspiré par ce qu'il appelait le génie de sa race, jamais plus éloquent que lorsqu'il exaltait la langue, la culture et

les droits des siens — jamais, sauf lorsqu'il revendiquait la liberté de son pays.

Car il y a chez lui une volonté d'indépendance personnelle ; il n'accepta qu'un seul joug, celui de l'Eglise, — parfois avec des frémissements d'impatience lorsqu'il se trouvait en face d'un clerc ou d'un évêque égarés hors de leur domaine propre ; presque toujours, et toujours devant le chef de la catholicité, dans la plénitude la plus intégrale, — avec un littéralisme qui étonne chez un esprit de cette classe : ne serait-ce pas la traduction intellectuelle d'une inquiétude intérieure constamment combattue et refrénée ? Alors il se veut un petit enfant, il accepte tout, il en remettrait plutôt ; et il prêche la même forme de soumission à ses contemporains, il leur fait la morale, et quoiqu'il y mette tout son coeur et que son information soit très vaste, il reste alors je ne sais quoi de tendu et de fermé (à la manière de Louis Veuillot) qui l'empêche de communiquer toutes ses richesses intérieures. Il y a de l'héroïsme dans sa façon de brider sa fougue, sa naturelle pétulance, la petite tendance anarchiste qui dormait au fond de lui.

Mais les servitudes temporelles, il les a toutes refusées : qu'elles s'appellent gloires acquises, partis, empire. D'abord et avant tout il n'accepta pas d'être un **colonial**, il n'accepta pas pour son pays le destin de colonie. C'est sur le plan humain la grande bataille de sa vie, son oeuvre de prédilection.

Sans doute est-ce même l'Empire britannique qui fit de lui un Canadien au sens large. Il avait, je crois, beaucoup emprunté à Laurier l'idéal de "l'unité nationale"; je doute que cet idéalisme de jeunesse eut résisté aux échecs que les Anglo-Canadiens infli-

gèrent aux campagnes qu'il entreprît par souci de la justice et par amour des siens. Mais il était engagé dans une lutte qui l'absorbait encore davantage — celle au bout de laquelle il voyait l'émancipation de son pays, enfin libéré d'un esclavage inacceptable. Il avait réfléchi que cette oeuvre ne serait possible que dans l'union des Anglo-Canadiens et des Canadiens français. Estimant dès sa jeunesse le séparatisme un rêve venu trop tard ou trop tôt, le regardant bientôt comme une chimère dangereuse, proche parente du "nationalisme sauvage" que son catholicisme lui faisait rejeter, il concluait que le Canada entier serait libéré à condition que les Canadiens cessent de se battre les uns contre les autres.

Seulement, il ne rejetait pas une sujétion pour en subir une autre ; en guerre contre la tyrannie de l'empire, il n'allait pas subir dans "sa race" la tyrannie de la majorité. Pour lui, d'ailleurs, nous l'avons vu, **Canadien** est un terrain de rencontre et d'amitié, non le lieu où s'opérerait une fusion mortelle aux groupes minoritaires. Avec son goût du paradoxe et son mépris congénital pour tout ce qui est basse flatterie, il prêche volontiers et de plus en plus le canadianisme aux Canadiens français, et les droits du Canada français aux Anglo-Canadiens. Canadien français par instinct, il ratifie par volonté le mariage de raison imposé par les faits aux deux collectivités nationales ; tantôt par sentiment de la nécessité, tantôt avec une foi dynamique en la patrie canadienne de demain.

Mais rien ne devait totalement satisfaire un esprit aussi entier, rien sinon l'absolu. La pensée religieuse de Bourassa est donc allée s'appronfondissant.

Peu à peu le reste, malgré quelques retours de flamme, lui est apparu peu de chose. Nous avons cru qu'il se mettait en contradiction avec lui-même, c'était une vue simpliste. Certes il a évolué, mais jamais au point de mettre en cause ses idées de fond.

The point about Bourassa, vient d'écrire un universitaire de Toronto à l'un de mes amis, **the point about Bourassa is that he does not belong to French Canada alone.** C'est vrai. Par ses luttes, Bourassa appartient au Canada entier. Aussi est-il l'objet de curiosités nouvelles; dans plusieurs universités anglo-canadiennes, des professeurs et des élèves préparent des thèses à son sujet, et la recherche est peut-être plus intense de leur côté que du nôtre.

Bourassa est un magnifique exemplaire de Canadien : il est l'homme qui refuse les servitudes, mais accepte toutes les fidélités. Son adhésion au Canada ne fut pas préfacée par sa démission comme Canadien français. Il est l'homme qui s'asseoit à la table commune, mais ne choisit pas de s'y laisser oublier : il veut qu'on l'accueille, non qu'on l'exploite, et il prétend se faire accepter tout entier, comme lui-même accepte loyalement le partenaire. Tel est, nous semble-t-il, le nationalisme canadien de Bourassa, qui divisa ses contemporains, mais contribuera à unir les Canadiens d'aujourd'hui. André LAURENDEAU

Bourassa et l'impérialisme anglais

"Le pays se souviendra longtemps de ce procès célèbre. L'intérêt pour l'accusé était porté jusqu'à l'agitation; c'est que son crime était étonnant et pourtant pas atroce. L'eût-il été, ce jeune homme était si beau! sa haute fortune, sitôt finie, augmentait l'attendrissement. Le condamneront-ils? demandaient les femmes aux hommes de leur entourage. Et on les voyait pâlissantes attendre la réponse." Cette réflexion de Sainte-Beuve mise en vedette par Stendhal dans *Le rouge et le noir*, chronique du XIXe siècle, s'applique jusqu'à un certain point au jugement qu'une certaine proportion de Canadiens portera sur Bourassa aux prises avec les problèmes de l'impérialisme anglais.

La lutte contre le lion britannique atteignait une phase décisive quand, dans sa lettre de démission de la Chambre en 1899, le député fédéral de Labelle avait écrit à Laurier: "Le précédent, Monsieur, c'est le fait accompli." C'était un argument sans réplique devant le tribunal de l'histoire contre l'arrêté ministériel qui décrétait l'envoi au Sud-Africain du premier corps expéditionnaire canadien. C'était la vision prophétique de l'enchaînement des événements les plus cuisants de notre vie nationale, contre lesquels Bourassa se dressera avec la même constance et la même énergie pendant près d'un demi-siècle.

Le jeune démissionnaire voyait trop loin et trop juste, du moins au gré de ceux qui l'ont traité de visionnaire. Il sentait comme physiquement que le principe en jeu n'était autre que l'axiome même du libéralisme anglais, base du régime parlementaire: *no taxation without representation.* Il ne s'agissait pas seulement d'un impôt froid et fait de métal inerte, mais de l'impôt du sang, la forme la plus lourde des contributions publiques. Plus que jamais était-il opportun de décider une fois pour toutes si le peuple devait prendre part à toutes les guerres de l'Empire, bouche, corps et mains liées, sans même la consultation préalable de ses représentants et de son gouvernement.

Politique rétrograde s'il en était et contre laquelle le dynamique orateur s'insurgeait et qu'il voulait juguler sans retour! Attitude noble de Bourassa et que le comté de Labelle a magnifiquement sanctionnée par la double réélection de 1900 et celle de 1904, mais qui déclencha les foudres plus ou moins dissimulées des impérialisants, assimilables aux puissants dont parle la fable des animaux malades de la peste. Le crime du petit-fils de Papineau étonnait dans une Chambre composée en trop grande majorité d'invertébrés ou de mollusques qui s'y prélassaient, mais était-il si atroce?

En dehors de l'aréopage des députés fédéraux et à côté d'une poignée de concitoyens franchement sympathiques, trop de Canadiens apathiques prenaient les vessies pour les lanternes et, simulant l'attitude de femmes attendries et éplorées, approuvaient en secret les menées vives de Bourassa. Devant tant de capitulation et de poltronnerie, le

courage de Bourassa prenait une allure de haute mystique. Chez lui, il y avait accord entre les attitudes et la pensée sur l'impérialisme anglais. Quelle était donc cette pensée? Quels en ont été les principaux contours? C'est ce que nous nous proposons d'étudier brièvement ici.

Un problème canadien

Ni affaire de religion, ni affaire de race, proteste-t-il en 1910, à propos du projet de la loi navale: "Vous avez pu constater qu'il n'est pas un seul des arguments que j'ai employés ce soir qui ne s'adresse également à un Canadien anglais, écossais ou irlandais, à un protestant ou à un catholique." Il y avait eu rupture soudaine en 1899 avec la tradition autonomiste du Canada et il fallait réagir. Pas de principe plus essentiel à cette heure que *la primauté* de l'intérêt canadien!

Définir l'impérialisme par *a* plus *b*, comme l'écrit lui-même le jeune patriote, au 15 décembre 1901[1], voilà qui n'est pas facile, car les apôtres de l'impérialisme varient eux-mêmes leur évangile suivant les quatre vents de leurs caprices et de leurs intérêts. Il ne faut pas confondre avec le nationalisme qui est un amour d'amitié naturelle envers les hommes de sa propre race. Impérialisme! Le terme peut signifier l'ambition de conquêtes presque indéfinies, fatal engrenage où s'engagent presque tous les empires et qui les incite à s'organiser des

1. *Grande-Bretagne et Canada* (1901), Avertissement, pages 3 et 4.

postes de relai et de stratégie pour équilibrer leur vaste corps et le maintenir en vie.

Bourassa voulait exprimer sa pensée plus net et plus ferme. Et c'est ici qu'il faut s'arrêter. Dans la province de Québec, au début du présent siècle, les partisans du ministère fédéral affirmaient que l'impérialisme britannique n'était qu'un mythe et que la fièvre de la guerre une fois apaisée, il ne serait plus question de contribution du Canada aux armements de l'Empire. On posait sans cesse au député de Labelle la question: "Qu'est-ce que c'est que cela, l'Impérialisme?" Avant de répondre, il voulut aller aux sources et entrepris à cette fin, en 1901, son premier voyage en Angleterre. Il en rapporta des impressions et des renseignements précis qu'il communiqua au public dans une conférence donnée à Montréal, le 20 octobre 1901; une masse de textes et de citations appuient la démonstration[1].

Qu'est-ce que l'impérialisme?

Dans la préface de la brochure qui contenait le compte rendu de cette conférence et la transcription des pièces justificatives à l'appui des avancés par trop étonnants pour les esprits non avertis, Bourassa résume ainsi sa réponse à la question qu'on lui posait avant son voyage en Angleterre: "L'impérialisme anglais est un régime d'accaparement et de domination militaire, né de l'expansion exagérée de la puissance et nourri de cet orgueil stupide,

1. *Ibid.*, pages I à CXXX.

brutal et vantard qu'on nomme *jingoïsme*. Il s'exprime volontiers par des formules ronflantes: *"Britannia rules the waves,"... "Britons shall never be slaves",... "Trade follows the flag",... "What we have we hold",..., etc.*; à ce dernier axiome, le premier ministre d'Ontario a ajouté: *"and what we don't have, we take"*, et le bon sens public commence à surajouter: *"...when we can"*.

Parce qu'elle a embrassé plus qu'elle ne peut étreindre, l'Angleterre de M. Chamberlain a besoin de soldats et de marins "pour maintenir les œuvres de son délire". Elle s'adresse aux colonies parce qu'il y a pénurie chez elle. Dans l'impossibilité d'atteindre son but sans détours, "elle trompe, endort ou corrompt les gouvernants des colonies et grise de chauvinisme leurs populations naïves. Elle nous arrache, sous des noms et des uniformes variés, tout ce qu'elle peut de chair à canon, quitte à nous laisser entrevoir quelques bribes de faveurs pour le moment où nous serons fatigués de jouer le rôle de dupes."

Bref, le véritable impérialisme anglais,c'est LA CONTRIBUTION DES COLONIES AUX GUERRES DE L'ANGLETERRE, en hommes et en deniers, en hommes surtout.

Les étapes de l'impérialisme anglo-saxon

On n'éprouve pas de difficulté à comprendre cette pensée sur l'impérialisme si on se donne la peine de suivre à la suite de l'orateur les lignes maîtresses de l'évolution de l'Angleterre. L'impérialisme anglais n'est pas une tendance du 20e

siècle ni même un produit de l'époque dite moderne. Il est possible de retracer trois grandes poussées dans l'impérialisme anglais. La première s'est manifestée avec la conquête violente et arbitraire de l'Irlande, mais elle s'est vite étouffée aux portes de l'Écosse et contenue pour quelques décennies.

Peu à peu, l'accroissement de la population de l'Angleterre et l'expansion de la grande industrie forcèrent les Anglais à chercher des terres accueillantes et des marchés nouveaux. Le mouvement s'accéléra à la suite des querelles religieuses et politiques à l'intérieur qui jetèrent un grand nombre de citoyens sur les côtes de l'Amérique et sur les autres parties du monde, en dehors de l'Europe continentale où ne se fixait pas l'Anglais. C'est un peu ainsi, selon Bourassa, que germa l'Empire anglais. Il se fonda et grandit, comme la constitution de l'Angleterre, sans idée générale, sans plan préalable d'action, sans la participation et souvent même contre la volonté du gouvernement et le sentiment de la nation.

Il n'est pas nécessaire de faire une étude prolongée des treize colonies d'Amérique au début du présent siècle, puis de celle des Indes, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, pour découvrir que "ceux qui furent les fondateurs de cet empire étaient surtout des sectaires, des repris de justice ou des réfugiés politiques". On voit un peu la différence entre le nouvel empire et les anciens, notamment ceux des Grecs et des Romains: ceux-ci conquièrent avant de coloniser et ceux-là colonisent avant de conquérir. Mais entre ces deux modes de constitution d'empire, il y a un moment où la situation

devient identique: c'est, toujours selon Bourassa, celui où l'on se trouve en face d'un empire à défendre.

La création d'une armée permanente et d'un personnel administratif considérable s'imposèrent en particulier par l'agrandissement des possessions anglaises aux Indes. Le militarisme et le fonctionnarisme, ces deux plaies sociales, se développèrent et attirèrent la jeunesse anglaise. En Amérique, le comportement des colons de la Nouvelle-Angleterre et de ceux de la Nouvelle-France avait fini par imposer à la métropole la conquête du Canada. La nécessité de protéger la route des Indes força la métropole à rattacher à ses possessions la colonie hollandaise du Cap. C'était ajouter au poids de la question irlandaise de nouveaux problèmes de race, toujours les plus irritants, les plus dangereux et les plus complexes à résoudre.

La deuxième poussée impérialiste s'est surtout manifestée quand l'Angleterre a voulu faire supporter aux colonies américaines une partie des frais de leur défense et de la guerre de Sept Ans. Cette tentative d'impérialisme politique donna naissance à l'une des plus grandes puissances modernes, les États-Unis. L'événement fut à la fois profitable à la Grande-Bretagne en enrayant le progrès de la folie impérialiste, et, au Canada, en ouvrant l'ère de l'émancipation politique et de la liberté constitutionnelle. Rare occasion où l'impérialisme anglais aura eu quelque chose de profitable pour nous!

Mais, comme le feu sous la cendre, l'impérialisme devait renaître à la fin du XIXe siècle aux souffles

des ambitions commerciales et militaires. Le manufacturier de la Grande-Bretagne se trouve en face de marchés civilisés fermés par la protection; il est expulsé par la concurrence étrangère des marchés ouverts et son propre marché est incapable d'une plus grande consommation; il a besoin de plus de matières premières, de débouchés pour ses produits finis et de capitaux nouveaux pour rajeunir son outillage. L'administration et la défense des colonies engendrent une vive détresse devant la pénurie des réserves humaines en soldats et en marins anglais.

Pour inciter les colons à fournir marins, soldats surtout, l'Angleterre emploie toutes les forces d'attraction possible: billets doux, décorations, titres, babioles variées à l'infini. La mise en scène impérialiste commence avec le jubilé de la fin du siècle dernier comme tableau d'ouverture de la comédie. M. Chamberlain profite de ce jubilé, et surtout du couronnement qui suivra quelques années plus tard et où les colonies sont représentées par un ou deux personnages officiels, pour réunir tout ce qu'il peut des ministres de colonies et jeter par tout l'empire la semence impérialiste que la guerre d'Afrique devait bientôt faire germer si copieusement. C'est la troisième poussée de l'impérialisme anglais qui s'amorce et dont le courant, avec des hauts et des bas, s'étendra jusqu'à nos jours.

C'est à peu près dans cet ordre que Bourassa présentait les grands faits de l'histoire de l'Angleterre quand il voulut, au Théâtre National français de Montréal en 1901, illustrer sa pensée sur l'impérialisme anglais dont il voulait préciser la conception, la naissance et le développement. Nous com-

prenons mieux sans doute comment l'impérialisme anglais est né de l'expansion exagérée de la puissance anglaise et comment il a été nourri dans l'orgueil des conquêtes et par quels moyens il faudra protéger le butin acquis. Le contre-impérialisme de Bourassa devra se faire agressif, alerte et prendre toutes les formes exigées par les circonstances. Voyons comment il s'est distingué et comment il explicite sa pensée.

La pensée anti-impérialiste de Bourassa

Le 13 mars 1900, Bourassa formula à la Chambre des Communes une déclaration de principes que le temps n'effacera jamais. Elle insistait sur le principe de la souveraineté et de l'indépendance du parlement comme étant la base des institutions britanniques et demandait à la Chambre de refuser de considérer l'action du gouvernement au sujet de la guerre de l'Afrique du Sud comme un précédent qui doive engager le pays dans toute action à venir.

Il faut aussi s'opposer "à tout changement dans les relations politiques et militaires qui existent actuellement entre le Canada et la Grande-Bretagne, à moins que tel changement ne soit décrété par la volonté souveraine du parlement et sanctionné par le peuple du Canada"[1]. La décision d'envoyer des troupes canadiennes en Afrique, le 13 octobre 1899, contrairement à la détermination prise dix jours auparavant par le premier ministre, avait forcé le ministère à déclarer que cet envoi de troupes "ne

1. *Débats de la Chambre des Communes*, 13 mars 1900.

pouvait être considéré comme un abandon des principes bien connus du gouvernement constitutionnel et des coutumes coloniales, et ne peut être invoqué à l'avenir comme un précédent."

Mais les déclarations publiques de lord Minto, gouverneur général du Canada, et de Hutton, commandant de la Milice canadienne, contredisaient nettement cette réserve. C'est pourquoi Bourassa trouvait urgent que le parlement réaffirmât solennellement cette réserve exprimée dans le décret du 13 octobre 1899. En s'y refusant comme il l'a fait, le ministère, appuyé par la quasi-unanimité des voix des deux partis à la Chambre, abolissait la garantie concrète du respect de la constitution et des traditions canadiennes; il ratifiait les déclarations impérialistes du gouverneur et des instigateurs de l'intervention. Le seul précédent qui restait, c'était "le fait accompli", c'est-à-dire la participation du Canada à une guerre étrangère à ses intérêts.

Cette participation, on la justifiait de deux façons: d'une part, parce qu'elle fournissait une preuve tangible de l'unité morale et se réduisait à quelques milliers d'hommes et à une dépense relativement peu considérable et qu'elle n'engageait pas l'avenir. Mais le député de Labelle n'eut pas de peine à démontrer l'incompatibilité du double argument et de faire voir les conséquences qu'il entraînait: "Si nous envoyons deux mille hommes et si nous dépensons deux millions pour combattre deux peuples dont la population totale s'élève à deux cent cinquante mille âmes, combien d'hommes armerons-nous et combien de millions dépenserons-nous pour combattre une

puissance de premier ordre ou une coalition internationale ?" De plus, la clause du décret déclarant que l'envoi de troupes n'est pas un précédent paraissait un obstacle bien fragile à dresser dans le courant du militarisme qui entraînait en ce moment les possessions britanniques.

En Angleterre, même à cette époque, on ne faisait que commencer à s'apercevoir de l'évolution impérialiste: "Cette étrange croissance d'un empire nous a pris par surprise", déclarait lord Salisbury, impérialiste lui-même un peu malgré lui, comme Sganarelle était médecin. Mais bientôt, partout ailleurs que dans la province de Québec, on sait que "cette vague est énorme", qu'elle "soulève et emporte la Grande-Bretagne" suivant l'expression de Devonshire, "à sa gloire ou à sa perte" selon les uns, "comme un mouvement passager" selon les autres.

Freinage et accélération

Cette allure de cavale affolée que prend alors l'impérialisme anglais excitait les craintes de l'ancien maire de Montebello, raidissait ses attaques. Ses premières luttes et les réactions inévitables de la guerre sud-africaine produisirent un ralentissement dans la marche impérialiste. A la conférence de 1902, le premier ministre du Canada tint un langage et une attitude presque identiques aux paroles et aux actes de Bourassa en 1899 et 1900. Aussi le député de Labelle, d'une impartialité à toute épreuve, appuya-t-il Laurier dans sa résistance à l'impérialisme comme il l'avait combattu

quand il comblait de concessions les jingos de l'Angleterre; comme aussi il devait le combattre de nouveau plus tard quand il retombera dans ses égarements. Le moment ne se fit pas attendre.

En 1909 éclate la "panique allemande" provoquée par les constructeurs de navires, le trust anglo-allemand Krupp et les impérialistes plus ou moins à leur solde. La meute bruyante des jingos et la troupe des badauds ébranlent l'empire de leurs cris d'alarme. Lié par ses actes de 1899, plus encore que par ses paroles contradictoires de 1902, le ministère Laurier consent à formuler le vœu impérialiste du 31 mars 1909, antécédent incomparable du projet de la loi navale. Comme toutes les lois organiques, ce projet affectait à la fois le budget et la constitution du Canada. A l'encontre de l'article 69 de la loi sur la milice qui décrète que le gouvernement ne peut envoyer la milice canadienne au delà des frontières du Canada, sauf pour la défense du territoire canadien, le texte que le gouvernement Laurier introduit dans le projet de loi navale du 12 janvier 1910 en est un de taille à faire dresser les cheveux sur la tête de ceux qui accordent encore la préséance aux intérêts du Canada et au libre jeu de ses responsabilités. Il faut lire.

art. 19 Le Gouverneur en conseil peut mettre la force navale, ou toute partie de la force, en service actif en quelque temps que ce soit où il paraît à propos de le faire à raison des circonstances critiques.

art. 18 EN TEMPS CRITIQUE, le gouvernement en conseil peut mettre la marine, ou en mettre toute partie que ce soit, à la dis-

> position de Sa Majesté pour service général dans la Marine Royale, ainsi que tous vaisseaux ou navires de la Marine et tous marins servant sur ces vaisseaux ou navires ou tous officiers ou marins appartenant à la marine[1].

Et l'article interprétatif nous explique que pour la flotte comme pour l'armée, *temps critique* veut dire *guerre, invasion, émeute* ou *insurrection*, réelle ou appréhendées. A M. Sproule qui demandait si le mot guerre signifiait dans le texte de loi une guerre affectant toute partie de l'Empire ou le Canada seulement, Laurier répond: "La guerre partout. Quand la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada est en guerre. Il n'y a pas de différence. Si la Grande-Bretagne, à laquelle nous sommes soumis, est en guerre avec une nation quelconque, le Canada est exposé à l'invasion; donc le Canada est en guerre[2]. Tel était le sophisme le plus filandreux dont les amis de Laurier ne virent ni la trame ni la chaîne.

Le Canada, remorque de l'Angleterre

La riposte de Bourassa ne se fit pas attendre. *Le Devoir* n'existait pas encore et celui qui devait en être le fondateur était pris dans l'engrenage de la politique provinciale. Par heureuse coïncidence, Monk prononça à Lachine le discours retentissant qui marqua le début de la campagne contre la

1. Cité dans le *Projet de loi navale*, par Henri Bourassa, discours prononcé au Monument National, le 20 janvier 1910, page 5.
2. Traduit du texte anglais non revisé des *Débats de la Chambre des Communes*, 12 janvier 1910.

marine; il s'inspirait des mêmes principes et s'appuyait sur les mêmes faits que le député de Labelle avait invoqués en 1899 pour combattre l'envoi des troupes en Afrique. Quelques semaines plus tard, *Le Devoir* paraissait et, dès son premier numéro, il approuva nettement l'attitude prise par le député de Jacques-Cartier.

Dans son discours prononcé au Monument National, le 20 janvier 1910, Bourassa reconnaissait en sir Wilfrid Laurier un homme politique de haute valeur, un tacticien parlementaire habile, mais il ne reconnaissait ni à lui, ni à plus grand que lui, le droit de rayer d'un trait de plume toute l'histoire de l'Empire britannique. Il insiste sur le fait que depuis un siècle, l'Angleterre a fait ou subi *vingt-trois guerres* ou expéditions militaires et ne voit en aucun moment le territoire canadien menacé.

De plus, la déclaration de sir Wilfrid Laurier énonce une fausseté historique; elle constitue une hérésie constitutionnelle; elle éclaire d'un jour nouveau nos lois sur la milice. Si le premier ministre et sa majorité servile appliquent à la loi militaire le raisonnement qu'ils font au sujet de la flotte; s'il est vrai que chaque fois que l'Angleterre est en guerre, le Canada est menacé, qui empêche qu'un ministre complaisant, interprétant à la Laurier l'article 69 puisse désormais, sans consulter les Chambres, envoyer tous nos régiments combattre pour l'Angleterre aux cinq parties du monde? En un mot, Laurier plongeait le Canada tout entier, sans un mot d'avertissement, dans le "tourbillon du militarisme" qu'il avait dénoncé déjà avec éloquence. "Quelles que soient nos opinions politiques, quelles

que soient nos sympathies individuelles, il y a quelque chose qu'il faut aimer plus que les hommes, s'écrie Bourassa, il y a son pays[1]."

Décentralisation et autonomie

Puis, en juillet 1911, sur les instances de M. Monk et des conservateurs, connus alors sous le nom d'"autonomistes", Bourassa prit la direction d'une campagne populaire qui fut inaugurée à Saint-Eustache. A cette première réunion, comme dans la plupart des suivantes, le directeur de la campagne soumit aux électeurs une déclaration de principes et une définition des motifs qui justifiaient son opposition au projet de loi navale et la politique non moins néfaste de Borden. Les deux premiers paragraphes de ce manifeste qui prit le nom de "Résolution de Saint-Eustache" en contiennent toute l'inspiration.

> "Nous, citoyens du Canada, fidèles sujets de Sa Majesté le Roi Georges V, nous déclarons prêts à défendre, au prix de notre sang, le sol de notre patrie et les droits de la Couronne britannique au Canada, ainsi que nos pères l'ont fait en 1776, contre les sujets Anglais de Sa Majesté, en 1812, contre les armées de la République américaine, et comme nous l'avons fait en 1885, contre nos propres concitoyens en révolte.
>
> "Mais, confiants dans la grandeur et l'efficacité des principes de décentralisation et d'autonomie, solennellement proclamés et reconnus, depuis plus d'un demi-siècle, par les autorités de la Grande-

1. *Le Projet de loi Navale*, page 37.

> Bretagne et celles du Canada, nous sommes opposés à toute politique nouvelle qui nous entraînerait dans des guerres lointaines, étrangères au Canada, aussi longtemps surtout que les colonies autonomes de l'Empire ne partageront pas avec la mère-patrie, et sur un pied d'égalité, l'autorité souveraine dont relèvent l'armée et la flotte impériales, les traités de paix et d'alliance, les relations étrangères, le gouvernement des Indes et des possessions de la Couronne."

La pensée de l'auteur de la déclaration est nette: les Canadiens sont prêts à défendre le sol du pays et les droits de la Couronne britannique AU CANADA comme en témoigne le passé à trois reprises; ils refusent au nom des principes de décentralisation et d'autonomie de prendre part aux guerres lointaines aussi longtemps que le Canada ne jouira pas de l'égalité de droit avec l'Angleterre.

Tout ce qui figurait de conservateurs dans cette lutte se présentait sous les couleurs "autonomistes". La campagne aboutit à la victoire de Drummond-Arthabaska, remportée au nom des principes et des idées nationalistes, à la fois contre la politique du ministère et celle de l'opposition. Borden ouvrit les yeux et, à la session suivante, il se rallia à la proposition de Monk et blâma le ministère de n'avoir pas encore soumis au verdict populaire "la question générale de la contribution du Canada aux armements impériaux". Mais le ministère voulant éviter la difficulté se lança dans le guêpier de la réciprocité, simple question d'affaires, aux yeux de Bourassa, et qui ne pouvait avoir l'importance de l'impérialisme.

Le verdict national du 21 décembre 1911 con-

damnait la politique navale du ministère Laurier autant que la convention douanière et exaltait la pensée de Bourassa sur la question. Le Directeur du *Devoir* crut opportun de réclamer, dès la première session, l'abrogation de la loi navale, instance qu'il fit dans une série d'articles parus dans le journal, puis traduits en anglais et publiés en brochure[1]. Mais au lieu de faire abroger la loi navale à la session suivante, le ministère Borden proposa sa contribution de 35 millions "en reconnaissance du DEVOIR du Canada de contribuer aux armements de la Grande-Bretagne."

Bourassa bondit de nouveau et reprit la lutte au nom des principes qu'il avait définis en 1899. La démission de Monk et la suite des événements lui donnèrent encore raison. Mais l'accord national aurait été plus facile si M. Borden et ses collègues, cédant aux justes instances du député de Jacques-Cartier, avaient rempli leurs engagements en soumettant la politique navale à un plébiscite.

Rappelons que Bourassa combattit également la surenchère du parti libéral qui proposait de nous imposer la construction de deux escadres au coût initial de 200 millions de dollars. En définitive, l'un des plus précieux services que Bourassa ait pu rendre à la Métropole, c'est d'avoir contribué à faire échouer la politique de chacun des deux partis

1. *Why the Navy Act should be Repealed*, Imperial Problems. by H. Bourassa, 62 pages.

L'objection des va-t-en-guerre

Mais, objectera-t-on, le chef nationaliste n'a pas vu le péril allemand qui était pourtant réel et il en a combattu toutes les mesures de secours et de protection. Une telle objection ignore que le Directeur du Devoir s'est élevé lui-même, dans son journal au 31 août 1912, contre l'optimisme excessif du leader de l'opposition qui s'était moqué du péril allemand quelques jours auparavant dans un discours au *Canadian Club* d'Ottawa. Et, au *Star* de Montréal qui, deux mois plus tard, cherchait à faire croire à ses lecteurs que *Le Devoir* contestait toute possibilité ou probabilité d'une guerre européenne, Bourassa rétorquait en rappelant sa réplique à Laurier: "Je n'ai pas changé d'avis."

Bien au contraire, on pourrait multiplier les citations et prouver que le brillant lutteur parlementaire avait dès longtemps prévu le danger d'un conflit général en Europe. Ce qui distinguait les journaux jingos du *Devoir*, c'est que ceux-là incitaient à la panique, à la discorde entre les nations et cherchaient à y entraîner le Canada afin d'activer la construction de navires de guerre et des armements et d'encaisser les gros profits qui en résulteraient; *Le Devoir* démontrait que c'était la fièvre des armements et la propagande des haines internationales qui créent et rapprochent chaque jour le danger de la guerre. Jeter dans le flot de ces rivalités celle du Canada, c'était ajouter à la menace, la précipiter.

Du reste, à quoi aurait servi la petite flotte de vaisseaux que nous aurions dû commencer en retard, privés des traditions de technique nécessaires, et

susceptibles d'être livrés dans le plus fort du conflit ? La supériorité de la flotte anglaise sur la flotte allemande était écrasante et l'addition de quelques dreadnoughts et de superdreadnoughts à la flotte britannique paraissait d'une médiocre utilité. Il faudrait ici mettre en parallèle avec la clairvoyance de Bourassa la négligence coupable, criminelle même, des "sauveurs d'Empire".

Si Borden et ses collègues croyaient tant à l'efficacité de la contribution de trente-cinq millions de dollars pour écarter la menace allemande, que n'ont-ils pas répondu à la demande du Sénat, dissout les Chambres dès le mois de mai 1913 et demandé au peuple les sanctions nécessaires à leur politique ? Ces messieurs ne voulaient pas s'exposer à perdre le pouvoir; ils voulaient continuer à gruger leur fromage; ils ne soignaient que leur ventre et leur bourse et n'entendaient plus les appels du bien commun. Bourassa ne cessait de se demander quelles mesures le ministère a prises pour parer au péril allemand ? Pourquoi avoir attendu à la dernière minute pour remplir les cadres de la milice, ravitailler les arsenaux et les magasins militaires, armer les ports canadiens et les mettre en état de résister à une attaque venant de l'extérieur ? Pourquoi le gouvernement canadien, s'il prévoyait si bien la guerre, a-t-il favorisé l'exportation du blé en Allemagne avant la guerre et pendant le conflit par les ports neutres de Hollande ? Pourquoi a-t-on laissé tout loisir au Kaiser de multiplier ses armes avec le nickel canadien si on savait qu'il devait bientôt les tourner contre l'Angleterre chérie ? Enfin, demandait le Directeur du *Devoir*, pourquoi le gouverne-

ment n'a-t-il pas organisé la défense *nationale* réclamée des nationalistes depuis 1903?

Autant de questions pratiques auxquelles les autorités concernées n'ont jamais donné de réponse; et les partisans du régime comme des enfants inconscients, n'en continuaient pas moins de taxer Bourassa et ses disciples de "fauteurs de discorde nationale", de "traîtres" et de "rebelles". Autre preuve qu'il n'y a de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre!

Les devoirs du Canada

Mais dans la pensée du grand chef nationaliste, le Canada était-il tenu de participer à la guerre européenne, de se précipiter dans le tourbillon du militarisme européen? Comme POSSESSION BRITANNIQUE, la réponse est, comme on pouvait s'y attendre, NON. En exécution d'une obligation MORALE ou LEGALE, résultant de sa condition coloniale, NON. S'il avait envisagé la situation sous cet angle unique, le Canada avait le droit, il avait même le devoir de s'abstenir de toute participation active à la guerre, en dépit des protestations des théologiens impérialisants formés à l'école d'un certain abbé Damours.

Comme NATION, comme communauté humaine, le Canada pouvait-il rester indifférent au conflit européen? Le Directeur du *Devoir* ne le croit pas. "Lié à l'Angleterre et à la France par mille attaches ethniques, sociales, intellectuelles, économiques, le Canada a un intérêt vital à la conservation de l'Angleterre et de la France, au maintien

de leur prestige, de leur puissance, de leur action mondiale[1]. Cependant cette affirmation subit une correction un peu plus tard et il faut ajouter: "Pourvu que la puissance et l'action mondiale de la France et de l'Angleterre restent contenues dans de justes bornes et ne deviennent pas, à leur tour, une menace pour la paix et l'équilibre du monde[2]."

Après une certaine accalmie, cette grande poussée impérialiste du 20e siècle toucha une nouvelle pointe avec la mission Jellicoe. Il s'agissait d'un haut fonctionnaire de l'Amirauté anglaise chargé de faire mûrir en 1919 et 1920 les projets de réorganisation et de concentration des forces navales de l'Empire, au profit incontesté de l'Angleterre et sous sa direction. Fortifier l'hégémonie maritime de l'Albion et mettre le monde entier à la merci de ses flottes, de son commerce, de son or, tel en était l'objectif réel. L'exécution de ces projets devait entraîner une révolution politique de l'Empire. Pour toutes les colonies autonomes, pour le Canada surtout, il devait en résulter de graves dangers, de lourdes charges et un notable amoindrissement de leur autonomie.

Quel intérêt réel ce projet présentait-il pour le Canada? Aucun. Toute forme de participation ou de contribution aux préparatifs de guerre de l'Empire entraînerait pour le pays d'énormes sacrifices et de nombreux risques; il n'en résulterait aucune protection efficace contre les dangers de sa situation particulière. Pour déjouer les desseins de l'impéria-

1. *Que devons-nous à l'Angleterre?* page 253.
2. *Ibid.* en note, page 253.

lisme, il ne suffit pas "d'opposer à la tentative de lord Jellicoe de simples objections de fait basées sur notre état actuel de pénurie: il faut, toujours selon Bourassa, placer et poursuivre la lutte sur le terrain des principes et des faits généraux, dénoncer le programme impérialiste dans son ensemble, en marquer les aboutissements, et résister sans relâche à toutes les entreprises impérialistes[1]."

Les conférences impériales

Tant d'effort d'infiltration impérialiste se reflétait dans le rôle envahissant des conférences impériales pour le gouvernement de l'Empire, prélude d'un gouvernement central remplissant les fonctions de conseil exécutif de l'Empire. A ce sujet, Bourassa écrivait déjà en 1901:

> "Ne croyez pas d'ailleurs que ce conseil surgisse tout à coup constitué par un acte du parlement impérial. Ce n'est pas la méthode anglaise. On connaît là-bas l'art de préparer les évolutions constitutionnelles.
>
> "On va commencer par consulter les premiers ministres coloniaux qui iront à Londres, l'an prochain, assister au Couronnement du Roi et assurer Sa Majesté de la fidélité inviolable et de la naïveté robuste des sujets des colonies. Ce ne sera du reste qu'une répétition du Jubilé.
>
> "Puis une nouvelle occasion, qu'on fera surgir au besoin, appellera de nouveau nos représentants au pied du trône. Ces visites *ad limina* finiront par

1. *La mission Jellicoe*, nouvelle poussée d'impérialisme, conclusion.

> devenir régulières — et dans les intervalles, les agents coloniaux sont toujours là, trop heureux de jouer le rôle des duègnes de comédie qui portent les billets doux des amoureux illicites. Enfin on donnera la sanction constitutionnelle aux faits accomplis" (*Grande-Bretagne et Canada*, pages 35 et 36).

La politique impérialiste a trouvé une confirmation nette dans le texte des arrangements conclus à la conférence de 1911, entre les autorités impériales et les gouvernements canadiens et australiens. Elle est exprimée d'une façon brutale dans le traité relatif à l'emploi des vaisseaux canadiens. Le premier article proclame solennellement que "le service naval et les forces du Canada et de l'Australie seront exclusivement sous la direction de leur gouvernement respectif." Mais les seize autres articles tendent tous à écourter cette autorité EXCLUSIVE des gouvernements coloniaux. C'est si vrai que si une guerre éclatait au moment où les vaisseaux canadiens seraient à charger du charbon ou d'autres provisions dans un port étranger, ils seraient en état de guerre et sous l'autorité *exclusive* de l'Amirauté impériale, sans qu'il soit même besoin d'un décret d'Ottawa pour les mettre ainsi à la disposition de l'Angleterre. Quel iconoclaste aurait mieux proscrit l'image de notre autonomie nationale!

On se rappellera que ces ententes ont été conclues en secret, Laurier n'en a produit le texte en Chambre que pressé par M. Monk, heureux de faire tomber le masque au bon moment. C'est ce qui a fait écrire à Bourassa que les conférences impériales, avec les complications engendrées par la guerre 1914–1918,

ne sont que trompe-l'œil, Elles sont impuissantes à concilier le principe du *self-government* et la nécessaire unité de direction en tout ce qui concerne les intérêts généraux de l'Empire[1]. Elles ne sont et ne peuvent être une forme d'association impériale, parce qu'elles ne sont responsables ni au parlement ni au peuple, et que l'exécution de la politique impériale reste tout entière entre les mains du seul cabinet britannique.

La conférence impériale de 1926 aurait-elle apporté du neuf ? Il ne semble pas. Le Directeur du *Devoir*, qui en avait présenté une synthèse à ses lecteurs, nous avertit qu'elle a prétendu combiner le principe de l'entière autonomie des Dominions et la politique de solidarité en tout ce qui touche, de près ou de loin, à l'action militaire de l'Empire. Sans doute, elle a reconnu à chacun des Dominions le droit de déterminer la nature et le quantum de sa contribution à la défense de l'Empire; mais le principe de solidarité n'en reste pas moins la clé de voûte de la Conférence. Il est posé, réaffirmé et fortifié sous maintes formules différentes, orientées toutes vers le même objectif: l'union des armes britanniques et coloniales, toutes les fois qu'une "cause commune" sera menacée. Il n'y a pas de doute que cette cause prétendument commune sera toujours celle où les intérêts de l'Angleterre, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande seront en jeu.

Fait inquiétant et caractéristique, toutes les mesures prises par la Conférence de 1926 en vue d'une "ACTION COMMUNE", reposent sur la

1. *Le problème de l'Empire*, 1916.

base établie à la Conférence de 1911, suite de la Convention militaire de 1909. C'est de là que sortit notre participation à la guerre de 1914. Le fondateur du *Devoir* ajoute, avec cette vision quasi prophétique de la guerre de 1939 que l'accroissement du budget de guerre de 1927 (3 millions de plus qu'en 1926 en faveur de l'aviation militaire et civile) est un symptôme du militarisme renaissant et se rattache à la politique arrêtée dès 1921 et mise à exécution de 1914 à 1918. Ainsi King comme Laurier n'a pas voulu profiter de sa force pour porter un coup décisif aux exigences renaissantes du jingoïsme; il n'a pas mis à jour les ruses savantes des impérialistes. Comme Laurier, il a chanté l'amour, le dévouement et l'unité de l'Empire.

Bourassa avait écrit en 1927, à propos des conférences impériales: "L'Angleterre sait aussi que pour obtenir ce tribut, il faudra, chaque fois, persuader aux Dominions qu'ils prennent à la guerre une part libre et volontaire, qu'ils se battent pour la défense de leur territoire et de leurs intérêts particuliers, aussi bien que pour le salut du monde, de la civilisation, de la liberté, de la démocratie, etc." L'actualité de ces paroles n'a jamais paru aussi vive qu'en 1939 où l'on prévoyait déjà les pressions des autorités civiles même sur l'épiscopat pour obtenir des mandements en faveur de la participation. Or le schéma esquissé se réalise quand King et Lapointe lancent le Canada dans la guerre européenne et tentent de juguler l'opinion publique, notamment la voix des Canadiens français. Pourtant, Bourassa, il n'y a pas si longtemps, félicitait King et Lapointe d'avoir "instauré une politique franchement cana-

dienne" et le parti libéral d'être "franchement sorti de l'ornière impérialiste".

Devant le parti libéral retombé à plat dans l'ornière impérialiste, Bourassa maintient ferme encore son attitude antiimpérialiste et accepte, malgré son âge avancé, de parler à l'occasion de la campagne du "Non" au plébiscite de 1942. Il prend soin d'écarter la question de race et rappelle que la conscription découle logiquement de la participation à la guerre.

●

Ici se termine la lutte active du grand tribun contre l'impérialisme. Mais ses écrits restent comme autant de témoignages, comme autant de pierres d'un édifice gigantesque qu'il a élevé à la défense du Canada. Il faut entrer dans cet édifice, c'est-à-dire lire ses écrits dans leur texte original dont la synthèse bien hâtive que nous venons d'effectuer ne donne encore qu'une faible idée. Si on a pu dire de Laurier, lors de l'inauguration que l'on vient de faire du monument élevé à sa mémoire, qu'il fut l'un des principaux architectes de notre nation, à plus forte raison peut-on l'affirmer de Bourassa qui n'a jamais tergiversé quand les intérêts supérieurs du pays ont été en cause. S'il n'a jamais été investi de la dignité de premier ministre, il a néanmoins été le grand ministre des responsabilités et de l'autonomie administrative dans le jeu de la primauté des intérêts canadiens. Il restera peut-être dans la catégorie des patriotes géants qui n'ont besoin ni du bronze ni du granit des cénotaphes et des monuments pour perpétuer leur souvenir. Patrick ALLEN.

Le problème de la paix selon Bourassa

Dans l'esprit de la plupart des jeunes, les idées de Bourassa sur le problème de la paix apparaissent comme relativement simples et peu profondes. On croit volontiers que l'internationalisme chez nous est de date récente et que, chef nationaliste, Bourassa, a limité son action à lutter contre la participation du Canada aux guerres en s'appuyant sur des considérations étroites de luttes raciales. Seuls sont restés dans les mémoires, les paroxysmes de son action, les deux sommets de son activité que les circonstances ont fait émerger. Par suite, Bourassa est facilement catalogué comme l'homme qui a été contre la guerre des Boers et contre la conscription.

La vérité est cependant tout autre. Bourassa a été des rares, sinon presque le seul et le premier des Canadiens français de notre vie publique qui, autant qu'on puisse en juger par discours et écrits, ait eu en la matière une pensée vraiment vivante. J'entends par là une pensée vraiment alimentée par autre chose que des sentiments, des intérêts ou le stimulant de la mode du jour; alimentée par un souci de principe et de culture juridique et historique.

La vérité, c'est que l'étroitesse d'esprit ou la mesquinerie en matière de politique internationale commence chez nous avec le jour où le parti libéral

se mit à exploiter l'anticonscriptionnisme pour des fins que l'expérience a révélées n'avoir été que purement électorales. Bourassa porte injustement, auprès de bien des jeunes et aussi des moins jeunes, le poids de ce ratatinement de l'esprit international, parce que c'est son action antérieure qui a créé le climat favorable à l'exploitation du thème anticonscriptionniste par les politiciens. La mentalité neutraliste qu'il a, plus que tout autre, contribué à cristalliser dans la pensée des Canadiens français, s'appuyait sur une conception d'une autre envergure.

Il ne faut cependant pas attendre de Bourassa, dans ce domaine comme dans bien d'autres, une pensée offrant toutes les caractéristiques de la pensée nationaliste canadienne-française d'aujourd'hui, ni non plus la même netteté sur tous les points. Il a vécu en d'autres temps et dans des circonstances appelant des applications un peu différentes des mêmes principes. Et surtout, il a été d'une époque où l'absence d'une doctrine l'a placé dans la position de devoir être, avec d'autres sans doute, mais pour une large part tout de même, un précurseur, un bâtisseur de doctrine. Dans de telles conditions, il ne faut pas s'attendre non plus à un degré de fixité, dans sa pensée, comparable à celui que l'on peut retrouver aux époques qui peuvent vivre de ce que les époques antérieures ont élaboré. Bourassa a construit sa doctrine internationale dans le temps, et dans un temps où tout était à faire; tout ce qu'elle comportait à la fin de sa carrière ne s'y trouvait pas au début. Comme au surplus c'était avant tout un politique, il ne s'est guère préoccupé, sauf accidentellement et dans la mesure où les circonstances

du moment l'y incitaient, de donner une allure de synthèse doctrinale à sa pensée; l'ensemble est épars dans de nombreux articles, discours ou conférences.

N'allons donc pas commettre l'anachronisme à la mode chez trop de gens d'aujourd'hui de trouver insuffisante, ou peut-être même insignifiante, une pensée n'ayant pas tout le relief que comporte l'état actuel de la pensée. D'ailleurs il n'est pas sûr que tout soit en progrès dans la pensée actuelle et que le démodé ne mériterait pas, dans bien des cas, d'être réexaminé plus objectivement. Il reste remarquable, en tout cas, que nous soyons beaucoup plus redevables à Bourassa que nous le croyons souvent de ce que nous estimons facilement être le plus neuf dans les orientations récentes de la pensée nationaliste sur le problème de la paix. Il avait créé une atmosphère dont nous étions nourris et qui nous a, en somme, surtout fait retrouver, dans des circonstances analogues, les mêmes solutions que lui, avec des nuances et des précisions nouvelles, même si ses œuvres ne nous étaient pas toujours parfaitement connues ou présentes à l'esprit au moment où nous prenions position.

Aussi, ce serait une erreur de croire que ses écrits sur le sujet n'ont eu de valeur que dans l'actualité et qu'il n'y a plus d'utilité à les reprendre aujourd'hui. En les lisant ou relisant, on se rend facilement compte au contraire de tout l'intérêt qu'il y aurait eu à les avoir sous la main ou bien ancrés dans l'esprit au moment opportun. Toujours appuyés sur une documentation abondante et sur des contacts personnels significatifs de l'auteur avec les

personnalités du temps, ils sont une histoire vivante et riche des événements. Au surplus, toujours considérés et interprétés à travers une doctrine de haute portée, en vue de l'action politique dans le meilleur sens du terme, les événements y sont placés dans une perspective qui donne facilement aux exposés une portée universelle. Bourassa garde donc, pour tout Canadien français, la valeur d'un classique avec lequel on peut ne pas toujours être d'accord, mais de qui on a toujours beaucoup à apprendre.

Les préliminaires

C'est sans aucun doute sur la note de l'anti-impérialisme que Bourassa a débuté sa carrière neutraliste avec la guerre des Boers. Mais dès ce moment, alors que l'homme est encore dans toute l'ardeur de sa jeunesse, il s'agit d'un antiimpérialisme de grand style. Il place tout de suite le problème dans la perspective du droit et de la justice (Discours aux Communes du 19 février 1900) et de l'histoire constitutionnelle du Canada (Discours aux Communes du 13 mars 1900). La circonstance s'y prêtait d'ailleurs bien puisque cette guerre était vraiment une œuvre d'iniquité. Le Canada, en s'y associant, montrait, selon les termes du Secrétariat aux Colonies, "*the desire* (...) *to share in the risks and burdens of the empire*", avec tout ce que ce terme d'*Empire* comportait à l'époque de sordide et de crapuleux.

Toute son œuvre de la période qui finira avec la guerre de 1914 va consister, en somme, à creuser ce problème et à mettre tout particulièrement en

valeur jusqu'à quel point l'attitude prise en 1899 et continuée dans la politique de Laurier pour une marine de guerre, constituait une rupture avec toute la tradition constitutionnelle canadienne depuis la Confédération. Le *Que devons-nous à l'Angleterre ?* de 1915 nous apporte, en 400 pages de caractères serrés, la synthèse de ce labeur d'un homme désireux d'étayer sa politique sur des données objectives.

Ce qui retient le plus son attention à ce moment-là et prend le pas sur toute considération, c'est que le Canada a abandonné la route qui mène à l'indépendance, traditionnellement suivie jusqu'à Laurier, pour s'enliser dans un colonialisme qui répugne instinctivement à sa fierté. M. Laurier avait dit le 12 janvier 1910: "Partout où l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre". Il s'indigne de cette "reculade, la plus complète que le Canada ait faite depuis un demi-siècle[1]". Et tout naturellement, la bataille pour que le Canada ait une politique à lui prend le pas sur la politique qu'il devrait avoir s'il en avait une. Cette bataille se déroule sous le signe de la révolte que l'impérialisme et le colonialisme, si souvent stigmatisés sous sa plume, imposent à sa conscience; mais l'événement quotidien au Canada l'emporte dans les préoccupations et les articles de chaque jour. Une conférence de 1913 nous indique cependant que dès avant la secousse de la guerre, Bourassa avait ses idées sur le sujet plus vaste d'une politique internationale canadienne[2]. Quelles étaient-elles ?

1. *Le Devoir*, 17 janvier 1910.
2. *Le Canada et l'arbitrage international*, Conférence du Lac Mohonk, 14 mai 1913.

La position du Canada est telle qu'"aucun groupe actuel de la race blanche n'arrivera au rang et à la dignité de nation (...) avec des motifs plus impérieux, d'ordre moral ou matériel, de vivre en paix et de voir la paix régner dans le monde". Les Canadiens français, en particulier, détachés de toute attache sentimentale extra-canadienne "seront assurément du côté de la paix (...)". Quant aux immigrants, ayant fui les querelles d'Europe, ils ne tiendront pas à s'y replonger. De plus le fait que le Canada a été longtemps une colonie, que par suite il n'en veut à personne et que personne ne lui en veut, en fait une nation toute désignée pour jouer "le rôle de champion de la paix et de l'arbitrage". Le Canada, en somme, voudra substituer au règlement des problèmes internationaux par la force, la méthode de l'arbitrage international. Il tiendra à rester en dehors des guerres d'intérêts qui pourraient résulter de la faillite de l'arbitrage. Sous réserve, bien entendu, des "lois éternelles de la justice, qui s'appliquent à tous les peuples et dans tous les temps".

Le choc de la guerre

Comme on le sait, Bourassa était en Europe lorsqu'éclata, presque inopinément, la guerre de 1914. Ainsi qu'il l'expliqua lui-même au banquet des amis du *Devoir*, le 12 janvier 1916[1], il y fut "témoin du spectacle émouvant et grandiose d'un peuple (le peuple français), jusque-là déchiré par les haines des factions et les passions d'idées s'unis-

1. "Le Devoir et la Guerre", *Le Devoir*, 1916.

sant soudain en un tout compact pour repousser l'agresseur et défendre le patrimoine national". La violation de la neutralité de la Belgique l'avait, en second lieu, amené à considérer, sans pour cela lui imputer toutes les responsabilités, que l'Allemagne étaient la cause du déclenchement de la guerre et était au moins le véritable agresseur de la Belgique. De plus le Canada, avant même que l'Angleterre eût décidé si elle resterait neutre ou non, avait offert de recruter des volontaires pour prêter main-forte aux Alliés, ce qui lui avait paru avoir "l'allure d'un acte *national.*"

Tout cela lui donna l'idée que le consentement à la participation du Canada à la guerre dans la mesure de ses moyens pourrait contribuer à cimenter l'union des Canadiens. Il songea même qu'"en réservant toutes les solutions politiques et constitutionnelles, (l'acquiescement) à une intervention *nationale*, inspirée par le seul souci des intérêts canadiens", pourrait enrayer la marche de l'impérialisme et nous remettre dans les voies de l'indépendance. La situation lui paraissait rendre la chose possible, vu qu'il ne s'agissait plus comme en 1899, d'empêcher le gouvernement de s'engager arbitrairement dans une guerre de l'Angleterre, mais d'admettre l'intervention du Canada dans un conflit où la France et l'Angleterre étaient "entraînées contre leur gré".

Aussi, après avoir murement réfléchi, il donnait dans *Le Devoir*, le 8 septembre 1914, la directive suivante: pour autant que les obligations coloniales

2. Cf. *Le Devoir*, 3 septembre 1914.

du Canada sont concernées "le Canada n'avait aucune raison directe d'intervenir dans le conflit; il en avait de graves de s'abstenir". Ces réserves faites en vue de sauvegarder l'avenir, on peut cependant admettre que, considéré "comme nation embryonnaire si l'on veut, comme communauté humaine", le Canada ne peut pas "rester indifférent au conflit européen". Il condamne cependant "l'intervention militaire, peu efficace pour les nations en guerre", pose à la base de sa politique de participation "l'ajournement des querelles de parti, des disputes acrimonieuses", et demande qu'on envisage "résolument la situation réelle" du Canada avant de déterminer son rôle dans la guerre. Il estime que celui-ci doit viser "surtout à l'*endurance* des efforts combinés de la France et de l'Angleterre". En somme, Bourassa se ralliait au principe de la participation, mais estimait l'aide militaire hors de cause, sauf peut-être à titre purement symbolique, et songeait surtout à une participation d'aide économique.

Cette prise de position ajoute à la thèse du Lac Mohonk. Elle indique, chez Bourassa, la pensée qu'au delà de la neutralité à préserver dans les conflits d'intérêts, il reconnaissait l'obligation du Canada, comme nation, d'apporter son concours dans une guerre juste. Car les perspectives dans lesquelles il a situé le problème indiquent bien, même s'il n'a pas employé l'expression, qu'au delà des conflits d'intérêts impliqués dans la guerre de 1914, il estimait juste la guerre menée par les Alliés parce qu'elle leur avait été imposée en violation de droits sacrés. En 1915, il précisa d'ailleurs que son attitude valait pour autant seulement "que la

puissance et l'action mondiale de la France et de l'Angleterre restent contenues dans de justes bornes et ne deviennent pas, à leur tour, une menace pour la paix et l'équilibre du monde[1]". Ce n'est donc pas une modification de ses principes qui amèneront Bourassa à changer sa position, mais bien les événements, les circonstances. Il viendra un moment où, selon lui, la guerre des Alliés aura cessé d'être juste; et auparavant, un autre moment où l'action du Canada lui paraîtra basée sur de faux principes. D'où tout d'abord une attitude d'opposition irréductible à la politique canadienne de participation, puis une condamnation de la politique de guerre des Alliés. Du tout sortira une thèse plus générale de neutralité pour le Canada considéré non plus comme colonie, mais comme nation.

La lutte contre la participation

Ce sont les événements intérieurs qui vont inciter Bourassa à se départir de son attitude conciliante et à reprendre, pendant la guerre de 1914, une campagne d'opposition aussi intense que celle de la guerre des Boers. Au moment de publier le fameux article du 8 septembre 1914, Monsieur Omer Héroux avait déconseillé à Bourassa de prendre une attitude aussi ouverte. "On ne vous tiendra nul compte, lui avait-il dit, de cette tentative de conciliation. Et l'on tournera plus tard contre nos principes et au profit de l'impérialisme cet acquiescement partiel à l'acte accompli[2]." Ainsi que Bourassa l'écrit lui-même, il

1. *Que devons-nous à l'Angleterre*, p. 253.
2. *Le Devoir et la guerre*, p. 18.

fut "bientôt forcé de reconnaître qu'il (Monsieur Héroux) avait entièrement raison."

Tout d'abord, les Anglo-Canadiens ne purent même pas tolérer l'idée que le Canada était intervenu comme nation. Ils dénoncèrent vigoureusement Bourassa comme traître à l'Empire et l'abreuvèrent des pires insultes. Lorsqu'il voulut aller exposer sa thèse à Ottawa, en novembre et décembre 1914, à la demande du People's Forum, l'indignation anglo-canadienne fut si vive qu'on réussit à faire supprimer les deux réunions. On aura une idée du ton de la campagne anti-bourassiste par le titre suivant d'une circulaire utilisée pour soulever l'opinion publique. Il se lisait: "*Bourassa, the dirty*". La conclusion alignait contre lui les épithètes suivantes: "*fomentor of strife, breeder of rebellion, hater of all things British, cowardly misrepresenter of facts, journalistic snake in the grass.*"

On ne lui pardonnait pas d'avoir écrit très objectivement que tous les torts n'étaient pas nécessairement du côté de l'Allemagne! Devant cette insulte (sic) de lèse-orgueil britannique, les Anglo-Saxons, que l'on dit pourtant plus pratiques qu'idéalistes, n'attachèrent aucune importance à ce qui aurait dû pourtant leur paraître l'essentiel: l'acceptation pratique de la participation. Ou plutôt réellement très pratiques, ils avaient bien compris que cette acceptation ne ralliait pas le Canada français derrière la politique de donner "jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier sou" pour assurer le salut de l'Empire. Quand on relit les papiers du temps, on s'aperçoit en effet que cette formule lancée par Meighen n'était pas vaines paroles et qu'elle

correspondait très exactement au sentiment profond des Anglo-Canadiens d'alors.

Étant donné le sens que le Canada anglais voulait absolument donner à notre participation, à savoir une contribution à la défense de l'Empire plutôt qu'une contribution à la cause de la paix, Bourassa n'eut donc plus d'autre possibilité que de reprendre l'attitude qui avait toujours été et qui était restée la sienne. Il ne pouvait plus faire autrement que de combattre vigoureusement une politique qui, en dépit de la différence des circonstances, restait une politique d'impérialisme. C'est ce qu'il expliqua clairement dans le discours aux amis du *Devoir* du 12 janvier 1916. Parlant de son acceptation de l'intervention du Canada comme nation, il dit:

> "Mais c'est précisément ce que les impérialistes et les gogos ne voulaient pas. Ils avaient décidé de profiter de la guerre pour couronner leur œuvre et atteindre le but suprême poursuivi depuis trente ans: la participation de tous les pays d'empire à toutes les guerres décidées par l'unique arbitraire des autorités du Royaume-Uni. De là leur fureur en face de la simple énonciation d'une réserve de principe et d'une opinion conciliante qui, tout en acquiesçant au fait accompli[1], menaçaient d'entraver

1. L'usage de cette expression dans l'avertissement de Monsieur Héroux et sa répétition ici semble indiquer que l'absence de Bourassa au moment des décisions prises par le gouvernement canadien et le fait qu'une attitude d'opposition systématique aurait obligé Bourassa à revenir sur des événements déjà irrémédiables ont probablement contribué avec le reste (ses impressions d'Europe déjà mentionnées) à déterminer l'attitude de Bourassa au 8 septembre. On a l'impression qu'ayant tout pesé, il s'est dit que l'opposition de principe ne pouvant plus avoir de portée pratique, l'occasion était belle d'essayer de rallier l'opinion canadienne tout entière autour d'une politique vraiment canadienne, même si par ailleurs l'occasion comportait ses inconvénients.

> l'exécution de leurs desseins. En d'autres termes, les impérialistes avaient résolu de profiter de la guerre pour parachever l'immense révolution politique dont la guerre d'Afrique avait marqué la première étape."

Ce jugement sur la situation et sur les intentions de ses adversaires porté par l'intéressé, au plus fort de la bataille, nous donne d'ailleurs un exemple du sang-froid, de l'objectivité et du coup d'œil de Bourassa; car avec des nuances différentes, ce jugement est en somme ratifié, aujourd'hui, par des observateurs étrangers comme Siegfried et par la plupart des historiens anglo-canadiens. Il n'est pas non plus, par ce qu'il implique de la situation, sans nous causer quelques surprises au sujet de ce qui s'est passé à ce moment-là et que la propagande anti-bourassiste nous a inconsciemment induit à entendre tout autrement. Il nous paraît presque incroyable — et il paraîtra incroyable même à la plupart des Anglo-Canadiens d'aujourd'hui — que la véritable campagne de haine déclenchée contre Bourassa à l'époque l'ait été malgré son affirmation nette que *le devoir national du Canada était de participer à la guerre à côté de l'Angleterre et de la France!* Ce qui aurait dû alors être apprécié par les Anglo-Canadiens comme une concession fondamentale de la part de Bourassa passa inaperçu ; on s'attacha à ses réserves secondaires et objectives sur l'interprétation des événements internationaux! Quelles réserves les Canadiens anglais de 1939 n'auraient-ils pas acceptées, en effet, pour que *Le Devoir* en dit autant au début de la Seconde Grande-Guerre!

L'évolution vers un pacifisme chrétien

Bourassa avait donc dû en venir à constater que la réalité se déroulait bien différemment de ce qu'il avait voulu qu'elle soit en septembre 1914. Les motifs pour lesquels le Canada aurait pu intervenir — religion, liberté, démocratie, protection des petits peuples, sainteté des traités, salut de la France, défense du Canada, les uns plus valables, les autres plus discutables — n'étaient en aucun cas ceux qui inspiraient sa politique réelle. Le seul vrai motif était la solidarité impériale, précisément celui-là qui rendait la participation inacceptable à tous égards[1].

Le déroulement des événements allumera cependant d'autres lumières dans son esprit. En seront en grande partie responsables d'une part l'attitude et les déclarations du Pape Benoit XV, et d'autre part la réponse respective des Alliés et de l'Allemagne aux déclarations pontificales. Déjà en août 1914, il s'émeut du sort des prêtres français appelés à l'armée, forcés "sous peine d'être fusillés comme traîtres à leur patrie terrestre (...) de tuer ceux qu'ils bénissaient hier[2]". Puis il fait écho à l'appel du Pape du 28 juillet 1915, demandant aux belligérants de mettre bas les armes et de s'en remettre plutôt "aux cours de justice et d'équité, qui pourront étudier les questions avec le calme et la réflexion nécessaires" et appuyer "la sécurité et la paix des nations (...) sur la bienveillance mutuelle, le respect de chacun pour le droit et la dignité d'au-

1. Cf. *Hier, aujourd'hui, demain*, Montréal, 1916.
2. *Le Pape, arbitre de la paix*, Le Devoir, 1918, p. 2.

trui plus que sur la multitude des armées et le rempart formidable des forteresses[1]". Et quelques jours plus tard, il s'indigne de ce que partout les chefs d'État aient répondu au Pape "par un silence dédaigneux ou par une sorte de défi[2]."

Le 31 décembre 1915, après avoir le 6 du même mois suggéré aux belligérants "un échange d'idées, direct ou indirect", c'est un grand discours que prononce Benoit XV. Ainsi que l'écrit Bourassa: "Le soleil de 1915 (s'était) levé dans un nuage de feu. Il se (couchait) dans une mer de sang". La tension avait atteint un paroxysme et partout on ne parlait plus que de s'entre-détruire, atmosphère comparable à celle que nous avons connue après 1941 sous le signe de l'"*unconditional surrender*", mais qui paraît avoir eu alors plus de profondeur et plus d'intensité sentimentale qu'en 1942–1944. A ces fureurs guerrières, Benoit XV oppose l'affirmation suivante: "Pour préparer la paix telle qu'elle est ardemment désirée par l'humanité tout entière, il faut que les aspirations de chacun soient enfin exposées clairement avec une volonté sincère et une conscience sereine, et dûment examinées, en éliminant toutes les prétentions injustes et les impossibilités, et en tenant compte, au besoin, au moyen de compensations et d'accords équitables, de ce qui est juste et possible."

Or la puissance qui a le mieux répondu à cet appel, ce fut l'Allemagne[3]. Sans doute avait-elle

1. Ibid., p. 11, (3 août 1915).
2. Ibid., p. 16 (août 1915).
3. Ibid., p. 46-60, "Allemagne et Angleterre. Qui veut la paix?", 11 et 18 avril 1915.

beau jeu; elle avait alors le dessus. Mais elle avait en tout cas, estime Bourassa, tendu le rameau d'olivier et proposé non pas peut-être une base équitable de paix, mais au moins une "ouverture par où les négociations (pouvaient) s'engager". Or, avec morgue, l'Angleterre avait répondu, par la bouche de lord Robert Cecil, que "rien dans aucun des discours publics (du chancelier d'Allemagne) ne peut jamais faire la base de négociations de paix[1]."

Dans ces perspectives, la guerre n'est plus pour Bourassa ce qu'elle lui avait paru en 1914. Elle est devenue "un abominable crime" et "une incommensurable folie[2]". "Le crime des hommes d'État et des publicistes, c'est précisément d'avoir créé et stimulé ce sentiment brutal, cette désespérance fataliste qui ne croit plus à la possibilité d'empêcher ou de refréner le mal". Puis il continue:

> "De ce crime, les Allemands sont probablement les plus responsables. Plus que tous, les junkers ont développé le culte de la force brutale, déifié la guerre et mis au service des œuvres de haine toutes les ressources de leur science et de leur merveilleux esprit d'organisation.
>
> "Mais à l'heure actuelle, tous les hommes de quelque influence, anglais ou français, italiens ou russes, qui s'obstinent à entretenir chez leurs nationaux la haine de l'Allemagne afin de mieux la vraincre, à créer dans leur pays l'exacte réplique du junkerisme teuton, ceux-là sont des complices du crime de l'Allemagne. Autant que les Allemands, ils contribuent à prolonger l'agonie des peuples; autant que la caste militaire de Prusse, ils font obstacle à une paix prochaine et durable."

1. Ibid., p. 53.
2. Ibid., p. 43.

Quant au pape, on sait que tout ce qu'il gagna fut d'être accusé par les Alliés de faire le jeu de l'Allemagne, insulte qui n'eut pas pour effet, comme bien l'on pense, de modérer l'évolution de Bourassa vers une condamnation de la politique de guerre des Alliés.

A la fin de 1916, l'Allemagne poursuivra des démarches en vue d'offrir la paix. Les Alliés y répondront par une déclaration de guerre à outrance. Cela achève de confirmer Bourassa dans l'idée que les hostilités ne sont plus devenues qu'une affaire de prestige et n'ont plus rien à voir avec la justice et le bien-être des peuples. Sans doute, il reconnaît que là encore l'Allemagne avait beau jeu, puisque sa situation stratégique était encore meilleure que quelques mois auparavant du point de vue militaire et économique. Mais au moins, de dire Bourassa, fallait-il "prendre l'Allemagne au mot et la mettre en demeure de formuler ses propositions".

"Le crime de la guerre"

La suite de ces événements autant que le langage vert dans lequel Benoit XV en parle ("folie de destruction", "massacre sans exemple", "tuerie humaine à peine digne des siècles les plus barbares", "spectacle atroce", "suicide de l'Europe civilisée", "horrible guerre fratricide", "folie universelle", "massacre inutile") conduit alors Bourassa à s'élever des discussions de pur intérêt national et de politique de puissance au plan universel du problème de la guerre. Sa conviction s'affermit que la guerre telle qu'elle est poursuivie dans le conflit en cause

est un crime, que ceux-là ont été dans le vrai qui se sont abstenus d'y entrer.

"Si l'on envisage la question d'un point de vue plus général et plus élevé, écrit-il en 1916 dans *Hier, Aujourd'hui, Demain*[1], à mesure que le massacre se prolonge, que les peuples les plus civilisés du globe donnent le spectacle de cette effroyable tuerie, de cette orgie de sang, de cette rage de destruction, la conviction ne s'impose-t-elle pas, plus vive et plus profonde, que le salut du monde dépend de la sagesse et de la prudence des nations qui sauront garder la paix jusqu'à la fin?" Puis cette réflexion s'appesantit dans des termes qui engagent tout l'avenir:

> "(...) Les hommes qui tiennent dans leurs mains le sort de millions d'êtres humains, vivants ou à naître, qui sont responsables de la paix, de la prospérité, de l'ordre de toute une nation, ont le droit et le devoir de peser davantage les conséquences effroyables de leurs actes. Cette responsabilité est d'autant plus lourde que les guerres ne se font plus par des armées de profession, recrutées dans une catégorie restreinte de la population. C'est la nation tout entière qui se bat, qui souffre, qui est décimée. C'est tout l'ordre moral, social, économique qui est bouleversé.
>
> "Plus on y réfléchit, plus on se convainc qu'aucune nation n'a le droit de déclarer la guerre ou d'y participer à moins d'y être strictement obligée pour l'accomplissement d'un devoir rigoureux et précis; — tout comme nul homme n'a le droit de tuer ou de risquer sa vie à moins d'y être rigoureusement obligé."

1. Op. cit., p. 90.

En 1918, à l'occasion de l'édition de la série d'articles du *Devoir* sous le titre de *Le Pape arbitre de la paix*, il précisera, à propos de son affirmation que la guerre est un abominable crime et une incommensurable folie:

> "Qu'on ne voie pas ici le principe d'une thèse philosophique condamnant toute guerre, ou la guerre en soi comme un crime. Ce que j'ai voulu dire, c'est premièrement, que la guerre *actuelle* et sa prolongation systématique constituent un "abominable crime" et une "incommensurable folie". (...)
>
> "J'ai voulu dire ensuite que toute guerre faite dans des conditions analogues — guerre de peuples et non plus comme autrefois, guerre d'armées — serait un "abominable crime" et une "incommensurable folie". Or, à moins d'une rénovation complète de l'ordre social et politique, il est à peu près certain que toute guerre se ferait dans des conditions identiques ou pires encore."

Parti en 1914 d'un postulat de guerre juste pour recommander la participation du Canada, Bourassa aboutissait donc, en 1918, vingt-cinq ans avant les théologiens de Strasbourg (Père Delos, etc.) à la même conclusion qu'eux: celle de la quasi-impossibilité pratique d'une guerre moderne juste. Cette conclusion, il ne l'avait d'ailleurs pas inventée; elle s'appuyait sur les déclarations de Benoit XV et du secrétaire d'État, le cardinal Gasparri, dont elle dérivait logiquement. On peut affirmer, au surplus, que si sa pensée n'a pas cessé de se préciser entre 1915 et 1918, sa conviction de l'injustice de la guerre

1. *Le Pape, arbitre de la paix*, op. cit., p. 43.

s'est définitivement établie au cours de 1916. Dans *Hier, Aujourd'hui, Demain,* en effet, après avoir répété en substance les explications qu'il avait données de son attitude aux amis du *Devoir* le 12 janvier, il ajoute:

> "(...) au début de la guerre, j'ai cru que le Canada devait intervenir, *comme nation.* Qu'il eût la *faculté* de le faire, sans compromettre son indépendance et sa dignité, sans se lier au sort de l'Angleterre, je le crois encore; mais cela, nos ministres, nos politiciens de tous les partis, nos chefs sociaux de toute catégorie, ne l'ont pas voulu. Qu'il eût le *devoir* de le faire, je ne le crois plus; et c'est en écoutant les partisans de l'intervention que j'ai perdu la foi[1]."

Vers la neutralité

D'une doctrine de non participation sur le plan colonial, Bourassa aboutissait donc à une politique générale de neutralité. Il en exprimait déjà l'essentiel, avec encore des réserves, en 1916, dans *Hier, Aujourd'hui, Demain.* Après avoir recommandé l'indépendance totale du Canada comme la seule solution satisfaisante à nos problèmes nationaux, puis une politique d'alliance défensive conforme à nos intérêts, il y propose que le Canada travaille pour la paix, et non pour la guerre. "Et comme, dit-il, les arguments de persuasion n'ont guère de force auprès des puissants, à moins de s'appuyer sur des sanctions efficaces et tangibles, voici ce que nous devrions proclamer dès maintenant.

> "Le Canada se prononce nettement et sans réserve en faveur de l'arbitrage international, pour

1. P. 68.

tous les cas de guerre. Il ne prendra part à aucune guerre à moins qu'une sérieuse proposition d'arbitrage n'ait été faite par l'Angleterre et ses alliés et repoussée par leurs ennemis.
(...)

"Le Canada restera absolument neutre dans toute guerre où l'Angleterre se trouvera entraînée par des traités, des conventions secrètes ou des ententes vagues, qui n'auront pas été soumis aux délibérations et au vote approbatif du Parlement canadien.

"Le Canada se retire de toute coopération impériale, si l'Angleterre refuse de formuler ou d'appuyer une proposition sérieuse de réduction dans les armements des grandes nations.
(...)

"Et surtout, le Canada réaffirme, son *droit* de neutralité dans toutes les guerres qui ne menacent pas son territoire[1]."

On le notera, il ne s'agit pas là d'une politique d'isolement. Ainsi que l'avait exprimé Bourassa auparavant, le Canada ne doit pas borner ses efforts à rechercher l'indépendance. "Nous devons, tous les peuples ont le devoir de contribuer à la pacification, à la repentance et au progrès moral du monde. Autant nous devons repousser les suggestions des sophistes qui nous prêchent le sacrifice des intérêts nationaux, l'abandon du devoir national, pour nous faire épouser des querelles qui ne nous concernent pas, autant nous devons répondre à l'appel de Benoît XV, de tous les hommes inspirés par un vrai souci des intérêts de l'humanité, et coopérer à l'œuvre de

1. Op. cit., p. 177.

pacification générale." Mais précisément, c'est pour la paix que le Canada doit travailler; et le droit à la neutralité est évidemment indispensable en l'occurrence pour pouvoir se retirer de toute guerre non acceptable. Plus tard, en 1935, mais dans la pleine logique de ce qui précède et l'expliquant bien, Bourassa s'élèvera contre les obligations dites morales ou indéterminées, en vertu desquelles on risque de se laisser entraîner finalement dans des initiatives immorales[1].

Assez curieusement en fonction de sa foi dans l'arbitrage international, Bourassa semble s'être peu intéressé à la Société des Nations. Pour autant qu'une revue trop rapide de son œuvre nous a permis de le constater, il ne s'est guère préoccupé de la présenter à ses lecteurs du *Devoir* ni d'en discuter les mérites ou les démérites. Tout se passe comme s'il s'était fait l'impression que, de toute façon, cette organisation ne pouvait exercer aucune influence sur le cours des événements. Poussant à leurs conclusions les idées qu'il avait mises au point au cours de la guerre, sa politique va consister à vouloir faire du Canada un modèle de pays pacifique, entièrement désarmé. Il ne prétendait pas que cela fut possible à tous les pays, mais il constatait que le Canada était dans une situation idéale pour se payer le luxe de donner au monde l'exemple de l'esprit pacifique. Par suite, en concluait-il, son devoir dans l'ordre international est de donner cet exemple, de prêcher la paix et d'intervenir pour faciliter le règlement pacifique des conflits.

1. *Le Canada et la Paix*, brochure, Le Devoir, 1935, p. 18.

La norme de son interprétation du devoir national dans le domaine international semble d'ailleurs avoir évolué avec cette orientation nouvelle dans la façon de concevoir le rôle du Canada, non plus seulement en tant que colonie, mais aussi bien en tant que nation. Alors qu'avant 1914 et immédiatement après, il insistait beaucoup sur l'intérêt national comme base de toute politique internationale[1], il appuiera davantage dorénavant sur le juste et sur l'injuste. Il combattra plus directement la formule: "My country, right or wrong!", qu'il n'avait, on pense bien, jamais soutenue ni défendue.

Dans trois conférences de 1923, intitulées *Le Pape, médecin social* notamment, il s'en prend au nationalisme outrancier (au rang duquel il ne manquait pas à l'occasion de classer l'impérialisme anglo-saxon). Il l'accuse d'avoir "provoqué et prolongé la guerre" et d'avoir "saboté la paix" par une "politique d'appétits sordides, politique essentiellement matérialiste[2]". Reprenant la déclaration de Louis Veuillot: "A cette France, qui est belle, qui fut glorieuse, et pour laquelle je prie, je ne refuserais ni mon travail, ni mon sang, si elle le demandait. Mais je ne lui donnerai pas ma conscience et mon âme: je ne serai pas l'approbateur de ses folies, le

1. Cf. en particulier la série d'articles qui suivent sa prise de position du 8 septembre 1914. Il s'attache à démontrer, avec preuve à l'appui, que l'Angleterre n'est pas intervenue dans la guerre par esprit chevaleresque, mais uniquement en fonction de ses intérêts. Après quoi, il conclut: Que le Canada fasse de même. Que ses intérêts et non la politique d'un autre pays lui dicte sa conduite.

2. Manuscrit, p. 29.

panégyriste de ses hontes, le complaisant de ses crimes. Je la verrais entreprendre une guerre injuste, que je ne prierais pas Dieu de donner victoire à l'injustice", il en fait en somme sa profession de foi patriotique à lui dans le problème de la guerre et de la paix.

Et Bourassa, de préciser plus loin, dans une déclaration qui ne manque pas d'être de brûlante actualité:

> "Loin de moi la pensée de prétendre qu'aux seules fins d'amadouer les socialistes internationaux, ils (les nationaux d'Europe) auraient dû manquer à leurs obligations nationales. Mais il est permis de regretter qu'à l'heure actuelle les seuls groupes politiques ou sociaux qui paraissent travailler à la paix internationale soient les tenants des pires doctrines sociales, les fauteurs de tous les désordres intérieurs. Il est particulièrement regrettable que, dans le conflit entre le nationalisme outrancier et l'internationalisme sans foi ni loi, sans religion ni patrie, les catholiques, au lieu de donner l'exemple du "patriotisme réglé par la loi chrétienne", ne se soient bornés qu'à grossir les rangs du conservatisme bourgeois, du libéralisme doctrinaire et du chauvinisme. Cette attitude tend à réduire le catholicisme en chaque pays, au rang de secte nationale, et à lui donner partout figure de gendarme moral des coffres-forts; elle ne paraît guère propre à faire reconnaître par les peuples le magistère universel de l'Eglise, son rôle salutaire de tutrice des sociétés et d'arbitre des nations. Tant que les peuples resteront dominés par la haine de l'ennemi et par la peur du communisme, les catholiques peuvent trouver quelque avantage politique à maintenir cette attitude; mais lorsque viendront les inévitables réactions, les catholiques de partout regretteront peut-être d'avoir subordonné aux soucis matériels et aux

exigences d'un nationalisme exacerbé les principes supérieurs de leur foi et son caractère éminemment social[1]."

Rien de nouveau sous le soleil!

A travers toutes ses interventions subséquentes, notamment à la Chambre des Communes, sa conviction dans le rôle pacifique du Canada et dans la valeur d'une politique de neutralité ne cessera pas de s'affirmer. Son dernier exposé de quelque envergure sur le problème tient en son discours aux Communes du 1er avril 1935. Le Canada n'y est plus donné comme devant réserver seulement son droit à la neutralité, mais comme devant proclamer d'avance sa neutralité à titre de témoignage de son désir de renoncer à la guerre en tant que moyen de règlement des conflits internationaux, et aussi afin d'avertir les autres puissances qu'elles ne sauraient jamais compter sur son aide dans quelque politique que ce soit qui soit susceptible d'aboutir à la guerre. La neutralité est devenue ainsi un instrument formel de politique internationale pacificatrice.

Ainsi Bourassa nous apparaît-il comme le véritable artisan de la pensée internationaliste actuelle dans le mouvement nationaliste au Canada français. Et il ne faudra pas cesser de souligner tout le mal que nous a fait le parti libéral, de 1921 à 1937, en endormant les nationalistes dans une fausse sécurité et en réussissant à nous laisser croire, sans doute en grande partie à cause de nos propres déficiences, de notre manque de culture nationale et

1. Ibid., p. 52-53.

de la légèreté avec laquelle nous traitons les écrits de nos devanciers, qu'en se faisant anticonscriptionniste, et même antiparticipationniste à la mode de Bourassa d'avant 1914, il avait entièrement endossé le programme de Bourassa en matière de politique extérieure.

Combien d'hésitations, combien de défaillances auraient pu être évitées quand revint, en 1939, l'heure des grandes décisions, si depuis 1920 tous les nationalistes militants avaient pu et su se tenir au courant de cette histoire des faits et des idées. S'ils avaient pu et su reprendre le fil de la pensée au point d'évolution où Bourassa l'avait amené. Si, par suite, ils avaient pu et su continuer à bâtir sur ce qui était déjà construit au lieu de connaître les mêmes inquiétudes, les mêmes expériences et d'en être venu, trop tard pour être efficaces, aux mêmes conclusions que Bourassa avaient déjà formulées dès 1920. Plus ferme sur la non-participation parce que l'action de Bourassa avait laissé tout de même un relent d'anti-guerre dans l'atmosphère, nous n'avons pas su à travers les années préserver la grande tradition de pacifisme chrétien qu'il nous avait laissée et à laquelle nous sommes revenus trop tard par d'autres voies.

Souhaitons seulement, pour notre bien à tous, que suffisamment d'intérêt puisse être soulevé autour du nom de Bourasssa pour que la réédition au moins de ses œuvres les plus marquantes puisse être convenablement entreprise. Et que la jeunesse actuelle comme celle de demain puisse et sache s'y tremper, de façon que la vaste culture historique, la logique imperturbable, la grande expérience des

hommes et des choses dont jouissait Bourassa servent enfin à nous façonner des esprits qui sauront mener à bonne fin l'œuvre qu'il a, par sa seule puissance personnelle, mise en si bon train presque envers et contre tous.

François-Albert ANGERS.

★

Livres et brochures de Bourassa en vente à la librairie de l'Action Nationale

5e Anniversaire du DEVOIR (1915	25¢
"LE DEVOIR — son origine, etc."	25¢
10e anniversaire du DEVOIR	25¢
La Presse catholique et Nationale	25¢
Le DEVOIR a l'honneur de recevoir chez lui (1924)	10¢

•

Le Canada Apostolique (édition de luxe)	$1.00
La Langue française au Canada (1915)	25¢
Femmes-Hommes ou Hommes et Femmes	25¢
Le Divorce (conférence au Cercle Universitaire) 1930	25¢
La Crise — trois remèdes — 1932	25¢

•

The National Duty of Canada (1915)	25¢
The Foreign Policy of Great Britain (1915)	25¢
Independence or Imperial Partnership (1916)	25¢
Conscription (1917)	25¢
Win the War or lose Canada (1917)	10¢
The United Church Bill (1924)	10¢
Bonne Entente (1925)	25¢
Henri Bourassa and the Future of Canada by A.G.G.	10¢

•

Nous pourrions également disposés d'une petite quantité de divers discours parlementaires prononcés de 1926 à 1935 au prix de 10 cents l'unité.

Un inédit de Bourassa

PRÉSENTATION

Grâce à l'obligeance de Mademoiselle Anne Bourassa, il nous est possible d'offrir en primeur à nos lecteurs, dans ce numéro spécial, un inédit de Bourassa. Il s'agit d'une conférence dont le manuscrit a été trouvé dans les nombreux papiers de Monsieur Bourassa.

Ce texte est d'autant plus intéressant, comme on le verra, qu'il ne se revêt pas seulement d'une valeur de curiosité. Rédigé au début de la vie publique de Bourassa (celui-ci avait alors 32 ans), il appartient à un genre dont on trouve peu d'exemples dans l'œuvre du tribun, du moins à l'état pur: le genre de l'analyse sociologique désintéressée. Pris ensuite dans la tourmente politique, Bourassa a surtout mis sa vaste culture au service de l'actualité (quoique en fonction d'un souci constant de documentation et d'information objective et objectivement analysée), plutôt que dans des travaux d'allure purement scientifique. La présente œuvre indique que Bourassa aurait montré autant de talent et d'originalité dans ce genre qu'il en a révélé dans son activité et ses écrits politiques. Sa publication aujourd'hui reste une contribution à la compréhension des problèmes sociologiques canadiens, même si depuis des hommes comme André Siegfried (qui n'avait pas encore écrit son Canada, le pays,

les deux races, (*1902*), *ont largement couvert le même domaine. Et ce texte, véritable leçon du genre universitaire, du genre Collège de France, est digne de prendre rang à côté de ceux des meilleurs spécialistes.*

On ne pourra pas s'empêcher de remarquer en le lisant, jusqu'à quel point cet écrit d'il y a 54 ans reste d'une étonnante et brûlante actualité, non seulement dans l'analyse des faits (en l'occurrence des caractères nationaux), mais aussi des problèmes. Si bien que la part de vues prophétiques qu'on ne manque pas d'y trouver comme dans presque tous les textes de Bourassa ne nous apparaît pas anachronique, mais échappe plutôt à notre attention tellement elle nous plonge dans notre actualité. En somme, Bourassa aurait pu récrire la même conférence aujourd'hui sans presque y changer un mot; même si, en fait, son sens de l'actualité l'aurait nécessairement amené à en concevoir autrement la formulation.

Il y a d'ailleurs là de quoi faire réfléchir ceux — et nous en sommes tous — qui croient plus ou moins facilement que les changements profonds qu'ont subis le cadre et les circonstances de notre vie ont vraiment modifié le sens et la portée de nos problèmes nationaux. Le paysage a changé, mais les hommes et les positions restent en somme exactement les mêmes. Si bien que la lecture d'un texte comme celui-là, précisément parce qu'écrit il y a un demi-siècle, prend aujourd'hui une signification qui porte loin nos réflexions sur la part d'illusions ou d'erreurs que nous entretenons quand nous croyons que tout est tellement changé qu'il faut tout remettre en cause. Maintes réflexions de Bourassa (prenons par exemple ce qu'il dit de la valeur de l'enseignement commercial comme moyen de nous rendre

habiles à rivaliser avec les Anglo-Canadiens) nous suggèrent facilement que nos plus grands insuccès viennent souvent de ces illusions et de l'effort que nous aisons pour vouloir adopter des solutions artificielles, sans rapport avec ce que nous sommes véritablement.

Même son mot de la fin, qui peut nous paraître quelque peu anachronique avec son insistance sur la colonisation et l'agriculture, ne l'est en fait pas du tout dans la perspective où il le présente ici, même si les temps actuels lui donnent un relent d'ancienneté. Une situation de fait *existe en vertu de laquelle une sorte d'obligation nous est faite de nous implanter dans la grande industrie si nous ne voulons pas disparaître englobés dans une civilisation économique qui étouffe tout. Mais la preuve n'est pas encore faite que nous y réussirons. Elle ne se fait pas rapidement sans doute en partie parce que nous sommes encore ce que nos pères étaient en 1900.*

Si le prolongement de cette réflexion et de cette expérience devait nous conduire à constater une incompatibilité entre ces moyens nouveaux et nos objectifs, il est clair que la solution économique elle-même devrait être abandonnée pour y substituer une solution purement politique. A ce moment-là seulement pourrons-nous savoir qui a eu raison ou tort de ceux qui affirment que nous ne sommes pas faits pour la grande industrie ou au contraire qui y voient notre seule chance de survie. Si ceux-ci doivent triompher, il y a des chances d'ailleurs que cela ne nous soit possible qu'en développant notre style de grande industrie. *Et pour y arriver, c'est selon les lignes indiquées par Bourassa qu'il faudrait marcher, c'est-à-dire selon les données propres de notre être national, qui n'a*

en somme que le reflet collectif, pluraliste, de nos êtres individuels. Cinquante ans d'expérience en sens passablement contraire, avec les résultats qu'ils donnent, nous apportent une forte présomption de la justesse fondamentale de ses vues sur ce point.

L,ACTION NATIONALE

LE RÔLE DES CANADIENS FRANÇAIS

Conférence prononcée au Cercle Ville-Marie en 1900

Si je ne puis promettre de vous éblouir, il m'est au moins permis de vous rassurer; vous surtout, Mesdames, que le titre sonore de cette causerie a pu effrayer. Vous n'aviez pas à craindre l'énoncé de longues théories philosophiques et sociales, ni les périodes dithyrambiques d'un patriotisme délirant. Encore plus vous épargnerai-je les prophéties sombres ou brillantes sur l'avenir de notre cher pays, lequel par bonheur, plus modeste que le glorieux empire dont il fait partie, laisse encore au soleil le temps de se coucher.

Je viens tout simplement, vous offrir le fruit de quelques réflexions qui peuvent hanter le cerveau d'un solitaire rural dans ses moments de loisir.

* * *

Certain soir d'hiver, assis comme un Canadien sait s'asseoir, devant mon poêle où flambait un bon feu d'érable, suivant de l'œil les spirales capricieuses que traçait dans l'air la fumée de ma pipe, cette muse fidèle et discrète du vrai célibataire de campagne, je jouissais en silence de ma double situation, récemment acquise, d'ex-maire de village et de marguillier démissionnaire.

Je me demandais, entre autres choses, pourquoi j'étais né Canadien plutôt que Chinois, Turc ou Teuton. Et, sans attendre la réponse que je n'ai pas encore trouvée, ma pensée, comme la fumée bleu-

âtre, monta et s'élargit. Je me posai d'autres questions. Pourquoi y a-t-il encore des Français au Canada? Pourquoi cette poignée de Gaulois, jetés il y a trois siècles sur la terre américaine? Comment la graine du semeur évangélique n'a-t-elle pas été foulée au pied du passant et absorbée par les oiseaux du ciel? Quelle récolte promet cette semence, si miraculeusement préservée et fécondée?

Préoccupation bien naturelle, chez un agriculteur, n'est-ce pas?

* * *

Je repassai donc notre histoire nationale et je la comparai à celle des autres peuples. Et je me convainc au moins d'une chose: c'est que Dieu a fixé aux groupements d'hommes, aux peuples, grands ou petits, comme aux individus, une mission particulière à accomplir, une vocation déterminée à suivre. A cet effet, les peuples ont reçu en partage des aptitudes physiques, morales et intellectuelles, propres à l'accomplissement de leur œuvre; leur berceau et leur enfance ont été entourés de circonstances favorables au développement de leurs dons naturels; mais comme les individus ils ont aussi le don sublime et périlleux de la liberté de la volonté nationale, qui leur permet de correspondre, plus ou moins fidèlement à leur vocation. Et la leçon la plus salutaire à tirer de l'étude de l'histoire, c'est que le progrès, la prospérité, la décadence, la mort des nations dépendent rigoureusement de leur exactitude à suivre la voie que la Providence leur a tracée.

* * *

Au cours de mes lectures un peu vagabondes, je m'égarai un instant dans les traités où la sagesse moderne applique à l'histoire ses théories savantes, profondes comme la mer et surtout brumeuses comme ses plages. J'y appris que, pour l'honneur de la raison humaine, il fallait soustraire les peuples et les hommes à cette domination divine. On m'y démontra que les périodes successives de grandeur et de décadence par où passent les nations ne sont que les phases de l'évolution et du transformisme, lois suprêmes de l'humanité, et que les crises sociales, comme les émotions individuelles, ne sont que des états d'âme successifs. Je l'avoue à ma courte honte, je ne compris pas grand-chose à ce jargon philosophique et je trouvai plus consolant pour mon cœur simple, plus satisfaisant pour ma raison, de m'en tenir à l'idée de la Providence et de me croire soumis, comme individu et comme membre du corps social, aux lois éternelles du Créateur, plutôt qu'à une force brutale, inconsciente de son origine et de sa fin.

* * *

A certains peuples comme à certains individus une mission a été tracée d'un ordre et d'une grandeur plus particulièrement élevés. Ceux-là ont reçu des dons plus extraordinaires, ils ont suivi l'action plus directe et plus manifeste de la Providence. Ainsi le peuple hébreu, chargé de préserver la vérité divine à travers les désordres théologiques du paganisme, le peuple grec gardien de la beauté artistique et de la vérité intellectuelle au milieu des délires de l'art antique.

Ces vocations sont exceptionnelles.

Pour nous, comme pour la plupart des autres peuples notre vocation est surtout déterminée par les circonstances normales qui ont entouré la formation de notre race. Car il entre dans l'ordre même de la Providence de soumettre les peuples aux lois ordinaires de la nature. C'est ainsi que le climat et la configuration du sol exercent une influence profonde sur le tempérament des nations.

Les gens du midi sont plus vifs, plus impressionnables, plus démonstratifs, plus spontanés; leur imagination est plus brillante; leur esprit, plus ouvert, est porté à l'étude des beaux-arts et à la culture des idées spéculatives. Les gens du nord sont plus froids, plus solides, plus patients, plus énergiques; leur jugement est plus fermé; leur esprit, plus obtus, est porté à l'étude des problèmes de la vie matérielle. Les gens de la montagne sont plus généreux et plus gais; ceux de la plaine plus laborieux et plus stables; ceux de la plage, plus mélancoliques et plus aventureux. Ces circonstances naturelles créent donc un tempérament national dont les tendances ataviques s'accentuent avec les siècles et se manifestent avec persistance, même chez les peuples qui ont émigré sous d'autres cieux; surtout lorsque ces peuples nouveaux sortent comme nous de races parfaitement constituées. L'éducation, l'enseignement, les lois, les nécessités nouvelles atténuent ces instincts héréditaires, les modifient même dans une certaine mesure mais ne les font jamais disparaître complètement. Aussi les hommes d'État, les législateurs, les réformateurs sociaux vraiment dignes de ces noms tiennent-ils un compte

rigoureux des traditions et du tempérament d'un peuple avant de lui imposer une constitution, des règlements et des lois.

* * *

Mais ce qui rend notre situation particulièrement intéressante, c'est que nous avions été appelés à habiter un pays dont les éléments ethnologiques proviennent des deux races les plus profondément divisées par formation, par tempérament, par habitude et par la force des circonstances historiques.

Pour savoir ce que nous sommes et voir où nous allons, il est donc nécessaire de nous rappeler d'où nous venons et d'étudier un peu le rôle des Français et des Anglais de là-bas.

* * *

Je lisais, il y a quelque temps, une pensée qui me parut fort juste, pourvu qu'on l'interprète dans un sens à peu près opposé à celui que veut lui donner son auteur — ce qui est souvent la meilleure manière de traduire les pensées des auteurs. J'ai trouvé celle-ci dans un livre assez curieux, quoique anonyme, résumant les souvenirs et les impressions d'un Anglais qui a passé la plus grande partie de sa vie à Paris. "Les peuples de race latine, dit-il, et surtout les Français, constituent dans l'humanité l'élément féminin" — ou, si vous le préférez jouent le rôle de la femme dans le ménage. Je dois avouer, en toute franchise, mesdames, que cette comparaison n'est pas, dans l'esprit de cet insulaire peu galant,

tout à fait avantageuse à nos cousins d'outre-mer. Il semble même résumer par là la plupart des défauts qu'il reproche aux Français: leur légèreté, leur versatilité, leurs emballements subits et déraisonnables, leur impressionnabilité extrême. Le piquant de la chose, c'est que le brave homme, avec une précision toute britannique, s'efforce de prouver l'exactitude de sa pensée par un épisode tiré de son propre ménage, une querelle entre sa femme et la cuisinière, dont je vous épargne le récit. Vous le connaissez peut-être par expérience, d'ailleurs?

Je n'ai pas encore l'avantage de vérifier la justesse de mes observations à une source aussi intime. Mais justement à cause de cette différence de situation voyant de plus loin, je crois voir plus juste.

Oui, je crois que la France a joué en Europe le rôle de la femme dans la famille et dans la société. Et c'est pour cela que je l'admire et que je l'aime, belle et charmante, ornée de toutes les délicatesses du cœur et de l'esprit, capable de tous les dévouements, de tous les sacrifices, de toutes les folies généreuses, aimable et gaie dans le bonheur, héroïque dans le malheur, donnant sans calcul et sans lucre son travail, sa pensée, son amour à toutes les belles, grandes et nobles causes!

Après cela on peut bien lui pardonner quelques erreurs, quelques égarements. Et d'ailleurs que le peuple qui n'a jamais péché lui jette la première pierre!

* * *

Si nous étudions la situation géographique de notre mère-patrie nous constaterons que peu de

pays sont plus propres à la formation d'un bon tempérament national. Confinant à la fois au nord et au midi, sans souffrir des températures extrêmes, la France repose sur un sol riche et varié. Montagneuse à l'est et dans le midi, elle déploie, au nord et dans le centre, des plaines fertiles, assez accidentées cependant pour que l'homme ne s'y sente pas perdu comme dans les prairies de notre Far-West; de plus la mer baigne la plus grande moitié de son contour. Aussi le tempérament de son peuple tient-il à la fois du nord et du midi, de la montagne, de la plaine et de la plage. Longtemps divisés en provinces, ses groupes principaux conservent encore leur physionomie distinctive, en dépit d'une action centralisatrice intense. Dans chacun de ces groupes cependant, on retrouve toujours, même sous l'ancien régime, le type national. Que de fins Normands sous la hâblerie des Gascons et la blague des Marseillais! Que de Tartarins sublimes sous la goguenarderie de maints Parisiens qui n'ont pas, pour excuse et pour complice ce soleil du midi, le seul menteur de Nîmes et de Tarascon!

* * *

Grâce à la fécondité et à la variété de production de son territoire, le Français est devenu naturellement agriculteur et industrieux; il s'est habitué dès l'origine à produire lui-même les choses nécessaires, utiles ou même simplement agréables à la vie. Trouvant chez lui son besoin et son plaisir, il s'est attaché au sol natal, au foyer domestique, cause première du bien-être social, source du véri-

table patriotisme. Cette stabilité a accru la densité de la population dans les campagnes et, par suite, resserré les liens de famille, les relations de société, les traditions locales; elle a créé chez le Français l'amour du patrimoine et du métier paternel. De là cette perfection dans le travail, cette solidité et cette élégance de confection qui a, dès longtemps, caractérisé les produits de l'art industriel en France. Cet état social a aussi développé ces qualités secondaires, si précieuses, qui caractérisent le peuple français: la prévoyance, l'économie, la frugalité, l'amour du travail. Ces humbles vertus, source de la petite épargne, ont sauvé la France des crises financières, subites et violentes qui ont désolé tant d'autres pays; elles lui ont permis de faire face à des épreuves politiques auxquelles peu de nations eussent résisté.

La situation particulière de la France, avoisinant d'un contact immédiat la plupart des grands pays de l'Europe, en a fait une nation guerrière et développé chez son peuple ce sentiment de l'honneur et cette fierté patriotique, un peu bruyants parfois, mais qui n'en restent pas moins les traits les plus nobles de sa physionomie.

* * *

Voyons maintenant l'ombre au tableau.

Se sentant bien chez lui, le Français émigre peu, ne voyage pas. Indifférent à ce qui se passe à l'étranger il ne s'informe et ne se préoccupe nullement des idées, des actions et du travail des autres peuples, perdant ainsi l'avantage qu'on trouve toujours à

comparer sa pensée et son œuvre à celles d'autrui. Très économe et vivant de peu, il ne cherche guère à améliorer, encore moins à changer sa situation sociale. De là cette sorte d'engourdissement qui paralyse la jeunesse des classes aisées et prive ainsi la nation du travail et de la vitalité de ses membres les plus propres à activer la sève nationale. Le militarisme, l'excès d'action administrative, le buralisme, héritages funestes du premier empire, ont singulièrement accru ce défaut d'initiative et de personnalité dans la jeunesse française.

* * *

J'ai insisté d'abord sur les qualités et les défauts du caractère populaire et provincial, parce que c'est là qu'il faut étudier les traits véritables du tempérament national.

Pour peu que l'on examine la physionomie des classes supérieures en France on est frappé de l'intensité de culture intellectuelle qui les caractérise. J'attribue encore cet épanouissement de l'intelligence aux instincts de la race. Cette aisance générale cette modération dans l'usage de la vie, cette stabilité de goûts et d'occupation et surtout cette formation complexe et variée de son tempérament, que j'ai signalée chez le peuple français, l'ont porté à cultiver toutes les ressources de son esprit. Là comme dans le domaine de son patrimoine national, le Français a tout tiré de son propre fond car l'influence et même la seule connaissance générale des littératures étrangères sont de date toute moderne en France. C'est avec les siècles,

par ses traditions, par ses habitudes, par le développement normal et sans effort de ses aptitutes naturelles que s'est formé l'esprit français. J'entends le mot dans son sens le plus large et le plus complet. Ce n'est pas la finesse de l'Italien, ni l'imagination rêveuse de l'Allemand, ni le bon sens et l'humour de l'Anglais, mais c'est un peu de tout cela, et c'est un produit bien supérieur de l'intelligence humaine.

Cet esprit domine en France d'une souveraineté incontestée, presque tyrannique, sur les lettres, les arts, les sciences, la politique, l'enseignement et même jusque sur le commerce et les affaires.

C'est encore cet esprit et ses productions variées qui attirent à Paris les étrangers de toutes races, avides de culture et de jouissances raffinées. Et ce mouvement a fait de la France le centre intellectuel du monde.

* * *

J'ai indiqué là les deux forces qui, à mon sens, ont donné à notre patrie d'origine le rang qu'elle occupe.

Je sais bien que la France a produit de grands capitaines qui ont fait craindre son drapeau, des marins intrépides qui ont promené son nom et sa gloire sur toutes les mers, des politiques habiles qui ont imposé à l'Europe leurs combinaisons diplomatiques, des industriels, des négociants, des hommes d'affaires qui ont développé ses richesses et ses relations commerciales. Mais le trait dominant de sa physionomie historique et sociale, c'est qu'elle a maintenu son équilibre et sa prospérité intérieure par les vertus domestiques de son peuple et qu'elle

a imposé son influence au dehors par sa culture intellectuelle et les charmes de son esprit.

N'avais-je pas raison de dire qu'elle a joué le rôle de la femme dans la famille et dans la société ?

* * *

Et puisque j'ai touché ce sujet de l'action féminine, ces quelques observations, si imparfaites qu'elles soient, seraient encore trop incomplètes si je ne signalais l'influence qu'ont exercée les femmes françaises sur la formation du caractère national.

Et d'abord, considérant la femme dans son rôle le plus auguste, il faut bien peu connaître la France pour n'être pas frappé et touché de l'amour profond qu'éprouve le Français de toute classe et de toute condition pour sa mère. Je dois admettre que ce culte ne s'étend pas à la belle-mère!

En bas, n'est-ce pas la vaillante mère française qui veille au bien-être du foyer, toujours active, économe et dévouée, durcie au travail et aux privations, permettant ainsi au soldat et au marin de défendre la patrie, à l'ouvrier, au laboureur, de gagner le pain de la famille et de prélever même, sur un maigre salaire rudement acquis, une épargne pour la maladie, le chômage et les vieux jours ?

En haut, n'est-ce pas encore la femme française héroïque et charmante, qui animait jadis le cœur des chevaliers pour tous les nobles exploits ? N'est-ce pas elle qui inspirait les troubadours et les poètes ? N'est-ce pas elle qui a le plus contribué à former l'esprit français en le débarrassant peu à peu de ses rudesses et de ses trivialités pour lui donner en échan-

ge cette finesse d'expression, cette délicatesse de nuances et de sentiments qui lui donne une saveur si exquise ?

Après cet éloge très sincère et très mérité, me permettrez-vous, Mesdames, vous qui avez reçu de nos mères la noble mission de perpétuer parmi nous leurs vertus et leurs charmes, me permettrez-vous d'ajouter que si la France doit beaucoup de sa gloire à ses femmes, elle leur doit bien quelques-uns de ses menus péchés, de ses défauts mignons et qu'après tout, ce rustre d'Anglais que je vous ai cité n'a peut-être pas tout à fait tort ? Mais passons...

* * *

...le détroit et voyons un peu dans quelles conditions s'est formée la race anglaise.

Né sous un ciel plus humide et plus froid, l'Anglo-Saxon a tous les caractères de l'homme du Nord. Mais ce sont encore et surtout les circonstances particulières de son territoire qui ont le plus contribué à la formation de son tempérament national.

La conquête normande en Angleterre, les guerres civiles et la conquête anglaise en Écosse, mirent au pouvoir d'une aristocratie puissante et peu nombreuse la presque totalité des terres fertiles du Royaume. En ruinant les petits propriétaires, les chieftains saxons et les lairds écossais elle détourna les masses de l'agriculture. Resserré d'ailleurs dans un espace trop restreint où les régions arables ne suffirent plus bientôt à sa rigoureuse subsistance, le peuple anglais s'agglomera dans les grandes villes

et dut chercher en dehors de la culture du sol un aliment à son activité aussi bien que des moyens d'existence.

La découverte et l'exploitation de ses immenses dépôts de houille vinrent, plus tard, donner une nouvelle activité aux tendances nationales.

Forcé d'aller écouler au dehors les produits de son travail et d'aller chercher ailleurs ce qu'il ne peut trouver chez lui, le peuple anglais se fit voyageur, marin, colonisateur et commerçant. La politique extérieure de son gouvernement vint encore accroître la force de son expansion coloniale. Cette politique fut agissante et fructueuse parce qu'elle n'était pas le fruit des calculs et des combinaisons économiques des théoriciens mais l'effet naturel du travail populaire, le développement normal et régulier des instincts et des besoins de la race. Ce furent les fabricants et les marchands anglais qui allèrent aux quatre coins du monde établir ces comptoirs où ils échangeaient les produits de l'industrie anglaise contre les fruits naturels des pays étrangers, nécessaires à l'alimentation du peuple anglais, et la matière première requise pour l'entretien et le travail de ses usines. Sur le continent, en France surtout, les pouvoirs publics avaient à combattre les répugnances populaires pour fonder et développer des colonies et ne trouvaient des soldats pour les défendre qu'en invoquant l'honneur du drapeau. En Angleterre, c'est le peuple travailleur, ce sont les hommes d'affaires qui forcèrent le gouvernement à augmenter sans cesse sa puissance maritime pour protéger ces établissements colo-

niaux, source de la richesse intérieure de leur pays et de son influence dans le monde.

* * *

Cette rapide analyse indique assez quelles ont été, à mon sens, les conditions d'existence et de développement du peuple anglais et de son tempérament.

Obligé de lutter pour la vie et de tenter fortune dans les hasards de l'industrie, du voyage et du commerce, l'Anglais a fortifié en lui par l'habitude les qualités solides de son esprit et de son caractère: la discrétion, la prudence, le sang-froid, l'énergie, la hardiesse calme et lucide, la persévérance dans le malheur. Tout entier à l'accomplissement de son travail, l'Anglais supporte peu les contraintes et les entraves extérieures, il est extrêmement jaloux de sa liberté individuelle. Il veut un gouvernement stable, qui maintienne l'ordre et la paix nécessaires au succès de ses entreprises; mais il n'aime à être ni trop gouverné, ni trop administré, ni trop protégé. Tandis que dans la plupart des autres pays, l'individu est toujours plus ou moins sacrifié aux exigences de l'État, l'Anglais a su réaliser, chez lui, le problème de la participation libre et volontaire du citoyen à l'administration de la chose publique et constituer en même temps une autorité forte, indépendante dans sa sphère d'action, respectueuse de la liberté et de la volonté des individus. Et cela avec une constitution écrite incohérente, remplie de contradictions et d'axiomes solennellement creux. Preuve que la liberté et le gouvernement dépendent surtout du bon sens des peuples qui savent se

donner un régime politique conforme aux besoins de leur situation et aux exigences de leur tempérament national.

* * *

En dehors de là, dans le domaine de l'art et des régions intellectuelles supérieures, l'Angleterre demeure au second rang.

L'Anglo-Saxon est fortement charpenté. La prédominance de la force physique est manifeste dans sa personne, dans son éducation, son travail, ses habitudes et ses amusements. Rempli de bon sens, voyant les gens et les choses par leur côté réel, il est peu porté aux préoccupations spéculatives de l'esprit. Les dures conditions de son existence première l'ont habitué dès longtemps à considérer l'intelligence comme le moyen d'améliorer son sort et d'acquérir la fortune. L'élévation considérable et subite de beaucoup d'hommes sortis des couches populaires, le contraste odieux qu'offrent les splendeurs d'une aristocratie opulente à côté des misères sans nom du peuple des mines et des grandes villes, ont développé chez lui le désir naturel de s'enrichir et lui font envisager la possession de l'argent comme le bien suprême et la vraie grandeur.

Nier que l'Angleterre ait enfanté des hommes de génie dans toutes les sphères de l'intelligence serait une absurdité. Mais si l'on considère l'action générale de la race, on restera convaincu que c'est la force robuste et matérielle de son peuple, la hardiesse et l'activité de ses hommes d'affaires, qui ont donné à l'Angleterre sa prépondérance incon-

testable dans le monde comme puissance maritime et commerciale.

* * *

Ces quelques observations, toutes superficielles qu'elles sont, démontrent suffisamment, je crois, les différences profondes qui ont divisé dès l'origine la race française et la race anglaise dans la formation et le développement de leurs aptitudes et de leurs instincts.

Je pourrais compléter la comparaison que j'ai citée au début et dire que les Anglais ont joué dans l'humanité le rôle de l'homme dans la société. Je me garderai bien cependant de décider de la supériorité de l'un ou de l'autre de ces rôles. Je vous laisse ce soin en ne cachant pas toutefois mes sympathies.

A cette diversité de leur tempérament créant une complète incompatibilité d'humeur, ajoutez des guerres sanglantes, des luttes politiques séculaires, il vous sera facile de comprendre que ce type-homme et ce type-femme n'aient pas fait bon ménage. Que d'hommes et de femmes ne s'entendent pas à moins!

* * *

Il est bien temps n'est-ce pas de traverser l'Atlantique et de voir ce qu'a pu produire ici le singulier mariage de ces deux races ennemies.

Je ne parlerai pas des modifications que la race anglaise peut avoir subies en Amérique, ou plutôt au Canada. A part les différences de milieu et de régime social, ces modifications sont peu sensibles.

D'abord, l'Anglo-Saxon, robuste et prédisposé par instinct au changement de climat et d'habitudes, résiste mieux aux effets du déplacement que le Français, plus délicat, plus nerveux, plus impresionnable. Ensuite, l'immigration anglaise est de date assez récente et son mouvement a été à peu près régulier et constant: les couches anciennes se sont donc sans cesse renouvelées au contact des nouvelles recrues. Mais notre situation est tout autre.

Comme un rameau séparé violemment du tronc, nous avons été depuis près d'un siècle et demi totalement privés du renouveau de la sève natale. Il nous a fallu enfoncer de nouvelles racines dans un sol étranger et grandir au milieu des orages, dans des circonstances entièrement différentes de celles qui avaient entouré la plante-mère.

Rien d'étonnant donc qu'il existe une différence marquée entre les Français de là-bas et ceux du Canada. Quelques penseurs respectables veulent absolument que ce soit les Français qui aient changé et que nous soyons les seuls héritiers légitimes et directs de la France de Louis XIV. Cette opinion est louable sans doute, mais pour en prouver la justesse il faut une forte dose de bonne volonté et plus encore de chauvinisme canadien — puisque le *baptistisme* n'est pas encore passé dans la langue, même canadienne. Cette théorie serait absolument contraire à toutes les lois qui président à la formation et au déplacement des peuples. J'en appelle d'ailleurs à ceux de mes auditeurs qui ont dépassé le faîte de la vie et qui descendent aujourd'hui le penchant de la montagne: Ne constatent-ils pas un

changement considérable dans notre manière d'être depuis trente ans, depuis vingt ans seulement ?

* * *

Cette transformation du tempérament national a ses avantages et ses inconvénients.

Les Français du Canada ont acquis une forte dose de sang-froid et de bon sens tranquille. Ils acceptent plus volontiers une idée nouvelle, un progrès dans les procédés industriels ou agricoles. Ils comparent plus volontiers leur travail à celui de leurs voisins et le modifient, s'il y trouvent leur avantage. Les nécessités du défrichement et de l'ouverture d'un pays entièrement sauvage ont developpé de bonne heure chez le Canadien une aptitude remarquable à des occupations et des travaux d'un genre très différent. Quelle que soit sa fortune, bonne ou mauvaise, il est toujours prêt à recommencer joyeusement la lutte sur un autre terrain et y trouve toujours son besoin et son plaisir. On peut dire que les Canadiens sont les gens les plus gais du monde. Cette heureuse disposition de notre peuple l'a beaucoup aidé à traverser les dures épreuves de sa jeunesse.

Mais si les avantages sont notables il serait dangereux et coupable de ne pas voir les inconvénients.

La vie nomade des premiers colons, tous plus ou moins trappeurs et batteurs d'estrade, a grandement affaibli chez nous cet attachement au sol natal, au foyer, au milieu paternel que nous avons signalé chez le paysan français; elles ont développé

cette humeur aventureuse, ce besoin d'horizons nouveaux qui est une plaie de nos campagnes. L'extension rapide de nos voies de communication, les efforts des pouvoirs publics, bien intentionnés, je veux le croire, mais trop hâtifs, pour ouvrir et peupler des provinces nouvelles lorsque nous n'avions pas encore rempli la nôtre, ont accentué fortement cette tendance au déplacement. La facilité d'aptitude et d'adaptation à un travail nouveau, que je signalais tantôt, a fait naître chez nous l'inconstance, l'insouciance, et nous a fait oublier les traditions si précieuses de l'ouvrier français: ce vif amour du travail, cette solidité et cette élégance de confection, ce goût et cette ambition du perfectionnement qui sont, dans l'humble domaine de l'artisan, l'amour de l'idéal. Aussi trouvons-nous ici beaucoup de bons ouvriers qui ont eu peu ou point d'apprentissage, mais les artisans remarquables sont rares. Si j'osais m'aventurer par là, je dirais que les mêmes défauts et le même résultat se font sentir dans nos classes supérieures. Toutefois, je fais une exception pour la connaissance et la pratique de la loi. Et si nous avons produit tant et de si bons avocats, cela ne tient-il pas aux tendances héréditaires que nous ont léguées nos ancêtres de Normandie, ce paradis des plaidoyers et des mémoires de frais? Mais je ne veux pas chicaner là dessus, puisque cette prédisposition aux études légales nous vaut la bonne fortune d'être présidés ce soir, par l'un des jurisconsultes les plus éminents de notre pays et que j'aurai à subir la redoutable épreuve de son jugement.

* * *

Maintenant quel a été pour nous l'effet du voisinage étranger? Jusqu'ici, ce me semble, le résultat n'a pas été heureux.

Je suis au nombre de ceux qui croient que le contact immédiat des deux peuples peut avoir d'excellents effets pour chacun d'eux, pourvu que la rencontre s'effectue sur un terrain où les qualités propres des deux races se manifestent à leur avantage mutuel et réciproque, et que nous apprenions à nous estimer sans nous confondre. Je ne crois pas qu'une fusion complète soit nécessaire, ni désirable, ni même possible.

J'avoue que la voix du sang, l'antipathie héréditaire, le souvenir encore cuisant de luttes violentes, les divisions profondes que crée entre les hommes la différence de langue et de religion, rendent la rencontre extrêmement difficile. Néanmoins, je la crois possible, mais elle est encore à faire.

* * *

En effet, jusqu'ici, les Français et les Anglais du Canada, comme ensemble, comme peuples, comme races, se sont rencontrés sur le terrain à peu près exclusif de la politique et des affaires, c'est-à-dire là où se trahissent les penchants les plus mauvais des hommes, l'ambition, la cupidité, l'égoïsme, la fourberie, la bassesse, l'amour du lucre, l'esprit de domination et d'accaparement.

Or, dans le domaine de la politique agissante et des affaires, les Anglais sont nos supérieurs par tempérament, par instinct, par atavisme, par entraînement.

Ils ont donc eu le dessus sur nous.

Empoignés par le luxe teinté d'américanisme que déploient nos voisins, nous avons voulu les suivre de près et nous accorder les satisfactions et les jouissances de la fortune avant de l'avoir acquise. Qu'en est-il résulté ? L'affaiblissement sinon la perte de ces traditions d'économie, de prévoyance, de probité et d'honneur que nous avaient léguées nos pères.

Eblouis par le clinquant d'une société où la cote boursière donne le ton avant l'intelligence et le savoir, nous accordons notre estime et notre admiration à l'habileté financière ; à la hardiesse des coups de bourse, à l'élasticité des consciences, à tout ce qui donne la richesse vite et sans effort. Nous oublions trop volontiers que ce qui constitue l'homme vraiment supérieur, ce sont les qualités du cœur et de l'esprit développées par l'éducation et la science acquise ; c'est la droiture, la générosité, l'élévation ; c'est aussi le travail ferme, probe et constant.

Et, chose singulière, en essayant de faire concurrence aux Anglais en affaires et en politique, nous semblons nous être peu souciés d'acquérir ces deux qualités maîtresses essentielles au succès : je veux dire cette largeur de procédés qui rend si commodes et si faciles les relations d'affaires avec les Anglais ; cet esprit de corps qui empêche les mesquines jalousies, les basses intrigues destinées à ruiner la boutique du voisin et qui fait oublier les divisions intestines en face de l'ennemi commun.

On prétend parfois que notre infériorité sur ce terrain tient surtout aux lacunes de notre enseigne-

ment et qu'une instruction plus industrielle, plus commerciale, plus pratique, pour employer le mot consacré, nous mettrait en état de tenir tête aux Anglais. Il y a du vrai là dedans et je ne nie point qu'il y ait des réformes à accomplir de ce côté. Mais ce serait une erreur de croire qu'un système d'enseignement quelconque pût transformer radicalement notre tempérament national et, surtout, qu'un tel résultat fût désirable. L'instruction ne doit pas contrecarrer les aptitudes naturelles des individus et des peuples, mais les diriger, en redresser les écarts, les développer et les maintenir dans leur voie normale, y greffer les qualités et les connaissances requises par les nécessités de l'heure actuelle.

Ceux qui croient qu'on peut faire un peuple commercial à l'école n'ont qu'à lire les rapports et les statistiques de l'enseignement secondaire en Angleterre. Ils modifieront, je crois, leur opinion. Ils verront là que l'instruction pratique anglaise était absolument nulle il y a trente ou quarante ans. Eton, Harrow, ces écoles fameuses par où sont passés tant de grands hommes dont l'Angleterre se glorifie à juste titre, n'étaient que d'élégantes institutions sportives où la jeunesse des classes aisées partageait son temps entre l'équitation et la culture des lettres latines et grecques. Ces deux modèles servaient de guide et d'exemple à la plupart des *grammar schools*, depuis les plus opulentes jusqu'aux plus modestes. Dans toutes ces institutions, l'enseignement des sciences naturelles, de la géographie, des mathématiques y était sacrifié et le plus souvent même inconnu. L'étude des lettres anglaises y était abso-

lument secondaire. Une multitude d'écoles libres (*private schools*) répandaient à foison la même instruction.

Il fallut des plaintes nombreuses, des commissions officielles et des rapports très volumineux, enfin, l'intervention directe et énergique de l'État, si odieuse d'ordinaire au peuple anglais, pour introduire dans cet enseignement une réforme sérieuse et salutaire.

Et pourtant, l'Angleterre était dès lors et depuis longtemps à l'apogée de sa puissance industrielle et commerciale. Pourquoi ? Parce que ses jeunes gens avaient sucé l'instinct des affaires et du commerce avec le lait maternel; parce qu'au sortir de l'école, les tendances ataviques, si fortes chez l'Anglo-Saxon, reprenaient le dessus, favorisées par l'influence du milieu, le mouvement des esprits et la très grande liberté dont jouit le jeune Anglais dans le choix de sa carrière. Comme la chatte de la fable, qui métamorphosée en femme, se reprend à courir les rats et les souris, ils oubliaient bien vite les vers latins et les thèmes grecs et se mettaient à leur aise au maniement des capitaux et aux combinaisons du commerce.

* * *

Je crois de même que les Français du Canada affirmeront leur véritable supériorité en suivant les tendances de leur race, suffisamment modifiées pour les besoins du temps présent.

Pour atteindre ce but, il faut s'efforcer de rendre à notre peuple son attachement au sol, au défriche-

ment, à la colonisation, à l'agriculture, pour lesquels il est si merveilleusement constitué. Il faut lui inculquer l'amour et la fierté de sa vie humble et dure, mais libre et noble s'il en fût. Il faut lui faire garder ses fils à la charrue, ses filles à la chaumière, comme les rameaux pleins de sève d'un arbre puissant, au lieu de les disperser dans les provinces lointaines et, surtout, de les envoyer dans les villes où ils perdent leur santé, leur robuste simplicité, souvent même leur honneur.

Dans le domaine de la finance, faisons des affaires, mais cherchons plutôt à nous faire estimer par la prudence, la probité et l'intelligence de nos opérations plutôt que par le fracas de nos agiotages et de nos spéculations: allons moins vite et plus sûrement. Travaillons et manufacturons, mais faisons-nous rechercher surtout par la solidité, l'élégance et le bon goût de nos produits plutôt que par leur quantité et par le tapage de nos réclames.

Dans toutes les classes de la société, dans toutes les conditions d'existence, soyons probes, honnêtes, économes, comme le furent nos pères et comme le sont encore beaucoup de Français, ici et là-bas. Limitons nos désirs et nos jouissances à la mesure de nos ressources. Par-dessus tout soyons unis.

Enfin, cultivons les ressources admirables de cette intelligence que Dieu n'a pas donnée à la race française pour l'enfouir sous le boisseau, mais pour être dans le monde un foyer de lumière, de chaleur et de vérité. Conservant la foi de nos aïeux, reprenons cette finesse et cette vigueur de langage, cette urbanité de manières et ce goût des choses de l'esprit qui firent leur véritable supériorité.

C'est à vous, mesdames et mesdemoiselles, qu'il appartient d'accomplir cette dernière réforme. Et vous pouvez l'opérer sans effort, sans erreur, sans constitution et sans programme compliqué, en étant simplement ce que furent nos mères et ce que vous pouvez être si facilement vous-mêmes. Donnant le ton à cette société dont vous êtes le charme et l'ornement, vous pouvez, si vous le voulez, faire revivre ici cette fine fleur de l'esprit français, et faire pour votre pays ce que firent les femmes françaises pour la mère-patrie.

* * *

Et alors, loin de fuir la société et même l'intimité de nos concitoyens anglais, recherchons-la. Nous apprécierons leur solide bon sens, leur franche droiture, leur simplicité cordiale. Ils aimeront en nous la finesse et la vivacité de l'esprit, la chaleur et la spontanéité du caractère.

Que de problèmes irritants seraient résolus, que de sourdes inimitiés éteintes si nous apprenions seulement à nous connaître et à nous estimer par ce que nous avons de meilleur — et cela sans trahison, sans bassesse, sans renoncer à nos droits, sans rougir de nos convictions, mais en respectant les droits et les convictions d'autrui, ce qui est toujours la meilleure manière de faire respecter les siens!

* * *

En un mot soyons et restons Français en devenant Canadiens; demeurons fidèles à nos traditions

historiques, à nos tendances de race, à notre tempérament national, à notre vocation; et nous atteindrons sûrement le genre et le degré de supériorité auquel nos destinées nous appellent.

Oui, je crois qu'en étant sur les bords du Saint-Laurent, cet humble fragment de la terre de France, Dieu a placé les bases d'un monument solide et durable.

Et dans les brumes de l'avenir, entrevoyant la noble silhouette de ce monument, il ne m'apparaît pas sous la forme d'une cheminée de fabrique, ni d'une gare de chemin de fer, mais comme l'une de ces vieilles cathédrales, œuvres admirables de l'art, élevés par la foi des peuples, dans une pensée d'amour sous l'inspiration du génie chrétien.

Et, imitant ces humbles artisans du moyen âge qui consacraient leur travail et leur vie à la construction de ces édifices sublimes, je m'estimerai heureux si je puis un jour mettre la main à l'œuvre et apporter mon humble pierre à ces murailles qui devront abriter l'avenir de ma race.

Henri BOURASSA

Rôle du catholicisme dans la pensée de Bourassa

Il est indéniable que le catholicisme a exercé une profonde influence tant sur la pensée que sur la vie de Bourassa. Or, à qui prétend traiter purement et simplement le sujet indiqué par le titre de cet article, une question initiale se pose nécessairement: a-t-on le droit et même est-il possible de séparer chez un homme comme Bourassa, tout d'une pièce et d'une seule coulée, la pensée de la vie, surtout dans le domaine religieux? Après avoir relu son œuvre, il me semble qu'une telle dichotomie lui eût fait horreur. N'a-t-il pas passé son temps à adjurer ses compatriotes à mettre leur vie en accord avec leur pensée et à ne pas pratiquer seulement une religion de dimanches et de fêtes d'obligation?[1] Et ne se caractérisait-il pas nettement lui-même, quand il avouait: Je tiens de mon grand-père, Papineau, "une incapacité congénitale de dire ce que je ne pense pas et de ne pas dire ce que je pense[2]."

Cependant il serait prématuré et surtout, dans un court article, téméraire d'entreprendre de dresser un portrait complet du catholique chez Bourassa.

---

1. Dès 1902, dans sa conférence sur *le patriotisme canadien-français*, il disait: "Prenons garde de n'être catholiques que le dimanche et les jours de fêtes d'obligation... Et surtout, ne soyons pas catholiques dans la seule gouverne de notre vie privée, mais témoignons de notre foi dans les manifestations de notre vie sociale et nationale" (p. 16).

2. cf. *Hommage à Henri Bourassa*, 1ère édition, p. 32.

Il nous faut donc nous borner à quelques considérations tendant à montrer l'influence du catholicisme sur la pensée du fondateur du *Devoir*, considérations qui nous seront inspirées uniquement par l'œuvre écrite de Bourassa.

Profondeur et vitalité de sa foi

Un fait s'impose tout d'abord: l'homme possède une foi peu commune, d'une profondeur et d'une vitalité vraiment extraordinaires. Non seulement il était un croyant et un pratiquant, mais il aimait à manifester sa croyance, à l'afficher, à la claironner, en toutes circonstances et dans tous les lieux. Ce n'est certes pas lui qui se serait cru diminué par sa religion et aurait cédé au respect humain! Au contraire.

D'où lui venait donc cette foi? Lui-même a signalé dans sa conférence au Plateau du 13 octobre 1943, les influences qui se sont exercées sur sa jeunesse religieuse. Du côté des idées de mon grand-père, Papineau, qui était "un incrédule et un clérical", disait-il, je n'ai rien reçu. C'est sa tante qui l'a élevé "dans le culte de Pie IX et de Mgr Bourget", et la bibliothèque de son oncle, le curé de Monte-Bello, lui a fourni l'occasion de nombreuses et fortes lectures. "C'est chez lui, dira-t-il, que j'ai appris à lire Louis Veuillot et Joseph de Maistre. C'est là, dans la bibliothèque et dans la lecture de l'*Univers*, que j'ai puisé pour toujours mes notions sur le rôle de l'Église dans la société, sur les relations qui doivent exister entre l'Église et les chefs civils[1]."

1. cf. *Hommage à H. Bourassa*, p. 39.

A côté de ces influences, celle de ses professeurs de catéchisme, surtout à l'ancienne école du Plateau: "C'est là, dira-t-il, que j'ai puisé le fondement de toutes mes croyances et de toutes mes pratiques religieuses". Rapportant ce souvenir, il aura cette réflexion si chrétienne: "Jeunes pères et mères de famille, vous ne savez pas à quel point la parole d'un bon prêtre, d'un saint prêtre, pénètre dans l'âme d'un enfant à l'époque où se forment les premières convictions, où le cœur commence à se dilater avant que les passions mauvaises ne viennent couvrir ce qu'il y a de bon, de vrai; vous ne savez pas à quel point ces paroles-là sont salvatrices, combien plus tard, quand viennent les orages de la vie, un souvenir, une parole prononcée 10 ans, 15 ans, 20 ans auparavant, peut contribuer à sauver une âme[1]."

Ceux qui l'ont connu savent que chez Bourassa la religion n'avait rien de l'artificiel ni du plaqué, mais constituait un authentique principe vital, un véritable mode d'être et de vivre. Aussi ne s'étonnaient-ils pas de voir l'orateur interrompre momentanément le fil de sa causerie pour lancer un appel à la foi de ses auditeurs, comme il le fit par exemple, le 4 novembre 1942[2], ou encore de l'entendre terminer son discours par une prière, dans le genre de celle-ci, prononcée le 14 mars 1944: "O mon Dieu, si j'ai pu semer dans ces intelligences quelque se-

1. *Ibid.*, p. 36.
2. "Cramponnez-vous à la seule ancre de salut, gardez votre foi, vous surtout jeunes gens, gardez votre foi, fortifiez-la par la prière et par la réception des sacrements..." (Le *Devoir*, 5 novembre 1942).

mence de vérité, faites-là fructifier; qu'il en sorte des actes, des actes de générosité, des actes de justice, des actes de vrai patriotisme. Quant aux multiples erreurs que j'ai pu commettre, aux paroles dures ou aux plaisanteries blessantes qui ont pu m'échapper, j'en demande pardon à Dieu et à tous ceux qu'elles ont pu atteindre..."[1].

Que d'exemples de ce genre l'on pourrait citer! J'ajoute seulement un trait: Bourassa se prépare à la mort, ou plutôt à la vie éternelle, en suivant un programme digne d'un religieux: lecture de la messe, du propre du Bréviaire, de la vie des saints du jour; récitation du rosaire; chemin de la croix; prière en famille; puis, avant de s'endormir, lecture de l'*Imitation de Jésus-Christ* et d'une Vie de Notre-Seigneur[2].

Veut-on une dernière preuve de la profondeur et de la vitalité de la foi chez Bourassa? Qu'on relise la "profession de foi", rédigée en 1932 et renouvelée en 1944. Elle marque à elle seule toute l'influence du catholicisme sur la pensée du fondateur du *Devoir*. Il n'est pas déplacé de la citer ici en entier:

"Chrétien et catholique, je confesse et j'affirme ma foi en un seul Dieu en trois personnes. Je crois à la Sainte Église catholique, apostolique et romaine, à sa divine institution, à son magistère sacré, à son enseignement infaillible, et j'adhère à tous ses dogmes.

"Je crois à l'infaillibilité du Souverain Pontife, telle que définie par le Concile du Vatican. Je réitère

1. cf. *Hommage à Bourassa*, p. 186.
2. *Ibid.*, pp. 187-188.

la soumission, de cœur et d'esprit, que je me suis efforcé toute ma vie de pratiquer envers le Saint-Siège, ses enseignements, ses directions et ses conseils.

"Je désavoue toute opinion erronée que j'ai pu émettre ou soutenir.

"J'espère en la miséricorde infinie de Dieu pour le pardon de mes péchés.

"Je demande pardon à tous ceux de mes semblables que j'ai scandalisés ou offensés.

"Je pardonne de tout cœur à ceux qui m'ont fait quelque tort que ce soit.

"J'implore l'intercession de la très sainte Vierge Marie, de saint Joseph, mon patron, et de tous les saints. Je sollicite les prières de mes amis."

Seul un chrétien de grande classe et un catholique possédant un profond sens religieux pouvait rédiger et surtout vivre à la lettre une telle profession de foi.

Le sens de l'Eglise et de la Papauté

Le catholicisme, en second lieu, a profondément marqué la personne de Bourassa en développant en lui un sens aigu de l'Église et de la Papauté. On pourrait même dire que c'est là la grande caractéristique de son catholicisme, à savoir cet attachement indéfectible et cette dévotion filiale à l'Église et au Pape. Après les avoir lus et s'en être inspiré, Bourassa continuait la lignée "ultramontaine" des Joseph de Maistre et des Louis Veuillot.

Encore ici on n'a que l'embarras du choix: c'est à pleines pages que Bourassa professe et proclame sa fidélité à l'Église et son amour du Pape. Il fau-

drait en particulier citer ses deux ouvrages sur le pape: "Le Pape, arbitre de la paix" (1918) et "Le Pape, son infaillibilité doctrinale, son autorité sociale" (1921). Ecrivant à Mgr L.-A. Pâquet, le 16 janvier 1918, il déclarait: "Nous avons eu, au *Devoir*, un souci constant: répondre aux désirs du Souverain Pontife, et travailler, dans la mesure de nos humbles efforts, à faire pénétrer dans les milieux où s'exerce notre influence la pensée pacificatrice du Pape, sans la rétrécir ou la fausser au gré des passions, des rancunes, ou même des légitimes sentiments de l'une ou l'autre des nations en conflit. Nous n'avons certes pas la prétention d'affirmer que nous n'avons jamais erré dans l'interprétation que nous avons donnée de la pensée et des paroles de Sa Sainteté. Mais, chose certaine, nous avons eu la volonté constante et inébranlable d'obéir au Pape et de suivre ses directions et ses conseils[1]."

Aussi s'appliqua-t-il à faire connaître et à expliquer la parole du Pape durant toute la période de guerre 1914–1918, répétant sans cesse que dans cette parole était le salut pour les nations et qu'elle offrait l'unique moyen d'établir une paix juste et durable. De plus, ajoutait-il, "ces conseils, si paternels, si éclairés, s'adressent à tous les chefs d'État, à tous les peuples; mais, pour les catholiques, ils deviennent une véritable *direction*. A nos yeux, du moins, cette direction commande l'obéissance volontaire, à la fois confiante et raisonnée, qu'ap-

1. Le Pape, arbitre de la paix, avertissement, p. iv. — De même, dans sa conférence du 9 décembre 1943, rappelant le programme initial du *Devoir*, il dira: "En matière religieuse, il sera soumis de cœur et d'esprit à l'autorité de l'Eglise".

pellent la pensée et la parole de Celui qui est, pour les catholiques, le Pontife suprême, le successeur de saint Pierre, le représentant de Dieu sur la Terre, et qui devrait être, pour tous les hommes, pour, tous les peuples, le guide le plus sûr et le plus désintéressé, le gardien le plus autorisé du droit public la clef de voûte de la société des nations[1]."

L'on sait que, sur la fin de sa carrière publique, Bourassa donna à Montréal deux séries retentissantes de conférences, la première en 1935, et la seconde en 1943–1944. Abordant dans la première l'épineuse question du nationalisme, il déclarait: "C'est à Rome que j'ai trouvé la lumière et ce que je crois être la vérité, non seulement la vérité surnaturelle — de celle-là je n'ai jamais douté, tout en la trouvant plus claire à Rome qu'ailleurs — mais encore les notions les plus justes, les plus raisonnables, les mieux *balancées*, sur les choses humaines[2]."

Quinze jours plus tard, il se prononçait contre le nationalisme religieux, ajoutant que c'était le fait d'être "ultramontain" qui l'avait préservé de toute déviation en cette matière[3]. En tout cas, il est clair que l'influence de Pie XI l'amena à réexaminer son nationalisme et à dénoncer les excès possibles de ses propres disciples. Parlant, par exemple, de son

---

1. Ibid., pp. VIII-IX.
2. Conférence "Le nationalisme est-il un péché?" *Le Devoir*, 30 avril 1935.
3. "Le nationalisme religieux est l'antithèse du catholicisme. De cela, j'ai toujous été persuadé; je l'ai toujours soutenu envers et contre tous. Même quand j'étais encore libéral, voire radical, en politique humaine, j'étais ultramontain déclaré en politique religieuse. C'est ce qui m'a aidé à résister à la glissade du nationalisme politique modéré au nationalisme outrancier, au racialisme" (*Le Devoir*, 10 mai 1935).

entrevue avec Pie XI en 1926, il dira: "Cela vous donnera la clé de la ligne de conduite que je me suis efforcé de suivre, que j'ai suivie lorsque maints problèmes délicats et difficiles se sont présentés, comme celui des affaires de Providence[1]."

Jusqu'à la fin de sa vie, il garda très vif et très aigu ce sens de l'Église qui lui permettait de découvrir derrière la structure juridique et l'organisation humaine la réalité divine et surnaturelle. Quoi de plus chrétien que ce conseil aux jeunes gens par lequel il termine sa série de dix conférences en 1944: "Attachez-vous aux principes qui durent, mettez de l'ordre dans vos idées, dans vos directives de conscience, dans ce qui anime vos sentiments. Dieu d'abord, Dieu par-dessus tout, Dieu toujours; car, comme le disait Garcia Moreno tombant sous le poignard de l'assassin: Dieu ne meurt pas, Dieu seul vit toujours. Sur la terre, il vit par son Église, et donc attachez-vous à cette Église dans laquelle vous êtes nés, qui vous prodigue ou qui vous offre sa grâce, sa lumière, et sa force; attachez-vous au Pape, rappelez-vous cette parole de saint François de Sales: L'Église et le Pape, c'est tout un; et sous ses directives éternelles, vous pourrez aborder la solution des autres problèmes qui s'imposeront à vous..."[2].

Il ne faudrait pas croire cependant que cette filiale soumission à l'Église ait chez Bourassa obscurci le sens critique ou atténué la vivacité de la réflexion personnelle. Il avait assez de foi et de

1. *Le Devoir*, 2 mars 1944.
2. *Le Devoir*, 16 mars 1944.

sens commun pour comprendre les faiblesses des hommes chargés des premiers rôles dans l'Église. Aussi pouvait-il dire à Pastor, l'historien des papes: "Vous avez fortifié ma foi dans l'Église parce que vous n'avez pas eu peur de suivre le conseil du Pape de dire la vérité; vous n'avez pas caché les fautes des papes comme vous avez rendu justice à leurs qualités; vous avez fait ressortir ce fait à la fois surnaturel et humain que dans l'Église de Dieu, l'autorité vient de Dieu, la vérité vient de Dieu, et quelle que soit l'infirmité des hommes à qui Dieu confie le dépôt de la vérité, de la charge et de l'autorité..."[1].

De plus, c'est un fait public que Bourassa n'a pas toujours été d'accord avec certains évêques sur des questions d'ordre politique et international. D'une soumission totale en matière de foi et de morale, il entendait bien garder sa liberté de pensée et son franc parler sur les autres sujets. Sa position, il l'a plusieurs fois précisée, en ces termes, par exemple: "Il y a une différence entre la direction donnée par les évêques selon l'ordre de leur sacerdoce et en toute autorité, et les opinions exprimées par les évêques. La personne des évêques mérite toujours le respect, leur direction, tant qu'elle n'est pas réformée ou contredite par l'autorité supérieure du pape, doit toujours être suivie. Quant aux opinions exprimées par un ou plusieurs évêques sur des matières qui ne relèvent pas directement ou entièrement de leur autorité, on a toujours le droit

1. *Le Devoir*, 2 mars 1944.

de les discuter[1]... Le devoir d'obéissance est corollaire au droit de commander. Le Pape lui-même serait le dernier à prétendre à l'infaillibilité dans la manière de planter les choux..."[2]

Mais le même Bourassa ne badinait pas, dès qu'il s'agissait des affaires internes de l'Église et du respect de l'autorité, ainsi que le démontre son attitude dans l'affaire de Providence. Il y a des catholiques, écrivait-il en substance, qui ont l'air de croire que le prêtre dans sa paroisse, l'évêque dans son diocèse, le Pape à la tête de l'Église universelle, n'ont d'autre pouvoir que celui d'enseigner les vérités de foi et de morale, et d'administrer les sacre-

---

1. *Le Devoir*, 14 octobre 1943. — Déjà dans une conférence précédente, il avait précisé ainsi sa position: "Quelles que soient nos opinions particulières sur cette attitude de nos chefs ecclésiastiques (sur la guerre), ne perdons jamais de vue d'abord que nous devons aux évêques et aux prêtres respect et obéissance dans toutes les matières qui touchent à la foi et à la morale tant qu'une autorité supérieure n'a pas décidé que tel évêque ou tel prêtre a erré. Dieu merci, nous avons eu très peu de prêtres et d'évêques à qui on a pu faire cette observation.

Ensuite: que dans les matières d'opinion libre comme l'attitude des évêques sur la question de la guerre, de l'autre et de celle-ci, non seulement ils ont droit à notre respect, mais dans notre propre intérêt, dans l'intérêt de nos familles, de nos enfants, de notre race, de notre province, nous devons éviter avec soin toute parole, toute attitude, qui soit de nature à faire baisser dans la masse de la population, la confiance et le respect envers les autorités... Je respecte l'opinion de tous les hommes politiques ou ecclésiastiques qui croient que c'était notre devoir d'entrer dans la guerre. Je persiste à croire que nous avons le droit de penser différemment. Mais nous n'avons pas le droit de lancer l'insulte à la tête d'hommes que nous devons vénérer..." (*Le Devoir*, 11 février 1943).

2. *Le Devoir*, 14 octobre 1943. — En dépit de toutes ses précautions à cet égard, Bourassa devait s'attirer une remontrance publique de la part du cardinal Villeneuve. L'histoire, disait le communiqué de ce dernier, le 7 août 1944, "ne confirmera point sa prétention (à Bourassa) de théologien laïc. Elle ne le posera pas en fils respectueux et docile de l'épiscopat".

ments. Ils paraissent ignorer que l'Église est une société parfaite, que cette société doit être ordonnée et gouvernée suivant ses lois propres. "Si l'on est vraiment catholique, ajoutait-il, on y regarde à deux fois et l'on tourne sa langue sept fois dans sa bouche avant de taxer d'injustice toute décision de l'autorité qui nous déplaît... Jamais l'Église ne sacrifiera le principe d'autorité qui fait sa force — et la sécurité de ses enfants — pour devenir un gouvernement d'opinion, soumis à tous les vents d'erreur, à toutes les passions de la foule. Jamais non plus elle ne sacrifiera son principe d'unité et de catholicité pour satisfaire aux exigences nationalisantes ou aux tendances séparatistes des peuples et des races..."[1].

Dans cette affaire, Bourassa adoptait d'instinct la cause de l'autorité religieuse et rabrouait vertement les nationalistes insoumis.

Sens de la hiérarchie des valeurs

C'est que son catholicisme, accepté et pratiqué à fond, lui avait donné un sens très développé de la

1. *L'affaire de Providence*, 1929, pp. 15-16, 19. — C'est dans cette brochure qu'il écrivait encore ceci: "Quelle force, quelles consolations, quelle joie les catholiques ne puiseraient-ils pas dans un renouveau de confiance et de soumission à l'Église? Où trouveraient-ils ailleurs les "paroles de vie", de paix et de justice? Oui, de justice. Quoi qu'on pense de telle décision particulière, de l'attitude de tel évêque, de tel Pape même, en telle ou telle circonstance, je défie qu'on trouve au monde, dans le passé, le présent ou le futur, une seule société, une seule institution où, dans l'ensemble, l'autorité s'exerce avec la même bénignité, avec un égal souci de justice, avec une moindre acception des personnes. Quand, catholique, on invoque la justice de l'Église, il faut savoir accepter la sentence, même défavorablement, avec foi et humilité, se soumettre de cœur et d'esprit, autant que de parole et d'attitude" (p. 18).

hiérarchie des valeurs, de la hiérarchie des activités et des devoirs. La religion catholique, en effet, est une merveilleuse école d'ordre, en ce sens qu'elle tend à donner à chaque être de la création sa vraie place, et à hiérarchiser toutes les activités humaines selon le point de repère par excellence qui est Dieu lui-même.

Or un catholique comme Bourassa mettait spontanément Dieu à la première place: "La cause profonde, première de cette guerre comme de celle qui l'a précédée et comme de celle qui la suivra inévitablement si les peuples ne reprennent pas conscience d'eux-mêmes, déclarait-il en 1942, c'est l'oubli de Dieu, de ses lois, de sa justice, de sa vérité. C'est l'orgueil, la cupidité, la sensualité, les trois concupiscences si bien marquées par saint Jean comme la cause de tous les maux qui se répandent dans le monde. Et le remède ? C'est très simple, il faut que le remède réponde au mal; il faut rétablir Dieu et sa loi dans les consciences, dans la vie individuelle, familiale, nationale, dans les relations entre peuples.[1]"

L'influence du catholicisme sur la pensée de Bourassa, elle apparaît nettement dans l'attitude adoptée par ce dernier à l'égard du nationalisme. A la fois grand catholique et ardent nationaliste, Bourassa se devait d'opérer en lui la synthèse de ces deux forces. Dès le début de sa carrière, mais surtout vers la fin de sa vie, il accorda sans aucune défaillance la priorité au catholicisme. "Les droits de la langue, déclarait-il, ne nous feront pas oublier les droits supérieurs de la foi; nous ne rechercherons

1. *Le Devoir*, 5 novembre 1942.

pas le triomphe de la race dans la désunion de l'Église ou le retardement de la paix sociale, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur... Dans l'intime de nos esprits, de nos consciences et de nos volontés, nous n'avons jamais voulu, nous ne voudrons jamais méconnaître la hiérarchie des devoirs qui commandent l'action de tous les catholiques, de tous les chrétiens, de tous les hommes. Il sera toujours facile de nous y ramener."[1]

Dans l'affaire de Providence, après de longues hésitations, Bourassa intervient pour défendre le principe d'autorité et condamner ce qui lui parut essentiellement un désordre, à savoir l'apparente primauté du nationalisme sur le catholicisme. A ceux qui lui objectent qu'il s'agit avant tout de la lutte pour la conservation de la langue, il réplique: "Il s'agit de toute autre chose... et cela fût-il exact, il n'en resterait pas moins vrai que les droits de la langue sont subordonnés aux droits de l'Église[2]."

Mais c'est surtout au cours de la série de ces trois conférences de 1935 que Bourassa exposa le plus nettement sa pensée sur les rapports du catholicisme et du nationalisme, non seulement sous l'aspect général, mais même sous l'aspect proprement canadien-français, ce qui l'amena à scruter ses propres positions. *Le nationalisme est-il un péché?* se demandait-il dans la première conférence, et il n'était pas loin de répondre par l'affirmative. En tout cas, il déclarait: "Un peuple qui se proclame catholique n'a pas le droit, dans la poursuite de ses

1. *Le Devoir*, 7 juin 1924.
2. *L'affaire de Providence*, janvier 1929, p. 4.

aspirations et de ses revendications nationales, de mettre en péril l'unité catholique, de porter atteinte à l'autorité catholique. Un bien temporel et humain, quelque légitime qu'il soit, ne doit jamais primer ni même égaler un bien surnaturel. Les droits de Dieu et de l'Église passent avant ceux de la race, de la nation, de la patrie...[1]".

Examinant alors ses propres affirmations passées, il en venait à faire une mise en garde au sujet d'un passage de son discours sur la langue française, au congrès de Québec, en 1912, passage, précisait-il, qui pourrait laisser entendre que "le premier devoir des Canadiens français laïques, c'est de défendre leur langue", ce qu'un vrai catholique ne saurait admettre. "A mesure, ajoutait-il, que j'avance vers le terme de ma vie terrestre, je comprends davantage la nécessité de rétablir la hiérarchie des devoirs, de subordonner les causes particulières, même les meilleures, aux intérêts supérieurs et éternels de l'humanité". Et de conclure: "Sachons, veuillons être catholiques avant tout, catholiques au-dessus de tout, plus catholiques que Français et Canadiens"[2].

Tout le Bourassa des dernières années est dans ces deux dernières phrases. Respecter et sauvegarder la hiérarchie des valeurs, faire comprendre en particulier à ses compatriotes l'importance et la nécessité des valeurs religieuses et morales, telle est pour lui alors la suprême préoccupation. Si le monde va mal, c'est précisément qu'on a renversé cette

1. *Le Devoir*, 30 avril 1935.
2. *Ibid.*

hiérarchie et qu'on n'a pas donné à ces valeurs la place qui leur revenait[1].

L'histoire du Canada français, par contre, témoigne de l'efficacité du catholicisme même sur le terrain social et national, car c'est à l'Église que nous devons d'avoir survécu. Plus que cela, nous ne survivrons qu'en restant fidèles au catholicisme: "L'esprit social de la province de Québec, déclare-t-il, ne se maintiendra que par la survivance des principes, des traditions et des pratiques religieuses qui ont fait notre peuple ce qu'il est... Ce n'est pas parce que nous sommes français de race et de langue, britanniques politiquement, ou de nationalité canadienne, que nous sommes un peuple paisible, respectueux des lois, de l'ordre public et du bien d'autrui: *c'est parce que nous sommes catholiques*, individuellement et socialement. Le jour où nous cesserons d'être catholiques, intégralement; le jour où les principes de la foi catholique et les règles de la discipline catholique cesseront d'ordonner toute notre vie individuelle et sociale, de gouverner nos familles, de pénétrer notre enseignement, — ce jour-là, nous serons bien près de devenir des révolutionnaires dangereux, ou tout au moins une non-valeur sociale: car nous n'avons pas, pour nous garder contre nos propres excès, ou nous préserver de la décadence, cet instinct de cohésion politique

1. "Les nations chrétiennes expient en ce moment le crime d'avoir éliminé la morale divine de leurs conseils et de leur politique, d'avoir abattu la suprématie morale de la Papauté, définitrice et gardienne des lois de Dieu. Elles ne mériteront d'être absoutes et de recouvrer la paix et la vraie grandeur que si elles savent entendre de nouveau la voix du Pape" (*Le Pape, arbitre de la paix*, p. 65).

et de conservatisme matériel qui a si longtemps retenu les Anglo-Saxons[1]."

Le destin du Canada français apparaît donc à Bourassa intimement lié au catholicisme. La fidélité à l'Église est en conséquence pour les Canadiens français, même dans l'ordre naturel de la survivance, le premier des devoirs. Cette conviction personnelle, le fondateur du *Devoir* s'appliquera sans défaillance aucune à la faire partager à ses compatriotes, leur rappelant à tout propos ce qu'ils doivent à l'Église ainsi que l'ordre à mettre dans leurs activités et leurs devoirs.

●

Quelle influence le catholicisme a-t-il exercé sur la pensée de Bourassa ? En deux mots, il lui a aidé à approfondir son sens religieux, à acquérir le véritable sens de l'Église et de la Papauté, et surtout à développer en lui, un sens sûr de la hiérarchie des valeurs. Bourassa a été une force historique, mais c'est grâce à l'influence du catholicisme qu'une telle force s'est exercée dans l'ordre et a pu produire des effets constructifs et durables.

Richard ARÈS, S.J.

1. *Divorce et mariage*, mars 1927, p. 10.

Un grand apôtre de la famille

Je dois d'abord réparation à M. Bourassa. J'ai écrit dans l'article sur son attachement à la doctrine sociale de l'Église (Hommage à Henri Bourassa, *Le Devoir*) qu'il avait collaboré à deux Semaines sociales, en 1920 et en 1924. Par quelle inexplicable distraction ai-je oublié la Semaine sociale de 1923, que nous avons appelée la grande Semaine à cause de son sujet "La Famille" et aussi de la brillante équipe de ses conférenciers ? Il est vrai que ce sont surtout ceux-ci, astreints à un long travail, qui se rappellent l'événement...

La famille! Il est peu d'institutions, auxquelles M. Bourassa fut aussi profondément attaché, dont il ait parlé ou écrit avec autant de constance, de vigueur et de bon sens. On est étonné que ce mot n'apparaisse au frontispice d'aucun de ses ouvrages, mais dans presque tous la famille occupe une place d'honneur. Il en est ainsi dans plusieurs de ses discours et conférences. Prenons, comme exemple, sa collaboration aux Semaines sociales. Cela nous permettra, en même temps, de faire connaître ses vues sur l'institution familiale.

La Semaine sociale de 1920

La première Semaine sociale du Canada (1920) était consacrée à l'encyclique *Rerum novarum*, c'est-à-dire à la question sociale ou, plus strictement, à la question ouvrière. Léon XIII y expose la situa-

tion d'infortune des travailleurs. Il en indique les causes, puis propose trois grands remèdes: l'influence de l'Église, l'action de l'État, l'établissement d'associations professionnelles.

Les conférenciers de la Semaine étudièrent, d'après un programme judicieusement établi, ces différents points. Appelé à prendre la parole au cours d'une grande manifestation en plein air, au Parc Lafontaine, M. Bourassa aborde d'abord un sujet qui lui tient au cœur, l'organisation des ouvriers. Mais sous quel angle va-t-il le considérer ? Il choisit un aspect auquel personne n'avait encore accordé une attention particulière, celui de la famille. "C'est à ce dernier aspect de la question sociale dit-il, le plus important à mes yeux, que je veux m'arrêter ce soir; et en ceci j'entre de plein pied, je crois, dans la thèse fondamentale de Léon XIII. C'est au nom de la famille, de sa préexistence par rapport à la société civile, de sa primauté même, que le Pape des ouvriers combat le socialisme d'État ou de classe, qu'il réclame pour les ouvriers des conditions équitables de travail et de vie. Et c'est juste."

La famille chrétienne

Mais a-t-on une idée exacte de la famille ? Connaît-on ses éléments constitutifs ? "La famille, déclare l'orateur, c'est par excellence, l'œuvre sociale de Dieu, si j'ose m'exprimer ainsi. La famille, c'est, dans l'ordre de la création, l'exemple le plus parfait de la Trinité divine, dans l'ordre humain, c'est l'embryon nécessaire et la cellule permanente de toute société civile, le modèle de tout État

organisé. Mais entendons-nous: il s'agit ici de la famille chrétienne et bien ordonnée, de la famille où l'homme, père, fidèle à sa mission de chef, de protecteur et de pourvoyeur de la famille, est en même temps fidèle à sa fonction de délégué de la famille auprès de la plus grande organisation sociale qui s'appelle patrie, État ou société civile; où la mère, dans sa fonction subalterne, mais non moins auguste de gouvernante du foyer, veille au bien-être de l'âme et du corps de son mari et de ses enfants et s'occupe activement de tous les détails de l'administration domestique; où, enfin, les enfants, c'est-à-dire le peuple, sont soumis à la double autorité du père et de la mère, reflet de l'autorité de Dieu. Voilà la véritable famille, la famille, modèle et fondement de toute société humaine, qui mérite d'être défendue."

Et se tournant vers les organisateurs de cette manifestation: "Je me permets de dire aux hommes dévoués, prêtres et laïques, initiateurs chez nous de cette admirable organisation des Semaines sociales, qui est pour ainsi dire le parlement, — n'en disons pas de mal, cherchons un autre mot, — plutôt le "concile" de toutes les organisations sociales sorties depuis quelques années de la terre féconde de notre province catholique: Ne perdez jamais de vue la famille, car toute loi civile, toute mesure administrative, toute organisation ouvrière qui porte une atteinte directe ou indirecte à la famille, est antisociale, quelle que soit l'étiquette religieuse ou civile qui la couvre. Tout remède légal, moral ou intellectuel qu'on cherchera à apporter aux maux actuels ne sera, au mieux et rarement, qu'un palliatif

temporaire, généralement une aggravation, toujours une illusion, s'il ne va pas à la racine du mal, s'il n'a pas pour objet primordial de restaurer et de maintenir la famille chrétienne."

L'éducation familiale

Mais la famille est-elle en danger au Canada? Oui remarque M. Bourassa et il indique les principaux maux qui la menacent: le divorce, la propagation des méthodes anticonceptionnelles, la plaie de l'industrialisme, le dépeuplement des campagnes.

Un remède prompt et efficace s'impose: "le retour à une saine éducation, dans la famille d'abord, puis à l'école." L'éducation familiale n'est plus ce qu'elle était autrefois. Les parents ignorent leurs devoirs ou n'ont pas la force de les accomplir. Combien élèvent leurs enfants à coup de taloches ou de gâteries. Il n'y a qu'une méthode saine et efficace: "l'éducation de la volonté, la formation de l'esprit de sacrifice et de renoncement, la lutte contre la concupiscence, la prédominance de l'esprit sur la chair."

Rien ne remplace l'éducation familiale. Il faut y tenir de toutes nos forces. Des circonstances inéluctables exigent cependant dans la plupart des pays que cette première éducation soit complétée par l'éducation scolaire. Aux parents de voir que l'école devienne alors le prolongement du foyer. A la base la formation religieuse et morale: "Pères et mères, éducateurs, hommes d'œuvre, ne l'oubliez pas: l'enfant a tout autant besoin, pour le développement de son intelligence et la formation de son

tempérament moral, du lait vivifiant de la Religion, que son corps réclame en naissant le lait maternel. Je proclame hardiment cette élémentaire vérité: la formation religieuse et morale devrait être la base de tout l'enseignement et la matière primordiale de tout programme. La religion prime la science."

L'éducation de la femme

Il faudrait se garder aussi, en particulier dans les couvents, d'un enseignement trop académique, d'un amas de "matières indigestes et indigérées". Et ici l'orateur émet un vœu qu'il aura le bonheur de voir réalisé avant sa mort, grâce à la collaboration des communautés religieuses et du gouvernement provincial, sous l'impulsion éclairée de Mgr Albert Tessier. Le passage, bien que parfois d'un ton un peu rude, mérite d'être cité en entier: "Afin de donner à ma pensée une forme précise et concrète, j'ose formuler un vœu. C'est que l'une de nos admirables communautés de femmes, qui ont prodigué à l'Église et à la patrie les trésors de leur foi et de leur abnégation, prenne l'initiative d'une généreuse et intelligente réaction contre le faux système d'éducation qui nous envahit et nous opprime. Oh! s'il pouvait s'ouvrir un couvent où quelques fillettes iraient chercher, avec un régime de vie simple et saine, une forte éducation morale, également simple et saine, où elles apprendraient à bien lire et à bien écrire, — ce qu'un grand nombre d'entre nous ne savent plus —, à compter exactement, à cuisiner, à c udre et raccommoder leur linge; où elles pren-

draient également des notions vécues et habituelles de savoir-vivre, de bonne tenue, de modestie; où des lectures à la fois pieuses et intelligentes leur donneraient d'exactes notions sur le rôle de l'Église et de la famille, sur leur Patrie et son histoire; où enfin, on les préparerait graduellement à leur rôle de mère; oui, si telle maison bénie de Dieu, remplie de bon sens et purifiée de fausse et encombrante érudition, se fondait sans souci des programmes, des diplômes, des modes, des engouements, et des rivalités de boutique, elle aurait, je crois, un très grand succès et, ce qui importe davantage, elle ne tarderait pas à prolonger son action dans les foyers régénérés dont elle serait la pépinière."

L'oeuvre du clergé

Avant de terminer, M. Bourassa fait un éloquent appel au clergé. C'est lui qui, aux jours sombres de la conquête et des persécutions, aux jours de la pénétration insidieuse du protestantisme et de l'anglicisation, a sauvé la foi et les traditions de nos ancêtres. Un nouveau danger nous menace; l'affaiblissement de la famille chrétienne. Même d'excellentes œuvres peuvent contribuer à cet affaiblissement en détournant de leur premier devoir des pères et des mères chargés d'enfants. Aux prêtres d'insister sur ce premier devoir. "Par la famille, gardons nos enfants, à la race, à la patrie, à l'Église, à Dieu!"

Ce discours de M. Bourassa nous donne une idée assez complète de ses vues sur la famille: ce qu'elle devrait être d'après le plan divin, ce qu'elle est en réalité au Canada français; la nature exacte

des maux qui la menacent; de quels remèdes lui viendra le salut, quels seront les principaux agents de cette restauration!

Remarquons que l'orateur, à cette grande manifestation publique de la première Semaine sociale, consacrée à l'encyclique *Rerum novarum*, a choisi lui-même son sujet. Que ce fut la famille indique quelle importance il lui accordait.

La Semaine sociale de 1923

En 1923, à la quatrième Semaine sociale du Canada, qui se tenait comme la première à Montréal, le thème général était, cette fois, la famille. J'ai rappelé plus haut son succès. Le compte rendu qui contient le texte des discours et conférences a dû être réimprimé, le seul de toute la série de nos vingt-neuf volumes.

A M. Bourassa avait été confié la conférence du premier soir: "La famille canadienne, ses périls, son salut". Suivant son habitude, le conférencier parla sans texte. Et il fallut nous contenter, pour le compte rendu, du résumé paru dans *Le Devoir*. Des deux parties du sujet indiqué par le titre, la première surtout fut traitée. C'était reprendre, en l'approfondissant davantage, l'examen de conscience de 1920. Quels sont les maux qui menacent actuellement, à travers le monde, l'institution familiale? Ils sont nombreux: l'individualisme, le communisme, l'étatisme, l'industrialisme capitalisé, la démocratie avec le suffrage universel et le féminisme, etc.

La famille au Canada

La plupart de ces maux ne nous épargnent pas au Canada. Et combien d'autres qui nous sont particuliers: la conscription d'hier, un régime fiscal dont souffrent particulièrement les familles nombreuses, l'exode des campagnes vers les villes, l'abaissement de la natalité, la mauvaise éducation des enfants. Comme il l'avait fait trois ans plus tôt, M. Bourassa insiste sur ce dernier point. Il regrette l'impréparation des parents à leur rôle, et souhaite qu'on y remédie par des moyens appropriés. Une autre idée, — pour le dire en passant, — lancée aux Semaines sociales et qui devait avoir une si belle réalisation dans les cours de préparation au mariage, soit oraux soit par corresp ndance. Leur succès, remarquable par le nombre de ceux qui en bénéficient, non seulement au Canada, mais dans plusieurs autres pays où ils sont traduits, l'est encore davantage par les fruits qu'ils produisent.

Le conférencier a parlé avec sa franchise habituelle, rude, brutale même parfois, mais précise et bienfaisante. Brièvement il indique comment combattre les maux signalés. Pas d'illusions: le salut ne viendra ni de l'économie politique, ni de la philosophie, ni même du patriotisme, quoiqu'on en puisse tirer quelque aide. Les autorités publiques, par exemple, devraient dans l'établissement et la perception des taxes tenir compte davantage des charges de famille. Déjà en 1917, dans deux articles du *Devoir*, M. Bourassa avait traité ce sujet et appuyé une loi concernant l'impôt sur le revenu proposée par le député de Verchères-Chambly,

M. Joseph Archambault. Mais, affirme-t-il avec une virile énergie où passe toute son âme de chrétien et qui lui attire les applaudissements prolongés de l'auditoire: "Le seul moyen de salut c'est la foi, la foi pratique, la foi vécue du devoir, du sacrifice, de l'amour. Pour qu'elle produise ces fruits dans la famille et, par la famille, dans la société, il faut diriger dans ce sens toutes nos lumières et toutes nos forces". Pères et mères, conclut-il, éducateurs et éducatrices, écrivains et conférenciers, la famille réclame de chacun d'eux qu'ils fassent leur part pour son maintien, pour sa restauration, pour ses progrès. La race, la nation, l'Église elle-même en bénéficieront.

Reconstitution de la famille

Ce qu'il y a surtout de neuf dans cette conférence c'est l'utilisation que l'auteur fait d'une brochure publiée en France quelques années auparavant par un auteur anonyme, — un chartreux dit-on, — sous le titre "A reculons". Le préfacier, Henri Bazire, en a résumé la substance dans ces lignes: "Tout dans la société repose sur la famille et voilà pourquoi nos œuvres, toutes nos réformes, tous nos projets d'amélioration religieuse, sociale et politique seront caducs tant que nous n'aurons pas mis au premier rang de nos préoccupations la reconstitution de la famille française".

M. Bourassa a lu et relu cette brochure, qui lui plaisait grandement. Il l'apportait dans ses tournées de propagande et en tirait des citations appropriées. Un usage fréquent l'avait passablement froissée. On l'a cherchée en vain, dans sa bibliothèque, après

sa mort. Elle était annotée, ce qui la rend plus précieuse encore. Il est à souhaiter qu'elle revienne bientôt à ses propriétaires.

La lecture de cette brochure confirma M. Bourassa dans ses convictions sur l'importance primordiale de la famille. Elles apparaissent plus fortes, plus vives que jamais au cours de cette conférence de 1923. Il y cita ce passage qui traduit bien sa propre pensée: "Allons au plus pressé, puisque vous le voulez. Mais entendons-nous. Qu'est-ce qui est le plus pressé?... Le plus pressé, c'est de refaire les institutions sociales; et la première de toutes, c'est la famille... Créons des œuvres qui soient l'extension et le complément de la famille, qui lui viennent en aide, qui la fortifient, qui la développent, qui la consolident dans son organisation vitale et dans son fonctionnement normal... Tant qu'il reste une ressource dans la famille, il faut en tirer parti."

La Semaine sociale de 1924

Les Semaines sociales bénéficièrent une troisième fois de la collaboration de ce grand apôtre de la famille. Ce fut la conférence retentissante, voire sensationnelle, prononcée un an plus tard, à Sherbrooke... J'en ai dit un mot dans *l'Hommage à Henri Bourassa*. Je ne reviendrai pas sur le caractère même de la thèse que le conférencier développa mais, ici encore, je veux signaler l'attention qu'il accorda à la famille. Le thème de la Semaine était la propriété. M. Bourassa devait parler de ses bornes et de ses abus. Sujet qui convenait assez bien à son tempérament... mais aussi aux faits que son

esprit d'observation et sa clairvoyance lui avaient permis de constater.

Famille et propriété

L'occasion s'offrait d'affirmer à nouveau l'importance de la famille et par conséquent ses exigences. Voici sa première déclaration: "Il faut aussi rappeler à tous que même dans l'exercice légitime du droit de propriété, le bien commun prime le bien particulier, les exigences de la famille celles de l'État ou de l'individu."

Et en une page drue où il cite d'importants passages de Léon XIII et de Bazire, il relie la famille à la propriété: "Tout ce qui tend, par des voies légitimes et praticables, à répartir équitablement entre le plus grand nombre de familles la plus grande somme possible de biens matériels va au bien général et à l'ordre. Tout ce qui tend à concentrer la propriété entre les mains du plus petit nombre d'individus va au désordre et au mal... Défendre la propriété, afin de fortifier la famille, est pour tous les peuples, mais tout particulièrement pour nous, Canadiens, un devoir beaucoup plus pressant que de défendre la propriété en soi, surtout dans sa forme actuelle."

M. Bourassa mérite certes le titre de grand apôtre de la famille. Il en aura été, par ses paroles et ses actes, un des plus fermes mainteneurs en notre pays. Que ses observations et ses conseils nous guident! Ils nous conduiront dans l'unique voie où notre nationalité pourra s'affermir et remplir sa noble mission.

Joseph-P. ARCHAMBAULT. S.J.

Les idées économiques et sociales de Bourassa

Autant la pensée politique de Henri Bourassa était personnelle et énergique, autant ses idées dans le domaine économique et social nous paraissent aujourd'hui superficielles et banales. Non pas que le grand tribun se soit désintéressé de ces questions, au contraire. Son activité de journaliste et ses interventions à la Chambre des Communes l'obligeaient nécessairement à prendre parti sur une multitude de problèmes économiques et sociaux. Mais en lisant son œuvre éparse, nulle part trouve-t-on sur ces sujets autant de continuité et une volonté aussi arrêtée d'implanter ses conceptions personnelles que pour les problèmes de politique extérieure et intérieure.

Bourassa n'était ni économiste ni sociologue. Bien plus, sa formation économique était assez largement déficiente, comme en témoignent beaucoup de ses articles et de ses conférences, où il porte des jugements parfois assez sommaires sur plusieurs événements qui lui étaient contemporains. Peut-on le lui reprocher d'ailleurs, lui qui a vécu à une époque où si peu des nôtres s'intéressaient à la chose économique, croyant sincèrement mais faussement que le combat pour la survivance pouvait se borner au champ d'action politique ? Il ne faut pas oublier que, si l'on met à part quelques précurseurs dont l'influence malgré tout est restée assez limitée, les

véritables éveilleurs de notre conscience dans le domaine économique sont des contemporains (Edouard Montpetit, Esdras Minville, Rév. P. G.-H. Lévesque). Bourassa s'est donc contenté la plupart du temps de commenter les événements, mais avec la verve et le luxe d'images qui lui étaient coutumiers, et quitte à approfondir telle ou telle question à un moment donné.

Quant à sa préparation pour aborder les questions sociales, Bourassa, comme la plupart de ses contemporains, fut surtout un interprète fidèle et un dévoué serviteur de la doctrine sociale de l'Église qu'il connaissait parfaitement, ce qui constitue un mérite assez rare pour un laïque à cette époque. Il convient en effet de se rappeler que le domaine social était jusqu'à tout récemment l'apanage des théologiens et des moralistes, plus préoccupés d'une façon générale de donner des directives en fonction de la doctrine que d'observer la réalité positive et quotidienne qui les entourait.

Sous ce rapport, Bourassa peut être classé parmi les éveilleurs de notre sens social, même si ses conceptions donnent l'impression parfois de procéder plus d'un certain sentimentalisme fort à la mode à son époque que d'une prise de conscience objective de la réalité sociale et d'une vision claire des solutions à adopter. Ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de faire, dans certains cas, figure de précurseur hardi, dont les événements se chargeront par la suite de confirmer les prédictions.

●

Une fois située dans le climat intellectuel de son temps, essayons d'analyser quelle fut la pensée de Bourassa, d'abord dans le domaine économique puis dans le domaine social, sans nous cacher ce que cette distinction peut avoir d'arbitraire, même si elle se révèle commode pour l'exposé.

●

Nationalisme économique

Bourassa étant le fondateur et l'animateur pendant de longues années du nationalisme canadien-français, personne ne sera étonné de constater qu'il a transposé ses *conceptions nationalistes* sur le plan économique.

Dès 1903, il expose dans un discours prononcé à Québec "le programme de la ligue nationaliste", dans lequel il s'attarde assez longuement sur les relations économiques du Canada avec l'Angleterre, se prononçant carrément contre le programme de M. Chamberlain, lequel visait, par l'appât de prix avantageux pour les produits agricoles canadiens, à maintenir le Canada dans un état de dépendance économique vis-à-vis l'Angleterre. Par contre, en 1911, il écrit une série d'articles dans *Le Devoir* (réunis par la suite en brochure sous le titre de "La convention douanière entre le Canada et les États-Unis") approuvant les accords de réciprocité signés cette année-là entre les deux pays. C'est cependant un plaidoyer nuancé, au courant des dangers d'asservissement économique que comporte le projet. Bourassa présente malgré tout ces accords comme un moyen de faire échec aux visées impéria-

listes de la Grande-Bretagne, en détournant quelque peu le Canada d'un marché trop exclusif.

Bourassa revint plus tard sur la question de l'indépendance économique de notre pays. En 1918, c'est pour lancer un cri d'alarme contre le transfert de nos dettes étrangères de Londres à New-York, à la faveur de la guerre. Conscient que le fait de faire entrer sans frein les capitaux américains chez nous serait le plus sûr moyen de nous acheminer vers l'annexion pure et simple, Bourassa essaie de convaincre ses concitoyens de souscrire le plus possible aux titres de leurs propres gouvernements, fédéral ou provinciaux, et d'alimenter en capitaux les entreprises nationales.

Plus tard en 1927, à l'occasion du scandale du Lac-Saint-Jean, au cours duquel une grosse entreprise étrangère a inondé illégalement de vastes étendues de cette région par la construction d'un barrage, causant un tort considérable à certains agriculteurs, Bourassa fustige le sans-gêne de ces entreprises dirigées de l'étranger qui savent se faire pardonner après coup par des gouvernants serviles. En août 1928, nouvelle mise en garde contre l'invasion des capitaux américains, thème repris plus tard à l'occasion de la crise économique des années '30.

Il y a un autre aspect du nationalisme canadien-français que Bourassa a abordé, mais semble-t-il assez peu: il s'agit des relations des nôtres avec les autres provinces dans le cadre de la Constitution de 1867. Il sera question ici, il va sans dire, de l'aspect uniquement financier. Dans son "programme" de 1903, signalé plus haut, il affirme la nécessité

pour le gouvernement fédéral d'être fort dans son domaine et de même pour les provinces dans le leur; il demande en somme le respect du contrat de 1867. Mais il s'oppose plus loin "au principe adopté lors de la Confédération de faire vivre les provinces par le surplus du gouvernement fédéral", qu'il considère comme "économiquement faux". Il ne tarde pas d'ailleurs à s'en expliquer et affirme que tous les revenus provinciaux devraient être perçus par les provinces. Autrement, ajoute-t-il, "le sentiment de la responsabilité ne se développe pas dans les âmes des électeurs."

Plus tard, en 1913, à l'occasion d'un voyage dans l'Ouest, Bourassa aborde résolument, sous l'angle économique, le problème de l'unité nationale. En observateur perspicace, il n'était pas sans se rendre compte des tendances séparatistes des provinces de l'Ouest, beaucoup plus attirées par les États-Unis que par l'Est canadien, dans leurs échanges économiques. Dans une série d'articles destinés à prôner une politique "nationale", il suggère diverses mesures concernant les tarifs, les transports, les marchés du blé, l'immigration, pour resserrer les liens assez ténus entre l'Est et l'Ouest canadien.

Mise en valeur du territoire

Un autre thème économique abordé souvent par Bourassa, c'est celui du développement de nos *ressources naturelles*. D'une façon générale, il se montre assez hostile à l'établissement de l'industrie, qui provoque, dit-il, l'exode rural, l'urbanisation de plus en plus poussée des masses canadiennes-françaises. Les motifs invoqués sont principalement

d'ordre extra-économique, c'est-à-dire moraux et sociaux, excepté durant la crise économique, alors que Bourassa croit avoir trouvé dans la surproduction et le chômage une confirmation de ses idées sur l'exploitation rationnelle de nos ressources naturelles. À la question qui vient spontanément à l'esprit: comment alors faire face à l'excédent de population produit endémiquement par les campagnes? il répond avec assurance: en les dirigeant vers la colonisation. Et nous trouvons là certainement une question qui lui tient à cœur, qu'il connaît particulièrement puisqu'il a lui-même aidé à l'établissement de colons sur son domaine de Montebello. À plusieurs reprises, il aborde la question du retour à la terre soit sur les vieilles fermes abandonnées, soit vers les régions neuves, question qu'il associe la plupart du temps à l'exploitation forestière, qu'il voudrait faite de façon plus rationnelle, au bénéfice des colons de bonne foi, c'est-à-dire de ceux qui désirent devenir agriculteurs et non pas accaparer des lots dans un but de spéculation sur une terre appelée à prendre de la valeur.

La crise et ses remèdes

Dans la dernière partie de sa vie active, l'événement économique qui a sans conteste attiré le plus l'attention de Bourassa, c'est la *crise* de 1929. Sa pensée sur le sujet cependant n'offre pas d'originalité particulière. Sur les causes, il ne s'attarde guère, sauf pour dire que les bouleversements économiques quels qu'ils soient sont dus la plupart du temps à l'orgueil des individus ou des nations: dépenses exagérées, guerres ruineuses, etc. L'"orgie de cré-

dit" surtout lui apparaît comme une cause importante. Bourassa retrouve toute sa puissance verbale quand il s'agit de qualifier les abus du crédit. Qu'on en juge plutôt par certains titres d'articles publiés à ce moment-là: "La sarabande des milliards — folies de guerre, folies de paix", (1er oct. 1931). "Extravagances particulières: construction, automobiles", (2 oct. 1931). "Dettes collectives et dettes particulières — Dettes des corporations — Dettes hypothécaires — Ventes à crédit — Tout le monde doit à tout le monde", (8 oct. 1931).

Les remèdes proposés par Bourassa peuvent être classés en deux groupes: il y a ceux qui sont, pourrait-on dire, d'ordre moral, et c'est la pratique des trois vertus chrétiennes: justice, tempérance, charité.

Mais dans une série d'articles publiés dans *Le Devoir* en septembre et octobre 1931, il traite du sujet de façon plus concrète et expose certains remèdes: le retour à la terre d'abord. Il s'agirait bien entendu pour les nouveaux colons de pratiquer la culture vivrière puisqu'il ne peut être question de trouver de nouveaux marchés. Les travaux publics apparaissent aussi à ses yeux comme un moyen propre à faire démarrer la machine économique en accroissant le pouvoir d'achat des masses. Mais pas n'importe quels travaux publics: pas d'autostrades, ni ouvrages dits de luxe. Mais des travaux destinés à améliorer les conditions sanitaires des grandes villes, à amener l'élimination des taudis, etc.

Comme autre moyen de combattre la crise, Bourassa propose aux gouvernants de réglementer de façon stricte la spéculation, d'exercer un con-

trôle sur le crédit, de surveiller les placements des banques, des compagnies de fiducie et d'assurance. Comme on le voit par les remèdes proposés, l'action de l'État se bornerait surtout à des mesures d'ordre financier, et qui sont surtout négatives. Comme mesure positive, Bourassa prône, pour se faire l'écho de la voix des papes, une équitable redistribution des richesses... sans cependant préciser davantage. Ce qui ne nous avance guère.

On aurait bien tort de juger des remèdes proposés par Bourassa à la crise en fonction de tout ce que la théorie économique nous a apporté depuis. Il faut bien se dire que, comme la plupart de ses contemporains, Bourassa observait les effets néfastes de la crise et n'en percevait que très confusément les causes. En conséquence, les remèdes proposés nous apparaissent avec 20 ans de recul comme assez étriqués et passablement timides, nous qui sommes habitués à des interventions poussées de l'État dans tous les secteurs de la vie économique.

●

Les idées sociales de Bourassa — dans la mesure où cette distinction d'avec ses idées économiques peut sembler acceptable — dénotent une pensée plus vigoureuse. Encore ici, il ne faut pas juger avec des yeux de contemporains. Remarquons que Bourasssa a vécu la plus grande partie de sa vie active aux plus beaux temps du libéralisme économique. De la lecture de ses œuvres, il faut tirer la conclusion qu'il possédait un sens aigu des réalités sociales et qu'il s'est fait le propagandiste dévoué

de la pensée sociale pontificale. Son mérite est d'autant plus grand qu'avant la grande dépression des années '30 et si l'on met à part une partie du haut et du bas clergé, personne ne s'intéressait vraiment aux questions sociales.

On peut grouper autour de quelques thèmes principaux la pensée sociale de Bourassa: famille, propriété, syndicalisme, sécurité sociale, répartition équitable des revenus.

Famille et propriété

Bourassa s'est fait le défenseur constant des intérêts de la *famille*, battus en brèche, affirme-t-il, à la fois par l'individualisme issu de la Révolution française et de l'École manchestérienne et par les étatismes de tout acabit, qui attribuent à un État omnipotent des droits appartenant de leur nature à la société familiale.

Quant au droit de *propriété*, Bourassa adopte, dans une conférence célèbre prononcée à la Semaine Sociale de Sherbrooke en 1924 (et il revient d'ailleurs à plusieurs reprises sur le sujet au cours de sa carrière), la thèse de Saint-Thomas, reprise plus tard par Ketteler et Léon XIII. Tout en reconnaissant la légitimité de ce droit et en en montrant la fécondité pour l'épanouissement de la famille et la juste répartition des richesses, Bourassa en condamne avec une rude vigueur l'usage abusif sous les deux formes modernes de la propriété collectiviste et de "la propriété mobilière et industrielle, monstrueusement gonflée par la surcapitalisation et la surproduction, par les facilités de crédit, d'échange et de transport, par les opérations de banque et de bourse".

L'entreprise gigantesque, résultat de l'accaparement au profit de quelques-uns du droit de propriété, pressure à la fois le travailleur et le consommateur. Emporté par son éloquence sonore et imagée, Bourassa en vient à condamner presque en bloc les opérations bancaires et boursières, telles qu'elles se pratiquent de nos jours. Selon lui, "les banques sont généralement complices du mal engendré par la soif du gain" en accordant avec une trop grande facilité du crédit "à une foule d'entreprises harardeuses, voire frauduleuses". "Quant aux opérations de bourse, la quasi-totalité est marquée au coin de la fraude et du mensonge". Voilà qui est net... et qui ne peut manquer de nous faire sourire.

Syndicalisme et sécurité sociale

Sur le *syndicalisme*, Bourassa n'est pas moins catégorique, même si ses idées prêtent moins à contestation. À une époque où le droit syndical était encore assez peu reconnu, non seulement dans les faits mais aussi en principe, et cela non seulement par intérêt, mais pour certains, avec la plus entière bonne foi, il écrit une série d'articles où il prend nettement position. Ces articles (reproduits en brochure en 1919 sous le titre *Syndicats nationaux ou internationaux*) démontrent d'abord tous les avantages du syndicalisme à la fois pour le travailleur, l'employeur, la société, le tout assaisonné des flèches habituelles adressées aux politiciens crapuleux et aux patrons ignorants et égoïstes. Mais Bourassa va plus loin et prend vigoureusement parti contre les syndicats internationaux, qui étaient

en réalité à ce moment-là — et sont encore aujourd'hui — des syndicats d'obédience américaine. De récentes et retentissantes déclarations de chefs syndicaux nous révèlent que, si la question n'est pas nouvelle, elle ne semble pas près d'une solution définitive.

Quant au vaste problème de la *sécurité sociale*, Bourassa s'est prononcé à plusieurs reprises, non pas sur la notion même ni sur les objectifs généraux, qui n'étaient pas encore perçus clairement à ce moment-là, mais sur des mesures législatives particulières, comme l'assurance-chômage, les pensions aux vieillards, les prestations aux accidentés du travail et l'assistance publique. Les deux dernières mesures surtout ont fait l'objet de séries d'articles reproduits en brochure.

Bourassa ne conteste pas le bien-fondé et les avantages de la loi des *accidents du travail*, votée à Québec en 1931 et qu'il qualifie de "louable initiative", soulignant en particulier le besoin de sécurité pour les ouvriers victimes d'accidents de travail ou de maladies professionnelles et le caractère nettement familial des prestations accordées. Mais il s'empresse ensuite de parler du "monstre... bien intentionné"; il formule des critiques de détail sur une foule de clauses, reprochant en particulier le fait que les ouvriers assurés n'aient aucune contribution à verser et exprime la crainte que la loi ne favorise la constitution d'une classe privilégiée d'ouvriers, soutenus par les autres. Mais là où Bourassa s'enflamme le plus, c'est lorsqu'il parle des pouvoirs discrétionnaires accordés à l'État, par le truchement de sa Commission des Accidents du Travail. Tout

en expliquant les circonstances historiques qui ont amené l'État à s'arroger des pouvoirs aussi absolus, il déplore qu'on en soit venu à cette solution, qui pose plus de problèmes qu'elle n'en résout.

C'est aussi le danger d'étatisme que Bourassa reproche à la loi de l'Assistance publique, votée à Québec en 1921 et qualifiée par lui de "mauvaise loi". Mais c'est cette fois-ci, pour condamner la loi en bloc et reprocher au gouvernement provincial de vouloir se substituer aux œuvres de charité privée et à l'admirable dévouement des communautés religieuses. Bref, il voit dans cette mesure une étape de plus vers la laïcisation de la charité et vers la tyrannie étatique, ou encore un moyen "essentiellement propre à accélérer le travail de désorganisation familiale et sociale."

Régimes économiques

Enfin Bourassa s'est assez souvent prononcé sur les régimes économiques, condamnant avec une égale violence le capitalisme et le bolchevisme pour proposer le christianisme, sans remarquer, semble-t-il que si celui-ci propose des normes morales idéales applicables à la vie économique et aux rapports sociaux, il ne constitue pas à proprement parler une doctrine économique.

Il prend bien soin cependant de donner du capitalisme une définition qui l'oblige à le condamner comme antisocial et antichrétien. Le capitalisme. dit-il, c'est la "concentration des richesses entre les mains de collectivités particulières qui, dominant les activités économiques, les sources du crédit public et privé et, dans une large mesure l'ordre

social et politique, oppriment l'individu, la famille et l'État". On remarque d'ailleurs tout au long de l'œuvre de Bourassa que celui-ci ne peut s'empêcher d'une certaine antipathie à l'égard des milieux d'affaires, des banquiers et financiers, des grands chefs d'entreprises. Il ne manque aucune occasion de les écraser d'un flot de reproches à l'occasion de certains scandales dans lesquels sont mêlés hommes politiques et hommes d'affaires. Qu'on en juge plutôt par le passage suivant tiré d'un article du *Devoir* intitulé: "Capitalistes et ouvriers — Entre l'enclume et le marteau":

"Production déréglée en vue d'un profit immédiat sans considération des besoins réels, sans prévision du lendemain, surtout; alternances de compétitions ruineuses et d'ententes spoliatrices; crédits incohérents des banques à l'industrie, du commerce aux acheteurs; stimulation de tous les appétits, de tous les besoins artificiels; publicité ridiculement exagérée; c'est tout cela qu'il faut payer aujourd'hui. Les rois de la finances, les princes du commerce, les "capitaines d'industrie" — à plus forte raison "les chevaliers" — doivent comprendre qu'il n'ont pas le droit de faire porter à tout le monde, sauf à eux-mêmes, le poids de leur sottise, de leur goinfrerie et de leurs manœuvres insensées et criminelles."

Par contre d'autres phrases du même article offrent de plus étranges résonances encore à nos oreilles de 1953 (Bourassa énumérait quelques initiatives propres à tirer le monde du marasme économique): "D'autre part, les employés et salariés de toute catégorie — en commençant par les mieux

rétribués — doivent aussi comprendre que l'équilibre ne se rétablira pas à moins d'une diminution des traitements et salaires, proportionnée à l'abaissement du coût de la vie; et que, dans le coût de la vie, ne doivent pas être comptées les dépenses de luxe."

Quant au bolchevisme, que Bourassa allie toujours étrangement au capitalisme, il ne se gêne pas pour le condamner, moins peut-être pour des raisons économiques que parce qu'il est négateur de Dieu, de la famille, de la liberté.

●

Voilà les principaux thèmes développés par Bourassa à un moment ou l'autre de sa longue carrière. Il en existe, bien entendu, certains autres, mais qui sont encore moins caractéristiques de sa personnalité. On retrouve toujours, chaque fois qu'il se prononce sur une question, un ardent désir de venir en aide à ses compatriotes, un penchant naturel à épouser la cause des pauvres et des faibles et un courage à toute épreuve qui le faisait attaquer les grands du régime avec une fougue peu commune. La sincérité de ce grand apôtre social est évidente et ses écrits n'auront pas peu contribué, par leur nombre et leur caractère d'actualité à faire germer dans le cœur de plusieurs individus certaines vocations sociales dont toutes les classes de notre société peuvent maintenant bénéficier.

Roland PARENTEAU.

Conclusions

En voilà assez, croyons-nous, pour montrer qu'Henri Bourassa n'a pas passé parmi nous comme un Don Quichotte ou un Cyrano, encore moins comme un simple d'Artagnan ou un Lagardère. Autrement dit il n'a pas été uniquement le ferrailleur politique que la légende a surtout remarqué et dont elle transmet le souvenir à la postérité; ni non plus le pourfendeur de moulins à vent, le pur esprit d'opposition incapable de s'adapter aux exigences d'une politique réaliste, ainsi que ses anciens adversaires l'ont affirmé de son temps et un peu transmis aussi à la postérité par leurs descendants.

Nous espérons, en effet, que le peu que nous avons pu extraire de l'oeuvre considérable de Bourassa démontrera à l'envi qu'homme d'action, il a été aussi un homme de pensée. Qu'il a été l'homme d'action qui pense son action. Plus encore, qu'en fonction de l'action, il a été au besoin un bâtisseur de pensée, c'est-à-dire que l'actualité conduisant son action à déboucher sur des indigences de pensée dans certains domaines, il s'attela à la tâche de construire lui-même le système de pensée capable de l'orienter par l'application de principes universels aux contingences de son milieu. Et c'est ainsi qu'il fait école et mérite de survivre plus que dans nos mémoires au moins pour tout ce qui concerne le nationalisme canadien, l'impérialisme et le rôle international du Canada; peut-être aussi dans d'autres domaines que nous n'avons pas suffisamment explorés ici, tels les questions de langue et les problèmes de minorité.

Il importe donc que nous revenions à Bourassa, que nous allions chercher dans son oeuvre pour le pétrir de nouveau et en faire notre profit tout ce qu'il y a mis de pensées d'une étonnante actualité encore, d'expériences, de documents authentiques et de conceptions originales

de l'histoire. De tous les Canadiens français qui sont entrés dans l'histoire, il n'en existe pas d'autres qui nous permettent d'appuyer une pensée politique authentique sur une doctrine traditionnelle aussi forte et aussi consistante, qui lui fournisse un point de départ et un point d'appui autant qu'un moyen de se situer dans une perspective de continuité essentielle au succès, c'est-à-dire à un aboutissement dans des réalisations concrètes. Faute d'en agir ainsi, nous nous condamnerions, de générations en générations à des aventures, peut-être brillantes, mais sans lendemains, parce qu'insuffisamment accrochées à une tradition, parce qu'ainsi incapables de s'approfondir dans la nation. Et si par un mépris par trop suffisant des entreprises du passé, nous allions les rejeter trop vite comme inutilisables, de quel droit pourrions-nous ensuite demander à nos successeurs d'avoir plus de respect pour les oeuvres que nous aurons voulu édifier et qui, l'expérience de l'histoire nous l'enseigne, ne se réalisent presque jamais dans l'intervalle d'une vie d'homme? Le mépris ou l'oubli de la pensée traditionnelle nous vouerait d'avance à d'éternels recommencements et à d'inévitables impasses.

Heureux est donc le peuple canadien-français d'avoir enfin eu un Bourassa et de pouvoir ainsi accrocher sa pensée politique à autre chose qu'aux traditions plutôt déroutantes et discutables de la politique de parti. De lui, en effet, date l'ère de la véritable pensée politique indépendante au Canada français, c'est-à-dire d'une pensée attachée à des principes, à des considérations objectives et à des intérêts supérieurs — ceux de la nation — plutôt qu'à des combinaisons partisanes et à des intérêts mesquins ou étrangers. Laisserons-nous tomber tout cela, ou voudrons-nous en profiter?

Certes Bourassa est encore bien près de nous, trop près de nous pour que le fait de l'exalter ne soit pas sans provoquer au moins dans le secret de bien des consciences des réactions défavorables. Mais il faut savoir s'élever au-dessus de ces mouvements qui ne proviennent pas de

ce qu'il y a de meilleur dans l'homme. Une nation n'a pas besoin, pour avoir le culte de ses grands hommes, de devoir penser comme eux sur toute la ligne. Il lui suffit de pouvoir les considérer comme grands, c'est-à-dire de trouver en eux une expression géniale du vouloir vivre et de la conscience nationale incarnée dans des manifestations qui, même si elles ne sont pas celles que nous préférons, restent des variantes à l'intérieur d'une même fidélité. La diversité devient alors un stimulant profitable, qu'il faut par suite se garder de vouloir supprimer en enterrant dans l'oubli de l'histoire ceux qui n'ont pas partagé les mêmes idées que nous.

Ces remarques s'appliquent tout d'abord à ceux qui, originaires de familles anti-bourassistes parce que familles d'adversaires politiques de Bourassa — et Dieu sait s'il en a eu partout des adversaires! — ou de partisans de ces adversaires, ont toujours entendu parler de Bourassa sous le jour défavorable que créent les passions politiques. Bourassa étant maintenant entré dans l'histoire et l'importance de son rôle étant de toute façon généralement admise, même si elle est diversement prisée ou appréciée, c'est devenu un devoir pour ceux-là de prendre conscience du danger et de l'injustice qu'il y a à transmettre de génération en génération l'opinion pleine de préjugés et de fausses impressions d'anciens adversaires. Il faut maintenant revenir à Bourassa dans son oeuvre, puisqu'elle est là considérable et que seule elle peut nous montrer froidement et objectivement ce qu'il a vraiment dit et pensé; il faut ensuite s'abstenir de juger de ses actes autrement qu'en fonction d'une histoire objective, c'est-à-dire basée sur tous les faits dans lesquels ils s'encadrent.

Mais dans le cas de Bourassa, des remarques du même genre ne sont pas inutiles même chez ceux que l'on classe tout naturellement comme ses amis ou ses disciples, c'est-à-dire chez les nationalistes. Les difficultés à ce sujet ne viendront d'ailleurs pas de sa doctrine de l'impérialisme ou du neutralisme, au sujet de laquelle l'unanimité est

assez bien établie chez les nationalistes et même chez quelques autres. Elles surgiront, comme le montre excellemment l'article d'André Laurendeau, du coeur même de sa pensée, de sa conception du nationalisme. Pratiquant très exactement la méthode dont nous parlions il y a un instant, Laurendeau montre hors de tout doute que Bourassa n'a pas eu dans sa carrière, comme le croient tant de nationalistes, deux périodes: l'une pendant laquelle il a édifié une pensée nationaliste et l'autre pendant laquelle il l'a répudiée et démolie. Tout au plus peut-on estimer qu'il a contribué, pour sa part, à créer cette fausse impression en prononçant, en 1935, cette abjuration de ses fautes passées qui prend l'air d'une conversion radicale, mais qui n'est objectivement rien de tel, qui est une confession de fautes qu'il n'a jamais commises.

La vérité, c'est que Bourassa a toujours été un nationaliste canadien, pour des raisons diverses que nous ne pourrons peut-être définitivement fixer que quand nous aurons pu prendre connaissance de sa volumineuse correspondance. Les deux périodes de sa vie sont celles où il a d'abord exposé et développé sa thèse nationaliste, puis réagi avec violence pour la défendre contre ce qu'il a estimé être la menace d'un nationalisme séparatiste grandissant chez les Canadiens français, séparatisme qu'il avait toujours réprouvé pour des raisons non moins diverses et difficiles à apprécier, mais toujours nobles et honnêtes.

On ne peut cependant pas pour autant l'abandonner aux partisans d'un certain canadianisme intégral, ni les partisans de cette école ne pourront-ils jamais le réclamer comme l'un des leurs. Car le nationalisme canadien de Bourassa reste, sinon avant tout, du moins essentiellement sans composition ni compromission possible entre le canadianisme et la fidélité française. Son canadianisme est l'expression d'une synthèse dialectique de la thèse et de l'anti-thèse, l'intégration permanente d'un dualisme anglo-protestant canadien et franco-catholique canadien;

en aucune façon une fusion ou même un amoindrissement de l'un aux dépens de l'autre. Son nationalisme canadien en était donc essentiellement un d'association, basé quant à lui et aux siens sur une fidélité intangible à la tradition franco-catholique. Ainsi se dresse-t-il comme l'avocat d'une solution de confiance dans un devenir canadien qui soit le fruit, pour une part, d'un épanouissement complet du devenir canadien-français, non seulement dans le respect extérieur de la langue et des coutumes, mais dans le respect des autonomies consacrées par la loi constitutionnelle de 1867. A quoi s'opposent, dans les rangs mêmes du groupe nationaliste, les avocats d'une solution exclusivement canadienne-française appuyée soit sur des considérations de principe quant à la nécessité de l'indépendance absolue comme facteur d'épanouissement national, soit sur une position pratique de désespoir quant à la practicabilité d'une association franche et loyale entre Canadiens français et Canadiens anglais considérés comme éléments souches égaux d'une civilisation canadienne dualiste.

La nationalisme de Bourassa est donc resté et reste, quoique indissolublement canadien, appuyé sur un nationalisme canadien-français authentique, aux sources parfaitement pures duquel nous gagnerons toujours à aller puiser, quelle que soit par ailleurs l'école à laquelle nous appartenions à l'intérieur de ce nationalisme, à savoir la sienne, l'école canadienne, ou l'autre, l'école de la séparation. Il y aura longtemps beaucoup à dire pour ou contre l'une ou l'autre thèse, et ce débat même doit se continuer en chacun de nous comme entre nous, parce qu'il pose à notre esprit les deux hypothèses fondamentales qui peuvent et doivent être envisagées et en fonction desquelles évoluera toujours notre politique, jusqu'au terme ultime de l'achèvement de l'une ou de l'autre.

D'ailleurs, que l'on soit canadien ou séparatiste, la politique, qui est l'art du possible selon la formule célèbre, aura besoin des deux écoles pour atteindre au concret les fins de l'une ou l'autre des deux. La présence d'un cer-

tain séparatisme se révèle nécessaire à l'expérience pour empêcher le canadianisme authentique (celui de Bourassa) de se muer en un canadianisme tout court; inversement, le jeu d'une carte plus canadienne peut s'imposer également à l'expérience dans les circonstances où le séparatisme menacerait d'être écrasé sous la force supérieure d'un canadianisme exaspéré par des résistances trop radicales. Si bien que les deux écoles ne sont nullement justifiées de se diviser en frères ennemis et de dresser leurs barricades l'une contre l'autre, alors qu'elles peuvent parfaitement s'entendre sur des objectifs immédiats quitte à laisser à l'histoire le soin de départager leurs divergences sur les objectifs ultimes. Ceux-ci ne se réaliseront de toute façon que dans l'histoire et ils ne comportent aucune antinomie fondamentale dans l'élaboration d'une politique du moment présent par laquelle il faudra tout de même passer pour atteindre l'un ou l'autre terme.

Sous quelque point de vue qu'on envisage le problème, par conséquent, l'oeuvre de Bourassa doit vivre. Nous qui en sommes convaincus pour avoir pris un contact plus direct que d'autres avec l'ensemble même de cette oeuvre, aurons-nous réussi à en convaincre le lecteur? Car l'oeuvre de Bourassa a besoin, pour vivre, que nous ayons pu communiquer cette conviction. Pour qu'elle vive, en effet, il faudra en quelque sorte qu'elle soit ressuscitée, car actuellement perdue dans des collections de bibliothèque ou dans des éditions d'ouvrages et de brochures depuis longtemps épuisées, elle n'est accessible qu'à des spécialistes; et même qu'à des spécialistes courageux, peu susceptibles d'être effrayés par l'humidité des caves, l'odeur de la poussière et un travail de bénédictin, espèce malheureusement trop rare au Canada français.

Il faut donc que Bourassa soit convenablement réédité, de façon que son oeuvre, rendue présente par la réimpression et vivante par un arrangement à la fois fidèle et intéressant pour le lecteur, prenne place sur les rayons de bibliothèque de notre élite et pénètre dans nos insti-

tutions d'enseignement pour y donner à la jeunesse, avec une pensée politique ferme, la leçon de fierté nationale qui s'en dégage à chaque page.

Le signataire de cette conclusion formule donc l'espoir que ce numéro spécial, en suscitant tout l'intérêt nécessaire autour de la pensée de Bourassa, provoque toutes les collaborations, tous les concours, qui seront indispensables pour que ce voeu prenne corps. Il serait d'ailleurs tristement symtômatique d'un état national morbide qu'il en soit autrement. Une nation qui n'a pas le culte de ses grands hommes n'est déjà plus une nation vivante. Craignons que l'oubli dans lequel nous laisserions se perdre la mémoire de ce grand homme ne soit le signe funeste d'une sénilité précoce et d'une mort prématurée de notre groupe. Soyons sûrs au contraire que la fidélité à cette mémoire serait récompensée par une réjuvénation dont nous avons grandement besoin et dont l'oeuvre même de Bourassa pourrait fort bien nous fournir le principe.

François-Albert ANGERS

La correspondance de Bourassa

Tous ceux qui ont eu l'occasion d'échanger des lettres avec Henri Bourassa ou qui connaissent l'existence d'une telle correspondance entre Bourassa et quelqu'un de leurs amis, voudraient-ils avoir l'obligeance de communiquer avec Mlle Anne Bourassa, 80, rue Holyrood, Outremont.

Le Bourassa de Rumilly

Deux appréciations

I — L'opinion des intimes

Monsieur Rumilly écrit très justement à la fin de son livre: "Chacun verra peut-être Bourassa sous un jour différent." On peut dire de même de ce livre: chacun le lira dans une lumière différente.

Quand on tient de très près à un personnage *historique*, on est peut-être mieux placé que bien d'autres pour constater l'exactitude des faits qui lui sont attribués; mais quand il s'agit d'apprécier les jugements portés sur un être cher et vénéré, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'atteindre à l'impartialité requise. Pour établir une critique bien fondée, il faudrait connaître l'opinion de quelqu'un qui a suivi de près toute cette vie publique — comme Monsieur Héroux — et le jugement d'un spécialiste de notre histoire contemporaine.

La première impression pro[illegible]ite par le livre de M. Rumilly s'est exprimée par un seul mot: Déjà! Publier, à peine un an après sa mort, la biographie — une biographie de 800 pages! — d'un homme dont la carrière a été si longue, si remplie, et si discutée, semblait à plusieurs pres-

que prématuré. Peut-être pas à ceux qui connaissent M. Rumilly. D'ailleurs, il faut dire que les deux tiers de la "Vie publique d'un grand Canadien" étaient déjà intercalés dans une vingtaine des volumes de l'Histoire de la Province de Québec.

Le dernier ouvrage de M. Rumilly a donc les qualités de son Histoire de la Province de Québec. Il en a aussi les défauts; mais parce qu'il est concentré sur un seul personnage et beaucoup plus soutenu, il est supérieur au meilleur des volumes de l'Histoire de la Province. Il sera très utile, indispensable même, à quiconque voudra connaître ou étudier Henri Bourassa.

Dans un ordre chronologique bien établi, rarement erroné, l'auteur nous fait suivre son héros pas à pas à travers toutes les étapes de sa carrière; aucun de ses discours qui ne soit cité; pas un de ses voyages qui ne soit mentionné.

Certains traits de caractère sont vraiment bien saisis et bien *frappés* — par exemple:

"Il n'est pas homme à se laisser griser par un titre de ministre — à 35 ans!" (page 164)

"Laurier n'a pas chargé Bourassa d'exécuter Tarte; il connaît assez son homme pour pressentir la réaction qu'une telle requête provoquerait". (page 147)

"Le petit-fils de Papineau est essentiellement oratoire. Il ne fonde pas un parti; il n'organise pas des équipes de militants. Il poursuit ce qu'il considère comme des campagnes d'éducation." (page 177)

"Bourassa est, dans notre vie publique, un

des hommes auxquels l'accomplissement inflexible de son devoir, poursuivi sans hésitation apparente, aura coûté le plus de déchirements." (page 366)

"...ce tribun, ce maître, ce rédempteur (ce dernier qualificatif est d'un choix discutable) compte des milliers de disciples mais pas un véritable intime." (on pourrait dire que M. Héroux fut un intime de M. Bourassa de 1910 à 1924). "Cette solitude est sa force et sa faiblesse". (page 437)

"M. Bourassa, déjà dégagé des ambitions politiques, méprisant les succès personnels, consacrera le reste de sa vie à une oeuvre, dans le plein sens du mot, dans le sens religieux même. Il subordonnera toutes ses luttes et tous ses efforts "à l'unique et constante pensée de servir Dieu". Cette détermination revêt plus de grandeur chez un homme dont l'action "a fait et peut encore faire tant de bruit. C'est dans l'ordre moral, une authentique ascension." (page 609)

"Cette solitude est saisissante chez l'homme qui a fait courir des foules, trépigner des auditoires, et dont les étudiants dételaient la voiture, aux soirs des triomphes, dans les rues noires de monde. Evincé de son journal, battu par ses électeurs, abandonné par ses disciples, ignoré par la plus jeune génération, Bourassa ne récrimine pas, et tout à l'opposé des vieillards qui ressassent, il ne rappelle jamais les grandes heures de son passé. Si la taille d'un homme se mesure dans l'adversité, celui-ci eût été à la hauteur des plus grands et des plus durs destins." (page 766). Tout le paragraphe serait à citer.

Parfois cependant l'interprétation est moins juste ou moins heureuse. Ainsi quiconque a connu intimement M. Bourassa aura peine à admettre que s'il a "exécuté" Philémon Cousineau en 1916 (page 555) c'était en représailles d'une boutade que Cousineau lui aurait servie quelques années plus tôt! (page 443)

D'autres figures, entr'autres celles de Tarte et de Laurier surtout, se détachent dans cette biographie avec beaucoup de relief.

Enfin, il y a des scènes mémorables qui sont reconstituées d'une façon très vivante: les débats à la Chambre des Communes au temps de la guerre du Transvaal (peut-être un des meilleurs chapitres du livre) et les fameuses assemblées de Laprairie, Saint-Hyacinthe, Saint-Jacques, etc., etc. Au fur et à mesure que les épisodes se déroulent, M. Rumilly nous fait part des réactions suscitées dans les divers milieux politiques, réactions exprimées dans les journaux de toutes couleurs; il nous place ainsi dans l'atmosphère — ou le climat — de l'époque. (Mais, du même coup, quelle illustration de la versatilité — ou de la servilité — de la presse de parti! Et comme on comprend le peu de cas qu'en faisait Henri Bourassa!)

On reproche parfois à M. Rumilly de composer ses livres avec des découpures. Mais c'est sans doute ce qui donne une telle couleur d'actualité aux événements qu'il relate. Et c'est aussi ce qui rend ses volumes utiles à consulter pour prendre des points de repère, établir la concordance des faits, retrouver un nom, fixer une date. On de-

vrait donc lui savoir gré de ces recherches considérables qu'il s'est imposées et dont il nous communique le fruit.

Mais ce procédé — qui appartient plutôt au chroniqueur qu'à l'historien — fait également la faiblesse de ces ouvrages qui ont, par endroits, quelque chose d'incomplet et de superficiel. On s'en rend compte surtout lorsqu'on retrouve les faits dont on a soi-même eu connaissance. Par exemple, quand il s'agit de ceux des discours de M. Bourassa qui ont été le plus controversés, suffisait-il d'en citer quelques phrases — les plus cinglantes — découpées dans un journal quelconque; et devant certaines positions — discutables il est vrai — de mentionner *une* opinion contraire ou les réactions de tel ou tel groupe? Son biographe ne lui devait-il pas de dégager davantage l'idée maîtresse de ces discours? de rechercher ou de peser les motifs déterminants de ces attitudes? Pour connaître et apprécier la vraie pensée de Henri Bourassa, il faut — en toute justice pour lui — la dégager des sarcasmes blessants ou des ironies cuisantes — qu'il déplorait tant — qui échappaient à son tempérament et que les journaux adverses s'empressaient de recueillir.

Cela aurait probablement entraîné l'auteur au delà des cadres—et du délai — qu'il s'était fixés. Son livre éveillera sans doute dans quelques esprits le désir d'approfondir, d'étudier objectivement, à la lumière des meilleurs textes, certains points de la "vie publique du grand Canadien", et M. Rumilly aura eu, une fois de plus, le grand

mérite d'inspirer à ses lecteurs le goût de l'Histoire.

Tout ouvrage contient quelques erreurs; celles qui ont attiré mon attention sont en petit nombre et de peu d'importance:

Page 14 — "L'oncle Curé (il s'agit de Médard Bourassa) a quelque part à l'héritage de sa soeur (il s'agit d'Azélie Papineau mère de H.B.) et son caractère"... "ne simplifie pas les choses". En réalité c'est de l'oncle Amédée qu'il s'agit et c'est lui qui complique les choses. (Amédée Papineau frère d'Azélie et d'Ezilda, tous trois héritiers de Louis-Joseph, leur père). L'erreur produit un effet cocasse.

Page 110 — En 1901, M. Bourassa n'est pas allé en Belgique ni ailleurs sur le Continent, mais seulement en Angleterre, en Irlande et en Ecosse.

Page 202 — La fiancée de Henri Bourassa, Joséphine Papineau, était arrière-petite-fille de Denis-Benjamin Papineau et non pas de Louis-Joseph.

Page 692 — "La longue audience terminée, M. Bourassa s'enferme, prend le premier paquebot et rentre au pays, presque sans sortir de sa cabine pendant la traversée. A genoux au pied de la couchette..." Ici, on a nettement l'impression que M. Rumilly brode un peu son récit quand il voit M. Bourassa au pied de la couchette... Et comment sait-il que M. Bourassa n'est presque pas sorti de sa cabine?

Page 667 — Et quand M. Rumilly parle de M. Bourassa recevant "ses hôtes... en chemise flottant sur son caleçon!" il fait plus que broder.

Tout le monde aura été reçu par M. Bourassa en *robe de chambre* — son indispensable robe de chambre qu'il endossait avec délices dès qu'il rentrait chez lui — mais "en chemise flottant sur son caleçon", *non!*

Page 751 — La rencontre de Rodolphe Lemieux sur la rue Saint-Jacques, la poignée de mains échangée, c'est bien exact; mais l'incident se place entre 1919 et 1923 ou 24 et non pas après 1935. Lorsque M. Bourassa retourna au Parlement en 1925 la réconciliation avait eu lieu et ses relations avec M. Lemieux furent alors très suivies et très cordiales.

A propos de la rentrée de M. Bourassa dans la vie politique, M. Rumilly raconte cet incident:

Page 663 — "Bourassa, en villégiature à la Malbaie, déjeune chez sir Charles Fitzpatrick, en compagnie de *lord* Byng et du président Taft, quand une dépêche lui apporte l'offre de candidature. A l'heure du cigare, il consulte Fitzpatrick"... "Une candidature de Bourassa serait indépendante, hostile à l'impérialisme de Meighen, antipathique aux gros intérêts devinés derrière Patenaude, et favorable au gouvernement King-Lapointe. Fitzpatrick l'encourage."

Voici une version un peu différente: M. Bourassa, accompagné de deux de ses filles, était descendu à la Malbaie pour 36 heures. Tous trois furent invités à déjeuner chez sir Charles Fitzpatrick, en compagnie de *lady* Byng et de l'ex-président Taft. Les témoins ont gardé l'impression que la fameuse dépêche fut remise à M. Bourassa à son retour à l'hôtel, après le déjeûner et

qu'il n'en fut pas question chez sir Charles. Il est toutefois très plausible que les élections prochaines alimentèrent la conversation, et que sir Charles — comme bien d'autres à chaque élection — a dit à M. Bourassa: Pourquoi ne vous présentez-vous pas?

La variante n'aurait guère d'importance si M. Rumilly n'expliquait par un calcul politique l'encouragement donné par sir Charles Fitzpatrick à M. Bourassa; et si, à la suite de cette élection, M. Héroux n'avait dû réfuter certaines insinuations de l'*Evénement* à propos de la candidature de M. Bourassa. (Le *Devoir* — 31 octobre 1925).

M. Rumilly, interrogé sur ses sources de renseignements à ce sujet, dit tenir ces détails de M. Bourassa lui-même. Quant à nous, notre mémoire peut être en défaut sur l'heure de l'arrivée de la dépêche — avant ou après la visite chez sir Charles — mais une chose *certaine* c'est qu'à ce moment M. Bourassa ne songeait nullement à rentrer dans la vie parlementaire, même après la réception de la dépêche (l'article précité de M. Héroux confirme nos souvenirs sur ce point); et qu'aucun calcul — ni de sa part, ni de la part de ceux qui l'encouragèrent — n'inspira sa décision.

On doit savoir gré à M. Rumilly d'avoir souvent indiqué au cours de son ouvrage les renseignements qu'il tenait de M. Bourassa lui-même, et reconnaître qu'il les a, en général, heureusement et fidèlement utilisés.

Il faut aussi lui rendre ce témoignage qu'il a su comprendre la forte personnalité de celui qu'il a essayé de faire revivre. Anne BOURASSA

II — L'opinion du profane

Rumilly a d'abord réservé, en 1944, le troisième des vingt-six tomes de son *Histoire de la province de Québec* à Bourassa, grand nom qui s'associait si naturellement à ceux de Georges-Etienne Cartier, Chapleau, Riel et Laurier. Il tentait de le montrer puissant contre Laurier dans l'arène fédérale, contre le gouvernement Gouin sur les tribunes provinciales, puis dans ses campagnes politiques de Bellechasse et de Saint-Jacques. Mais, en raison de leur caractère d'émiettement, les chroniques hâtives de cet ouvrage ne donnent pas la mesure à la taille de l'homme qu'elles essaient d'embrasser. Le lecteur un peu averti a l'impression de tourner en rond dans une espèce de brouillard poisseux. L'auteur s'en est sans doute rendu compte le premier puisqu'il a jugé opportun de revenir à la charge et de nous présenter Bourassa de nouveau en 1953.

Cette fois, Rumilly lui consacre un imposant ouvrage d'environ huit cents pages bien remplies et réparties en une quarantaine de chapitres qui couvrent les principales étapes de la vie publique de l'ancien maire de Montebello, à partir de ses premières luttes politiques jusqu'à son adhésion au Bloc Populaire. La courbe de l'activité de Bourassa se dégage allègrement. Elle décrit une première trajectoire qui jaillit d'abord comme celle d'une fusée lancée par la guerre du Transvaal alors que le député de Labelle, par sa parole et sa plume, dénonce et flétrit l'impérialisme anglais, lui assène de durs coups de boutoirs et le

fige à de solides crans d'arrêt, pour un temps du moins.

L'influence de Bourassa s'étend ensuite aux quatre coins du pays avec sa prise de position énergique et courageuse au sujet des écoles du Nord-Ouest et ses constantes attitudes non conformistes sur les tréteaux d'Ottawa et de la province de Québec. La fondation du *Devoir* vient à son heure pour assurer le porte-parole qui diffusera plus efficacement encore le rayonnement du chef nationaliste, notamment contre la loi de la marine, contre les conférences impériales, et contre la conscription des forces vives de la nation avec la première grande guerre mondiale du présent siècle.

Le clergé et la jeunesse n'échappent pas à l'emprise du député de Labelle et Rumilly a le don de le bien faire ressortir. Dans les milieux religieux cette influence peut se mesurer par ses contacts multipliés avec les autorités ecclésiastiques et par la portée des articles du *Devoir*. Pour les jeunes, le petit-fils de Papineau incarne, par ses idées, par son talent, par sa fierté, toute leur ferveur patriotique. Ils lui doivent à la fois des satisfactions de l'esprit et une exaltation de valeurs morales, ce qui représente à leurs yeux un idéal complet. Et ce n'est pas par simple jeu de rhétorique que les étudiants ont, un jour, exprimé toute leur pensée en des couplets pompeux composés sur l'air d'*O Canada* et cités par l'auteur du livre.

Survient une sorte de déclin de la flambée nationaliste du grand chef de file que Rumilly situe

après un séjour à Rome et une audience privée avec Pie XI et qui se traduit en 1923 dans le grand public à l'occasion de ses conférences sur "Le Pape, médecin social". Il semble qu'ici l'auteur s'applique avec trop d'insistance à souligner que Bourassa n'est plus d'accord avec les bourassistes et que la faille s'élargit sans cesse entre lui et ses disciples, même si les frictions avec Lavergne et plusieurs autres de ses amis portent à le croire. Il est certain qu'après 1924, Bourassa freine le mouvement nationaliste qu'il a lui-même déclenché. Faut-il s'étonner qu'il demande à la jeunesse surtout d'être catholique avant et au-dessus de tout, plus catholique que française et canadienne? L'excès dans l'élan nationaliste lui paraît normalement aussi préjudiciable que l'inconscience nationale totale. Et ce n'est pas faire volte-face à des convictions longtemps affichées publiquement que de "faire siffler et claquer au-dessus des têtes les mots "Pape.... Race....". Nous ne sommes pas d'accord avec Rumilly quand il affirme que les discours de Bourassa, depuis 1929, sont autant d'attaques contre le nationalisme et qu'il "ne rate pas l'occasion de bécher l'abbé Groulx" qui le supplanterait peu à peu auprès de la jeunesse canadienne. On a pu sursauter quand Bourassa a écrasé les Sentinellistes et quand il a provoqué sa démission au *Devoir*, mais il y avait là des circonstances étrangères à la foi nationaliste dont l'impératif resterait à mettre en lumière. Mais on ne peut insinuer qu'il a passé la dernière partie de sa vie à combattre ce qu'il avait défendu avec tant d'ardeur pendant la pre-

mière. Seules les modalités de présenter sa doctrine ont changé. On en trouve une preuve assez convaincante dans la part que ce grand patriote a prise au plébiscite de 1942 et son acte de foi dans les menées du Bloc Populaire.

Dans l'ensemble, Rumilly a eu le talent de faire redécouvrir Bourassa et de le rendre captivant en associant aux faits ses observations et ses réflexions personnelles, aussi bien que celles des journalistes et de ses contemporains. S'il prête une oreille un peu attentive aux bobards de rue, aux confidences de cénacles et aux querelles d'officines, ce n'est que pour mieux pimenter son exposé. Il a réussi — et c'est probablement son meilleur ouvrage — à nous présenter sous une forme facilement accessible une haute et complexe personnalité, l'homme à qui tous les Canadiens doivent l'indépendance plus complète ou plus rapide de leur pays, et les Canadiens français, un regain de fierté nationale. Bourassa est l'un des rares Canadiens qui aient marqué la vie publique à un tel point, le seul de nos politiques peut-être dont le nom sonnera comme un clairon à la jeunesse qui, désemparée devant les capitulations et les démissions nationales, pourra toujours se dire avec Rumilly: "Il y a eu Bourassa!"

Patrick ALLEN

Les oeuvres de Bourassa

Index par sujet des ouvrages,
articles et conférences

Henri Bourassa, en mourant, laissa derrière lui plus que le souvenir d'une action énergique et d'une éloquence hors de pair; il laissa une œuvre. Pour ceux de la jeune génération qui, comme nous, n'ont pas eu l'avantage de le connaître autrement que par les récits des aînés sur ses qualités de lutteur infatigable dans l'arène parlementaire pour la défense de la minorité canadienne-française et pour l'indépendance du Canada, il reste donc la possibilité de retrouver à travers ses textes, l'écho du timbre ou la chaleur de sa voix, et surtout la pensée directrice qui a inspiré son action politique et publique tout au long de sa vie.

Cependant, deux traits moins spectaculaires de son activité semblent avoir moins retenu l'attention du public, deux traits que notre index tâchera, nous l'espérons, de remettre en valeur. C'est qu'à côté du Bourassa parlementaire, il y a eu aussi un Bourassa journaliste et conférencier non moins éminent. C'est par le journalisme surtout qu'il éveilla ses compatriotes aux questions politiques de l'heure et les amena — du moins un petit nombre d'entre eux — à se former des opinions marquées au coin des intérêts nationaux. Dans ces deux derniers genres d'activité, on retrouve toute la force et toute la finesse de son esprit, qu'une érudition excep-

tionnelle rendait plus agile dans l'exposition de sa pensée.

Nous avons pensé faire œuvre utile en essayant de faciliter le travail de ceux qui voudraient retrouver la pensée de Bourassa à travers l'œuvre imposante, mais disparate qu'il a laissée. Nous n'avons pas cependant la prétention d'avoir couvert ici son œuvre complète. Nous en avons tout de même rapporté une importante partie en relevant tous ses ouvrages et brochures, aussi bien que tous les articles ou comptes rendus du *Devoir*, de même que tous, ou en tout cas la plupart et les plus importants discours et interventions rapportés aux *Débats de la Chambre des Communes*.

Ainsi se trouvent englobés, par *Le Devoir*, non seulement les discours à Ottawa et les articles, mais aussi bien des comptes rendus au moins, et souvent des textes, de ses discours au Parlement de Québec, ainsi que de ses discours non parlementaires et de ses conférences publiques à partir de 1910. Nous manquent cependant pour le moment ses articles d'avant 1910 à l'*Interprète* et au *Ralliement*, ainsi que les textes non publiés en brochures ou les comptes rendus des discours non parlementaires et conférences d'avant 1910, et peut-être des collaborations occasionnelles dans des publications anglaises et françaises.

Voici comment nous avons conçu l'index. Notons d'abord que, sauf pour les ouvrages et brochures, nous avons omis partout les titres pour ne donner que les références, faute d'espace. Dans ce dernier cas, nous avons adopté 16 grandes rubriques, qui nous ont semblé assez larges pour englober l'œuvre

complète de Bourassa. Sous chacune de ces grandes rubriques, nous avons établi autant de sous-rubriques que les sujets envisagés l'exigeaient. Sous chacune de ces sous-rubriques, nous avons partagé les références en trois divisions, selon le genre: 1) *Le Devoir*, pour les articles; 2) *Débats de la Chambre des Communes*, pour les discours à Ottawa avec date de leur publication au *Hansard*, suivie immédiatement de la date du compte rendu (indiqué par *cr*) paru dans *Le Devoir*; aussi *Discours à la Législature* de Québec avec date du compte rendu (*cr*) dans *Le Devoir*; 3) *Discours et conférences*, pour les discours non parlementaires et les diverses conférences données à la date indiquée, suivie immédiatement de la date du compte rendu (indiqué par *cr*) paru dans *Le Devoir*.

Si l'on constate que sous une rubrique ou même une sous-rubrique, il n'y a pas beaucoup de références alors qu'on s'attendrait d'en trouver davantage, c'est que, en règle générale, nous nous sommes limité à classer chaque texte sous son sujet principal, évitant ainsi de le reporter sous d'autres rubriques ou sous-rubriques; dans les cas où il était souhaitable de le faire, nous avons reporté par exception le même texte à deux ou trois endroits différents. Par exemple, sous la sous-rubrique "Allemagne" dans la rubrique "Questions internationales", on ne trouve pas grand-chose; toutefois si l'on se reporte à la sous-rubrique suivante "Guerre 1914" dans la même rubrique, ou encore à la rubrique "politique extérieure" sous la sous-rubrique "guerre", on trouvera une foule de références à des textes où il est question de l'Allemagne, mais

indirectement car le thème principal de ces articles est la "guerre de 1914". Afin de guider le lecteur à travers l'index, et pour éviter les inconvénients du caractère relativement sommaire de la classification, nous avons ajouté, entre parenthèses, à côté des rubriques et sous-rubriques, chaque fois que le cas s'imposait, d'autres rubriques ou sous-rubriques auxquelles le lecteur devra référer s'il veut avoir une vue d'ensemble de la question qui l'intéresse.

En terminant, il nous est agréable de rendre un témoignage de gratitude à la famille de Henri Bourassa, et en particulier à Mlle Anne Bourassa, qui a si aimablement consenti à nous faciliter ce travail en mettant à notre disposition des textes et des notes personnelles de son père. Enfin, si ce travail pouvait rendre service à des compatriotes, nous aurons atteint le but que nous nous étions proposé en l'acceptant.

André BERGEVIN.

— I —

OUVRAGES ET BROCHURES

Grande-Bretagne et Canada (aussi en anglais **Great-Britain and Canada**). Un volume, 182 pages. Beauchemin, Montréal, 1901.

Texte d'une conférence prononcée au Théâtre national, le 20 octobre 1910 (48 pages) avec annexes documentaires (134 pages). *Conférence:* Histoire de l'impérialisme anglais, politique coloniale de l'Angleterre, période d'émancipation, renaissance de l'impérialisme. *Documents:* Le jubilé

de la Reine, la guerre d'Afrique. Mouvement impérialiste anglais. Impérialisme militaire. Impérialisme commercial. Impérialisme au Canada. La résistance australienne.

Le patriotisme canadien-français (ce qu'il est, ce qu'il doit être). Une brochure, 27 pages. La Cie de Publication de la Revue Canadienne, Montréal, 1902.

Texte d'une conférence prononcée au Monument national le 27 avril 1902. Devoirs envers l'Angleterre. Devoirs envers le Canada et les Canadiens-Anglais. Devoir envers nous-mêmes. Rôle du clergé, des éducateurs, des hommes publics, de l'élite, des femmes, de la jeunesse.

Les Canadiens français et l'Empire britannique (aussi en anglais **The French Canadian in the British Empire**). Brochure de 70 pages. Tiré à part de la revue *Nouvelle-France* et de la *Monthly Review*, 1903.

Histoire du Canada français et position dans l'Empire. L'attitude du Canada français sur les divers problèmes d'Empire.

Les Écoles du Nord-Ouest. Brochure de 29 pages. *Le Nationaliste*, Montréal, 1905.

Conférence au Monument National le 17 avril 1905. Etude historique des lois d'instruction publique au Canada (confédération et autonomie). Traitement des minorités (Québec, Maritimes, Ontario). La situation dans les territoires de l'Ouest (histoire et état actuel). Le sens du nouvel amendement Sifton. Réponse aux objections.

Religion, Langue, Nationalité. Brochure de 30 pages. *Le Devoir*, 1910.

Discours de Notre-Dame. Plaidoyer pour le maintien de la langue française.

La publicité, 1910. Feuillet prospectus de la fondation du Devoir. Programme.

Le projet de loi navale (sa nature, ses conséquences). Une brochure de 37 pages. *Le Devoir*, 1910.

Discours au Monument National, le 20 janvier 1910. Aspects constitutionnels. L'origine du projet. Ses conséquences.

La Conférence impériale et le rôle de M. Laurier. Une brochure, 80 pages. *Le Devoir*, 1911.

Réimpression d'une série d'articles du Devoir parus du 6 au 25 juillet 1911. La Conférence. Le rôle des participants. Tribunal d'Empire. Problèmes impériaux. Déclaration de Londres. Le rôle de M. Laurier.

La convention douanière entre le Canada et les Etats-Unis (aussi en anglais **The Reciprocity agreement and its consequences**). Une brochure, 38 pages. *Le Devoir*, 1911.

Articles du Devoir du 31 janvier au 7 février 1911. Effets de la convention sur l'économie. Avantages et inconvénients. Réciprocité, impérialisme et autonomie.

Why the Navy Act should be repealed (Imperial problems). Une brochure de 62 pages. *Le Devoir*, Montréal, 1912.

Articles du Devoir du 1er au 21 février 1912. Avec appendices documentaires.

Pour la justice. Brochure de 44 pages. Montréal, 1912.

Conférence au Monument National, le 9 mars 1912. Histoire de la législation scolaire du Nord-Ouest. Les discours de MM. Monk et Pelletier. Réponses aux objections. L'esprit de la Confédération.

Le spectre de l'annexion et la Désintégration nationale (aussi en anglais **The Spectre of Annexation and the Real Danger of National Desintegration**). Une brochure de 29 pages. *Le Devoir*, 1912.

Impression de deux séries d'articles du Devoir (16 au 26 juillet 1912). Les Canadiens français et l'annexion. Québec et ses "privilèges". Le danger de l'américanisation. La désintégration nationale: les politiciens, le peuple, l'esprit public.

The possible action of Canada in the Cause of International Arbitration (aussi en français **Le Canada et l'arbitrage international.** Feuillets tirés à part, 8 pages, 1913.

Discours à la Conférence du Lac Mohonk, le 14 mai 1913.

Imperial Relations. Une brochure de 24 pages. *Le Devoir*, 1913.

Texte d'une conférence prononcée à Hamilton le 6 mars 1913.

La langue française et l'avenir de notre race. Une brochure de 24 pages. L'Action Sociale Ltée, Québec, 1913.

Discours au premier congrès de la langue française au Canada le 28 juin 1912. Droits historiques. Nécessité et moyens de conserver: enseignement, relations avec France. Epuration et canadianisation de la langue. Français et catholique.

La politique de l'Angleterre avant et après la guerre (aussi en anglais **The Foreign Policy of Great Britain**). Une brochure de 53 pages. *Le Devoir*, 1914.

Articles du Devoir (9 au 14 septembre, 28 au 31 octobre) et documents en appendice.

Ireland and Canada. Une brochure de 16 pages. *Le Devoir*, 1914.

Discours à Hamilton à la Saint-Patrice de 1914.

French and English. Une brochure de 24 pages. *Le Devoir*, 1914.

Articles du Devoir en anglais (11 au 14 mars 1914). Causes de malentendus. Maire anglais ou français à Montréal.

Le Canada à Lourdes. Brochure de 29 pages. *Le Devoir*, 1914. Discours à Lourdes le 23 juillet 1914. Ce que le Canada doit à l'Église et à la France.

La langue française au Canada. Une brochure de 52 pages. *Le Devoir*, 1915.

Discours au Monument National, le 19 mai 1915. Histoire des droits du français. Appendices sur le règlement XVII et les garanties de la Constitution.

Que devons-nous à l'Angleterre? Un volume de 420 pages. Montréal, 1915.

Histoire de la défense nationale au Canada depuis 1760 accompagnée de nombreuses citations de documents et, en appendices, de 73 pièces justificatives.

The Duty of Canada at the present hour. Une brochure de 43 pages. *Le Devoir*, 1915.

Texte de la conférence qui devait être donnée à Ottawa en novembre et décembre 1914. Le devoir du Canada dans la guerre.

Le Devoir, son origine, son passé, son avenir. Une brochure de 53 pages. *Le Devoir*, 1915.

Discours au Monument National le 14 janvier 1915.

Le Problème de l'Empire (Indépendance ou Association impériale?) (aussi en anglais, **Independence or Imperial Partnership?**). Une brochure, 62 pages. *Le Devoir*, 1916.

À propos d'une étude de Lionel Curtis sur *The Problem of Commonwealth*. Réarrangement d'articles parus dans *Le Devoir*.

Le Devoir et la guerre (Le conflit des races). Une brochure de 45 pages. *Le Devoir*, 1916.

Discours aux amis du Devoir, le 12 janvier 1916. La lutte ontarienne. L'impérialisme. La guerre. Le péril américain. Loyalisme et nationalisme.

Canadian Nationalism and the War. Une brochure de 31 pages. Montréal, 1916.

Entrevue de Bourassa au *Toronto Star*. Lettre de Talbot-Papineau à Bourassa sur la guerre et réponse de Bourassa.

Hier, aujourd'hui, demain (problèmes nationaux). Un volume de 180 pages. Montréal, 1916.

Série de six conférences données du 2 mars au 6 avril 1916 sous les auspices des "Amis du Devoir". Autonomie coloniale (origine et tradition). L'attitude des évêques. La révolution impérialiste (guerre du Soudan, guerre d'Afrique, conférence impériale). Nos devoirs envers l'Angleterre. Le Canada et la guerre de 1914 (les raisons de participation et leur valeur). Les conséquences. La politique d'après-guerre.

La conscription (aussi en anglais **Conscription**). Une brochure de 46 pages. *Le Devoir*, 1917.

Articles du Devoir du 28 mai au 6 juin 1917. Documents en appendice.

The Case against conscription (Win the War and Lose Canada). Une brochure de 14 pages. *Le Devoir*, 1917.

Déclaration parue dans l'*Evening Post* de New-York et *Le Devoir* du 12 juillet 1917.

L'intervention américaine (ses motifs, son objet, ses conséquences). Une brochure de 51 pages. *Le Devoir*, 1917.

Mise en brochure de dix articles du Devoir (7 au 19 mai), plus un sixième chapitre inédit.

L'emprunt de la Victoire (La surenchère du bluff). Une brochure de 8 pages. *Le Devoir*, 1917.

La langue, gardienne de la foi. Une brochure, 84 pages. Bibliothèque de l'Action française, 1918.

Conférence au Monument National, le 20 novembre 1918.

Le Pape, arbitre de la Paix. Un volume de 170 pages. *Le Devoir*, 1918.

Série d'articles du Devoir (16 août, 4 septembre 1914; 3, 6, 7, 10, 11 août et 31 décembre 1915; 11, 12 et 13 avril, 12 août, 25 septembre, 14 et 27 décembre 1916; 23, 24 et 25 avril, 12, 30 et 31 août, 1 décembre 1917; 8, 9, 10, 11 et 12 janvier 1918; plus six appendices de documents pontificaux. Analyse de l'attitude du Pape pendant la guerre et de la réaction des divers belligérants.

Syndicats nationaux ou internationaux? Brochure de 46 pages. *Le Devoir*, 1919.

Reproduction d'articles du Devoir (15 avril au 7 mai 1919).

Le Canada apostolique (Revue des œuvres de missions des communautés franco-canadiennes). Un volume de 170 pages. Bibliothèque de l'Action Française, 1919.

La mission Jellicoe (Nouvelle poussée d'impérialisme). Une brochure de 37 pages. *Le Devoir*, 1920.

Reproduction d'articles du Devoir (17 décembre 1919 au 3 janvier 1920).

La prochaine guerre impériale. En serons-nous? Une brochure de 32 pages. *Le Devoir*, 1920.

Reproduction d'articles du Devoir (7 au 11 septembre 1920). La propagande impérialiste. Un chapitre ajouté sur l'impérialisme britannique.

La presse catholique et nationale. Une brochure de 80 pages. *Le Devoir*, 1921.

Reproduction d'articles du Devoir parus irrégulièrement en 1920–21.

Une mauvaise loi (L'assistance publique). Une brochure de 40 pages. *Le Devoir*, 1921.

Articles du Devoir (28 et 29 mars, 15, 16, 18 et 19 avril 1921) avec appendices documentaires.

Le Pape, son infaillibilité doctrinale, son autorité sociale. Un volume de 65 pages. *Le Devoir*, 1921.

Discours prononcé à la Salle Saint-Sulpice, le 27 juin 1920.

Le Devoir, ses promesses d'avenir, ses conditions de survie. Une brochure de 46 pages. *Le Devoir*, 1921.

Discours prononcé au Monument National, le 13 janvier 1920.

Hommage à M. G.-N. Ducharme. Une brochure de 53 pages. *Le Devoir*, 1921.

Discours prononcé au Cercle Universitaire, le 27 avril 1921.

Patriotisme, nationalisme, impérialisme. Une brochure de 63 pages. Montréal, 1923.

Conférence au Gesù le 23 novembre 1923.

L'occupation de la Ruhr, ses suites possibles. Une brochure de 22 pages. Montréal, 1923.

Conférence à Notre-Dame-de-Grâce, le 13 mars 1923.

Henri Bazire, apôtre social, par Jean Levolle. Préface de Bourassa, Montréal, 1923.

The United Church Bill. Correspondance Bourassa-Anderson. Feuillet de 7 pages. 1924.

L'Église et les survivances nationales. Feuillet tiré du Devoir du 21 juillet 1924.

Le Devoir a l'honneur de recevoir chez lui. Feuillet tiré du Devoir du 7 juin 1924.

Rappel des positions de Bourassa sur le nationalisme.

A quand la vraie paix? Feuillet tiré du Devoir des 29 et 30 juillet 1924.

La propriété, ses bornes, ses abus. Brochure de 30 pages. Montréal, 1925.

Conférence à la Semaine Sociale, le 11 août 1924.

Esquisse d'un programme de politique nationale. Brochure de 15 pages. 1925.

Femmes-Hommes ou Hommes-Femmes? Un volume, 80 pages. *Le Devoir*, 1925.

Sur le féminisme.

Divorce et mariage. Une brochure de 12 pages. Montréal, 1925.

Articles parus dans *Le Devoir* les 5, 6 et 7 mars 1925.

Bonne entente. Brochure de 8 pages. *Le Devoir*, 1925.

Un article du Devoir le 29 janvier 1925.

Le Canada, nation libre. Brochure de 24 pages. *Le Devoir*, 1926.

Discours prononcé à Papineauville le 18 juillet 1926. Problèmes politiques de l'heure: tarif, terres de l'Alberta, relations impériales, scandale des douanes, question constitutionnelle sur le rôle du gouverneur.

La politique et les partis. Une brochure de 35 pages. *Le Devoir*, 1926.

Discours à l'aréna le 9 septembre 1926. Questions douanières. Relations impériales. Les terres de l'Alberta. La crise constitutionnelle.

Examen de conscience national. Brochure de 16 pages. *Le Devoir*, 1927.

Articles du Devoir (30 juin, 1 et 15 juillet). A propos de la Confédération et de l'Empire (soixantième anniversaire de la Confédération).

La conférence impériale. Une brochure, 26 pages. *Le Devoir*, 1927.

Reproduction d'articles du Devoir (27 janvier au 8 février 1927).

La situation politique. Une brochure, 20 pages. *Le Devoir*, 1927.

Discours à Saint-André-Avellin, le 31 juillet 1927. Notamment un passage sur la Confédération.

Angleterre et Russie. Feuillet tiré du Devoir, 30-31 mai 1927.

L'affaire de Providence et la crise religieuse en Nouvelle-Angleterre. Une brochure de 22 pages. Montréal, 1929.

Pie XI et Mussolini. Brochure de 18 pages. *Le Devoir*, 1929.

Reproduit du Devoir (6-10 août 1929).

La paix romaine. Brochure de 48 pages. *Le Devoir*, 1929.
Reproduit du Devoir (19 février – 2 mars 1929). Étude sur les accords de Latran.

Le Divorce (aspects constitutionnels et politiques). Brochure de 21 pages. *Le Devoir*, 1930.
Conférence au Cercle Universitaire le 12 avril 1930.

Capitalisme, bolchévisme, christianisme. Une brochure de 23 pages.
Conférence à Québec le 20 novembre 1931. Sur l'encyclique *Quadragesimo Anno*.

La loi des accidents du travail. Une brochure de 22 pages.
Reproduction d'articles du Devoir (9 au 14 mars 1931).

La crise... trois remèdes (Tempérance, justice, charité). Une brochure de 12 pages. L'Action Sociale, Québec, 1932.

Honnêtes ou canailles? Une brochure de 23 pages. *Le Devoir*, 1932.
Conférence à Montréal. Discussion des attitudes des diverses classes sociales canadiennes-françaises.

Le Canada et la paix. Brochure de 43 pages. *Le Devoir*, 1935.
Discours aux Communes le 1 avril 1935.

Impressions d'Europe. Brochure de 31 pages. *Le Devoir*, 1938.
Articles du Devoir.

Que seront-nos enfants? Brochure de 39 pages.
Conférence au Plateau le 10 février 1943. La guerre totale. L'attitude des évêques. La conscription. Le travail féminin, etc.

— II —

ARTICLES, DISCOURS ET CONFERENCES

Les mois sont indiqués comme suit:

janvier — ja.
février — f.
mars — ms.
avril — av.
mai — ma.
juin — ju.
juillet — jl.
août — ao.
septembre — s.
octobre — o.
novembre — n.
décembre — d.
(cr date) signifie compte rendu dans *Le Devoir* à la date indiquée.

AUTO-BIOGRAPHIE

Le Devoir

9 ao. 1912; 9 n. 1912; 14 ma. 1913; 10 jl. 1913; 1, 8, 12, 14, 15 ao. 1914; 10, 11, 13, 16 jl. 1914; 22, 27, 29 ao. 1914; 12, 18, 25 s. 1914; 3 o. 1914; 26 av. 1915; 24 ju. 1915; 18 s. 1915; 5 ao. 1916; 26 ja. 1918; 19 d. 1919; 8 ao. 1922; 2 ju. 1923; 26 ao. 1927; 3 ms. 1930.

Débats de la Chambre des Communes

26 n. 1906; 30 ja. 1934; 20 ms. 1934; 22 ja. 1935.

Discours et conférences

2 av. 1912 (cr 3 av. 1912).

BIOGRAPHIES

Le Devoir

Goldwin Smith, 11 juin 1910; Henry Labouchère, 22 ja. 1912; Charles R. Devlin, 2 ms. 1914; M. Monk, 4 ms. 1914, 16 ma. 1914; Pie X et Benoît XV, 4 s. 1914; Tardivel, 26 av. 1915; M. Beaudin, 4 ju. 1915; Mgr Langevin, 17 ju. 1915; Paul-Emile Lamarche, 12 n. 1918; Sir Wilfrid Laurier, 18 f. 1919; Cardinal Mercier, 30 oc. 1919; Benoît XV, 23 ja. 1922; Henri Bazire, 31 ma. 1923; Mgr Grouard, 10, 12 av. 1924; Pie XI, 6 f. 1930; Cardinal Merry del Val, 3 ms. 1930.

Discours parlementaires

Edouard VII. (cr. 11 ma. 1910).

COMMONWEALTH ET EMPIRE

(voir aussi Questions constitutionnelles, Questions internationales, Politique extérieure)

Le Devoir

1 av. 1910; 24 s. 1913; 18, 26 ja. 1915; 8 f. 1915; 2 s. 1915; 23 d. 1915; 23 f. 1916; 16, 28, 29, 30 s. 1916; 3, 4, 5, 6, 7, 9 o. 1916; 22, 23 n. 1916; 13, 14 f. 1917; 30 av. 1917; 1 ma. 1917; 9 n. 1918; 6, 7, n. 1919; 17, 18, 19, 20, 23, 24, 26, 29, 30 d. 1919; 2, 3 ja. 1920; 16, 17 jl. 1920; 13 ao. 1920; 7, 8, 9, 10, 11 s. 1920; 2, 5 o. 1920; 28 jl. 1921; 21 d. 1921; 30 n. 1922; 12, 13 d. 1922; 10, 11, 25, 29 o. 1923; 10, 21 d. 1923; 3, 15 av. 1924; 31 ma. 1924; 11, 19, 27 ju. 1924; 17, 18 jl. 1924; 27, 28, 29 ja. 1927; 1, 2, 3, 5 f. 1927; 26 av. 1927; 24 s. 1927; 26, 27 ju. 1928; 23, 28 jl. 1928; 21, 27 ao. 1928; 10 s. 1928; 30 jl. 1929; 14, 16 jl. 1932; 29 o. 1941; 6 n. 1942.

Débats de la Chambre des Communes

1 ms. 1901; 29 ja. 1926 (cr. 30 ja. 1926); 22 ms. 1926 (cr. 23 ms. 1926); 21 ju. 1926 (cr. 22 ju. 1926); 29 ms. 1927 (cr. 30 ms. 1927); 26, 30 ms. 1928 (cr. 27 ms. 1928); 28 ma. 1928 (cr. 29 ma. 1928); 19 f. 1929 (cr. 20 f. 1929); 6, 12, ms. 1930 (cr. 7, 13 ms. 1930); 17 ms. 1931 (cr. 18 ms. 1931); 15 ma. 1931 (cr. 16 ma. 1931); 30 jl. 1931 (cr. 31 jl. 1931); 18 o. 1932; 16, 22 n. 1932; 1 av. 1935.

Discours et Conférences

23 s. 1903; 20 ja. 1910 (cr. 21, 27 ja. 1910); 19 ao. 1910 (cr. 22 ao. 1910); 10 av. 1911 (cr. 11 av. 1911); 1 jl. 1911 (cr. 3 jl. 1911); 12 ao. 1911 (cr. 14 ao. 1911); 19 s. 1911 (cr. 20 s. 1911); 7 n. 1912 (cr. 8 n. 1912); 4, 18 d. 1912 (cr. 5, 19 d. 1912); 6, 7 ms. 1913 (cr. 6, 8 ms. 1913); 14, 18 ju. 1913 (cr. 16, 19, 21, 24 ju. 1913); 28 n. 1913 (cr. 29 n. 1913); 27 f. 1914 (cr. 28 f., 2 ms. 1914); 16 d. 1914 (cr. 17 d. 1914); 16 d. 1915 (cr. 17 d. 1915); 23 n. 1923 (cr. 24, 26 n. 1923); 29 ms. 1925 (cr. 30 ms. 1925); 5 ma. 1926 (cr. 7 ma. 1926); 26 f. 1935 (cr. 27 f. 1935).

CONSTITUTIONNELLES (QUESTIONS)

(voir aussi Commonwealth & Empire)

Confédération

Le Devoir

1 jl. 1927

Discours et conférences

1 j. 1913 (cr. 2 et 3 jl. 1913); 1 jl. 1924 (cr. 2, 3 jl. 1924); 1 jl. 1927 (cr. 2 jl. 1927); 31 jl. 1927 (cr. 1 ao. 1927).

Conflits industriels (Arbitrage)

Le Devoir

24 ja. 1925.

Conscription

(voir aussi Politique fédérale)

Le Devoir

3 av. 1910.

Conseil privé

Le Devoir

13 ao. 1912; 23 ao. 1923; 8 s. 1923.

Constitution du Canada

(voir aussi Politique fédérale)

Le Devoir

3 s. 1913; 16 jl. 1924; 1 d. 1927.

Débats de la Chambre des Communes

2 ms. 1927 (cr. 3 ms. 1927); 9 ms. 1927 (cr. 10 ms. 1927); 30 ju. 1931 (cr. 2 jl. 1931).

Constitutionnalité d'un gouvernement temporaire

Le Devoir

6 jl. 1926; 28 jl. 1926; 16 s. 1926.

Droits des Provinces et des Minorités

Le Devoir

15 d. 1915; 16 jl. 1924; 27 f. 1927; 28 d. 1927; 29, 30, 31 d. 1927; 21, 23 ja. 1928.

Débats de la Chambre des Communes

28 ms. 1905; 28, 29, 30 ju. 1905; 5 jl. 1905; 2 ms. 1927

(cr. 3 ms. 1927); 23 ma. 1929 (cr. 24 ma. 1929).

Discours et Conférences

27 av. 1914 (cr. 28 av. 1914).

Mariage et Divorce

(voir aussi Questions religieuses, Politique provinciale, Politique fédérale)

Le Devoir

24 ja. 1912; 17, 18 f. 1921; 5, 6, 7 ms. 1925; 11 jl. 1925; 14 av. 1930.

Débats à la Législature et à la Chambre des Communes

(cr. 24 f. 1912); 24 av. 1928; 22 f. 1929 (cr. 23, 27 f. 1929); 15, 16, 19, 22 av. 1929 (cr. 16, 17, 20, 23 av. 1929); 13 ms. 1930 (cr. 14 ms. 1930); 10, 13, 14 ma. 1929 (cr. 11, 14, 15 ma. 1929); 4 ju. 1929 (cr. 5 ju. 1929); 11 ju. 1929 (cr. 12 ju. 1929); 12, 13, 14, 18 ms. 1930 (cr. 13, 14, 15, 19 ms. 1930); 20 ma. 1930 (cr. 21 ma. 1930).

Discours et Conférences

12 av. 1930 (cr. 14 av. 1930).

Religion

(voir aussi Questions nationales)

Le Devoir

27, 28 f. 1925;

Débats de la Chambre des Communes

6 jl. 1906.

Sénat

(voir aussi Organisation politique)

Le Devoir

31 ms. 1910.

CULTURELLES (QUESTIONS)

Administration de la Commission Scolaire (Montréal)

Le Devoir

21 d. 1927.

Administration des Universités

Le Devoir

2, 3 ma. 1921.

Américanisation

(voir aussi Questions nationales)

Le Devoir

22 n. 1913.

Anglomanie en affaires

Le Devoir

10, 11 n. 1920.

Divers

Le Devoir

La Presse et Les Oeuvres — IV — Décadence de la pensée — "Atténuer le mal" — "Le Devoir" et le Renouveau Intellectuel, 8 n. 1920.

La Presse et les Oeuvres — V — Anglo-Saxonisme

— Dilettantisme français — Chaque chose à sa place, 9 n. 1920.
M. Belloc et Sir Arthur Currie — "Piffle" et réflexions — Comme quoi l'on peut être un bon agent d'immeubles et ne pas tout savoir, 15 ms. 1923.
Le conflit des langues en Belgique, 12 ma. 1923.

Enseignement du catéchisme

Le Devoir

25, 26 jl. 1921.

Formation juridique et action politique

Le Devoir

3 s. 1913.

Instruction des Canadiens français et suffragisme

(voir aussi Organisation politique, Politique provinciale, Politique fédérale, Questions Sociales)

Le Devoir

31 ms. 1913; 5 av. 1913.

L'histoire du Canada et son enseignement

Le Devoir

18, 19, 26, 27 n. 1913; 5 d. 1913.

Patriotisme et enseignement

Le Devoir

12 ju. 1916.

Sens social (Développement)

Le Devoir

23, 24 d. 1920.

Église et État dans l'éducation

Le Devoir

6 au 10 ao. 1929.

Discours à la Législature

(cr 23 ms. 1910).

ÉCONOMIQUES (QUESTIONS)

(voir aussi Politique extérieure, Politique fédérale, Politique, provinciale)

Agriculture

(voir aussi Politique fédérale. Politique provinciale)

Le Devoir

30, 31 d. 1920; 9 n. 1923.

Débats à la Législature et à la Chambre des Communes

(cr. 12, 20, 22 av. 1910); (cr. 16 ms. 1911); (cr. 7, 9, 10 f. 1912); 12 ma. 1931 (cr. 13 ma. 1931); 22 f. 1932 (cr. 23 f. 1932).

Annexionisme (Canada – États-Unis)

(voir aussi Questions nationales, Politique extérieure. Politique fédérale)

Le Devoir

21 f. 1911; 16 n. 1918.

Assurances

(voir Politique fédérale, Politique provinciale)

Débats de la Chambre des Communes

24 ma. 1930 (cr. 25 ma. 1930); 23 ju. 1931; 25 ju. 1931.

Canadiens français et les affaires

Le Devoir

10, 11, 12 n. 1920; 9 d. 1920.

Colonisation

(voir Politique fédérale, Politique provinciale, Questions sociales)

Le Devoir

2 n. 1918; 25 av. 1923; 3 ma. 1923; 15, 16 s. 1931.

Débats à la Législature et à la Chambre des Communes

(cr. 7, 23 av. 1910); (cr. 16 f. 1911); (cr. 22 f. 1912); 10 s. 1930 (cr. 11 s. 1930).

Commerce intérieur et extérieur

(voir aussi Réciprocité ci-après et Politique extérieure)

Le Devoir

25 jl. 1913; 16 ms. 1917; 15 d. 1925; 16 s. 1926.

Débats de la Chambre des Communes

3 ma. 1900; 28 ms. 1901; 29 ja. 1926 (cr. 30 ja. 1926); 24 f. 1927 (cr. 25 f. 1927); 9 av. 1929 (cr. 10 av. 1929); 8 ju. 1929 (cr. 10 ju. 1929); 25 ms. 1930 (cr. 26 ms. 1930); 16 s. 1930 (cr. 17 s. 1930); 27 ma. 1931 (cr. 28 ma. 1931); 8, 9 jl. 1931 (cr. 10 jl. 1931); 18 o. 1932; 22 n. 1932; 1 ma. 1934.

Discours et conférences

9 d. 1920 (cr. 10 d. 1920).

Coopératisme

Le Devoir

25 jl. 1913; 15 o. 1931.

Coût de la vie

(voir aussi Politique fédérale)

Le Devoir

6, 11, 20 d. 1913.

Discours et conférences

11 f. 1914 (cr. 12 f. 1914).

Crédit

Le Devoir

6, 7, 8, 15, 22 o. 1931.

Discours et conférences

12 ju. 1924 (cr. 13 ju. 1924).

Crise économique

(voir Politique fédérale)

Le Devoir

14,15, 16, 18, 19, 23, 24,, 30 s. 1931; 1, 2, 6, 7, 8, 14 15, 22, 23, 24 o. 1931.

Débats de la Chambre des Communes

11, 18 s. 1930 (cr. 12, 19 s. 1930); 15 av. 1931 (cr. 16 av. 1931); 1 jl. 1931 (cr. 2 jl. 1931).

Discours et conférences

1 jl. 1930 (cr. 2 jl. 1930); 7 o. 1931 (cr. 8 o. 1931).

Divers

Discours et conférences

Congrès des manufacturiers de chaussures, 23 ja. 1924 (cr. 24 ja. 1924);

Epargne

Le Devoir

14 o. 1931.

Finances privées

Le Devoir

2, 8 o. 1931.

Finances publiques

Le Devoir

30 s. 1931; 1, 7, 8 o. 1931; 12 d. 1931.

Débats de la Chambre des Communes

18 s. 1930 (cr. 19 s. 1930).

Forêt

(voir Politique provinciale)

Le Devoir

16 s. 1931.

Discours à la Législature

(cr. 1 av. 1910); (cr. 7, 13 ma. 1910); (cr. 22 f. 1912).

Immigration

(voir aussi Politique fédérale, Politique extérieure, Questions sociales)

Le Devoir

21 jl. 1913; 9 f. 1924; 14 ao. 1928.

Débats de la Chambre des Communes

9 av. 1907.

Discours et conférences

1903 (notes et citations); 20 n. 1924.

Impôt

(voir aussi Politique fédérale, Questions sociales)

Le Devoir

2 f. 1924; 24 av. 1924.

Débats de la Chambre des Communes

24 f. 1927 (cr. 25 f. 1927); 16 jl. 1931 (cr. 17 jl. 1931); 17 ma. 1932 (cr. 18 ma. 1932).

Indépendance économique du Canada

Le Devoir

16 n. 1918.

Monnaies et banques

Le Devoir

21 ao. 1922; 21, 22, 23 ja. 1924; 15 f. 1924; 31 ms. 1924.

Discours à la Législature

(cr. 23 av. 1910).

Ouest vs Est Canadien

(voir Politique fédérale)

Le Devoir

20 ma. 1911; 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26 jl. 1913; 15 d. 1925.

Discours et conférences

17 n. 1924 (cr. 18 n. 1924).

Placements étrangers

Le Devoir

16 n. 1918; 11, 12 ma. 1927; 21 ao. 1928.

Politique économique

Le Devoir

11, 12, 13 ma. 1927.

Débats à la Législature et à la Chambre des Communes

(cr. 13 av. 1910); 5 ms. 1929 (cr. 6 ms. 1929); 20 ms. 1934.

Discours et conférences

20 ja. 1913 (cr. 21, 24 ja. 1913); 26 ju. 1913 (cr. 27, 30 ju. 1913); 24 n. 1920 (cr. 25 n. 1920).

Problèmes du blé au Canada

Le Devoir

14, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26 jl. 1913.

Propriété (droit)

Le Devoir

16, 20, 23, 25 ma. 1925.

Discours et conférences

11 ao. 1924 (cr. 12 ao. 1924).

Publicité

Discours et conférences

21 ma. 1924 (cr. 22 ma. 1924).

Réciprocité commerciale (Canada-Etats-Unis)

(voir Politique extérieure, Politique fédérale)

Le Devoir

31 ja. 1911; 1, 2, 3, 4, 6, 7, 21 f. 1911; 6 ms. 1911.

Répartition des richesses et charité

Le Devoir

24 s. 1931; 22, 23, 24 o. 1931.

Ressources naturelles

(voir Politique fédérale)

Débats de la Chambre des Communes

29 av. 1930 (cr. 30 av. 1930); 1, 27 ma. 1930 (cr. 5, 28 ma. 1930).

Situation économique des Canadiens français

(voir aussi ci-dessus Canadien français et les affaires, ainsi que dans Questions nationales).

Le Devoir

4 o. 1910; 14, 16 ju. 1921.

Taudis

Le Devoir

19 s. 1931.

Transport

(voir Politique provinciale)

Le Devoir

22, 23, 24 jl. 1913.

Débats de la Chambre des Communes

21 ms. 1930.

Discours et conférences

11 ms. 1914 (cr. 12 ms. 1914); 20 n. 1924 (cr. 21 n. 1924).

Travaux publics

Le Devoir

18, 19 s. 1931.

INTERNATIONALES (QUESTIONS)

(voir aussi Commonwealth et Empire, Politique extérieure)

Allemagne

Le Devoir

28 av. 1925.

Alsace-Lorraine

Discours et conférences

12 n. 1914 (cr. 13 n. 1914).

Angleterre

Le Devoir

21, 27 ma. 1915; 7 ma. 1918; 16, 17 ao. 1920; 20, 25 o. 1922; 14 ao. 1928.

Belgique

Discours et conférences

22 o. 1914 (cr. 23 o. 1914)

Désarmement

(voir Politique extérieure)

Le Devoir

17, 18, 19, 28, 29 n. 1921; 20, 21 d. 1921; 21 ao. 1928.

Etats-Unis

Le Devoir

15 n. 1916; 6, 7, 8, 9 f. 1917; 7 ms. 1917.

France

Le Devoir

20, 21 ju. 1921; 2 jl. 1921; 2, 4, 5 ju. 1923; 18 av. 1925.

Guerre (Afrique du Sud)

Débats de la Chambre des Communes

7 ju. 1900.

Guerre 1914

(voir aussi Politique provinciale)

Le Devoir

29 ao. 1914; 2, 9, 10, 11, 12, 14 s. 1914; 28, 29, 30 o. 1914;

4, 6, 7 n. 1914; 31 d. 1914; ja. 1915; 3, 4 ms. 1915; 12, 15, 26, 27 ma. 1915; 7, 10, 12 ju. 1915; 14, 21 jl. 1915; 3, 6, 7, 10, 11, 27 ao. 1915; 1, 2 s. 1915; 15, 27, 28 o. 1915; 23, 29, 31 d. 1915; 26 ja. 1916; 11 ms. 1916; 11, 12, 13 av. 1916; 5, 10 ju. 1916; 12 ao. 1916; 25 s. 1916; 15 n. 1916; 14, 27 d. 1916; 6, 7, 8, 9, 28 f. 1917; 1, 7 ms. 1917; 23, 24, 25, 30 av. 1917; 1, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 18, 19 ma. 1917; 15, 30, 31 ao. 1917; 27, 29, 30 o. 1917; 1 d. 1917; 8, 9, 10, 11, 12, 26, 29, 30 ja. 1918; 14, 21, 22, 23, 25, 26, 28 f. 1918; 1, 2, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 18 ms. 1918; 7 ma. 1918; 11 n. 1918; 7 n. 1919; 5 f. 1924.

Discours et conférences

27 ja. 1915 (cr. 28 ja. 1915)

Guerre 1939

Le Devoir

29 o. 1941; 6 n. 1942.

Irlande

Le Devoir

28 ma. 1915; 10 ma. 1916; 8, 9 ao. 1916; 17 ms. 1921; 3, 4, 5 ao. 1921; 30 n. 1922; 18 jl. 1927.

Discours et conférences

17 ms. 1913 (cr. 18 ms. 1913); 17 ms. 1926 (cr. 18 ms. 1926).

Italie

Le Devoir

6 au 10 ao. 1929.

Mexique

Le Devoir

19 ju. 1924; 9 ja. 1928.

Situation en Europe (après-guerre)

Le Devoir

4, 5, 6 d. 1919; 8, 10, 18, 21, 23, 25, 28 ao. 1922; 1, 5, 7, 9, 11 s. 1922; 7, 10 o. 1922; 2, 4, 5, 11 ju. 1923; 10, 11, 20, 25, 29 o. 1923; 12 f. 1924; 27 ju. 1924; 29, 30 jl. 1924; 28 av. 1925; 27 d. 1925; 30 ma. 1927; 26, 27 ju. 1928; 23, 28 jl. 1928; 21 ao. 1928; 10 s. 1928; 30 jl. 1929; 6 au 10 ao. 1929; 16 s. 1929.

Débats de la Chambre des Communes

26 ms. 1928 (cr. 27 ms. 1928); 19 f. 1929 (cr. 20 f. 1929); 6, 12 ms. 1930 (cr. 7, 13 ms. 1930); 15 ma. 1931 (cr. 16 ma. 1931); 1 av. 1935.

Discours et conférences

13 ms. 1923 (cr. 14 ms. 1923).

Vatican et paix

Le Devoir

13 av. 1915; 3 ao. 1915; 31 d. 1915; 25 s. 1916; 18, 30, 31 ao. 1917; 12 ja. 1918; 11 ju. 1923; 5 f. 1924; 30 jl. 1924; 4 s. 1928; 6 au 10 ao. 1929.

Discours et conférences

11, 18, 25 av. 1923 (cr. 12, 19, 26 av. 1923); 27 ms. 1927

(cr. 28 ms. 1927); 3 ma. 1927 (cr. 4 ma. 1927).

JOURNALISME

Le Devoir

Le Devoir

10, 12 ja. 1910; 26 d. 1911; 15 ja. 1912; 8, 11 n. 1913; 20 av. 1914; 5 s. 1914; 20, 22 f. 1915; 9 ms. 1915; 20 ma. 1915; 8 n. 1917; 7 f. 1920; 25, 26, 27, 28 o. 1920; 3, 4, 8, 9, 10 n. 1920; 28, 30 31 d. 1920; 25, 26 ja. 1921; 14, 16, 17, ju. 1921; 14 ja. 1922; 7 ju. 1924; 25 ma. 1927; 28 f 1929; 3 ma. 1929; 18 ja. 1930.

Discours et conférences

28 ja. 1911 (cr. 30 ja. 1911); 18 av. 1914 (cr. 20 av. 1914); 14 ja. 1915 (cr. 16 ja. 1915); 12 ja. 1916 (cr. 13 ja. 1916); 13 ja. 1920 (cr. 15 ja. 1920); 15 ja. 1925 (cr. 17 ja. 1925); 9 ja. 1926 (cr. 11 ja. 1926); 3 f. 1930 (cr. 3 f. 1930).

La Presse catholique et nationale

Le Devoir

28 o. 1920; 2, 3, 4, 8, 9, 10, 11, 12, 16, 18 no. 1920; 9, 23, 24, 28, 30, 31 d. 1920; 25, 26 ja. 1921; 9, 10, 11, 17, 18 f. 1921; 26 jl. 1924; 28f. 1929.

Discours et conférences

7, 14 av. 1920 (cr. 8, 15 av. 1920); 6, 10, 18, 25 ma. 1920 (cr. 7, 11, 24, 27 ma. 1920); 7, 9 ju. 1920 (cr. 9, 11 ju. 1920); 11, 22, 25, 27, 29 jl. 1920 (cr. 12 jl. 1920, 2, 10 ao. 1920); 1, 17, 22, 24 ao. 1920 (cr.?); 12, 19, 26 s. 1920 (cr. 13, 20, 28 s. 1920); 5 o. 1920 (cr. 7 o. 1920); 18, 24 n. 1920 (cr. 19, 25 n. 1920); 1, 9, 14 d. 1920 (cr. 2, 3, 10, 15 d. 1920); 13, 27 ja. 1921 (cr. 14, 28 ja. 1921); 2 f. 1921 (cr. 3 f. 1921); 3, 7 ms. 1921 (cr. 4, 8 ms 1921); 6, 8, 10, 24, 25, 26 ma. 1921 (cr. 11, 13, 17, 28, 30 ma. 1921, 11 ju. 1921); 13 s. 1921 (cr. 20 s. 1921); 27 f. 1929 (cr. 28 f. 1929).

Divers

Le Devoir

La Free Press amène son pavillon, 13 o. 1910; La conspiration du mensonge — I — De quelle façon on renseigne le public anglo-canadien, 5 o. 1910; La conspiration du mensonge — II — Drapeau et nationalité, 6 o. 1910; Jenny W. prend le mors aux dents, 9 ao. 1912; Echos de fête, indignations factices, Phobies de la vérité, Les procédés de la Gazette, 13 jl. 1929.

Discours et Conférences

Santé des journaux, 3 jl. 1910 (cr. 4 jl. 1910); Dévoilement de la statue de Pierre Le Gardeur, 3 jl. 1910 (cr. 4 jl. 1910).

MUNICIPALES (QUESTIONS)

Administration

Le Devoir

15 f. 1910; 7, 8 ja. 1914; 4 av. 1916.

Discours et conférences

17 o. 1910.

Annexions

Le Devoir

30 av. 1910.

Discours à la Législature

(cr. 20 ma. 1910); (cr. 27 f. 1912).

Autonomie

Le Devoir

18 d. 1913.

Discours à la Législature

(cr. 17, 19, 27 ma. 1910).

Divers

Discours à la Législature

(cr. 20 ma. 1910); (cr. 6 ms. 1911, 16 f. 1912).

Elections

Le Devoir

29 ja. 1910; 2 f. 1910; 10, 23, 27 ma. 1914; 1, 4, 7 av. 1914.

Discours et conférences

29 ja. 1910 (cr. 31 ja. 1910).

Ligue des citoyens, moralité

Le Devoir

5, 6, 7 jl. 1910; 1 ao. 1910; 26 ja. 1912; 7, 8 ja. 1914; 10 ms. 1914; 4 av. 1916.

Montreal Water & Power Company

Le Devoir

7 ja. 1914.

Problème racial

(voir aussi Questions nationales, Politique fédérale)

Le Devoir

11, 12, 13, 14 ms. 1914; 7 av. 1914.

Tramways

(voir aussi Politique provinciale)

Le Devoir

27 ja. 1912; 3 n. 1913; 18 d. 1913; 7, 8 ja. 1914; 10, 27 ms. 1914; 1, 4 av. 1914.

Discours à la Législature

(cr. 26, 28, 30 av. 1910); (cr. 11 ma. 1910); (cr. 2, 3, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 18, 21, 22, 23 ms. 1911).

Discours et conférences

25 f. 1911 (cr. 27 f. 1911); 11 ms. 1911 (cr. 13 ms. 1911).

NATIONALES (QUESTIONS)

Américanisation

(voir aussi Questions culturelles)

Le Devoir

10, 12 ms. 1917.

Annexionisme

(voir aussi Questions économiques, Politique extérieure, Politique fédérale)

Le Devoir

15 ju. 1910; 5, 6, 8, o. 1910; 3 ao. 1912.

Autonomie provinciale

Le Devoir

7 f. 1927.

Bilinguisme et minorités françaises

(voir Politique fédérale)

Le Devoir

26 jl. 1910; 21, 26 s. 1910; 3 o. 1910; 27 d. 1910; 22 o. 1912; 13 d. 1913; 12, 13, 14 ms. 1914; 27 o. 1914; 21 d. 1914; 20 av. 1915; 3, 21, 24 ma. 1915; 29 ju. 1915; 3, 6, 7 jl. 1915; 15 d. 1915; 5 f. 1916; 16, 17 ma. 1916; 3, 7 ju. 1916; 21 n. 1918; 9 av. 1921; 28 o. 1922; 11 n. 1922; 16 jl. 1924; 29 ja. 1925; 7 f. 1927; 1 jl. 1927; 21, 23 ja. 1928; 14 ao. 1928; 15 f. 1930.

Débats de la Chambre des Communes

28 ms. 1905; 30 jl. 1906; 25 f. 1907; 16 f. 1927 (cr. 17 f. 1927); 2 ms. 1927 (cr. 3 ms. 1927).

Discours et conférences

9, 11 ms. 1912 (cr. 12, 13 ms. 1912); 28 ju. 1912 (cr. 29 ju. 1 jl. 1912); 12, 26 ju. 1913 (cr. 13, 19, 27, 30 ju. 1913); 1 jl. 1913 (cr. 2, 3 jl. 1913); 26, 27 n. 1913 (cr. 27, 28 n. 1913); 15 d. 1913 (cr. 16 d. 1913); 26 f. 1914 (cr. 27, 28 f. 1914); 18 ms. 1914 (cr. 19, 20 ms. 1914); 27 av. 1914 (cr. 28 av. 1914); 22 o. 1914 (cr. 23 o. 1914); 12, 27 n. 1914 (cr. 13, 30 n., 1 d. 1914); 19 ms. 1915 (cr. 20 ms. 1915); 19 ma. 1915 (cr. 20 ma. 1915); 15 ao. 1915 (cr. 16 ao. 1915); 9 d. 1915 (cr. 10 d. 1915); 4 ja. 1916 (cr. 5 ja. 1916); 3, s. 1916 (cr. 5 s. 1916); 13 s. 1917 (cr. 14 s. 1917); 6 ma. 1919 (cr. 7 ma. 1919); 8 ju. 1919 (cr. 14 ju. 1919); 10 jl. 1921 (cr. 12 jl. 1921); 18, 19 n. 1924 (cr. 19, 20 n. 1924).

Divers

Debats de la Chambre des Communes

The Coronation Oath, 1 ms. 1901.

Discours et conférences

L'avenir de l'Amérique, 28 ma. 1919 (cr. 30 ma. 1919).

Nationalisme

(fanatisme anglo-canadien, impérialisme, autonomie nationale)

(voir aussi Politique extérieure, Politique fédérale)

Le Devoir

15 ju. 1910; 2, 20, 27, 28 jl. 1910; 1, 5, 8 o. 1910; 3, 16, 28, 30 ja. 1911; 13 ju. 1911; 3 ao. 1912; 4 av. 1914; 10, 12 ms. 1917; 28 ma. 1919; 9 n.

1920; 28 f. 1924; 7 ju. 1924; 21 jl. 1924; 29 ja. 1925; 15 ao. 1925; 30 n. 1925; 15, 16 d. 1925; 30 ju. 1927; 13, 18 jl. 1927; 3, 26 ao. 1927; 15, 19 ja. 1929.

Débats de la Chambre des Communes

15 ms. 1904.

Discours et conférences

21 f. 1904; 16 jl. 1910 (cr. 18 jl. 1910); 18, 19 ao. 1910 (cr. 22, 23 ao. 1910); 18, 19 s. 1911 (cr. 19, 20, 21 s. 1911); 1 n. 1911 (cr. 2 n. 1911); 8 d. 1911 (cr. 9 d. 1911); 18 ms. 1912 (cr. 19 ms. 1912); 18 d. 1912; 13, 16, 18, 26 ju. 1913 (cr. 14, 17, 19, 20, 23, 24, 27, 30 ju. 1913); 26 n. 1913 (cr. 27 n. 1913); 2 jl. 1914; 6 d. 1916 (cr. 7 d. 1916); 13 s. 1917 (cr. 14 s. 1917); 5 d. 1918 (cr. 6 d. 1918).

Discours et conférences

6, 11 ma. 1919 (cr. 7, 13 ma. 1919); 23 n. 1923 (cr. 24 n. 1923); 17 ms. 1926 (cr. 18 ms. 1926).

Patriotisme

Le Devoir

20 s. 1910; 3 ja. 1911; 29, 31 jl. 1912; 3 ao. 1912; 30, 31 jl. 1913; 12 ju. 1916; 1 ju. 1917; 9 n. 1920; 9, 10, 11 f. 1921; 15 s. 1922; 16 ao. 1923; 13 jl. 1927.

Discours et conférences

27 av. 1902; 29 ma. 1910 (cr. 30 ma. 1910); 27 jl. 1910 (cr. 28 jl. 1910); 19 ao. 1910 (cr. 23 ao. 1910); 23 ju. 1915 (cr. 24 ju. 1915); 23 n. 1923 (cr. 24, 26 n. 1923); 24 ma. 1924 (cr. 26 ma. 1924).

Presse

Le Devoir

10, 11 n. 1920; 9, 10, 11 f. 1921.

Discours et Conférences

7, 14 av. 1920 (cr. 8, 15 av. 1920); 6, 10, 18, 25 ma. 1920 (cr. 7, 11, 24, 27 ma. 1920); 7, 9 ju. 1920 (cr. 9, 11 ju. 1920); 11, 22, 25, 27, 29 jl. 1920 (cr. 12 jl. 1920; 2, 10 ao. 1920); 1, 17, 22, 24 ao. 1920; 12, 19, 26 s. 1920 (cr. 13, 20, 28 s. 1920); 5 oc. 1920 (cr. 7 o. 1920).

Races

(voir aussi Questions municipales, Politique fédérale)

Le Devoir

19 f. 1910; 7 jl. 1910; 6 ao. 1910; 27 d. 1910; 11, 12, 13, 14 ms. 1914; 31 ja. 1916; 1 ju. 1917; 30 ma. 1925.

Discours et conférences

23 ao. 1910 (cr. 27 ao. 1910); 10 av. 1911 (cr. 10, 11 av. 1911); 3 d. 1912 (cr. 4, 5 d. 1912); 11 ju. 1913 (cr. 12, 13 ju. 1913); 27 n. 1913 (cr. 28 n. 1913); 26 f. 1914 (cr. 27, 28 f. 1914); 18 ms. 1914 (cr. 19, 20 ms. 1914); 2 jl. 1914; 25 ju. 1916 (cr. 26 ju. 1916).

Religion

(voir aussi Questions constitutionnelles)

Le Devoir

20 jl. 1910; 26 s. 1910; 28, 30 ja. 1911; 31 ja. 1916; 21 n. 1918; 28 ma. 1919; 9 av. 1921; 29 ja. 1925; 19 ja. 1929.

Débats de la Chambre des Communes

26 n. 1906.

Discours et conférences

20 n. 1918 (cr. 21 n. 1918); 5 d. 1918 (cr. 6 d. 1918).

Représentation politique (canadienne-française)

Le Devoir

27 d. 1917.

Situation économique des Canadiens français

(voir aussi Questions économiques)

Le Devoir

4 o. 1910; 10, 11 n. 1920.

Survivance française (patriotisme, traditions canadiennes-françaises, St-Jean-Baptiste, nationalisme canadien-français)

Le Devoir

2, 4 jl. 1910; 2, 7 s. 1910; 31 ms. 1913; 21 d. 1914; 18, 20, 21 s. 1915; 21 ao. 1916 27 d. 1917; 10, 11 n. 1920; 23 av. 1921; 8 ma. 1923; 28 f. 1924; 12 jl. 1924; 26 ao. 1924; 15 ao. 1925; 30 ju. 1927; 13 jl. 1927; 3 ms. 1930; 7 ms. 1932; 29 o. 1941; 11 f. 1942; 6 n. 1942.

Débats de la Chambre des Communes

6 jl. 1906; 26 n. 1906.

Discours et conférences

29 ma. 1910 (cr. 30 ma. 1910); 27 jl. 1910 (cr. 28 jl. 1910); 24 ju. 1911 (cr. 26 ju. 1911); 28 ju. 1912 (cr. 29 ju, 1 jl. 1912); 8 jl. 1912 (cr. 9 jl. 1912); 14, 24 ju. 1913 (cr. 16, 21, 25 ju. 1 jl. 1913); 12 av. 1914 (cr 13 av. 1914); 24, 26, 27 n. 1914 (cr 25, 26, 30 n. 1 d. 1914); 27 ja. 1915 (cr. 28 ja. 1915); 3 f. 1915 (cr. 4 f. 1915); 6 s. 1915 (cr. 7, 8 s. 1915); 30 ma. 1916 (cr. 31 ma. 1916); 19, 25 ju. 1916 (cr. 20, 26 ju. 1916); 15 ao. 1916 (cr. 16, 21 ao. 1916); 6 d. 1916 (cr. 16 d. 1916); 13 s. 1917 (cr. 14 s. 1917); 11 ma. 1919 (cr. 13 ma. 1919); 8 ju. 1919 (cr. 14 ju. 1919); 10, 27 n. 1919 (cr. 13, 28 n. 1919); 9 d. 1919 (cr. 10 d. 1919); 3 ma. 1921 (cr. 11 ma. 1921); 10 jl. 1921 (cr. 12 jl. 1921); 27 ao. 1923 (cr. 28 ao. 1923); 24 ma. 1924 (cr. 26 ma. 1924); 19 n. 1924 (cr. 20 n. 1924); 5, 7 ma. 1925 (cr. 6, 8 ma. 1925); 17 ms. 1926 (cr. 18 ms. 1926); 14 n. 1927 (cr. 15 n. 1927); 25 av. 1928 (cr. 26 av. 1928); 27 n. 1928 (cr. 28 n. 1928); 15 ja. 1932 (cr. 18 ja. 1932); 4 ms. 1932 (cr. 7 ms. 1932); 13 ms. 1935 (cr. 15 ms. 1935).

Unité nationale

Le Devoir

25 av. 1912; 24, 26 jl. 1912; 25 oc. 1912; 30 n. 1925; 15, 16 d. 1925; 3 ao. 1927.

Discours et conférences

16, 24 ju. 1913 (cr. 17, 23, 25 ju. 1 jl. 1913); 18 ms. 1914 (cr. 19, 20 ms. 1914).

ORGANISATION POLITIQUE

Députation

Débats de la Chambre des Communes

29 ma. 1930 (cr. 30 ma. 1930); 17 ma. 1932 (cr. 18 ma. 1932).

Discours parlementaires

Débats de la Chambre des Communes

14 ms. 1928 (cr. 15 ms. 1928); 8 ma. 1929 (cr. 10 ma. 1929).

Esprit public

Discours et conférences

4 av. 1910 (cr. 5 av. 1910).

Gouverneur général (rôle)

Le Devoir

19 o. 1911; 23 d. 1922.

Justice (administration de la)

Le Devoir

28 ju. 1910; 5, 6 s. 1913; 13 ja. 1914; 6 ms. 1914; 1 d. 1931.

Débats de la Chambre des Communes

17 ma. 1932 (cr. 18 ma. 1932).

Mœurs électorales et publiques

Le Devoir

2 n. 1911; 24, 25, 26 jl. 1912; 19 ms. 1913; 13 o. 1913; 7 n. 1913; 18, 19 f. 1914; 6 ms. 1914; 8 jl. 1915; 30 d. 1920; 25, 26 ja. 1923; 1 f. 1923; 25 ma. 1927; 1 d. 1931.

Débats de la Chambre des Communes

25, 26 ms. 1907; 19 ms. 1926 (cr. 20 ms. 1926).

Opposition gouvernementale (L')

Le Devoir

27 ja. 1923.

Partis politiques

(voir aussi Politique fédérale, Politique provinciale)

Le Devoir

24, 25, 26 jl. 1912; 15 d. 1917; 27 jl. 1926; 23, 25 ma. 1927;

Débats de la Chambre des Communes

15 ju. 1926 (cr. 16 ju. 1926); 14 ms. 1928 (cr. 15 ms. 1928).

Discours et conférences

2 av. 1912 (cr. 3 av. 1912).

Patronage

Débats de la Chambre des Communes

1 ms. 1932 (cr. 2 ms. 1932).

Politique électorale

Le Devoir

3 ao. 1911; 23 s. 1911; 10 o. 1912; 9, 20 n. 1912.

Débats de la Chambre des Communes

25 f. 1930 (cr. 26 f. 1930); 30 ja. 1934; 22 ja. 1935.

Représentation parlementaire (Ottawa)

Le Devoir

21, 23, 24 f. 1923; 28 ma. 1924.

Sénat

(voir aussi Questions constitutionnelles, Politique fédérale)

Le Devoir

31 ms. 1910; 17, 22 ma. 1913; 1, 28 av. 1915; 22 jl. 1924.

Séparatisme

(voir aussi Politique fédérale)

Le Devoir

8 n. 1912.

Suffragisme

(voir aussi Questions culturelles, Politique provinciale, Politique fédérale, Questions sociales)

Le Devoir

31 ms. 1913; 5, 23, 24 av. 1913; 28, 30 ms. 1918; 1 av. 1918.

POLITIQUE EXTERIEURE

(voir Commonwealth et Empire)

Annexion aux États-Unis

(voir aussi Questions économiques, Questions nationales, Politique fédérale)

Le Devoir

15 ju. 1910; 8 o. 1910; 21 f. 1911; 16, 17, 18, 19, 20 jl. 1912; 3, 22, 23, 24, 29 ao. 1912; 24 ja. 1913; 5 f. 1916; 28 jl. 1923.

Discours et conférences

30 ms. 1916 (cr. 31 ms. 1916).

Commerce Extérieur

(voir aussi Questions économiques)

Le Devoir

17 av. 1913; 18 av. 1913; 9, 10, 19, 20, 21, 22 o. 1914; 24 ms. 1915; 12 o. 1923; 12 ao. 1930; 19 d. 1931; 16 jl. 1932.

Débats de la Chambre des Communes

24, 25 ms. 1930 (cr. 25, 26 ms. 1930); 27 ma. 1931 (cr. 28 ma. 1931); 22 n. 1932.

Commonwealth et Empire

Le Devoir

7, 8, 11, 18, 19, 28 jl. 1911; 1, 20, 21 f. 1912; 23 jl. 1912; 3 ao., 6 ao., 26 ao. 1912; 20, 24 d. 1912; 9 ma. 1913; 13, 15, 27 ao. 1913; 2, 10, 13, 15, 24, 25 s. 1913; 6 o. 1913; 5 n. 1913; 2,3, 23, 29 d. 1913; 16 ja. 1914; 3 f. 1914; 8, 15, 16, 17, 18, 25, 26 s. 1914; 1, 3, 31 o. 1914; 27, 28 ms. 1915; 23 av. 1915; 9, 10, n. 1915; 16, 20, 30 d. 1915; 4, 15 ja. 1916; 23 f. 1916; 3, 10, 15, 17, 24, 31 ms. 1916; 22 n. 1916; 11 ao. 1921; 8, 9 n. 1921; 10,11, 12, 19 n. 1921; 30 d. 1921; 16 ja. 1922; 13, 18, 19, 20, 25, 28 s. 1922; 13 o. 1922; 24 n. 1922; 21, 27, 28 ms. 1923; 25 av. 1923; 17 ma. 1923; 20, 25, 28 jl. 1923; 8, 16, 17 ao. 1923; 8, 12, 15, 17, 20, 24, 27 s. 1923; 9, 10, 11, 12, 30 o. 1923; 10, 21 d. 1923; 3, 15, 25 av. 1924; 30 ma. 1924; 11, 19, 27 ju. 1924; 17, 18 jl. 1924; 5, 6 ao. 1924; 31 ma. 1927; 24 s. 1927; 21 ao. 1928; 10 s. 1928; 30 jl. 1929; 16 s. 1929; 12 ao. 1930.

Débats de la Chambre des Communes

22 ms. 1926 (cr. 23 ms. 1926); 21 ju. 1926 (cr. 22 ju. 1926); 7 f. 1928 (cr. 8 f. 1928); 30 ms. 1928; 28 ma. 1928 (cr. 29 ma. 1928); 19 f. 1929 (cr. 20 f. 1929).

Discours et conférences

7 n. 1912 (cr. 8 n. 1912); 4 d. 1912 (cr. 5 d. 1912); 6, 7 ms. 1913 (cr. 6, 8 ms. 1913); 14 ju. 1913 (cr. 16, 21 ju. 1913); 16 d. 1914 (cr. 17 d. 1914); 16 d. 1915 (cr. 17 d. 1915); 2, 9, 16, 23, 30 ms. 1916 (cr. 3, 10, 17, 24, 31 ms. 1916); 29 n. 1925 (cr. 30 n. 1925).

Conférence impériale

(voir Politique fédérale)

Le Devoir

12, 27 ma. 1911; 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 28 jl. 1911; 19 ao. 1911; 13, 15 s. 1913; 7 o. 1913; 27, 28 ms. 1915; 23 av. 1915; 27, 28 ms. 1923; 17 ma. 1923; 20 jl. 1923; 12, 15, 17, 20, 24, 27 s. 1923; 9, 10, 11, 12 o. 1923; 30 o. 1923; 10, 21 d. 1923; 3 av. 1924; 12 ao. 1930; 12, 13, 14 jl. 1932.

Débats de la Chambre des Communes

29 ms. 1927 (cr. 30 ms. 1927).

Conseil Privé (appels du Canada au)

Le Devoir

8 s. 1923.

Cours de Justice internationale

Débats de la Chambre des Communes

9 av. 1930 (cr. 10 av. 1930).

Discours et conférences

14 ma. 1913 (cr. 15 ma. 1913).

Désarmement mondial

(voir Questions internationales)

Le Devoir

15 ao. 1913; 3 ja. 1914; 12 f. 1914; 11 ao. 1921.

Divers

Le Devoir

"Tricherie retourne toujours à son maître", 28 ao. 1912; La "doctrine Monroe", 8, 9 ao. 1913; Aide à la Belgique, 28 s. 1914.

Discours et conférences

"Paix intérieure et paix extérieure", 6 jl. 1930 (cr. 7 jl. 1930).

Guerres (Participation du Canada aux)

Le Devoir

17 ja. 1910; 22 d. 1911; 15, 16, 17 f. 1912; 6, 8 ao. 1912; 28, 30, 31 o. 1912; 6 n. 1912; 14, 18 d. 1912; 6 f. 1913; 2, 3, 5, 26, 27 ma 1913; 15, 27 ao. 1913; 2, 10, 13, 15, 18 s. 1913; 18 o. 1913; 3 f. 1914; 8, 15, 16, 17, 18, 23, 25, 26, 28 s. 1914; 1, 2, 3, 5, 9, 14, 16, 22, 26, 27, 31 o. 1914; 18 n. 1914; 25 n. 1914; 9, 16 d. 1914; 18 ja. 1915; 9, 13, 15, 16, 17, 23 f. 1915; 6, 18, 19, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 30 ms. 1915; 23 av. 1915; 26, 28 jl. 1915; 13 ao. 1915; 2 s. 1915; 13 o. 1915; 9, 10 n. 1915; 21, 30 d. 1915; 4, 15, 19 ja. 1916; 3, 9, 23 f. 1916; 3, 10, 15, 17, 24 ms. 1916; 15 av. 1916; 5 ao. 1916; 22 n. 1916; 18, 19, 20, 25, 28 s. 1922; 27 ms. 1923; 25 av. 1923; 10 d. 1923; 3 av. 1924; 30 jl. 1929.

Débats de la Chambre des Communes

13 f. 1900; 1, 13 ms. 1900; 12 ms. 1901; 7 f. 1928 (cr. 8 f. 1928); 30 ms. 1928.

Discours et conférences

7 n. 1912 (cr. 8 n. 1912); 4 d. 1912 (cr. 5 d. 1912); 6, 7 ms. 1913 (cr. 6, 8 ms. 1913); 14 ju. 1913 (cr. 16, 21 ju. 1913); 16 d. 1914 (cr. 17 d. 1914); 16 d. 1915 (cr. 17 d. 1915); 2, 16, 23 ms. 1916 (cr. 3, 17, 24 ms. 1916); 1 o. 1916 (cr. 2 o. 1916); 7, 20, 21, 27 ju. 1917 (cr. 8, 21, 22, 28 ju. 1917); 29 n. 1925 (cr. 30 n. 1925).

Immigration

(voir aussi Questions économiques, Politique fédérale, Questions sociales)

Le Devoir

12, 13, 14, jl. 1911; 20 jl. 1912; 10, 29 d. 1913; 9 f. 1916.

Marine de Guerre et défense de l'Empire

(voir Politique fédérale)

Le Devoir

11, 13, 18 ja. 1910; 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19 f. 1910; 28, 29, 30, 31 ms. 1910; 18 n. 1910; 6 f. 1911; 17, 20, 21, 22, 24, 25 jl. 1911; 9, 10, 11 n. 1911; 22 d. 1911; 2, 8, 9, 10, 12, 15, 16, 17, 20,

21 f. 1912; 2 ms. 1912; 11 jl. 1912; 8, 9, 12, 16, 17, 21, 26, 30, 31 ao. 1912; 4, 10, 13, 17, 25 s. 1912; 8, 11, 12, 15, 24, 28, 30, 31 o. 1912; 6, 7, 18, 20, 22, 28 n. 1912; 11, 13, 14, 16, 17, 18, 20, 24 d. 1912; 29 ja. 1913; 5, 6, 7, 8, 17, 24 f. 1913; 3, 4, 13, 14, 15, 24, 28 ms. 1913; 17, 18, 28 av. 1913; 2, 3, 5, 6, 8, 9, 10, 17, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 29, 30, 31 ma. 1913; 2, 3, 4, 6 ju. 1913; 13, 19, 20, 21, 22, 27, 29 ao. 1913; 2, 10, 18, 19, 22, 23, 24, 25 s. 1913; 6, 7, 13 o. 1913; 16, 22, 23 d. 1913; 3, 16, 19 ja. 1914; 12 f. 1914; 10, 11, 13 jl. 1914; 10 n. 1921.

Discours et conférences

20 ja. 1910 (cr. 21, 27 ja. 1910); 17, 28 jl. 1910 (cr. 18, 29 jl. 1910); 6 ao. 1910 (cr. 8 ao. 1910); 4, 17, 25 s. 1910 (cr. 6, 18, 19, 26, 27 s. 1910); 20 o. 1910 (cr. 21, 22 o. 1910); 23 o. 1910 (cr. 24 o. 1910); 27 o. 1910 (cr. 28 o. 1910); 3, 9 n. 1910 (cr. 4, 10 n. 1910); 26 ao. 1911 (cr. 28 ao. 1911); 4, 8, 10 s. 1911 (cr. 5, 9, 11 s. 1911); 7 n. 1912 (cr. 8 n. 1912); 4 d. 1912 (cr. 5 d. 1912); 6, 7 ms. 1913 (cr. 6, 8 ms. 1913); 14 ju. 1913 (cr. 16, 21 ju. 1913); 16 d. 1914 (cr. 17 d. 1914); 16 d. 1915 (cr. 17 d. 1915); 2, 9, 16, 23 ms. 1916 (cr. 3, 10, 17, 24 ms. 1916).

Mexique

Le Devoir

19 ju. 1924; 17 d. 1927.

Nationalisme canadien vs impérialisme

(voir aussi Questions nationales, Politique fédérale)

Le Devoir

9, 10, 11 n. 1911; 8, 9, 10 f. 1912; 10 s. 1912; 12 o. 1912; 13 d. 1912; 24 ja. 1913; 11 ms. 1913; 6, 8, 14, 16, 20, 26, 27, 28, 29, 30, 31 ma. 1913; 2, 3, 4, 5, 6 ju. 1913; 31 jl. 1913; 1, 8, 9 ao. 1913; 17 s. 1913; 24 n. 1913; 2, 13 d. 1913; 30 av. 1914; 10, 16 jl. 1914; 19, 25, 26 s. 1914; 2, 3, 5, 9, 24 o. 1914; 19, 25 n. 1914; 30 ms. 1915; 13 o. 1915; 9, 10 n. 1915; 16, 20 d. 1915; 31 ms. 1916; 5 ao. 1916; 8, 9, 10, 11, 12, 19 n. 1921; 13, 15, 17, 20, 24, 27 s. 1923; 9, 10, 11, 12, 30 o. 1923; 10 d. 1923; 15, 25 av. 1924; 1 ma. 1924; 12, 13, 14 jl. 1932.

Discours et conférences

23 s. 1903; 18 d. 1911; 6, 7 ms. 1913 (cr. 6, 8 ms. 1913); 14 ju. 1913 (cr. 16, 21 ju. 1913); 17 ms. 1914 (cr. 18, 21 ms. 1914); 16 d. 1914 (cr. 17 d. 1914); 16 d. 1915 (cr. 17 d. 1915); 2, 9, 16, 23, 30 ms. 1916 (cr. 3, 10, 17, 24, 31 ms. 1916); 29 n. 1925 (cr. 30 n. 1925).

Paix internationale

Le Devoir

17, 19, 20, 22, 23, 24 f. 1917; 13 o. 1922; 24 n. 1922; 20, 25 jl. 1923; 8, 16, 17 ao. 1923; 27 s. 1923; 9, 10, 30 o. 1923; 3, 15 av. 1924; 11, 27 ju.

1924; 17, 18 jl. 1924; 5, 6 ao. 1924; 31 ma. 1927; 24 s. 1927; 21 ao. 1928; 10 s. 1928; 30 jl. 1929; 16 s. 1929.

Débats de la Chambre des Communes

26 ms. 1928 (cr. 27 ms. 1928); 19 f. 1929 (cr. 20 f. 1929); 6 ms. 1930 (cr. 7 ms. 1930); 12 ms. 1930 (cr. 13 ms. 1930); 1 av. 1935.

Pêcheries

Le Devoir

21 ms. 1923.

Placements à l'étranger

Le Devoir

18 o. 1913; 17 d. 1927; 21 ao. 1928.

Préférence impériale

(voir Politique fédérale)

Le Devoir

1ma. 1924; 29, 30 ao. 1924; 16 jl. 1932.

Débats de la Chambre des Communes

3 ma. 1900; 15 ju. 1904; 9 av. 1929 (cr. 10 av. 1929); 17 ma. 1931 (cr. 18 ma. 1931); 18 o. 1932; 8, 16 n. 1932.

Protectionnisme

(voir Politique fédérale)

Le Devoir

17 ja. 1913; 9, 10 o. 1913; 29, 30 ao. 1924.

Débats de la Chambre des Communes

15 ju. 1904; 7 f. 1928 (cr. 8 f. 1928); 18 o. 1932; 16 n. 1932.

Réciprocité avec les Etats-Unis

(voir Politique fédérale, Questions économiques)

Le Devoir

31 ja. 1911; 1, 2, 3, 4, 6, 7, 21 f. 1911; 6 ms. 1911; 17 av. 1911; 28, 29 ma. 1913.

Discours et conférences

8 s. 1911 (cr. 9 s. 1911)

Relations extérieures

Le Devoir

7 av. 1916.

Discours et conférences

21 ja. 1913 (cr. 22, 24 ja. 1913); 6 av. 1916 (cr. 7 av. 1916).

Représentation à l'étranger

Débats de la Chambre des Communes

30 jl. 1931 (cr. 31 jl. 1931).

POLITIQUE FÉDÉRALE

Agriculture

(voir aussi Questions économiques, Politique provinciale)

Le Devoir

17 o. 1914.

Débats de la Chambre des Communes

4 ms. 1935.

Annexion aux États-Unis

(voir aussi Questions économiques, Questions nationales, Politique extérieure.

Le Devoir

28 jl. 1917; 31 o. 1917.

Assurance

(voir Questions économiques, Politique provinciale)

Débats de la Chambre des Communes

24 ma. 1930 (cr. 25 ma. 1930).

Banque

(voir Politique provinciale)

Le Devoir

15 f. 1924; 31 ms. 1924.

Débats de la Chambre des Communes

8 ms. 1934.

Bourse (spéculation)

Débats de la Chambre des Communes

21 jl. 1903.

Canalisation

Le Devoir

23 jl. 1913; 31 ja. 1914.

Chemins de fer

Le Devoir

24 ju. 1911; 24 jl. 1913; 3, 16, 24, 25 ao. 1917; 9 n. 1917.

Débats de la Chambre des Communes

21 ms. 1930 (cr. 22 ms. 1930).

Discours et conférences

Manuscrit, 1903; 26 f. 1935 (cr. 27 f. 1935).

Chômage

Le Devoir

11 ao. 1931; 12 d. 1931.

Débats de la Chambre des Communes

1, 10 ms. 1932 (cr. 2, 11 ms. 1932).

Colonisation

(voir Questions économiques, Politique provinciale, Questions sociales)

Le Devoir

17 o. 1914.

Débats de la Chambre des Communes

6 av. 1926 (cr. 7 av. 1926); 10 s. 1930 (cr. 11 s. 1930).

Conférence de Londres

Le Devoir

22 jl. 1924;

Conférence impériale

(voir Politique extérieure)

Le Devoir

12, 16 ma. 1911; 4 jl. 1923; 26 av. 1927.

Conscription

(voir aussi Questions constitutionnelles)

Le Devoir

3 av. 1904; 10 n. 1913; 26, 27 ms. 1917; 28, 29, 30, 31 ma. 1917; 1, 2, 4, 5, 6, 9, 13, 14 ju. 1917; 4, 12, 26 jl. 1917; 11, 24, 25 ao. 1917; 1 s. 1917; 20 o. 1917; 10 n. 1917; 5 av. 1918; 23 ma. 1921.

Constitution

(voir aussi Questions constitutionnelles)

Le Devoir

4 jl. 1917; 28 f. 1923; 27, 28 jl. 1926; 16 s. 1926; 1 jl. 1927; 30 ju. 1928.

Débats de la Chambre des Communes

2 ms. 1927 (cr. 3 ms. 1927); 23 ma. 1929 (cr. 24 ma. 1929); 23 f. 1932 (cr. 24 f. 1932);

Discours et conférences

12 av. 1930 (cr. 14 av. 1930)

Coût de la vie

(voir aussi Questions économiques)

Le Devoir

11 d. 1913.

Crise

(voir Questions économiques)

Le Devoir

11 ao. 1931; 12 d. 1931.

Débats de la Chambre des Communes

25, 29 ju. 1926 (cr. 26, 30 ju. 1926).

Discours et conférences

1 jl. 1930 (cr. 2 jl. 1930).

Défense nationale

Débats de la Chambre des Communes

23 ma. 1928 (cr. 24 ma. 1928); 22 f. 1929 (cr. 23, 27 f. 1929); 4 ju. 1929 (cr. 5 ju. 1929).

Divers

Le Devoir

Mises au point, 31 ao. 1910; Dewet et Riel, 24 ju. 1915; L'éminent orateur répond à cette question: "que seront nos enfants?" 11 f. 1943.

Débats de la Chambre des Communes

Fortifications de Québec, 11 ms. 1927 (cr. 12 ms. 1927); M. Bourassa interrompt le vote, 13 ms. 1928 (cr. 14 ms 1928); Correction — Sauvé.

20 o. 1932; Want of confidence, 21 n. 1932; Bill Cahan, 27 f. 1934; Les réformes économiques et sociales, 20 ms. 1934; Office du commerce, 1 ma. 1934.

Discours et conférences

Paix intérieure et paix extérieure, 6 jl. 1930 (cr. 7 jl. 1930).

Elections

Le Devoir

28 av. 1915; 10 f. 1916; 11, 12 s. 1917; 26 o. 1917; 9 n. 1917.

Débats de la Chambre des Communes

23 jl. 1931 (cr. 24 jl. 1931); 11 f. 1932 (cr. 12 f. 1932).

Finances publiques

Le Devoir

28 jl. 1917; 14 n. 1918; 2 o. 1923; 28 av. 1927; 2 n. 1931; 12 d. 1931.

Frontières du Manitoba

Le Devoir

8 ms. 1912.

Gouvernement temporaire

Le Devoir

6, 27, 28 jl. 1926; 16 s. 1926.

Guerre (participation à la)

(voir aussi Marine de guerre, conscription)

Le Devoir

4, 28 jl. 1917; 24, 25 ao. 1917; 20, 26, 31 o. 1917; 23, 25 ms. 1918; 18 ao. 1918; 9, 14 n. 1918; 23, 24 ma. 1919; 27 n. 1919; 2 o. 1923.

Débats de la Chambre des Communes

8 f. 1900.

Discours et conférences

1 o. 1916 (cr. 2 o. 1916)

Immigration

(voir aussi Questions économiques. Politique extérieure, Questions sociales)

Le Devoir

9 o. 1912; 26, 27 n. 1912; 2 d. 1912; 31 ja. 1913; 21, 28 jl. 1913; 25 ao. 1913; 5 n. 1913; 9 f. 1916; 27 f. 1923; 18 av. 1923; 9 f. 1924.

Débats de la Chambre des Communes

26 jl. 1899; 9 av. 1907.

Discours et conférences

(notes) 1903; 26 ma. 1925 (cr. 27 ma. 1925).

Impôts

(voir aussi Questions économiques, Questions sociales)

Le Devoir

18 f. 1916; 31 jl. 1917; 1 ao. 1917; 6, 8 ms. 1923; 4 jl. 1923; 24 av. 1924.

Débats de la Chambre des Communes

10 ju. 1926 (cr. 11 ju. 1926); 24 f. 1927 (cr. 25 f. 1927); 15 ms. 1927 (cr. 16 ms. 1927); 2 jl. 1931 (cr. 3 jl. 1931); 17 ma. 1932 (cr. 18 ma. 1932)

Littérature obscène

Débats de la Chambre des Communes

24 f. 1927; 30 ma. 1928 (cr. 31 ma. 1928).

Magistrature

Le Devoir

28 ju. 1910.

Débats de la Chambre des Communes

13 jl. 1900; 20 ms. 1928 (cr. 21 ms. 1928); 17 ma. 1932 (cr. 18 ma. 1932).

Main-d'œuvre

(voir Politique provinciale)

Le Devoir

9 f. 1916

Mariage et divorce

(voir aussi Questions constitutionnelles, Questions religieuses, Politique provinciale)

Le Devoir

1 jl. 1927.

Débats de la Chambre des Communes

24 av. 1928 (cr. 25 av. 1928); 22 f. 1929 (cr. 23, 27 f. 1929); 15, 16, 19, 22 av. 1929 (cr. 16, 17, 20, 23 av. 1929); 10, 13, 14 ma. 1929 (cr. 11, 14, 15 ma. 1929); 4 ju. 1929 (cr. 5 ju. 1929); 11 ju. 1929 (cr. 12 ju. 1929); 12, 13, 14, 18 ms. 1930 (cr. 13, 14, 15, 19 ms. 1930); 20 ma. 1930 (cr. 21 ma. 1930).

Discours et conférences

12 av. 1930 (cr. 14 av. 1930).

Marine de guerre et défense de l'Empire

(voir Politique extérieure)

Le Devoir

28, 29, 30 ms. 1910; 21, 22 av. 1910; 11, 12, 13, 23 jl. 1910; 6, 9, 11 ao. 1910; 18 n. 1910; 23, 25, 26 ja. 1911; 24 ju. 1911; 30 n. 1911; 1 d. 1911; 9 o. 1912; 26, 27, 29, 30 ma. 1913; 2, 3, 4, 6 ju. 1913; 11 d. 1913.

Discours et conférences

2 av. 1912 (cr. 3 av. 1912).

Minorités et bilinguisme

(voir Questions nationales)

Le Devoir

1, 3 av. 1911; 14, 15, 22, 23 ms. 1912; 24 s. 1912; 9, 22 o. 1912; 19 ma. 1913; 5 ju. 1913; 29 jl. 1913; 28 av. 1915; 28 o. 1921; 11 n. 1922; 1 jl. 1927; 29 ju. 1928.

Débats de la Chambre des Communes

28 ms. 1905; 30 ju. 1905; 25 f. 1907; 16 f. 1927 (cr. 17 f.

1927); 2 ms. 1927 (cr. 3 ms. 1927); 23 f. 1932 (cr. 24 f. 1932).

Nationalisme vs impérialisme

(voir Questions nationales, Politique extérieure)

Le Devoir

16 ja. 1911; 1, 3 av. 1911 9 d. 1912; 12, 14, 16, 19, 20, 26, 27, 28, 29, 30 ma. 1913; 2, 3, 4, 5, 6 ju. 1913; 10, 17, 28, 31 jl. 1913; 1 ao. 1913; 10 s. 1913; 27 n. 1919; 23 ma. 1921; 17, 27 f. 1923; 10, 30, 31 ao. 1923; 4 s. 1923; 27 n. 1923; 19 d. 1923; 28 f. 1924; 25 ms. 1924; 13, 17 d. 1924; 9, 25 jl. 1925; 1 ao. 1925; 22, 23 jl. 1926; 26, 28 av. 1927; 1 jl. 1927; 22, 30 ju. 1928; 25 n. 1931.

Discours et conférences

19 s. 1911 (cr. 20 s. 1911); 26 f. 1935 (cr. 27 f. 1935)

Ouest canadien

(voir Questions économiques)

Le Devoir

10, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29 jl. 1913; 28 o. 1922; 11 n. 1922;

Débats de la Chambre des Communes

5 ms. 1929 (cr. 6 ms. 1929); 29 av. 1930 (cr. 30 av. 1930); 1, 27 ma. 1930 (cr. 5, 28 ma. 1930).

Discours et conférences

13d. 1913 (cr. 15 d. 1913).

Parlementaires (questions)

Débats de la Chambre des Communes

2, 18 f. 1926 (cr. 3, 19 f. 1926); 19 ms. 1926 (cr. 20 ms. 1926); 14 f. 1927 (cr. 15 f. 1927); 22 ms. 1927 (cr. 23 ms. 1927); 13 f. 1929 (cr. 14 f. 1929); 8 ma. 1929 (cr. 10 ma. 1929); 25 f. 1930 (cr. 26 f. 1930); 29 ma. 1930 (cr. 30 ma. 1930); 21, 28 av. 1931 (cr. 22, 29 av. 1931); 18 ju. 1931 (cr. 19 ju. 1931); 23 jl. 1931 (cr. 24 jl. 1931); 1 av. 1932 (cr. 2 av. 1932).

Partis politiques

(voir Organisation politique, Politique provinciale)

Le Devoir

10, 13, 18 av. 1911; 27 ju. 1911; 10 s. 1913; 8, 12 n. 1917; 15, 20 d. 1917; 9, 10, 12 d. 1921.

Débats de la Chambre des Communes

4 ma. 1926 (cr. 5 ma. 1926); 15 ju. 1926 (cr. 16 ju. 1926); 9 s. 1930 (cr. 10 s. 1930); 1 ms. 1932 (cr. 2 ms. 1932); 2 f. 1933; 30 ja. 1934; 22 ja. 1935.

Discours et conférences

11 ma. 1910 (cr. 12 ma. 1910); 27 o. 1910 (cr. 28 o. 1910); 3, 9 n. 1910 (cr. 4, 10 n. 1910); 21 s. 1911 (cr. 22 s. 1911); 22 o. 1911 (cr. 23 o. 1911); 2 av. 1912 (cr. 3 av. 1912).

Politique de partis

Le Devoir

21, 22 av. 1910; 11, 12, 13, 23 jl. 1910; 15 o. 1910; 3, 4, 18 n. 1910; 8 f. 1911; 7 av. 1911; 5, 11 ma. 1911; 2 ao. 1911; 9 o. 1912; 12 d. 1913; 9, 10 n. 1917; 9 jl. 1920; 23 ma. 1921; 4 jl. 1923; 10, 30, 31 ao. 1923; 4 s. 1923; 27 n. 1923; 19 d. 1923; 25 ms. 1924; 13, 17 d. 1924; 8, 25 jl. 1925; 1 ao. 1925; 7 n. 1925; 9, 11, 13 ms. 1926; 6, 22, 23, 27, 28, jl. 1926; 16 s. 1926; 25, 28 av. 1927; 22, 29, 30 ju. 1928; 9 ao. 1930; 11 ao. 1931; 25 n. 1931.

Débats de la Chambre des Communes

12 ja. 1926 (cr. 13 ja. 1926); 29 jl. 1931 (cr. 30 jl. 1931).

Discours et conférences

31 ma. 1911 (cr. 11 ju. 1911); 11, 17 ju. 1911 (cr. 12, 19 ju. 1911); 1 jl. 1911 (cr. 3 jl. 1911); 12 ao. 1911 (cr. 14 ao. 1911); 23, 25, 29, 30 jl. 1911 (cr. 24, 26, 31 jl. 1911); 6, 13, 18, 27, 30 ao. 1911 (cr. 7, 14, 15, 19, 28, 31 ao. 1911); 3, 6, 12, 14, 20 s. 1911); cr. 5, 7, 13, 15, 21 s. 1911); 1, 4, 5, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 22, 23, 25, 27, 29, 30 o. 1925 (cr. 2, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 23, 24, 26, 30, 31 o. 1925); 15 n. 1925 (cr. 16 n. 1925); 1, 18 jl. 1926 (cr. 2, 19 jl. 1926); 1, 2, 3, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29 ao. 1926 (cr. 2, 3, 4, 6, 7, 9, 13, 14, 16, 23, 24, 25, 27, 28, 30, ao. 1926); 5, 6, 7, 9, 13, 14 s. 1926 (cr. 7, 8, 10, 13, 15, s. 1926); 18 n. 1928 (cr. 19 n. 1928); 1, 21 jl. 1930 (cr. 22 jl. 1930); 26 f. 1925 (cr. 27 f. 1925);

Prohibition

Débats de la Chambre des Communes

29 ms. 1899; 30 ma. 1928 (cr. 31 ma. 1928); 8 ju. 1929 (cr. 10 ju. 1929).

Préférence impériale

(voir Politique extérieure)

Débats de la Chambre des Communes

28 ms. 1901; 29 ja. 1926 (cr. 30 ja. 1926).

Protectionnisme

(voir Politique extérieure)

Le Devoir

9 n. 1917; 23 ma. 1921; 25 ms. 1924; 13, 17 d. 1924; 22, 23 jl. 1926; 16 s. 1926.

Débats de la Chambre des Communes

29 ms. 1899; 28 ms. 1901; 29 ja. 1926 (cr. 30 ja. 1926); 24 f. 1927 (cr. 25 f. 1927); 24 ms. 1927 (cr. 25 ms. 1927).

Races (conciliation des)

(voir aussi Questions municipales, Questions nationales)

Le Devoir

23 jl. 1910; 6 ao. 1910; 22, 23, 24, 25, 26 jl. 1913;

26 27 d. 1917; 23 ma. 1921; 15, 16 d. 1925.

Débats de la Chambre des Communes

8 f. 1900.

Réciprocité

(voir Politique extérieure, Questions économiques)

Le Devoir

17 av. 1911; 24 ju. 1911; 28 ma. 1913.

Ressources naturelles

(voir Questions économiques)

Débats de la Chambre des Communes

22 f. 1929 (cr. 23, 27 f. 1929); 29 av. 1930 (cr. 30 av. 1930); 1, 27 ma. 1930 (cr. 5, 28 ma. 1930).

Sénat (représentation)

(voir aussi Questions constitutionnelles, Organisation politique)

Le Devoir

28 av. 1915; 22 jl. 1924;

Séparatisme

(voir aussi Organisation politique)

Le Devoir

18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26 jl. 1913.

Social (bien-être)

Débats de la Chambre des Communes

26 ms. 1926 (cr. 27 ms. 1926); 12 ms. 1929; 23 ma. 1929 (cr. 24 ma. 1929); 26 f. 1930 (cr. 27 f. 1930); 14 f. 1935 (cr. 19 f. 1935).

Suffragisme féminin

(Voir aussi Questions culturelles, Organisation politique, Politique provinciale, Questions sociales)

Le Devoir

11 s. 1917; 9 n. 1917.

Ungava

Le Devoir

22, 23 ms. 1912.

POLITIQUE PROVINCIALE

Adoption de l'enfance

(voir aussi Questions sociales)

Le Devoir

7, 17 ms. 1924.

Agriculture

(voir aussi Questions économiques, Politique fédérale)

Discours à la Législature

(cr. 20, 21, 30 ma. 1910); (cr. 6 ju. 1910); (cr. 1, 16 ms. 1911); (cr. 7, 9, 10 f. 1912).

Asile de Verdun

Discours à la Législature

(cr. 20 ma. 1910).

Assistance publique

(voir aussi Questions sociales)

Le Devoir

28, 29 ms. 1921; 30 ja. 1923; 1, 3, 9 f. 1923; 2, 10 n. 1923; 11, 12, 13 ms. 1924.

Assurance

(voir Questions économiques, Politique fédérale)

Discours à la Législature

(cr. 22 f. 1911).

Banques

(voir Politique fédérale)

Le Devoir

21, 22, 23 ja. 1924; 17 ms. 1924.

Collèges électoraux

Discours à la Législature

(cr. 20, 28 ma. 1910); (cr. 6 ms. 1912).

Colonisation

(voir Questions économiques, Politique fédérale, Questions sociales)

Le Devoir

24 av. 1923; 3 ma. 1923.

Discours à la Législature

(cr. 16 f. 1911); (cr. 17 ja. 1912); (cr. 22 f. 1912); (cr. 5 ms. 1912).

Discours et conférences

(notes, 1909).

Commission des eaux courantes

Discours à la Législature

(cr. 18 ma. 1910).

Commission des champs de bataille

Discours à la Législature

(cr. 25 f. 1911); (cr. 2, 4 ms. 1911).

Commission des liqueurs

Le Devoir

29 ja. 1923; 3, 9 f. 1923; 3 n. 1923; 17 ms. 1924.

Commission des parcs et habitations

Discours à la Législature

(cr. 3 ju. 1910); (cr. 6 ms. 1911); (cr. 16 f. 1912).

Commission des services d'utilités publiques

Discours à la Législature

(cr. 14 ms. 1911).

Contrats collectifs de travail

Le Devoir

17 ms. 1924.

Divers

Le Devoir

La session provinciale — M. Gouin et M. Langlois, 19 ms. 1910; La politique provinciale et la minorité anglaise, 22 ms. 1910; erratum, 23 ms. 1910; M. Taschereau et l'avenir du Canada, 23 av. 1921.

Discours à la Législature

(cr. 17 ma. 1910).

Electricité

Discours à la Législature

(cr. 13 ms. 1911).

Forêts

(voir Questions économiques)

Le Devoir

29 ms. 1910.

Discours à la Législature

(cr. 13 ms. 1910); (cr. 17 f. 1911); (cr. 22 f. 1912).

Guerre 1914

(voir aussi dans Questions internationales)

Le Devoir

23 f. 1915.

Hygiène et santé

Le Devoir

21 f. 1924.

Instruction publique

Le Devoir

29 ms. 1910.

Discours à la Législature

(cr. 4 ju. 1910).

Justice (administration de la)

Discours à la Législature

(cr. 5 av. 1910); (cr. 3 ms. 1911); (cr. 27 ja. 1912); (cr. 1, 2, 3 f. 1912).

Loi électorale

Le Devoir

1, 5 d. 1931.

Discours à la Législature

(cr. 23 f. 1911); (cr. 3, 9 ms. 1911); (cr. 14 f. 1912); (cr. 2 ms. 1912).

Main-d'œuvre

(voir Politique fédérale)

Discours à la Législature

(cr. 27 av. 1910); (cr. 17 ja. 1912).

Mariage et divorce

(voir aussi Questions constitutionnelles, Questions religieuses, Politique fédérale)

Discours à la Législature

(cr. 24 f. 1912).

Mœurs politiques et publiques

Le Devoir

2 n. 1911; 24 ja. 1914; 9, 10, 14, 16, 17, 18, 19 f. 1914; 25, 26 ja. 1923; 1 f. 1923; 23, 25 ma. 1927; 1, 5 d. 1931.

Discours à la Législature

(cr. 23 av. 1910).

Opposition parlementaire

Le Devoir

24 ja. 1923; 8, 12, 13 f. 1923.

Partis politiques

(voir aussi Organisation politique, Politique fédérale)

Le Devoir

9, 23, 24 ma. 1916; 24 ja. 1923; 8, 13 f. 1923; 17, 18 ju. 1924; 21 n. 1925; 10, 11, 12, 13, 18, 23, 25 ma. 1927; 26 ao. 1931.

Discours à la Législature

(cr. 23 av. 1910).

Discours et conférences

(note, ma. 1908); 6 s. 1908.

Suffragisme

(voir aussi Questions culturelles, Organisation politique, Politique fédérale, Questions sociales)

Discours à la Législature

(cr. 9 ms. 1911); (cr. 31 ja. 1912); (cr. 6 f. 1912).

Titres mobiliers

Le Devoir

25 f. 1924; 17 ms. 1924.

Tramways de Montréal

(voir aussi Questions municipales)

Le Devoir

9, 10, 14, 16, 17 f. 1914.

Discours à la Législature

(cr. 26, 28, 30 av. 1910); (cr. 11 ma. 1910); (cr. 2, 3, 7, 9, 14, 15, 16, 18, 21, 22, 23 ms. 1911).

Discours et conférences

25 f. 1911 (cr. 27 f. 1911); 11 ms. 1911 (cr. 13 ms. 1911).

Transport

(voir Questions économiques)

Discours à la Législature

(cr. 17, 30 ja. 1912).

Ungava

Le Devoir

16 ms. 1910.

Ville de Montréal

Discours à la Législature

(cr. 17, 18, 20, 27 ma. 1910); (cr. 27 f. 1912).

Voirie

Discours à la Législature

(cr. 17, 31 ma. 1910); (cr. 2 ju. 1910); (cr. 25 f. 1911);

(cr. 27 ja. 1912); (cr. 2 ms. 1912).

RELIGIEUSES (QUESTIONS)

Allemagne

Le Devoir

9 ao. 1924.

Cinéma

Le Devoir

13 ma. 1927.

Divers

Le Devoir

Qui sera archevêque d'Ottawa? 19 jl. 1910; Bienvenue au Légat du Saint-Siège, 3 s. 1910; La nomination de Mgr Gauthier, 24 s. 1910; Le Pape ne meurt pas, 4 s. 1914; Hommage au délégué du Pape, 25 o. 1918; Pie XI — Réflexions et vœux d'anniversaire, 6 f. 1930; Son Eminence le Cardinal Merry del Val, 3 ms. 1930.

Education

Le Devoir

6, 7, 8, 9, 10 ao. 1929.

Eglise-Unie du Canada

Le Devoir

14, 15, 16 ma. 1924; 5 ju. 1925; 27, 28 f. 1925.

France

Le Devoir

21, ju. 1921; 17 av. 1925.

Guerre et paix

Le Devoir

23, 25, 26 ja. 1911; 27 ao. 1914; 25 s. 1916; 29, 30 jl. 1924; 18 f. 1930.

Hôpitaux

Le Devoir

23, 24, 28 d. 1914.

Mariage et divorce

(voir aussi Questions constitutionnelles, Politique provinciale, Politique fédérale)

Le Devoir

24 ja. 1912; 17, 18 f. 1921; 23 ma. 1923; 11 f. 1925; 5, 6, 7 ms. 1925; 11 jl. 1925; 1 jl. 1927; 19, 25, 26, 27 ms. 1929; 1, 2, 3, 4, 29, 30 av. 1929; 1, 6, 7, 8, 13, 14, 18, 21, 24, 25, 29, 31 ma. 1929; 1, 4, 6, 8, 11, 13, 14, 17, 20, 22, 25, 28, 29 ju. 1929; 3, 5, 9, 10, 13, 16, 18, 19 jl. 1929; 19 ms. 1930; 14 av. 1930.

Missionnaires

Le Devoir

25 ja. 1916; 6 d. 1918; 7 ms. 1929.

Nationalisme et religion

Le Devoir

20 jl. 1910; 26 s. 1910; 28, 30 ja. 1911; 9 av. 1921; 7 ju. 1924; 15, 16, 17, 18, 19 ja. 1929; 13 f. 1929.

Presse

Le Devoir

28 o. 1913; 2, 3, 4, 8, 9, 16, 18 n. 1920; 28 f. 1929.

Russie

Le Devoir

14 av. 1923.

Travail dominical

Le Devoir

13 ma. 1927.

Vatican

Le Devoir

2 f. 1922; 10 av. 1923; 4 s. 1928; 13 f. 1929; 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28 f. 1929; 1, 2 ms. 1929.

SOCIALES (QUESTIONS)

Accidents du travail

(voir aussi Questions économiques, Politique fédérale, Politique provinciale)

Le Devoir

9, 10, 11, 12, 13, 14 ms. 1931.

Adoption de l'enfance

(voir aussi Politique provinciale)

Le Devoir

7 ms. 1924.

Assistance publique

(voir aussi Politique provinciale)

Le Devoir

28, 29 ms. 1921; 15, 16, 18, 19, av. 1921; 30 ja. 1923; 2, 10 n. 1923; 11, 12, 13 ms. 1924.

Assurance chômage

Débats de la Chambre des Communes

23 ma. 1929 (cr. 24 ma. 1929).

Charité

Le Devoir

14, 15 o. 1914; 18, 25 ja. 1932.

Discours et conférences

24 f. 1915 (cr. 25 f. 1915); 15 ja. 1932 (cr. 18 ja. 1932); 24 ja. 1932 (cr. 25 ja. 1932).

Colonisation

(voir Questions économiques, Politique fédérale, Politique provinciale)

Le Devoir

24 av. 1923; 3 ma. 1923.

Communisme

Le Devoir

22, 23, 24 ma. 1919.

Devoir social

Discours et conférences

11 ja. 1914 (cr. 12 ja. 1914); 26 n. 1914 (cr. 30 n. 1914);

24 f. 1915 (cr. 25 f. 1915); 26 n. 1916; 14, 22 ms. 1918; (cr. 15 ms. 1918); 12 f. 1920 (cr. 13, 14 f. 1920); 2 f. 1927 (cr. 3 f. 1927).

Divers

Le Devoir

Henri Bazire, apôtre social, 31 m. 1923; Partage des responsabilités — Le coût de l'aqueduc — "Laurier Palace" — Le travail du dimanche — Comment voter? 13 ma. 1927; Capitalisme, bolchevisme, christianisme, 21 n. 1931; Que seront nos enfants, 11 f. 1943.

Débats de la Chambre des Communes

Les pouvoirs arbitraires de l'exécutif — Loi du chômage, 10 ms. 1932 (cr. 11 ms. 1932); Les réformes économique et sociales, 20 ms. 1934.

Discours et conférences

L'association, 1898?; Fête du travail, 1 s. 1912 (cr. 3 s. 1912); Conditions économiques et sociales au Canada et aux Etats-Unis, 20 ja. 1913 (cr. 21, 24 ja. 1913); Semaine sociale, 29 s. 1918 (cr. 30 s. 1918); Famille et travail, 5 ma. 1921 (cr. 6, 11 ma. 1921); Le Pape médecin social, I — Situation européenne, II — Sommes-nous malades? 11, 18 av. 1923 (cr. 12, 19 av. 1923); Ce que seront nos enfants, 5 ma. 1925 (cr. 6 ma. 1925); Le Pape et la paix sociale, 27 ms. 1927 (cr. 28 ms. 1927); Que seront nos enfants? 14 n. 1927 (cr. 15 n. 1927); Que seront nos enfants? 13 ms. 1935 (cr. 15 ms. 1935); La doctrine sociale de l'Eglise, 4 d. 1932 (cr. 5 d. 1932).

Exode rural

Le Devoir

9 n. 1923.

Famille

Le Devoir

25, 26 ja. 1921; 21 ju. 1921; 6 o. 1923; 2 f. 1924; 24 av. 1924.

Débats de la Chambre des Communes

10 ju. 1926 (cr. 11 ju. 1926; 12 ms. 1929.

Discours et conférences

20 ms. 1917 (cr. 21 ms. 1917); 24 ju. 1920 (cr. 26 ju. 1920); 27 ja. 1921 (cr. 28 ja. 1921); 5 ma. 1921 (cr. 6, 11 ma. 1921); 27 ao. 1923 (cr. 28 ao. 1923).

Femme (rôle social de la)

Le Devoir

31 ms. 1913; 23, 24 av. 1913; 28, 30 ms. 1918; 1 av. 1918.

Discours et conférences

Manuscrit, 1899.

Honnêteté

Le Devoir

7 ms. 1932.

Immigration

(voir aussi Questions économiques, Politique fédérale, Politique extérieure)

Le Devoir

9 f. 1924.

Impôts

(voir aussi Questions économiques, Politique fédérale)

Le Devoir

2 f. 1924; 24 av. 1924.

Débats de la Chambre des Communes

10 ju. 1926 (cr. 11 ju. 1926).

Loi des liqueurs

Le Devoir

3 n. 1923.

Parcs et habitations ouvrières

Discours à la Législature

(cr. 3 ju. 1910).

Pensions de vieillesse

Débats de la Chambre des Communes

26 ms. 1926 (cr. 27 ms. 1926).

Presse

Le Devoir

2, 3, 4, 8 n. 1920; 23, 24, 30, 31 d. 1920; 25, 26 ja. 1921.

Discours et conférences

27 ja. 1921 (cr. 28 ja. 1921); 2 f. 1921 (cr. 3 f. 1921); 3 ms. 1921 (cr. 4 ms. 1921).

Propriété (la)

Le Devoir

16, 20, 23, 25 ma. 1925.

Discours et conférences

11 ao. 1924 (cr. 12 ao. 1924).

Santé et hygiène

Le Devoir

21 f. 1924.

Suffragisme féminin

(voir aussi Questions culturelles, Organisation politique, Politique provinciale, Politique fédérale)

Le Devoir

31 ms. 1913; 23, 24 av. 1913; 28, 30 ms. 1918; 1 av. 1918; 13 av. 1925.

Syndicalisme

Le Devoir

1, 8, 12, 14, 15 ao. 1914; 15, 16, 17, 19, 23, 24, 25, 28, 29, 30 av. 1919; 1, 5, 6, 7 ma. 1919; 28 d. 1920; 24 ja. 1925.

Discours et conférences

2 f. 1921 (cr. 3 f. 1921

TABLE DES MATIERES

Introduction,
par l'ACTION NATIONALE 3

Le nationalisme de Bourassa,
par André LAURENDEAU 9

Bourassa et l'impérialisme anglais,
par Patrick ALLEN 57

Problèmes de la paix selon Bourassa,
par François-Albert ANGERS 83

Un inédit de Bourassa,
Présentation, par l'Action NATIONALE 109
Le rôle des Canadiens français, par Henri BOURASSA 113

Rôle du catholicisme dans la pensée de Bourassa,
par Richard ARES, s.j. 139

Un grand apôtre de la famille,
par Joseph-P. ARCHAMBAULT, s.j. 155

Les idées économiques et sociales de Bourassa,
par Roland PARENTEAU 166

Conclusions,
par François-Albert ANGERS 180

Le "Bourassa" de Rumilly,
I — L'opinion des intimes, par Anne BOURASSA 187
II — L'opinion du profane, par Patrick ALLEN 195

Les oeuvres de Bourassa,
index par sujet des ouvrages, articles et conférences
par André BERGEVIN 199

Pour vos fourrures exigez toujours :

la haute qualité Bleau & Rousseau

les justes prix Bleau & Rousseau

le service Bleau & Rousseau

AINSI VOUS AUREZ CE
QU'IL Y A DE MIEUX

Bleau & Rousseau inc.

A. ROUSSEAU, président
3852, rue ST-DENIS — HA. 8433

J. A. MASSON, vice-président
5004 ouest, rue SHERBROOKE — DE. 4482

Hommages à Henri Bourassa

Reid
FOURRURES
FURS INC.

1473 rue Amherst, CH. 3181

1420 McGill College

Hommages à Henri Bourassa

POMPONNETTE
J. Brassard, prop.

256 est, rue Ste-Catherine **Montréal**

UN BON MOYEN

Dans votre budget personnel ou familial, faites la part de l'épargne aussi large que possible.

Dès que vous touchez quelque argent, commencez par prélever tout ce que vous pouvez mettre de côté. Déposez-le tout de suite à votre compte en banque.

C'est le meilleur moyen d'éviter les dépenses inutiles.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de $490,000,000

558 bureaux au Canada
72 succursales à Montréal

Hommages aux collaborateurs de
L'ACTION NATIONALE

J.-R. GREGOIRE

QUINCAILLERIE

FA. 1167 **3605, ONTARIO est, Montréal**

Tél. HA 0200-0209

PERRAULT et PERRAULT

AVOCATS

914 St-Denis :: Suite 212 :: Montréal, Canada

ANTONIO PERRAULT, C.R.

Rés. : 64, ave Nelson, Outremont. Tél. DO 6342

JACQUES PERRAULT, L.L.D.

Rés. : 4390, boul. Pie IX, Tél. CL 3580

Les cafés et confitures de

J.-A. Désy

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS — EXIGEZ-LES

Marcel ALLARD
Gérant général

COMPAGNIE DE BISCUITS STUART Ltée

Biscuits - Gâteaux - Tartes

235 ouest, ave LAURIER, Montréal CR 2165

Lisez

"LE DEVOIR"

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT

Tout chef de famille doit faire face à une obligation sacrée: celle de subvenir aux besoins de son épouse et de ses enfants. Deux moyens lui permettent d'y satisfaire: son salaire et (faute de pouvoir accumuler un capital) l'assurance-vie. Nous avons la police qui lui convient—comme nous avons la vôtre du reste. Vous plairait-il de la connaître? En détail? Sans bourse délier? . . .

Emmanuel Fortin, gérant divisionnaire
325, Blvd. Charest, Chambre 301, Tél. 2-4824, Québec

Représentants

Albert Légaré	J.-P. Drouin	Ulric Durand
Roger Huot	René Mainguy	Paul Ratté
M. Saint-Hilaire	M. Saint-Laurent	C. Thiffault

Compagnie Mutuelle
CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE
41 ouest, S.-Jacques, Montréal, HA. 3291

La borne-fontaine du coin!
Elle est indispensable; ne comptez pas seulement sur elle. Il faut aussi prévenir les incendies . . . et les guérir puisqu'ils se multiplient. Les pertes immobilières sont devenues si nombreuses qu'elles font scandale, dit M. L. Lewis, Président du Comité Incendies du Dominion Board. Vous voulez rester propriétaires? Pas de sécurité sans assurance! Faites la part du feu: rognez sur vos loyers pour qu'ils durent. C'est la loi. Inéluctable!

AFFILIÉE À LA C.U.A.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

41 ouest, rue S.-Jacques • HArbour 3291
Montréal

La Sauvegarde

•

ACTIF : $29,000,000

ASSURANCES EN VIGUEUR :
$155,000,000

protégeant
98,000 assurés.

•

Ce sera un titre de gloire pour LA SAUVEGARDE que d'avoir été la première compagnie canadienne-française à s'aventurer sur un terrain qui semblait jusqu'alors réservé à d'autres. Durant longtemps, elle fut la seule, mais ses succès encouragèrent les initiatives et facilitèrent la naissance des compagnies canadiennes-françaises fondées au cours des dernières années et auxquelles nous souhaitons le plus grand succès.

IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITÉE MONTRÉAL